DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13194 — 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   — MERCREDI 1er JUILLET 1987

Le colonel Kadhafi à Alger

Le colonel Kadhafi poursuit depuis quarante-huit heures une visite officielle, encore qu'inopinée, à Alger. Comment ne pas se rappeler celles qu'il a faites jadis en Tunisie et au Maroc et qui ont abouti l'une et l'autre à d'éphémères traités d'union ? Rien ne permet de penser cependant qu'il se fasse cette fois la moindre illusion quant à la possibilité de conclure rapidement un traité analogue avec son puissant voisin maghrébin. Le chef de la révolution libyenne a déjà dit qu'il avait tiré les leçons de ses échecs passés en ce domaine. Il a reconnu, à plusieurs reprises, que l'intégration maghrébine tout comme, l'« unité arabe », objectifs qui lui sont chers, ne pourraient être atteintes qu'à long terme.

Tout indique que ce déplacement à Alger répond à des buts plus prosaïques. Il s'agit d'abord de rompre un isolement durement ressenti au moment du raid américain contre Tripoli et Benghazi, en avril 1986, et lors de la débâcle subie au Tchad. C'est dans ce but que le colonel Kadhafi s'est efforcé de réintégrer les rangs arabes en prenant ses distances à l'égard de l'Iran, un temps courtisé — « solidarité révolutionnaire » oblige, — ou en renouant avec l'OLP de M. Yasser Arafat, dont Tripoli a longtemps dénoncé la « modération ».

P[illegible] souvent fantasque et imprévisible, le dirigeant libyen n'en est pas moins homme à évaluer avec pragmatisme les rapports de force et les réalités géographiques : les uns et les autres commandent un rapprochement avec Alger. Il semble que celui-ci ait été plus soigneusement préparé que ne le donnerait à penser l'arrivée inattendue dimanche à Alger d'un colonel Kadhafi en tenue d'amiral.

Il avait déjà rencontré le président Chadli Bendjedid le 28 janvier 1986. La rupture par le Maroc du traité d'union avec la Libye de 1984 n'a pu qu'accélérer les choses. L'Algérie a toujours dénoncé cette tentative de rapprochement entre Rabat et Tripoli dont ses protégés du Front Polisario faisaient l'essentiel des frais. Les visites de délégations officielles se sont multipliées, la dernière en date, celle du commandant Jalloud, numéro deux du régime, remontant à la semaine passée.

Les Algériens, de leur côté, s'intéressent avant tout à la mise en œuvre d'une coopération économique étroite avec la Libye : celle-ci, qui n'a que trois millions d'habitants, demeure un pays riche, en dépit de la baisse de ses revenus pétroliers, tandis qu'à Alger on s'interroge avec angoisse sur la façon de financer le développement économique nécessaire à faire vivre une population de plus de vingt-cinq millions de personnes.

Les Algériens abordent en revanche avec une extrême prudence tout ce qui concerne l'unité politique maghrébine. Le chef de l'Etat libyen a déjà dit qu'il souhaitait la création d'une « fédération entre son pays et l'Algérie » ; à Alger on se borne à observer que « les deux parties ont étudié un document politique ayant trait à l'union entre la Libye et l'Algérie ». Tripoli cherchant aussi à se rapprocher de Tunis après un froid qui dure depuis deux ans, les Algériens conseillent de développer la coopération économique avant de songer à l'intégration politique. Cette approche devrait rassurer les Européens.

Progrès dans les négociations de Bruxelles

Le rapprochement Paris-Bonn sur l'agriculture ouvre la voie à un accord sur le budget de la CEE

Le conseil européen, qui réunit depuis le lundi 29 juin à Bruxelles les chefs d'Etat et de gouvernement, achoppait sur le différend agricole. Cette question a fait l'objet mardi d'un petit déjeuner entre M. Mitterrand et le chancelier Kohl.

Les ministres de l'agriculture, MM. Guillaume et Kiechle, se sont, de leur côté, mis d'accord sur un démantèlement des montants compensatoires monétaires, qui pénalisent les importations françaises. Ce rapprochement ouvre la voie à une entente sur le financement futur de la Communauté, puisque MM. Mitterrand et Kohl appuient désormais les propositions de la Commission.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les Français et les Allemands ont cherché activement un compromis sur leur différend agricole pour permettre aux ministres de l'agriculture des Douze, dans la foulée du conseil européen — ils étaient convoqués le mardi 30 juin à 19 heures, — d'arrêter les nouveaux prix, ainsi que la politique à suivre au cours des mois à venir. Cette quête haletante s'est déroulée lundi en marge des travaux des chefs d'Etat et de gouvernement, mais elle a grandement contribué à leur donner leur coloration. Le succès ou l'échec du conseil européen dépendait de l'ultime effort ainsi accompli pour trouver un terrain d'entente sur le fonctionnement de l'Europe verte.

« Priorité aux problèmes immédiats, priorité à l'agriculture, au court terme plutôt qu'au moyen terme. » Tels étaient lundi les slogans des ministres français et des conseillers entourant M. Chirac. Leur tactique tranchait avec celle des collaborateurs de M. Mitterrand, qui au contraire mettaient l'accent avec la présidence belge et la Commission européenne sur la nécessité de définir un nouveau système de financement de la Communauté, et d'étudier prioritairement à cette fin les propositions de la Commission connues sous le nom de plan Delors.

Court terme contre moyen terme ? Etait-on en train d'assister, sur ce thème austère, à un accroc de la cohabitation ? La vivacité de certains propos pouvait le laisser croire. *« M. Chirac est arrivé ici obsédé par le règlement du conflit agricole, il est venu avec la détermination de régler l'affaire »*, faisait noter M. Denis Baudouin, le porte-parole du premier ministre, en donnant l'impression de considérer comme un exercice proche d'une séance académique le débat que les chefs d'Etat et de gouvernement consacraient alors au financement futur de la CEE.

M. Chirac, pour sa part, concluait en séance un exposé parfaitement orthodoxe sur le renforcement de la discipline budgétaire (un des chapitres du plan Delors).

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 31.)

Trente ans de dictature du général Stroessner

Le Paraguay du « patriarche »

ASUNCION
de notre envoyé spécial

Il est toujours là, dans son complet gris de président à vie. *« Le conducteur génial », « l'étoile lumineuse », « l'excellentissime »* don Alfredo Stroessner. Toujours aussi imperméable, du moins en apparence, aux injonctions de Washington. Toujours aussi insensible aux vents démocratiques qui soufflent du continent.

L'âge, bientôt soixante-quinze ans, a sans doute arrondi les angles, mais guère modifié le personnage, qui reste de fer. La main qui emprisonne ignore celle qui *« libéralise »*. Le général lève-t-il l'état de siège ? On explique, à la présidence, qu'il s'est contenté en fait de ne pas le proroger. Et dans la vie courante, la mesure est sans effet. Autorise-t-il le retour, après cinq ans d'exil, de l'opposant le plus connu, Domingo Laino ? On assure de même source que le geste est sans importance, tout comme son bénéficiaire. *« Il n'y a pas d'ouverture politique »*, affirme un porte-parole du parti officiel, M. Genaro Espinola, qui ajoute, il est vrai, que *« le président a toujours été ouvert »*. En l'an trente-troisième de son règne, le général Stroessner continue de gouverner sans partage un pays dont il a fait sa « chose », certains disent même « son hacienda ».

En février prochain, une élection présidentielle aura lieu, la septième depuis son arrivée au pouvoir. Nul ne doute, à Asuncion, qu'il se succédera une fois de plus à lui-même, grâce aux pratiques mises au point depuis tant d'années : la fraude, l'intimidation, l'encadrement des habitants. Le voilà donc un aspirant naturel à la longévité d'un Franco ou d'un Salazar, ses modèles les plus proches. Seul Kim-Il-Sung, en Corée du Nord, lui dispute encore la palme de « plus ancien dictateur » de la planète.

Il y a un an, on avait bien cru pourtant que quelque chose allait changer dans le royaume ensoleillé du Paraguay. Le président avait des ennuis de santé. On disait qu'il songeait à la retraite. L'opposition pour la première fois descendait dans la rue et affrontait les coups de matraque. Il y avait grève dans le principal hôpital de la capitale, grogne chez les étudiants en droit. La presse officielle s'ouvrait à l'information qui ne l'était pas. On signalait même, ici et là, un hebdomadaire, une radio franchement d'opposition. La société paraguayenne se transformait. Elle avait conquis des « espaces de liberté ». L'Eglise sortait de son silence, et proposait un dialogue national, amorce, disait-on, d'un pacte de transition.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 5.)



Marthe et Marie

M. Baudouin, porte-parole de Matignon, compare M. Mitterrand à *« Marie qui parle de Dieu »*, et M. Chirac à *« Marthe qui nettoie par terre »*. Dans l'Evangile de Luc, Marthe se plaint de ce qu'elle ait tant à faire dans la maison, pendant que Marie, sa sœur, reste aux pieds du Seigneur à l'écouter. Mais Jésus répond : *« Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et tu t'agites pour bien peu de choses. Une seule est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part : elle ne lui sera pas ôtée ».*

(Dessin de Pancho, d'après Gustave Doré.)

Le réquisitoire au procès de Klaus Barbie

« Plongée dans l'inhumanité »

LYON
de notre envoyé spécial

Ceux pour qui la fonction d'accusateur public ne va pas sans imprécations flamboyantes auront été déçus. Représentant du ministère public au procès de Klaus Barbie, M. Pierre Truche, procureur général près la cour d'appel de Lyon, n'a jamais été l'homme de l'anathème qui secoue les foules. A de telles facilités il préfère la rigueur et l'honnêteté. Le réquisitoire, commencé lundi 29 mai et qu'il devait achever ce mardi, en a apporté une nouvelle démonstration.

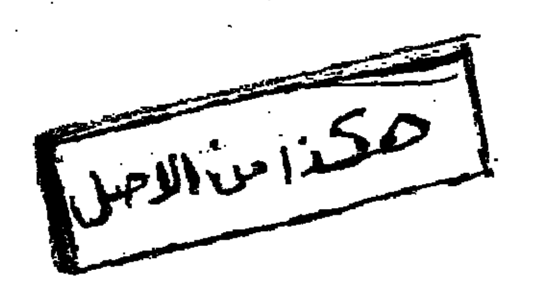
Après les trente-neuf plaidoiries des représentants des parties civiles, la tâche n'était assurément pas facile. Déjà M. Truche, tenant compte de ce qui avait été dit avant lui et aussi de l'évolution du débat depuis le premier jour, avait à plusieurs reprises remanié son plan, élagué largement telle ou telle partie. Ce n'était pas dans le souci de paraître original et pourtant, à bien écouter, l'originalité était quand même au rendez-vous, du moins sur certains chapitres.

Elle y était d'abord dans l'analyse juridique, dans la façon de dire que la notion de crime contre l'humanité, étendue par la Cour de cassation, à la déportation des résistants méritait pour l'avenir de nouvelles réflexions. Elle apparaissait ensuite dans l'approche de l'homme Barbie que M. Truche entendait mener pour situer, à la fois, cette adhésion soudaine, en 1933, à la doctrine nazie et tenter ensuite de reconstituer la réalité d'un KDS dans une ville française comme Lyon entre 1942 et 1944, c'est-à-dire à une époque où déjà, pour les Allemands, le sort des armes montre que le temps n'est plus où l'on vole de victoire en victoire mais qu'au contraire apparaît ce que Churchill appela le commencement de la fin. En ce sens, si M. Truche a, lui aussi, fait appel à l'histoire ce fut pour situer Barbie dans cette histoire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 8 et notre page « Débats ».)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

BARBIE

Dernière ligne droite avant le verdict de Lyon.
André Mandouze met en garde ceux qui pensent que Barbie n'est que le maillon d'une longue chaîne de criminels de l'histoire.
Eliane Mossé nous présente son témoignage : on ne guérit pas d'avoir porté l'étoile jaune.

TÉMOIGNAGE

J'avais onze ans

par ELIANE MOSSÉ (*)

LA huitième ordonnance du 29 mai 1942 indiquait : *« Signe distinctif pour les juifs :*

1) les juifs doivent se présenter au commissariat de police pour y recevoir les insignes en forme d'étoile. Chaque juif recevra trois insignes et devra donner en échange un point de sa carte de textile ;

2) il est interdit aux juifs dès l'âge de six ans révolus de paraître en public sans porter l'étoile jaune ;

3) l'étoile jaune est une étoile à six pointes ayant les dimensions de la paume d'une main et les contours noirs. Elle est en tissu jaune et porte en caractères noirs l'inscription « JUIF ». Elle devra être portée bien visiblement sur le côté gauche de la poitrine solidement cousue sur le vêtement. »

L'ordonnance était applicable dès le 1er juin.

J'avais onze ans. Pendant trois jours, j'ai essayé d'imaginer ce que seraient les réactions de mes professeurs et de mes camarades du lycée Jules-Ferry, lorsque j'arriverais le lundi matin avec l'étoile jaune *« solidement cousue »* sur le côté gauche de ma robe. Mon réconfort était que la meilleure élève de la classe la porterait aussi et que nous serions, pour une fois, semblables. Elle s'appelait Rose Rosenkrantz. Quelques semaines plus tard, elle prenait le convoi 34 pour Auschwitz. Elle faisait partie de ces *« petits »*, expression *« plutôt gentille »*, selon Mme Anne Brassié (1), que Robert Brasillach ne voulait pas séparer de leurs parents.

J'ai porté l'étoile jaune pendant exactement deux ans, deux mois et vingt jours ; on n'en guérit pas.

Nous sommes restés à Paris pendant toute l'occupation. Qu'aurions-nous pu faire d'autre ? Nous n'avions ni argent ni relation et les membres de notre famille réfugiés en zone sud avaient été dénoncés, arrêtés, livrés aux Allemands par la police de Vichy et déportés, les « petits » ayant accompagné leurs parents dans les convois 52, pour Sobibor, 62 et 68, pour Auschwitz (2). Aucun n'est revenu. Si la libération de Paris était intervenue une semaine plus tard, nous aurions, nous aussi, pris un convoi, peut-être le numéro 82 ou le numéro 83.

Le procès Barbie réactive brutalement l'horreur, le souvenir de l'horreur. Plus de quarante ans après, était-ce utile ? Je le pense : ceux nés après la guerre représentent aujourd'hui l'écrasante majorité. Certains d'entre eux estiment qu'ils ne sont pas concernés par des événements qu'ils n'ont pas vécus, dont ils ont vaguement entendu parler par leurs parents ou dont ils ont lu des résumés dans leurs livres d'histoire.

Nous sommes devenus minoritaires ; demain nous serons marginaux ; puis nous ne serons plus. Qui pourra alors témoigner ? C'est pourquoi il faut que l'inaudible soit écouté ; que l'indicible soit dit ; que le caractère proprement singulier dans l'histoire de l'humanité de cet épisode – le projet, construit à froid, de liquidation de tout un peuple – soit patiemment explicité, alors même que les tentatives de banalisation, sinon de révision, se multiplient.

Si le procès Barbie contribue à inscrire cette évidence dans la mémoire collective, alors oui, il aura été utile ; car il permettra peut-être d'éviter de nouveaux Auschwitz.

* Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) « Apostrophes », vendredi 24 avril.

(2) Mémorial de la déportation des juifs de France, Serge Klarsfeld, 1978.

COURRIER DES LECTEURS

Les prêtres-passeurs

(...) Pourquoi la presse, à part celle de Haute-Savoie et un quotidien lyonnais, n'a-t-elle pas relaté les commémorations de Ville-la-Grand, Douvaine et Collonges-sous-Salève, où des *milliers* de personnes ont rendu hommage aux prêtres-passeurs qui ont sauvé des *milliers* d'enfants juifs ?

L'un a été fusillé par les nazis, le second est mort en déportation, et le troisième des suites de guerre.

Pourquoi n'a-t-on pas dit, au moment où l'on citait les malheureuses victimes, que ces curés héroïques avaient sauvé à eux trois sans doute près de cinq mille enfants, nombre comparable à celui du village protestant du Chambon-sur-Lignon, champion, si l'on peut dire, dans le sauvetage à l'époque du génocide.

RENÉ NODOT
ancien membre de la Résistance chrétienne

La mort de M. Burszny

Quarante ans... c'est loin – ne pas macérer dans de sombres ratiocinations, etc., ai-je entendu ces jours-ci, comme d'autres, comme M. Burszny.

M. Burszny avait quarante ans en mai 1941 quand il est raflé, puis bientôt déporté vers un camp d'extermination. Le 16 juillet 1942, sa femme, Isaac dix ans, Fanny neuf ans – X, son fils aîné de treize ans dont j'ai oublié le nom, sont arrêtés, déportés à leur tour... vers le même camp. La femme et les deux petits, mes compagnons de jeux, sont exterminés le jour même de leur arrivée.

X, qui se souvient de son nom ? échappe à la « douche » et retrouve son père, le fantôme de son père dans la même baraque. C'est le travail forcené à treize ans, les coups, la louche de « soupe », la faim, le froid, le bout de pain noir, les appels. Il y a pis. Il y a-t-il encore père et enfant dans l'enfer ? On meurt vite à ce régime.

Seul M. Burszny est revenu en 1945. Il n'a jamais parlé depuis d'Isaac, de Fanny, de sa femme, de David, peut-être ? Il a vécu. Voici quelques mois, il a commencé à sombrer, évoquant la mort de son fils, l'anéantissement de toute sa vie. Le temps s'est effacé. Quarante ans, c'est aujourd'hui.

M. Burszny s'est jeté du cinquième étage il y a quelques jours. Il avait quatre-vingt six ans.

MAURICE SZYLIT
(Igny).

Refuser l'« après tout... »

Gare à l'amalgame subtil de tous les crimes de l'histoire qui profitera au nazisme !

par ANDRÉ MANDOUZE

DE toute façon, quand il tombera, le verdict concernant Barbie sera sans commune mesure avec l'immensité des deuils et des douleurs qui, à longueur de semaines, ont déferlé sur le tribunal de Lyon, alors que l'homme concerné ne voulait rien savoir.

Ce que, d'avance, je ne puis admettre, c'est que l'alliance conclue entre un ennemi acharné des juifs et un ci-devant avocat des musulmans puisse avoir la possibilité, le cas échéant, d'anesthésier pour longtemps, à la faveur d'un monstrueux amalgame, la conscience même de l'humanité. Car il ne suffit pas de reconnaître ni même de condamner un crime commis contre elle pour la mettre *ipso facto* à l'abri des récidives dont elle pourrait être à nouveau victime.

Je m'explique. Une fois l'accusé disparu (mais comme il n'est guère apparu, c'est déjà en partie chose faite), peut-on admettre que, à la faveur des doutes et des soupçons soulevés à l'encontre de certains amis de ses victimes, le fameux *« Hitler, connais pas »*, puisse céder la place à une formule du type *« Barbie, après tout... »* ? Avoir réussi à faire naître pareil scepticisme ne reviendrait-il pas en somme à admettre ce sophisme : Barbie ne peut décidément pas être chargé de tous les péchés... de son maître, *puisque*, après 1939-1944, il y a eu un peu partout tant d'émules du père fondateur ?

C'est ainsi que, sans même avoir besoin d'apparaître en personne mais en laissant ou en faisant comparaître les autres, l'accusé et son avocat ont dû sans doute éprouver un certain plaisir à voir évoquer pêle-mêle ou se profiler tour à tour, à la suite du « nazisme pas mort », tous ses enfants naturels : racismes de toute sorte, nationalismes dits intégraux ou intégrismes prétendus religieux, épurations et règlements de comptes aux lendemains d'une libération conquise ou d'une indépendance obtenue, variantes diverses de l'antisémitisme et de l'anti-islamisme, chasses policières au faciès coloré ou codes de nationalité ségrégationnistes, etc.

Bien sûr, des résistants ont, sous la torture, donné des noms de camarades ; mais en faire un crime à la Résistance en tant que telle ne revient-il pas en fin de compte à justifier la collaboration ? Bien sûr, des hommes qui, au cours de l'histoire, se sont dits chrétiens, juifs ou musulmans, ont admis et entretenu les pires des guerres, celles qui sont d'autant plus des crimes contre l'humanité qu'elles prétendent se réclamer de la divinité.

Au nom d'une expérience

Bien sûr donc, il y a eu très précisément les responsables mitrés de l'Inquisition. Bien sûr, il y a eu quelques fils dévoyés des victimes de l'Holocauste pour perpétrer les massacres de Sabra et Chatila. Bien sûr, il y a eu tous ceux qui, pendant soixante-dix ans, se sont un peu partout opposés à la reconnaissance du génocide dont furent victimes les Arméniens, et il y a aujourd'hui la dangereuse minorité de ceux qui, au nom du Coran, prétendent répliquer, selon le cas, au KGB ou à la CIA en mutilant et en exécutant bel et bien les leurs, ou des otages. Bien sûr, si je me plaisais à amalgamer les paroles de Jean-Paul II et celles de Jean-Paul Sartre, je pourrais dire que, à travers le monde, le diable a l'air d'être partout et le Bon Dieu nulle part.

Ce disant, je n'ai nullement perdu de vue le procès Barbie en me refusant justement à l'« après tout... » qui, par l'amalgame subtil de tous les crimes de l'histoire dans lequel Me Vergès excelle, risque de profiter finalement à ce crime contre l'humanité qu'est en soi le nazisme, avec tous ses antécédents et toutes ses séquelles.

Si jamais d'aucuns pensent que l'intellectuel que je suis se complaît dans des généralités, je leur rétorquerai ceci au nom d'une expérience qui est modestement la mienne, mais qui, s'étant déroulée à deux moments précis de part et d'autre de la Méditerranée, est non pas unique, mais symbolique.

Entre 1942 et 1944, dans le Lyon de la Résistance, j'ai été rédacteur en chef du *Témoignage chrétien* clandestin. De la sorte, au sein de l'équipe du Père Chaillet, j'ai été amené à m'occuper si bien de fournir à des juifs les moyens d'échapper à Barbie et aux siens que c'est les miens et moi-même qui, sans un train raté, ne leur aurions pas échappé.

Entre 1946 et 1956, nous avons eu ensuite l'occasion de voir un peu partout en Algérie, non pas les fruits de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ni ceux du *Sermon sur la montagne*, mais précisément le triomphe de ce qui, aux yeux d'un Français, ne pouvait être qu'une imposture et, aux yeux d'un chrétien, un sacrilège. Et c'est ainsi que, après avoir pris des risques pour des juifs, nous en avons pris pour des musulmans. *C'était le même combat.* La première fois, nous avons perdu tous nos biens. La seconde fois, j'ai été mis en prison par le gouvernement de Guy Mollet, avant de devenir, sept ans après, avec l'accord de mon pays, le directeur de l'enseignement supérieur de la jeune République algérienne. C'était, je le répète, et cela reste, le même combat, quelles qu'en avaient été les sanctions.

En reprenant d'une autre façon le *« plus-jamais-ça »* des étudiants en décembre dernier, c'est *« inséparablement »* pour les juifs et les musulmans, *« inséparablement »* pour ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas, *« inséparablement »* pour ceux qui sont nés dans mon pays et ceux qui veulent y vivre dignement que, avec tous les hommes dont l'honneur est en jeu, je voudrais pouvoir hurler : que plus jamais le droit ne soit accordé à tous les Barbie possibles d'attenter à l'humanité !

Claude Lelouch : la mémoire audiovisuelle

Interrogé par *le Monde-Télématique*, Claude Lelouch porte sur le procès Barbie un regard de professionnel de l'image. Il met en valeur le rôle fondamental qu'a joué, selon lui, le stock de films accumulés pendant la guerre, et qui attestent, plus que tout aujourd'hui, de l'horreur des camps de concentration. Il nous dit :

« Je suis pour ce genre de procès et je suis pour qu'on parle régulièrement de cette période pour qu'elle ne se reproduise jamais. Je crois qu'il faut rafraîchir la mémoire des gens régulièrement. Donc, tant qu'il y a des survivants, il faut faire appel à ces survivants pour nous rafraîchir la mémoire. Quand il n'y aura plus de survivants, il faudra faire appel à la mémoire audiovisuelle. Je crois qu'il faut, pour que ce genre de situation ne se reproduise jamais, que, à intervalles réguliers, on puisse en reparler et donc faire peur avec ça...

» Suivre le procès, c'est comme « réviser sa leçon ». Je pense que c'est une nécessité aujourd'hui d'expliquer. Moi, quand j'essaie de parler à mes enfants de cette période, ça les emmerde. Mais quand, d'un seul coup, les journaux parlent du procès Barbie, je vois qu'ils commencent à les lire. Donc, je suis « pour ». Quand, moi, je leur tiens ce discours, j'ai l'air de les ennuyer, et puis quand c'est les médias, ils sont attentifs. Voyant l'intérêt que mon fils de dix-huit ans porte au procès Barbie – parce que les autres sont un peu petits, – je me dis « c'est bien que ce procès ait lieu ».

LU

« UNE ÉDUCATION POLITIQUE » d'Henri Froment-Meurice

Quel roman que ces vies !

AVEC le procès Barbie, notre histoire proche nous remonte à la gorge. Mais qu'est-ce donc que cette histoire et comment l'écrit-on ? *« Uniquement avec des textes »*, me répondit un jour un auteur qui prétendait restituer ainsi la vérité d'une époque vécue dans la violence, le mensonge et la frénésie.

1987 : nous sommes exactement dans cette zone trouble où l'on passe de l'histoire vécue à l'histoire écrite, et où les archives ne sont pas toutes dans les dépôts mais aussi dans la mémoire des survivants. De cette guerre nous sépare à peu près la distance qu'il y avait entre Michelet et la Révolution française. C'est dire que l'histoire est encore en fusion ; elle se fait avec des témoignages, des récits et même avec des romans.

« Donner un sens » à ce que fut notre guerre, cette phrase de Charles, le personnage central, résume le projet du roman d'Henri Froment-Meurice, *Une éducation politique.* Charles n'était, en 1942, qu'un adolescent, élève d'un collège religieux d'une petite ville de Normandie. Fils de nobles vivant sur leurs terres, il est happé par la tourmente, et son itinéraire, qui émerge un peu lentement des souvenirs d'enfance, le mène d'un engagement presque enfantin dans la Résistance aux conflits et aux idées qui vont déchirer la France et l'Europe pendant vingt ans. Car ce livre a le mérite de relier, autour d'un personnage, tous les thèmes, politiques, idéologiques et même théologiques qui ont tissé l'histoire vécue de ceux qui entrèrent tout jeunes dans la bataille pour n'en sortir que vingt ou trente ans plus tard.

Charles sera mûri bientôt par la déportation de ses parents. Il voit les FTP pendre une aristocrate du voisinage qui les avait dénoncés. Puis, secrétaire d'ambassade, il part à Moscou, où il se lie avec un étudiant russe.

Il retrouve là l'officier allemand qui avait occupé la maison de ses parents devenu lui aussi diplomate, puis son ami d'enfance, ancien des FTP devenu communiste. D'où un dialogue qui ne va pas sans convention mais qui, dans la tradition de Malraux, confronte les hommes aux grands thèmes qui agitaient alors les consciences : la trahison de l'espoir, la précieuse fragilité de la démocratie, la réconciliation franco-allemande, ébauche de l'Europe. L'histoire véritable d'une époque, elle est d'abord dans les biographies de ceux qui refusèrent de l'abandonner aux vainqueurs du moment. Cette époque, qui va de 1939 à 1956, est, au fond, d'un seul tenant.

Quel roman que ces vies dont le destin fut commandé par la politique ! Si la fiction est parfois dépassée par la réalité, ce livre retrace en profondeur le sens d'un engagement sans détour, mais toujours tenu à distance par le refus d'identifier la vérité à une cause, par la compréhension de l'ennemi, par une sorte de fraternité évangélique.

C'est en quoi il porte parfaitement son titre : une éducation politique, puisque, au-delà du témoignage romancé, il débouche non pas sur le ressassement de l'horreur, mais sur cette voie étroite où des consciences continuent de faire l'histoire sans s'identifier à elle. Si la barbarie se perpétue indéfiniment, la Résistance, comme le dit à Charles son conseiller spirituel, *« il te faudra toujours la réinventer »*.

JEAN-MARIE DOMENACH.

★ (Julliard), 290 pages, 95 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

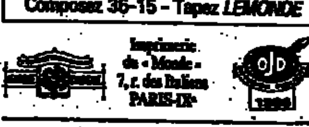
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Etranger

CORÉE DU SUD : le président Chun accepte la démocratisation du régime

Le président sud-coréen, M. Chun Doo Hwan, a donné, le mardi 30 juin dans la matinée, au cours d'un entretien avec son dauphin, M. Roh Tae Woo, son accord de principe aux propositions que ce dernier avait formulées la veille pour démocratiser le régime de Séoul, selon de hauts responsables au sein du gouvernement. On s'attend que le chef de l'Etat fasse part publiquement de son accord à la nation mercredi, au cours d'une allocution télévisée.

Les Etats-Unis n'avaient pas réagi, mardi en milieu de journée, aux intentions prêtées à M. Chun, mais un porte-parole de la Maison Blanche avait, la veille, qualifié d'*« encourageantes »* les mesures annoncées par M. Roh. Le gouvernement américain, a indiqué le porte-parole, *« appuie tout processus permettant aux Coréens de résoudre ensemble leurs problèmes pour parvenir à une pleine démocratie »*. Tout en refusant de confirmer que Washington ait exercé des pressions en ce sens sur le président sud-coréen, il a précisé que les Etats-Unis lui avaient *« exprimé leurs vues »* quant à la nécessité d'une démocratisation de son régime.

« La pluie après sept ans de sécheresse »

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Les Coréens hésitent encore à croire à ce qui leur a été promis. La déclaration faite, le lundi 29 juin, par M. Roh Tae Woo, président du parti majoritaire et dauphin de M. Chun, en faveur d'une substantielle libéralisation du système politique, est arrivée *« comme la pluie après sept années de sécheresse »*, écrit, ce mardi, le quotidien *Chosun Ilbo*, faisant allusion aux sept ans de pouvoir de M. Chun. *« Le miracle politique suivra-t-il le miracle économique ? »*, se demande le quotidien.

Lundi soir, en tout cas, régnait dans certains quartiers de Séoul une atmosphère de liesse : des cafés servaient des consommations gratuites, des chauffeurs de taxi refusaient qu'on règle la course et, dans les petits bistrots à étudiants des alentours de l'université Yonsei, les jeunes clients, se tenant par les épaules, chantèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit des chansons dans lesquelles il était question du *« pouvoir du peuple »*. Même les plus sceptiques parmi les dissidents admettent que, cette fois, quelque chose est en train de changer.

Pour les observateurs politiques, la Corée du Sud entre désormais dans une phase de transition qui durera jusqu'au transfert officiel du pouvoir à l'expiration du mandat de M. Chun en février 1988. Cette période de transition de huit mois sera caractérisée par un effacement progressif du président Chun et, en revanche, un renforcement de la position de M. Roh, qui est appelé à concentrer peu à peu entre ses mains les initiatives.

Au cours de ces dernières semaines, le président Chun avait, à plusieurs reprises, annoncé qu'il n'entendait conserver que les dossiers de la sécurité nationale, de la réunification et des Jeux olympiques, et qu'il comptait déléguer les affaires politiques à M. Roh. Il paraît clair aujourd'hui que se dessine un système de pouvoir bi-céphal dans lequel le président en exercice aura de plus en plus un rôle de prestige, endossant des décisions prises par son dauphin.

Ce processus de mise à l'écart progressif de M. Chun était dans l'air depuis que le pouvoir avait pris conscience de la difficulté de contenir une opposition antigouvernementale qui avait clairement pour cible la personne même du président. Mais il s'agissait à la fois de ne pas entamer le prestige et les prérogatives de la fonction présidentielle et de respecter un certain formalisme important dans un pays où l'on ne doit pas perdre la face. Il s'est ensuivi tout un jeu d'abord de délégation des initiatives politiques à M. Roh, puis de consultations du président avec les représentants des forces morales du pays. Ces consultations lui ont permis d'avoir l'air de conserver son libre arbitre et, en même temps, de chercher à connaître les aspirations populaires.

L'opposition prise de court

En 1979, la Corée connut déjà ce genre d'impasse entre la rue grondante et un pouvoir qui n'avait d'autre choix que l'escalade dans la répression. La crise se dénoua tragiquement avec l'assassinat du président Park Chung Hee par le chef des services secrets, Kim Ge Gyu. Dans le cas présent, M. Chun était confronté à un mécontentement populaire évident, causé par les bavures de sa police et ses propres erreurs politiques. Mais il ne pouvait agir par la force, sauf à ternir davantage l'image de la Corée à la veille des Jeux olympiques, ainsi qu'en raison des pressions de Washington et, semble-t-il, du peu d'enthousiasme manifesté par une partie des militaires à intervenir dans les affaires politiques. Une telle intervention risquerait de provoquer une division au sein de l'armée, auraient dit au président, dès le 20 juin, les généraux commandant les principales régions militaires.

Un compromis avec les opposants était également difficile pour M. Chun. D'abord pour une raison de face. Ensuite, parce que n'ayant jamais pu établir la légitimité de son pouvoir (il s'en est saisi à la faveur d'un putsch), M. Chun n'aurait pas été cru quoi qu'il ait pu annoncer. Il fallait, pour désamorcer la crise, une coupure nette avec le passé, tant au niveau des initiatives que des hommes qui les présentaient. Une telle stratégie avait, en outre, l'avantage de permettre à M. Roh de se démarquer du président et de renforcer ainsi sa stature politique.

C'est, semble-t-il, en accord avec M. Chun que M. Roh prit l'initiative de son programme de libéralisation qui, s'il est mené à bien, constituera un tournant dans la vie politique de la Corée du Sud. On peut s'étonner qu'il ait été aussi loin dans les concessions. En fait, un programme de réformes radicales était la seule tactique qui lui permettait de reprendre l'initiative politique à l'opposition. Celle-ci n'a pas de programme précis. Elle se place sur le terrain du pouvoir, cherchant à ravir celui-ci à la majorité. Au cours des dernières semaines, elle a profité de deux facteurs : l'agitation étudiante et les erreurs du pouvoir. Enfourchant le « tigre étudiant » et jouant de la colère populaire, elle a marqué des points. Mais aujourd'hui, l'étendue du programme de libéralisation de M. Roh lui coupe l'herbe sous le pied.

La majorité entend donc être le maître d'œuvre des réformes et donc en tirer bénéfice au maximum auprès des électeurs. Elle a notamment refusé, lundi, la proposition de M. Kim Dae Jung de former un cabinet de coalition. *« Un tel cabinet n'a de raison d'être que si la majorité est dans l'incapacité de faire face à la situation, ce qui n'est pas le cas »*, affirme-t-on au Parti pour la justice et la démocratie.

L'initiative de M. Roh a pris de court l'opposition et, déjà, rivalités et dissensions semblent se faire jour dans ses rangs, comme le souligne le quotidien *Dong Ha Ilbo* dans ses éditions de mardi. Le quotidien rappelle qu'en 1980 déjà les divisions au sein de l'opposition et son incapacité à apparaître comme une alternative crédible facilitèrent le putsch militaire.

Tandis que l'opposition cherche un deuxième souffle que ne peut plus lui donner la rue, M. Roh consolide son image politique de leader de la conciliation nationale. Lundi, il s'est rendu au sanctuaire où est vénéré l'amiral qui repoussa une invasion japonaise au seizième siècle afin, dit-il, de *« dialoguer avec l'histoire »* ; puis il a été apporter son soutien moral aux parents de l'étudiant qui se trouve dans le coma depuis le 10 juin, victime d'un tir horizontal de grenade lacrymogène. M. Roh doit en outre procéder, avec l'accord de M. Chun, au remaniement du conseil exécutif de son parti dont les membres ont démissionné lundi afin de lui donner *« la plus large marge de manœuvre possible »* pour mener à bien ses réformes. *« Les questions de personnes ne m'intéresse pas : les deux Kim* [Kim Dae Jung ou Kim Young Sam] *ou Roh ? Qu'importe, du moment que l'on démocratise la Corée »*, nous dit un dissident, pourtant considéré comme radical et à plusieurs reprises emprisonné du temps de Park. M. Roh va-t-il séduire jusqu'aux dissidents ?

PHILIPPE PONS.

Près de quarante années de dictatures militaires

Voici les grandes dates de l'histoire de la Corée du Sud depuis la fin de la seconde guerre mondiale :

SEPTEMBRE 1945. – Après la capitulation du Japon qui en avait fait une colonie, le sud de la péninsule est occupé par les forces américaines, le nord par les forces soviétiques. La division est faite au niveau du trente-huitième parallèle ;

1948. – L'incapacité des deux parties à s'entendre conduit à la fondation de la République de Corée (Corée du Sud) et de la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord) ;

1950-1953. – 25 juin 1950 : les forces nord-coréennes envahissent le Sud. Début de la guerre de Corée. Les forces américaines interviennent à la demande de l'ONU. 27 juillet 1953 : signature d'un armistice à Panmunjom.

26 AVRIL 1960. – Emeutes étudiantes en Corée du Sud. Le président Syngman Rhee se retire.

16 MAI 1961. – Le général Park Chung Hee prend le pouvoir à la suite d'un coup d'Etat. Président en 1963, il sera réélu constamment jusqu'à son assassinat en 1979. En 1971, il ne bat que de justesse le chef de l'opposition, M. Kim Dae Jung.

8 AOUT 1973. – M. Kim Dae Jung est enlevé à Tokyo par des agents sud-coréens. Il fera ensuite l'objet d'une succession de procès et d'incarcérations.

MARS-AVRIL 1975. – Nombreuses manifestations étudiantes. Le président Park Chung Hee fait fermer les universités.

26 OCTOBRE 1979. – Park Chung Hee est assassiné par ses services secrets. A la faveur du vide politique qui suit, le général Chun Doo Hwan, chargé des services de renseignements de l'armée, s'impose comme l'homme fort du pays.

MAI 1980. – L'agitation étudiante conduit à l'imposition de la loi martiale. La répression d'un soulèvement à Kwangju, dans le sud, fait entre deux cents et un millier de morts.

27 AOUT 1980. – Election à la présidence de la République de Chun Doo Hwan ;

17 SEPTEMBRE 1980. – Condamnation à mort de M. Kim Dae Jung, accusé de sédition. Sa peine sera commuée en prison à vie, puis réduite à vingt ans. En décembre 1982 il est mis en liberté provisoire pour raison de santé et va se soigner aux Etats-Unis. Depuis son retour en 1985, il a été assigné à résidence cinquante-cinq fois ;

9 OCTOBRE 1983. – Le président Chun Doo Hwan échappe à un attentat à Rangoon (Birmanie) qui fait vingt et un morts dont dix-sept Sud-Coréens. Mise en cause de la Corée du Nord ;

1984. – Escalade de l'agitation étudiante ;

13 AVRIL 1987. – Le président Chun ajourne tout projet de réforme sur la constitution jusqu'après les Jeux olympiques prévus en septembre 1988 ;

10 JUIN. – Désignation par le parti au pouvoir, de M. Roh Tae Woo comme candidat à la succession du président Chun. Début des affrontements entre forces de l'ordre et étudiants ;

26 JUIN. – « Marches de la paix » organisées par l'opposition dans les principales villes ;

28 JUIN. – M. Roh Tae Woo publie son « manifeste en huit points » en faveur de l'établissement d'institutions démocratiques.

Afrique

Un quart de siècle d'indépendance au Burundi et au Rwanda

Pas de fête de famille pour les jumeaux des grands lacs

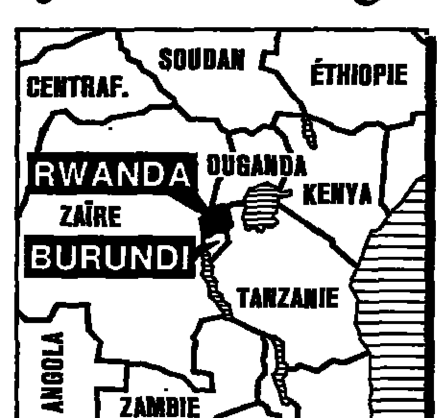
NAIROBI
de notre correspondant
en Afrique orientale

Allait-on au devant de complications diverses si le Burundi et le Rwanda, jadis réunis sous une même tutelle belge, avaient décidé de célébrer, séparément et en grande pompe, le 1er juillet, le vingt-cinquième anniversaire de leur indépendance ? Il n'en sera rien. Les responsables de Kigali fêteront avec éclat cet événement, en présence notamment du roi Baudouin et de Maureen Reagan, la fille du président américain. Mais les autorités de Bujumbura rattraperont ce coup *« médiatique »* en accueillant, quelques jours plus tard, la conférence des ministres des affaires étrangères des pays francophones. A chacun son tour...

Ces *« frères jumeaux »* étaient faits pour s'entendre. Mêmes dominantes : ethnique – 85 % de Hutus – et religieuse – plus de 55 % de catholiques. Même poids démographique : autour de 5 millions d'habitants. Même évolution politique : abolition de la monarchie et proclamation de la République, en janvier 1961 au Rwanda et en novembre 1966 au Burundi, coup d'Etat militaire puis création d'un parti unique.

Et que dire des étonnantes ressemblances économiques ? Même superficie, à 1 500 kilomètres carrés près. Même topographie : des collines et encore des collines. Mêmes recettes à l'exportation : le café d'abord, puis le thé très loin derrière. Mêmes contraintes aussi pour le Rwanda et le Burundi, classés dans la catégorie peu enviable des *« pays les moins avancés »* : enclavement et démographie galopante.

Mieux encore, ces « frères jumeaux » n'en finissent pas de se toiser, de se copier, de se jalouser. Ce que l'un a, l'autre le veut aussitôt. Ce que l'un obtient, l'autre le réclame immédiatement. Bujumbura se dote d'une nouvelle aérogare en 1984, Kigali inaugure la sienne l'année suivante. Le Rwanda accueille le sommet franco-africain en mai 1979, le Burundi reçoit ces assises en décembre 1984. Pas question pour une personnalité étrangère de se rendre dans une capitale sans faire un crochet par l'autre ou, du moins, sans promettre de s'y présenter à la toute prochaine occasion...



Hutus et Tutsis

Et pourtant, entre ces deux voisins, les relations sont sans chaleur. Au Rwanda, la majorité – les Hutus – tient les rênes. Au Burundi, la minorité – les Tutsis – accapare le pouvoir. Or les membres de ces ethnies, bien qu'il y ait, entre eux, un certain métissage, ont des tempéraments singuliers. Les « courts » – les Hutus – ont une mentalité de paysans auvergnats, grippe-sous et renfrognés, tandis que les « longs » – les Tutsis, – joviaux et nonchalants comme des Méditerranéens, jouent les grands seigneurs. Ainsi les uns ont-ils eu tendance à se laisser dominer et les autres à se faire servir.

La remise en cause de ce fragile *statu quo* a fini par aboutir à des massacres intertribaux : tueries antitutsis en 1963-1964 au Rwanda et génocide antihutu en 1972 au Burundi. Des Tutsis ont alors fui le Rwanda pour chercher refuge en Ouganda, et les Hutus le Burundi pour trouver asile en Tanzanie. Méfiance de rigueur, aujourd'hui, au sommet de l'Etat qui a posé des garde-fous pour éviter tout nouveau débordement : carte d'identité ethnique du côté de Kigali, passe-droits pour la minorité au pouvoir du côté de Bujumbura.

Du coup, l'Eglise catholique, qui avait voulu être la *« voix des sans-voix »*, c'est-à-dire des Hutus, est en odeur de sainteté à Kigali au point que l'archevêque de la capitale était, jusqu'en décembre 1985, membre du comité central du parti unique. En revanche, elle est honnie à Bujumbura où les autorités locales viennent d'interdire la célébration de la messe en semaine. Différences d'approche, inscrites dans la Constitution : celle du Rwanda s'ouvra sur une déclaration de confiance en *« la toute-puissance de Dieu »* tandis que celle du Burundi qualifie, entre autres, la République de *« laïque »*...

Ces querelles ethniques et idéologiques ont conduit ces « frères jumeaux » à prendre, autant que faire se peut, leurs distances l'un vis-à-vis de l'autre. Le Rwanda, qui affiche un taux de scolarisation bien supérieur à celui de son voisin, joue la carte du libéralisme. Le Burundi, qui, à la différence de son voisin, est autosuffisant au point de vue alimentaire, se montre plus volontiers interventionniste.

En matière de relations internationales, si les autorités de Kigali se rangent sans aucun état d'âme dans le camp occidental, celles de Bujumbura poussent la coquetterie jusqu'à agiter parfois des idées « progressistes ». C'est dire que, par exemple, le Kenya et le Zaïre voisins se sentent beaucoup plus d'affinités avec les unes qu'avec les autres.

Pas étonnant aussi que la Belgique soit au mieux avec le Rwanda dont elle demeure, de loin, le premier fournisseur d'aides, tandis qu'au Burundi, avec lequel elle entretient des relations orageuses, elle a laissé depuis 1982 la France prendre la tête des bailleurs de fonds. Pas de grande fête de famille, dans ces conditions, pour le vingt-cinquième anniversaire de cette double indépendance.

JACQUES DE BARRIN.

La France vend au Maroc de nouveaux missiles antichars contre le Polisario

Le Maroc vient de commander au consortium franco-allemand qui les fabrique et les commercialise de nouveaux missiles antiblindés Hot, d'un nouveau modèle, pour sa lutte contre le Polisario.

Déjà acquéreur de missiles Hot pour ses hélicoptères et ses véhicules de l'avant blindés (VAB) d'origine française, le Maroc est devenu le premier client d'un nouveau modèle de ce même missile, appelé Hot Commando, spécialement conçu pour être monté sur un affût léger adapté à des véhicules tous terrains, comme des Jeep, des Peugeot P4 ou des Land Rover. Le consortium franco-allemand Euromissile, qui fabrique et commercialise le Hot, a, du reste, spécialement conçu le Hot Commando pour les besoins, à l'origine, de l'armée marocaine contre le Front Polisario.

A ce jour, le missile Hot, toutes versions confondues, a été vendu à plus de soixante-dix mille exemplaires à quatorze pays, parmi lesquels l'Allemagne fédérale et la France, dont les industriels, en particulier l'Aérospatiale, construisent l'engin.

En revanche, le Maroc n'a pas encore conclu avec la France un contrat qui porterait sur l'acquisition d'une vingtaine d'avions de combat Mirage-2000. Le Maroc possède déjà des intercepteurs de défense aérienne Mirage F-1. Son projet d'acquérir des Mirage-2000 se heurte à des difficultés : la France redoute que les capacités financières du Maroc ne lui permettent pas de faire face à ses engagements et elle craint que ce contrat, s'il venait à être signé, n'embarrasse le gouvernement algérien qui soutient le Polisario et avec lequel elle tient à maintenir des relations, tant politiques qu'industrielles, dépourvues d'hostilité.

Les Etats-Unis se sont proposés, dans le même temps, pour vendre au Maroc des avions de combat F-16, rivaux du Mirage-2000.

Proche-Orient

Le conflit du Golfe

L'Iran annonce une nouvelle percée dans le Kurdistan

L'Iran a affirmé, le lundi 29 juin, que ses forces avaient lancé une nouvelle offensive – *Fath-7* – dans le Kurdistan irakien, au sud de la ville de Soleimanieh. Selon *Radio-Téhéran*, les troupes iraniennes auraient occupé durant sept heures une petite localité de la région, Halabja (à dix kilomètres à l'intérieur du territoire irakien), détruisant des bâtiments officiels et des « *bases militaires* ».

Parallèlement, les deux belligérants poursuivent leur affrontement dans le Golfe. L'Irak a indiqué, lundi, que son aviation avait touché un pétrolier près des côtes iraniennes. Aucune information n'avait encore été fournie mardi sur l'identité de ce bâtiment. Le commandant des unités navales des gardiens de la révolution iraniens, M. Hossein Alai, a averti que l'Iran n'hésiterait pas à répliquer en s'en prenant aux installations pétrolières des pays arabes de la région.

Enfin, dans un message adressé à M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, les autorités iraniennes dénoncent une fois de plus l'usage d'armes chimiques de la part de l'Irak. – *(AFP.)*

● **ISRAËL : visite de l'amiral Merino.** – L'amiral chilien José Toribio Merino, bras droit du président Pinochet, se trouve en Israël depuis le 26 juin et le mutisme le plus absolu est observé par les officiels israéliens quant aux motifs de sa visite. *« La seule chose que nous pouvons vous dire, c'est qu'il est là en visite privée, et que, après son départ d'Israël, il se rendra en Europe »*, a indiqué un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères. – *(AFP).*

Les otages français au Liban

La photo de Roger Auque au journal d'Antenne 2

Antenne 2 a ajouté, le lundi 29 juin, la photo du journaliste Roger Auque, enlevé à Beyrouth voici plus de six mois, à côté de celles des quatre autres otages français détenus au Liban.

« C'est à la demande de sa famille ainsi que de celle des autres otages – Marcel Carton, Marcel Fontaine, Jean-Louis Normandin et Jean-Paul Kauffmann – qu'Antenne 2 a introduit dans la bande annonce la photo du cinquième otage Roger Auque », a précisé le directeur de l'information de la chaîne, M. Elie Varnier.

Il a reconnu que certains avaient reproché à la chaîne la *« diffusion d'une telle bande »* qui, selon eux, *« fait de la publicité aux ravisseurs et aux terroristes »*. *« Mais*, a-t-il estimé, *son retrait présenterait probablement plus de risques qu'il n'y a d'inconvénients à ne pas poursuivre sa diffusion. »*

L'enlèvement de Roger Auque, un journaliste couvrant le Liban pour plusieurs médias francophones, eu lieu le 13 janvier dernier à Beyrouth et n'a pas été revendiqué.

L'Egypte pourrait produire le char lourd américain Abrams

Washington. – Le gouvernement américain a donné son accord de principe à la coproduction en Egypte du principal char lourd de l'armée américaine. Les modalités et les détails de cette coproduction qui porte sur le M-1 Abrams n'ont toutefois pas encore été déterminés, selon le porte-parole du département d'Etat.

Cette décision de principe du gouvernement américain pose des problèmes, écrit le *Washington Post*, qui cite les questions posées par le transfert de technologie sensible à l'Egypte, les coûts de production, l'absence de contrôle de qualité en Egypte, la menace potentielle qu'Israël pourrait percevoir et la suppression d'emplois aux Etats-Unis.

Le M-1, fer de lance de l'armée américaine, a été introduit en 1980 pour remplacer le M-60 en service depuis vingt ans. Construit par General Dynamics, le M-1 est un mastodonte de 59 tonnes doté d'un blindage de haute technologie et de systèmes d'armes sophistiqués. – *(AFP.)*

Diplomatie

La visite du président de la République à Helsinki

Quand la Finlande s'efforce de redécouvrir l'Europe

Le président Mitterrand se rend, le mercredi 1er juillet, à Helsinki, pour une visite officielle en Finlande, où il demeurera jusqu'à vendredi.

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Bien entendu, les Finlandais qui ont choisi de passer cet été leurs vacances en Bourgogne ou sur la Côte d'Azur ne sont pas très contents d'être obligés de faire la queue devant l'ambassade et le consulat de France à Helsinki pour obtenir leurs visas... Mais, malgré ces petits moments d'irritation, il faut reconnaître que les relations entre les deux pays sont bonnes. *« Il n'y a aucun problème »*, disent en chœur le président de la République social-démocrate, M. Mauno Koivisto et son premier ministre conservateur, M. Harri Holkeri, qui ajoute : *« Mais pourquoi la France reste-t-elle si lointaine ? »*

Les échanges commerciaux bilatéraux sont modestes : un peu plus de 10 milliards de francs en 1986. Ils progressent d'année en année mais ne sont pas, de l'avis général, à la hauteur des possibilités. La France est le septième fournisseur de la Finlande et son septième client et près des deux-tiers de nos importations sont toujours constitués par des produits forestiers. Si dans le domaine commercial la Finlande s'emploie à diversifier ses ventes en direction des marchés occidentaux, elle s'efforce aussi, sur le plan culturel, de redécouvrir l'Europe. *« Pour un petit pays, il est dangereux de ne suivre qu'une seule direction. Après la seconde guerre mondiale, la Finlande s'est davantage intéressée aux Etats-Unis qu'à l'Europe et ce n'est pas bon, surtout en raison de l'intégration européenne en cours »*, nous déclare M. Erik Kruskopf, critique d'art et très fier de rappeler que le portrait de Pasteur exposé au musée d'Orsay est l'œuvre d'un peintre finlandais, Albert Edelfelt.

Un centre culturel rue des Ecoles

M. Kruskopf est aussi le secrétaire général de la fondation chargée de la réalisation du projet d'ouverture, à Paris, à l'automne 1989, de l'Institut finlandais, qui sera culturel, social et technologique. Les travaux d'aménagement du vieux cinéma le Cluny, rue des Ecoles, acquis pour la somme de 11 millions de francs, ont déjà commencé et ce centre, dont la création est discutée depuis quinze ans, symbolisera en quelque sorte le besoin ressenti aujourd'hui en Finlande de renforcer les liens culturels et scientifiques avec la France, pays dont par ailleurs on apprécie *« l'indépendance politique »*.

L'hôte de M. Mitterrand est un chef d'Etat heureux car il n'a pour le moment aucun problème politique majeur. M. Koivisto, qui est âgé de soixante-trois ans, a récemment annoncé sa candidature pour un second mandat présidentiel de six ans. Les élections auront lieu en janvier 1988 et tout porte à croire qu'il sera réélu sans histoire. Selon de récents sondages, 67 % des Finlandais sont satisfaits du président.

Ses rivaux, à droite comme à gauche, ne se font aucune illusion sur l'issue du scrutin et un porte-parole de la Ligue démocrate populaire (socialistes de gauche et communistes version « rénovateurs ») nous confiait que la décision de présenter un candidat, M. Kivistö, avait été prise essentiellement *« pour éviter une marche triomphale du président »*...

Pour la neutralité finlandaise, la température des relations Est-Ouest est importante. Celles-ci étant actuellement dans une phase de dialogue, la marge de manœuvre diplomatique d'Helsinki s'accroît. Dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), la Finlande a suggéré l'adoption de mesures de confiance et de sécurité, du même type que celles décidées l'année dernière à Stockholm, mais s'appliquant aux activités maritimes, en particulier dans le nord de l'Europe.

Une façon de limiter la menace que constituent pour la Finlande et la Suède, les missiles installés sur des bâtiments de surface ou des sous-marins. En matière de désarmement, le président de la République finlandaise estime qu'il y a, depuis le sommet de Reykjavik, toutes les raisons d'être optimiste. A ses yeux, la grande activité diplomatique déployée par l'Union soviétique sous Gorbatchev a semé un peu la confusion dans le camp occidental et certains dirigeants paraissent éprouver une nostalgie pour l'époque où rien ne changeait dans la politique de Moscou. Pour M. Koivisto, les Occidentaux devraient reconsidérer certaines de leurs doctrines militaires relatives aux armements nucléaires, à la dissuasion et à la théorie d'une guerre atomique limitée. Tout cela, dit-on à Helsinki, est aujourd'hui quelque peu démodé.

Cohabitation et convergences

Maître de la politique étrangère, M. Koivisto a également montré, après les élections législatives de mars dernier, qu'il entendait, sur le plan intérieur, se servir des pouvoirs que lui donne la Constitution pour la formation du gouvernement. De l'avis général, la nouvelle coalition quadripartite, dominée par les conservateurs et les sociaux-démocrates, est le *« gouvernement du président »*.

Le premier ministre, M. Harri Holkeri (conservateur), est lui aussi un homme populaire puisqu'il jouit actuellement de la confiance de 55 % de ses concitoyens.

« Les deux premiers mois de la cohabitation à la finlandaise se sont très bien passés, dit-il. *Il y a chez les sociaux-démocrates, comme dans notre parti, une volonté de collaborer honnêtement et nous réussirons si nous sommes capables de préserver cette atmosphère. En fait les objectifs de nos deux partis sont assez proches en ce qui concerne les restructurations, l'emploi et l'effort nécessaire en faveur de la recherche. Nous voulons coopérer intimement avec la CEE tout en sauvegardant notre neutralité. Nous estimons en Finlande que l'Europe ne doit pas être divisée en deux blocs et que les frontières politiques mettent un frein au développement économique de notre continent. »*

M. Holkeri, que l'un de ses adversaires de gauche qualifie de *« garçon charmant et très raisonnable »*, n'aime pas du tout l'étiquette de *« conservateur »*. *« Il y a*, dit-il, *beaucoup plus de conservateurs chez les communistes qu'au sein de notre parti ! Personnellement, je dois calmer les ardeurs de mon ministre des affaires sociales, une conservatrice, qui ne cesse de me réclamer de l'argent pour des réformes... Dans une société moderne comme la nôtre, ces labels me semblent démodés. Nous allons tous dans les mêmes écoles, nous voyons les mêmes médecins, nous sommes soignés dans les mêmes hôpitaux, et nous regardons les mêmes chaînes de télévision. Nous sommes en fait très près les uns des autres. Nous savons quels sont les problèmes et dans un petit pays comme la Finlande, nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de nous disputer en permanence. »*

ALAIN DEBOVE.

M. Bernard Dorin ambassadeur au Japon

M. Bernard Dorin a été nommé ambassadeur au Japon, en remplacement de M. Gilbert Perol, devenu secrétaire général du ministère des affaires étrangères, a-t-on annoncé le lundi 29 juin au Quai d'Orsay.

[Né en 1929, diplômé en 1956 de l'École nationale d'administration, M. Dorin a été notamment conseiller technique au cabinet du ministre chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales (1966-1967), puis conseiller du ministre de l'éducation nationale (1967-1968) et à nouveau du ministre chargé de la recherche scientifique (1968-1969). Il a été ensuite ambassadeur en Haïti (1972-1975) et en Afrique du Sud (1978-1981) avant de devenir directeur d'Amérique au ministère (1981-1984). Il était ambassadeur au Brésil depuis 1984.]

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

Un activiste intégriste abattu par les forces de l'ordre

Un activiste intégriste algérien, Djaffar Berkani, en fuite depuis deux ans, a été abattu *« après une brève résistance »*, le lundi 29 juin, par les forces de sécurité, a-t-on annoncé de source officielle à Alger.

Berkani, âgé de quarante ans, était jugé par coutumace par la Cour de sûreté de l'Etat, qui a commencé d'examiner, le 15 juin, le cas de deux cent deux activistes intégristes dont cent quatre-vingt-dix-huit sont présents dans le box des accusés.

Le procureur a requis, lundi soir, sept peines capitales, trois condamnations à la prison à perpétuité et des peines variant entre cinq et vingt ans, a-t-on appris auprès des avocats de la défense. Il a requis la peine de mort contre deux frères, Mansouri et Rachid Meliani, Abdelkader Chebouti, Tayeb Amamra, Amar Djenadi et Boulanouar Tayebi. Une septième peine capitale a été requise contre Djaffar Berkani, en fuite depuis deux ans et qui a été abattu lundi soir à Alger par les forces de sécurité, *« après une brève résistance »*, selon une source officielle algérienne. Les frères Mansouri et Chebouti étaient considérés comme les plus proches compagnons de Mustapha Bouiali, chef du courant activiste intégriste, abattu en janvier dernier par les forces de sécurité. – *(AFP.)*

Grèce

Un dirigeant syndicaliste est victime d'un attentat

Un groupe terroriste, inconnu jusqu'ici, l'Organisation du 1er mai, a revendiqué l'attentat commis le lundi 29 juin contre M. Georges Rastopoulos, président de la Confédération générale des travailleurs de Grèce (GSEE). Les terroristes attendaient dans une voiture d'où ils ont tiré plusieurs coups de feu au moment où la victime se dirigeait vers son domicile, dans un quartier nord d'Athènes.

M. Rastopoulos a été opéré dans la soirée et ses médecins considèrent son état comme critique.

M. Rastopoulos est membre d'un syndicat d'employés de banque et militant connu du PASOK, le parti socialiste grec. Il a été porté à la présidence de la GSEE après la crise syndicale de 1985 et l'intervention de la justice pour nommer la direction de la centrale. La légitimité de cette direction ainsi que celle de son président ont toujours été fortement contestée par les syndicalistes proches de tous les partis de l'opposition ainsi que par les syndicats dissidents du PASOK. Cependant, tous les partis politiques s'accordent, à Athènes, pour voir dans l'attentat de lundi une « provocation » contre les institutions démocratiques, et n'ayant aucun rapport avec le contentieux syndical. – *(Corresp.)*

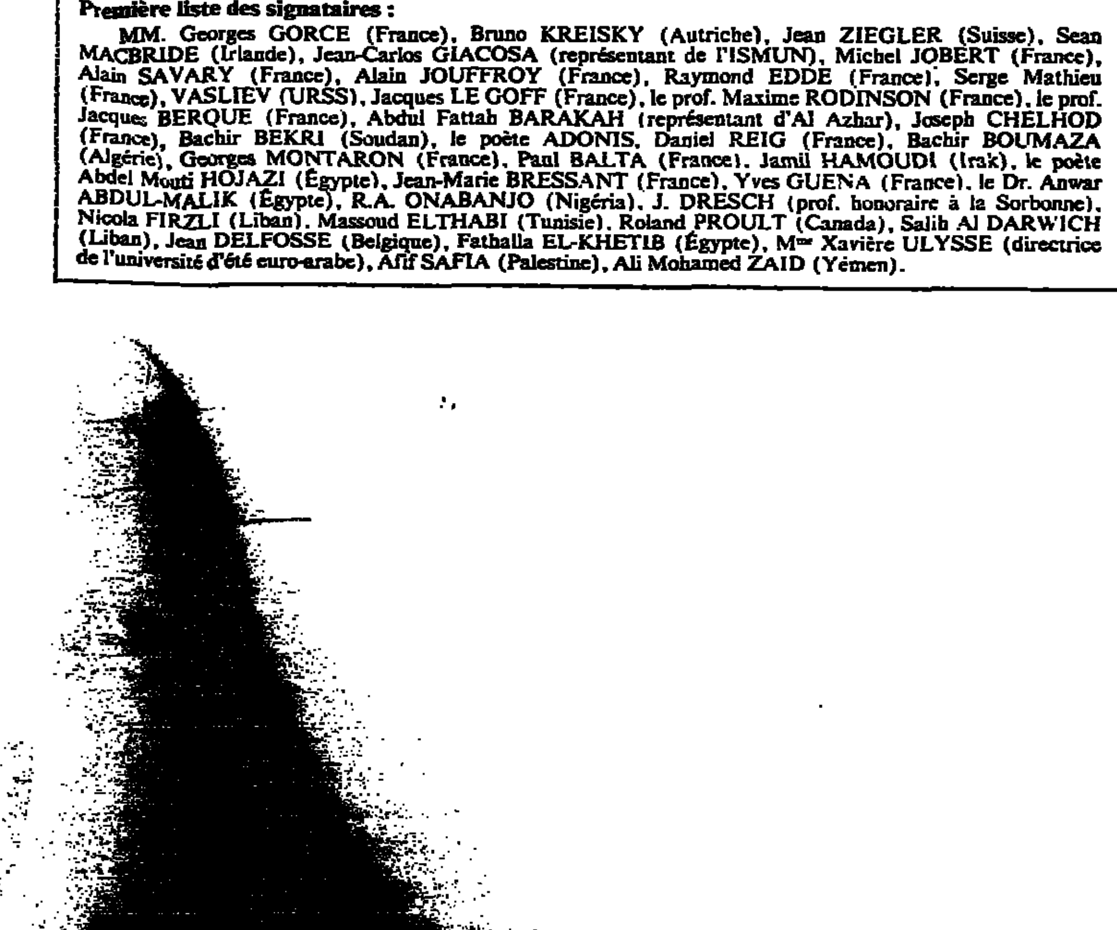
Panama

L'état d'urgence est levé

L'Assemblée législative panaméenne a levé, lundi 29 juin, l'état d'urgence qui suspend depuis le 11 juin dernier les garanties individuelles. Les députés de l'Union nationale démocratique (UNADE), majoritaire, ont estimé que les raisons qui motivaient cet état d'exception avaient disparu. La mesure avait été promulguée pour une durée de dix jours par le président Delvalle puis prorogée pour une durée indéfinie par l'Assemblée législative le 21 juin. Instauré en raison de troubles violents qui avaient secoué la capitale, elle suspendait les libertés de réunion, de rassemblement, l'*habeas corpus* et l'inviolabilité de la correspondance et des communications.

L'abrogation de l'état d'urgence survient au moment où les relations entre les Etats-Unis et le Panama se détériorent à la suite d'une résolution votée vendredi dernier à Washington par le Sénat. Celui-ci demandait la démission du chef des forces armées panaméennes, le général Manuel Antonio Noriéga, l'homme fort du pays, jusqu'aux conclusions d'une enquête « objective » sur ses activités passées. Le gouvernement panaméen a réagit en rappelant son ambassadeur à Washington et a protesté officiellement auprès du gouvernement américain.

Le département d'Etat américain, qui a exprimé son soutien à la résolution du Sénat, a indiqué par la voix de son porte-parole, M. Charles Redman, que les Etats-Unis étaient *« troublés par le fait que certains au Panama tentent de transformer les événements qui s'y déroulent en un conflit américano-panaméen »*. – *(AFP, Reuter.)*



Amériques

ETATS-UNIS

Le président Reagan et les « canards boiteux »

Washington (AFP.). — Le président Reagan, confronté à des critiques de plus en plus vives, alors que la fin de son mandat approche, s'est défendu, le lundi 29 juin, d'avoir perdu le contrôle de sa présidence et a affirmé sa volonté de faire campagne pour le candidat de son parti en 1988. *« Ceux qui parlent de canards boiteux et d'ère post-reaganienne se trompent lourdement »*, a-t-il déclaré à un groupe de responsables du Parti républicain. Le président a souligné qu'il n'avait pas l'intention de chômer d'ici à la fin de son mandat : *« Nous devons garder la Maison Blanche en 1988. Et laissez-moi vous dire que je ne compte pas rester sur la touche »*, a-t-il lancé.

Alors que le *New York Times* écrivait le week-end dernier que *« la capacité de M. Reagan à diriger les Etats-Unis était tombée au point le plus bas de sa présidence »*, le président a réaffirmé sa volonté de se battre contre le Congrès pour éviter une augmentation des impôts et une diminution du budget du Pentagone : *« Nous avons fait beaucoup de chemin ensemble, mais le voyage n'est pas terminé. Nous avons remporté de nombreuses batailles (...) et nous avons subi des blessures (...). Mais il reste d'autres batailles à remporter. »* Evoquant l'aide à la Contra, M. Reagan a estimé que *« Rien de ce qui s'est dit au cours des six derniers mois ne change une vérité fondamentale (...). L'Amérique doit soutenir les combattants de la liberté au Nicaragua. »*

Le sénateur Gore officiellement candidat

Un nouveau candidat à la succession de M. Reagan vient de se déclarer officiellement. Il s'agit du député démocrate du Tennessee, M. Albert Gore. Se définissant comme un *« modéré enragé »*, M. Gore, âgé de trente-neuf ans, deviendrait en cas de victoire le plus jeune président de l'histoire des Etats-Unis. Le sénateur sudiste est le sixième démocrate candidat à l'élection présidentielle après l'ancien gouverneur de l'Arizona Bruce Babitt, les sénateurs du Delaware et de l'Illinois, Joseph Biden et Paul Simon, le gouverneur du Massachussets, Michael Dukakis, et le représentant du Missouri, Richard Gephard. Le pasteur noir Jesse Jackson, actuellement en tête dans les sondages, doit prochainement se lancer officiellement dans la compétition.

HAITI

La grève générale a été largement suivie

Port-au-Prince. — La grève générale déclenchée par soixante-dix organisations syndicales politiques et religieuses, le lundi 29 juin, pour protester contre un décret électoral, a été largement suivie. Des manifestations antigouvernementales ont été signalées dans la capitale haïtienne et à Gonaives, dans le nord du pays. Les magasins et les bureaux de l'administration sont restés fermés et les transports en commun ont été presque totalement paralysés. Bien que beaucoup d'Haïtiens se soient abstenus de descendre dans la rue après les mises en garde du gouvernement, qui a menacé de faire appel à l'armée pour disperser toute manifestation publique, des troubles ont éclaté dans les banlieues pauvres de Port-au-Prince et de Gonaives et un jeune homme de dix-huit ans a été atteint de deux balles au cours d'une manifestation dans la capitale.

Le décret électoral, objet de la grève, a été publié la semaine dernière par le Conseil national de gouvernement (CNG). Il fixe les règles qui régiront les élections locales, qui devraient avoir lieu en août, ainsi que celles de l'élection présidentielle du 7 novembre. Le Conseil électoral (CEP) mis sur pied pour superviser ces scrutins — mais dont le décret a réduit le rôle — a condamné le texte en le qualifiant d'inconstitutionnel et s'est engagé à ne pas participer à un scrutin fondé sur celui-ci.

D'autre part, le commissaire du gouvernement, Mme Mireille D. Pluviose, a ordonné, lundi, la libération provisoire des trois dirigeants de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH) et de sept autres syndicalistes arrêtés le 22 juin au local de la CATH. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Trente ans de dictature du général Stroessner

Le Paraguay du « patriarche »

(Suite de la première page.)

Les saisons ont passé, et le frisson ne s'est pas encore transformé en fièvre. Le pays vit toujours au pas du patriarche. Les colorados, ses partisans, se déchirent-ils en deux factions rivales ? Aucune ne le remet publiquement en question. Seuls quelques courants minoritaires le font. L'opposition, déjà divisée, s'est fragmentée davantage et n'offre pas, de l'aveu général, de projet cohérent. Tout semble tenir, une fois de plus, à la volonté d'un seul homme, à sa capacité d'arbitrer entre les tendances, de satisfaire les ambitions, de donner à chacun de ses « associés » sa part du butin.

Car telle est la recette de trente-trois ans d'arbitraire, si l'on en croit une colorado « critique », Horacio Galeano Perrone : *« Pour Stroessner, le pouvoir se maintient par la force et la loyauté par l'argent. »* L'argent n'a jamais manqué, grâce à la contrebande qui détourne la moitié du commerce extérieur, et dont les chefs se recrutent parmi les généraux ou dans l'entourage présidentiel. Encore moins depuis la construction, avec le Brésil, du barrage géant d'Itaipu, sur le fleuve Parana, qui a donné à une économie rachitique un baume spectaculaire et favorisé les affairistes en tout genre.

Mais toutes les loyautés ne viennent pas à la corruption. Il y en a de plus naïves, de plus sommaires. Témoins ces colorados de base qui se sont rassemblés à la fin du mois de mai dans un parc de la capitale. Le foulard rouge autour du cou (c'est l'emblème du parti), alignés comme à l'école ou à la caserne, ils sont venus protester de leur fidélité à leur chef Juan Ramon Chaves, et au « leader suprême », rajeuni de trente ans sur le portrait qui flotte derrière les micros. Il y a là des anciens de la guerre du Chaco, menée dans les années 30 contre la Bolivie, des paysans au regard crédule, des femmes qui s'égosillent à crier des slogans.

Colorados, ils le sont et même *« jusqu'à la mort »*, s'il faut les croire. De même soutiendront-ils Stroessner *« jusqu'aux ultimes conséquences »*, si l'on se fie à la devise de leur formation. Le rassemblement a été organisé par les « traditionalistes », qui s'opposent au sein du parti aux « militants ». Opposition difficile à comprendre pour un profane, et qui ne donne lieu de part et d'autre qu'à des explications embarrassées. *« En fait, rien ne nous sépare*, affirme M. Espinola, porte-parole du courant « militant », *rien que des rivalités de personnes. »*

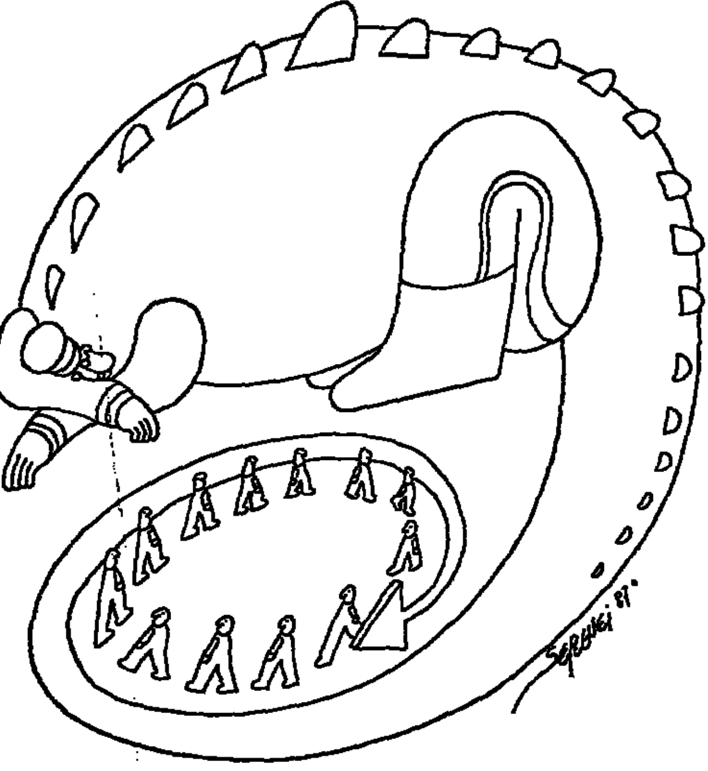
Dans la soumission au « leader », difficile aussi de faire le partage entre la peur, le suivisme et la conviction. Les opposants insistent sur l'efficacité redoutable de la répression, qui a fait défiler dans les prisons du régime plus de un dixième de la population en trente ans. Mais l'explication n'est que partielle. Un sondage, le premier du genre, a révélé récemment que beaucoup de Paraguayens souhaitent sans doute des changements politiques. Mais ils placent en tête de leurs préférences le général-président. Sondage mené en toute indépendance, puisque ses promoteurs sont l'université catholique d'Asuncion et la fondation ouest-allemande Friedrich Naumann.

Habile, calculateur et prudent

Le rédacteur en chef du *Diario de Noticias*, Luis Alberto Mauro, ne s'étonne guère d'un tel résultat. *« Stroessner connaît bien son peuple*, dit-il. *Il sait que ses compatriotes ont toujours respecté celui qui tenait le fouet. Ça remonte aux Guaranis, qui avaient déjà leurs caciques. »* Et puis, qui « réalise » (routes, écoles, hôpitaux, barrages, etc.), qui fait régner la paix après des siècles de turbulences, qui sait que, un adversaire, il faut d'abord tenter de l'acheter avant de le combattre. Telle est, selon Luis Alberto Mauro, l'explication de trente-trois ans de « stroessnisme ».

La dictature a persévéré dans un pays qui *« n'a jamais connu la démocratie »*. Un pays où la presse *« n'a jamais été libre »*, encore qu'il ait bénéficié de *« davantage de tolérance »*. *« Il n'y a jamais eu de précédent au calme relatif dont le Paraguay bénéficie aujourd'hui. »* En outre, Stroessner s'est révélé plus adroit que ne le prévoyaient ses opposants, prompts à le décrire comme un militaire fruste et ignorant.

Aujourd'hui encore, Domingo Laino, *chef du Parti radical*, authentique principale formation de l'opposition, ne voit en lui qu'un *« policier efficace qui a su obtenir la solidarité des siens dans la délinquance »*. Depuis trente ans, ajoute-t-il, *« son discours est resté le même. C'est le même folklore nationaliste, les mêmes références aux réalisations matérielles »*.



En fait, si l'on en croit d'anciens collaborateurs, l'homme est habile, calculateur, prudent. Edgar Isfram, qui a été son ministre de l'intérieur, insiste sur l'aptitude du personnage à *« donner du temps au temps »*, comme on dit en Espagne, et, malgré son acharnement contre ses adversaires, à changer de politique, *« si les circonstances l'exigent »*. Ce dont Laino, d'une certaine façon, témoigne en attribuant aux pressions de Bonn et de Washington son retour d'exil en avril dernier. Que tous les exilés soient rentrés, que l'opposition ait aujourd'hui davantage d'espace pour se mouvoir, ce n'est encore aux yeux de Laino qu'une ouverture *« cosmétique »*, mais qui peut déboucher sur une ouverture véritable.

Pariant sur le *« sens de l'histoire »* du président, certains vont jusqu'à prédire que le prochain quinquennat sera celui de la démocratisation. On n'en est pas encore là. L'hiver du patriarche obéit à une pratique, voire un rituel qui, avec le temps, n'ont guère varié. L'homme se lève toujours avant l'aube, saine habitude pour qui se méfie des complots que la nuit favorise.

« Quand il arrive à son bureau à 7 heures, son secrétaire à l'information n'a rien à lui apprendre », affirme M. Espinola. *« Il a déjà lu tous les journaux. Il a même réveillé par téléphone tel ou tel ministre, ou haut responsable, à la lecture de certaines informations. »* Cette réputation de lève-tôt, de travailleur toujours sur le qui-vive, on la lui faisait il y a dix ou vingt ans. Mais il paraît qu'il la mérite de nouveau, *« après un entracte dû à ses ennuis de santé »*.

« Avant d'aller au palais Lopez (la présidence), *il lui arrive de faire un tour en ville pour voir si les rues sont propres, s'il y a quelque chose qui ne marche pas »*, dit-on encore. Le matin est consacré aux audiences. L'après-midi, après la sieste, le président patronne des goûters, parraine des mariages, visite des garnisons, joue aux cartes. *« Il a les goûts d'un officier »*, conclut non sans dédain un diplomate. Monarque sans monarchie qui sait tout ce qui se passe, et fait des trois millions de Paraguayens autant de sujets, il n'est pas de ceux qui étalent leur luxe, leur puissance, « à la manière d'un Somoza ».

Il fuit l'ostentation autant que l'estrade. Les nouveaux riches que son régime a suscités ne sont pas aussi discrets. Ceux qui ont prospéré dans l'ombre du président et de son secrétaire particulier, Mario Abdo Benitez, *« une camarilla corrompue, qui occupe les postes publics pour prélever ses commissions, et vider les coffres de l'Etat »*, dit Horacio Galeano Perrone.

C'est ce que ses « colorados critiques » reprochent le plus au régime de Stroessner : avoir introduit la malhonnêteté et la méfiance entre les individus dans le pays qui se caractérisait par son austérité, *« qui était empreint de culture franciscaine »*, où *« le riche était sobre »*, où *« l'oligarchie était intellectuelle »*. *« Il nous a fait perdre notre identité »*, dit Galeano, qui conclut : *« Stroessner a fait beaucoup sans doute, mais il a fait beaucoup de mal. »*

CHARLES VANHECKE.

Europe

URSS : une cérémonie à l'ambassade de France

Andreï Sakharov n'a pas oublié

MOSCOU
de notre correspondant

« Il y a six mois, cette rencontre aurait été impossible : ma femme et moi, nous étions alors illégalement exilés à Gorki et totalement isolés du monde extérieur. » M. Andreï Sakharov a tenu à rappeler le passé proche, même s'il a évoqué les *« changements intervenus dans la conjoncture intérieure »* de son pays, en recevant, le lundi 29 juin, à l'ambassade de France, son diplôme de membre correspondant de l'Académie des sciences française. Cette distinction lui avait été attribuée en 1981, et la médaille *ad hoc* attendait depuis cette date dans le coffre de l'ambassadeur. M. Sakharov a été assigné à résidence à Gorki de janvier 1980 à décembre 1986.

Devant plusieurs de ses collègues soviétiques présents à la cérémonie, M. Sakharov a enfoncé le clou : *« L'Académie des sciences de l'URSS ne s'est pas prononcée contre ma déportation illégale, et ses représentants se sont répandus en histoires à dormir debout sur moi et sur ma femme, prétendant que notre situation* [à Gorki] *était excellente. Le comble a été atteint avec un article diffamatoire et provocateur publié pendant l'été 1983 et signé par quatre académiciens parmi, lesquels le secrétaire scientifique de l'Académie. Je ne perds pas espoir que ceux-ci désavoueront un jour publiquement cet article. Le rôle de l'Académie dans la tenue de la présente cérémonie, son refus de réunir un séminaire scientifique, ne sont pas non plus très reluisants »*, a-t-il déclaré.

Le projet initial était, en effet, de tenir un séminaire scientifique franco-soviétique à l'occasion de cette remise de diplôme, mais les autorités de Moscou ont rejeté cette proposition. On notera que le secrétaire scientifique de l'académie incriminé, M. Gueorgui Scriabine, occupe toujours les mêmes fonctions. Le vice-président de l'Académie des sciences, M. Vladimir Kotelnikov, a jugé bon à ce moment d'intervenir. Il a félicité M. Sakharov et lui a serré la main, mais a aussi estimé que *« ce n'*[était] *pas le lieu pour porter de telles accusations »*.

M. Sakharov a plaidé pour le droit de chacun à choisir librement son lieu ou son pays de résidence et exprimé *« l'« espoir que, dans les conditions nouvelles de la transparence et de la restructuration, l'Académie des sciences de l'URSS participera à la lutte internationale des savants pour la libération de tous les prisonniers de conscience »*. Il a enfin affirmé que l'énergie nucléaire devrait, par sa nature, échapper à la seule autorité des Etats, et proposé que tous les réacteurs soient désormais construits sous terre pour des raisons de sécurité.

Le professeur Sakharov avait placé à ses côtés un de ses plus proches collaborateurs, M. Boris Altschuler. Ce dernier, docteur en sciences et spécialiste de physique théorique, a été concierge ces cinq dernières années... Il devrait être réintégré le 1er juillet dans ses fonctions de chercheur à l'Académie.

M. André Guinier, au nom de l'Académie des sciences française, a rappelé la carrière de M. Sakharov et lui a remis son diplôme en présence de deux autres membres de cette institution, MM. Henri Cartan et Laurent Schwartz. M. Sakharov a également été fait membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Un autre académicien soviétique, M. Vladimir Arnold, mathématicien, a, lui aussi, été fait membre correspondant de l'Académie des sciences française et s'est déclaré *« fier »* de recevoir cette distinction en même temps que Andreï Sakharov.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Raskolnikov est innocent

Le 17 août 1939 — à la veille de la signature du pacte germano-soviétique, — un ancien diplomate soviétique émigré en France, Fiodor Raskolnikov, avait écrit une « lettre à Staline ». Cette lettre, qui appelait un chat un chat, évoquait les exécutions massives, la terreur que faisait régner le NKVD (la police politique), la destruction, *« à la veille de la guerre, de l'armée rouge »*, avait été publiée en France par des journaux de l'émigration russe. Quarante-huit ans plus tard, c'est dans l'hebdomadaire moscovite *Ogoniok*, qui joue depuis plusieurs mois un rôle d'avant-garde dans la politique d'ouverture de l'information, que l'on peut lire ce texte étonnant adressé au *« despote oriental »*, qui se prenait pour un *« demi-dieu né de la Lune et du Soleil »*.

L'hebdomadaire, comme pour étayer les accusations de l'ancien diplomate, qui s'était réfugié, peu après l'envoi de sa lettre, à Nice, avant d'y mourir quelques mois plus tard, rappelle que trois des cinq maréchaux soviétiques de l'époque avaient été fusillés, de même que quatre cent un des quatre mille cinq cent soixante-sept colonels...

Raskolnikov est donc réhabilité. Mais c'est la seconde fois. Déjà Nikita Khrouchtchev l'avait remis à l'honneur dans le cadre de sa politique de déstalinisation. Sous Leonid Brejnev, il fut renvoyé à l' *« enfer du trotskisme »*, lui qui avait *« collaboré avec les sales organes de l'émigration blanche »*. Le voici à nouveau innocent. Jusqu'à un prochain procès devant le tribunal d'une histoire officielle qui change en même temps que les secrétaires généraux ?

TURQUIE : le congrès du Parti populiste social-démocrate

Les divisions persistent au sein de l'opposition de gauche

ANKARA
de notre correspondant

La morosité qui a marqué le congrès du Parti populiste social-démocrate (SDHP) tenu à Ankara du vendredi 26 au dimanche 28 juin est à l'image du malaise de la gauche turque : celle-ci ne s'est toujours pas remise de la dissolution, au lendemain du coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, du Parti républicain du peuple (CHP), fondé par Ataturk et dont les différents courants de la gauche divisée revendiquent aujourd'hui l'héritage.

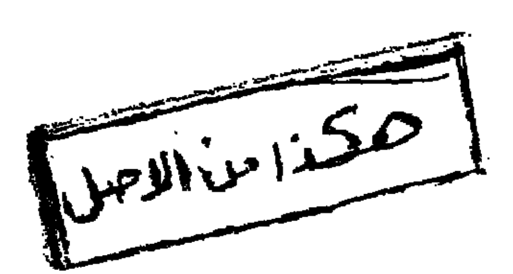
Quatre listes se disputaient les suffrages des délégués pour l'élection des membres du comité central du SdHP. Les candidats du président du parti, Erdal Inonu, sont arrivés en tête, l'assurant d'être reconduit dans ses fonctions, malgré des critiques qui ne visent pas seulement un manque de charisme, souvent jugé rédhibitoire. L'élection de Fehmi Ishiklar, secrétaire général de la DISK, la Confédération syndicale de gauche, formée après le coup d'Etat, est cependant une réponse à la dérobade de M. Inonu lors d'une célébration du 1er mai, interdite en Turquie. Les deux courants qui l'ont présenté tenaient à affirmer la nécessité pour la social-démocratie de s'appuyer sur le mouvement syndical, en dépit de l'interdiction faite par la Constitution de 1982 aux syndicalistes de participer à la direction des partis politiques.

Autre signe de cette volonté d'un élargissement démocratique : le succès des candidats présentés par Deniz Baykal, ancien ministre de M. Bulent Ecevit et dirigeant du CHP, et, à ce titre, encore frappé d'interdit politique jusqu'à la fin de 1987, date à laquelle il pourrait menacer M. Inonu. Le succès personnel de l'éditorialiste Ismaïl Cem, considéré comme l'un des rares idéologues de la social-démocratie en Turquie, et désormais un favori pour le poste de secrétaire général, témoigne du besoin de rompre, dans le sens du pluralisme, avec l'idéologie et les pratiques héritées du Parti unique fondateur de la République.

Le programme adopté prévoit la suppression des dispositions limitant les libertés démocratiques ainsi que celles de l'enseignement religieux obligatoire : la nécessité de défendre la laïcité a été fortement affirmée par M. Inonu. En réponse au vote du Parlement européen demandant à la Turquie la reconnaissance du génocide arménien ainsi que du *« fait kurde »* un amendement à l'article affirmant la vocation européenne de la Turquie demande *« la révision des relations avec la CEE »* si se poursuivent les demandes contraires à *« la dignité,* [aux] *intérêts vitaux,* [à] *l'intégrité territoriale et* [à] *l'indépendance de la Turquie »*.

Les commentateurs soulignent que l'unité tant bien que mal reconstituée du SDHP autour de M. Inonu ne permettra pas à la gauche de revenir au gouvernement tant que n'aura pas eu lieu la réunification avec l'autre parti de gauche, celui de la Gauche démocratique (DSP), inspiré par l'ancien président du CHP et ancien premier ministre, M. Bulent Ecevit.

MICHEL FARRÈRE.



Politique

La fin de la session ordinaire de printemps du Parlement

Lutte contre le terrorisme : la gauche refuse de ratifier la convention de Strasbourg et l'accord de Dublin

L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, le lundi 29 juin, deux projets de loi autorisant la ratification de la convention de Strasbourg de 1977 et de l'accord de Dublin, de 1979 qui renforçent la coopération entre les pays européens en matière de lutte contre le terrorisme. Un troisième texte, concernant la poursuite et le jugement de certaines infractions commises à l'étranger, a été également adopté. Traduction technique de la convention de Strasbourg, il harmonise le code de procédure pénale. La majorité et le Front national ont voté pour ces trois projets. Socialistes et communistes ont voté contre.

Si, au cours du débat, la majorité est apparue pour le moins divisée, l'opposition socialiste a, quant à elle, fait taire ses propres divergences pour concentrer ses critiques sur une ratification jugée bien tardive et empreinte, selon elle, plus d'un souci d'opportunisme politique que d'une recherche d'efficacité supplémentaire contre le terrorisme. Un long débat avait eu lieu au sein du groupe socialiste, avant que le rejet de ces conventions ne soit imposé par un arbitrage du bureau exécutif du PS en mai dernier. Certains élus rocardiens et d'anciens ministres, notamment M. Laurent Fabius, étaient en effet favorables à un vote positif. En revanche, d'autres élus, emmenés par l'ancien président du Syndicat de la magistrature, le député de Haute-Saône, M. Jean-Pierre Michel, avaient émis de vives réserves. Ces critiques faisaient écho à celles avancées dans les années 1975-1977 par le député de la Nièvre, M. François Mitterrand, à l'encontre de la constitution d'un espace judicaire européen, qui mettrait en péril le droit d'asile. Après avoir reçu, de la part du premier ministre, M. Chirac, un certain nombre d'assurances (notamment en matière d'extradiction), le président de la République, M. Mitterrand, ne semblait plus, quant à lui, hostile à la ratification de ces conventions (*le Monde* du 8 mai).

Le ministre chargé des affaires européennes, M. Bernard Bosson, n'a pas ménagé sa peine pour tenter de convaincre les élus socialistes de se rallier aux projets de ratification qu'il a défendus. Il a notamment affirmé que le gouvernement cherchait avant tout à concilier le respect des droits de l'homme et l'efficacité de la lutte contre le terrorisme. A propos de la convention de Strasbourg, qui enlève à certains actes terroristes particulièrement graves (détournements d'aéronefs, enlèvements et prises d'otages, utilisation de bombes, etc.) la qualification d'*« infraction politique »*, soumettant ainsi leurs auteurs à une possible extradition, le ministre a rappelé que deux garde-fous existaient pour éviter tout dérapage : *« La règle de « dépolitisation* [des actes terroristes] *ainsi posée, est en réalité laissée, cas par cas, à l'appréciation de l'Etat requis. »* Le premier garde-fou est contenu dans l'article 5, qui, a affirmé M. Bosson, laisse la faculté à l'Etat à qui est demandée l'extradition de refuser d'extrader une personne *« vers un pays où sa situation risquerait d'être aggravée pour des raisons politiques ou s'il considère que la demande a été faite pour des motifs politiques »*. D'autre part, le gouvernement ayant opté pour une ratification avec « réserve », l'article 13 de la convention permet à l'Etat requis de refuser l'extradition s'il considère que l'infraction, bien que figurant dans la liste des actes terroristes mis au pilori est à ses yeux une infraction à caractère politique.

« La sensation du vide »

Dès lors, à quoi bon une convention qui, dans tous les cas de figure, laisse totalement à la discrétion d'un Etat le choix d'extrader ? C'est cette question qu'a posée, en substance, le rapporteur du projet de loi pour la commission des affaires étrangères, M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire). L'ancien ministre gaulliste n'a pas caché à la tribune le profond scepticisme dans lequel le plongeait la ratification de ces deux *« timides »* conventions. Estimant que la réserve inscrite par le gouvernement retirait à la convention de Strasbourg son efficacité, M. Foyer s'est prononcé du bout des lèvres pour la ratification. Son rapport écrit est encore plus éloquent. Il s'y interroge sur les raisons qui peuvent pousser des Etats *« à vouloir une convention à la condition qu'elle ne les oblige point à extrader »*. Pour le député RPR, le recours à la « réserve » est d'*« une extrême gravité. (...) Indépendamment de tout raisonnement juridique, on ne verrait guère politiquement la raison de ratifier une convention qui n'engagerait à rien »*. Et M. Foyer de conclure : *« On peut se poser la question de l'utilité de ces conventions multilatérales, souvent annoncées à grand fracas et dont le contenu donne la sensation du vide... »*

Comme il fallait tout de même justifier le vote favorable qu'au nom de sa commission il allait demander à l'Assemblée nationale, le rapporteur, M. Foyer, a estimé que la France ne pouvait se permettre de se trouver dans une positin isolée (dix-sept pays ont ratifié la convention de Strasbourg) et de voir son refus *« interprété comme l'acceptation de faire de notre territoire un sanctuaire pour les terroristes »*.

Le ministre, M. Bosson, a bien voulu convenir avec M. Foyer que ces conventions ne constituaient pas *« un remède miracle »* au terrorisme. Mais affirmer, comme l'a fait le député socialiste, M. André Bellon — qui, tirant les conclusions du rapport Foyer, avait estimé que ces ratifications se limitaient à un simple *« effet psychologique »*, — c'est faire fausse route, a proclamé M. Bosson. Pour le ministre, les Etats seront en effet obligés de prendre leurs responsabilités car, dans l'hypothèse où ils refuseraient l'extradition, ils seraient alors obligés d'engager des poursuites contre le terroriste arrêté. *« Extrader ou poursuivre apparaît donc comme particulièrement adapté à la lutte contre les nouvelles formes du terrorisme. »*

Pas d'impunité

Poursuivre ne veut pas dire pour autant condamner, a rappelé le rapporteur de la commission des lois, M. Jean-Louis Debré (RPR, Eure) car, en la matière, c'est au procureur de la République, saisi du dossier, d'apprécier l'opportunité des poursuites pénales. Présentant le projet de loi qui insère dans le code de procédure pénal un article rétablissant la compétence des autorités juridictionnelles françaises pour poursuivre et juger des personnes qui se trouvent en France, après avoir commis un crime terroriste à l'étranger, et dont la France refuse l'extradition, M. Debré a toutefois affirmé que ce dispositif tendait simplement à éviter que restent impunis les terroristes dont la France aurait refusé l'extradition. *« Les dispositions proposées ne portent nullement atteinte au droit d'asile qui ne doit, en aucune façon, être synonyme d'impunité. »*

Tout en prenant bonne note des réserves dont le gouvernement s'est entouré, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) n'a pas caché ses craintes devant une ratification qui placerait la France sur un pied d'inégalité par rapport, par exemple, à la Grande-Bretagne, qui, elle, subordonne l'extradition à l'existence d'un traité. Le député socialiste s'est également inquiété des conditions dans lesquelles pourrait se dérouler un procès où des magistrats français jugeraient un étranger ayant commis des actes terroristes à l'étranger : *« Sur quel dossier, sur quelles preuves, fonderaientils leur conviction ? Ce serait un procès surréaliste en vérité. »*

« Contrairement à ce que vous dites, cela ne donnera pas lieu à un procès surréaliste. Des magistrats ayant à juger selon le droit français, mais sur la base d'un dossier transmis par l'étranger, ne condamneront pas l'accusé si le dossier n'est pas assez probant, a répliqué le ministre, M. Bosson. *Si l'on suivait votre raisonnement, nous n'aurions le choix qu'entre une lâche passivité et l'extradition systématique. »* Pour sa part, le député socialiste M. Bellon, tout en rendant hommage à l'esprit d'ouverture du ministre chargé des affaires européennes, a ainsi expliqué le vote négatif du groupe socialiste : *« Nous ne voulons pas participer à un rassemblement fictif. Nous souhaitons contribuer à une lutte effective contre le terrorisme, mais non créer des ambiguïtés ou des illusions. »*

Le Front national a regretté de son côté, par la bouche de M. Georges-Paul Wagner (Yvelines), que M. Bosson ait voulu *« rassurer la gauche »*. Le député lepéniste a réclamé une nouvelle fois le rétablissement de la peine de mort pour les terroristes. Quant au Parti communiste, il s'est élevé contre l'atteinte au droit d'asile. Pour M. François Assensi (PCF, Seine-Saint-Denis), les conventions de Strasbourg et de Dublin sont *« inutiles »* et portent atteinte *« à notre droit positif »* : *« Ces conventions laissent les individus et les minorités à la merci d'une appréciation uniquement subjective des Etats. »*

Ces trois textes doivent maintenant venir devant le Sénat afin d'être définitivement adoptés au cours de la session extraordinaire de juillet.

PIERRE SERVENT.

Les critères de l'extradition

Le ministre chargé des affaires européennes, M. Bernard Bosson, a donné lecture, au cours du débat, d'une déclaration solennelle du gouvernement qui précise l'esprit dans lequel il ratifiera les conventions de Strasbourg et Dublin après en avoir été autorisé par le Parlement.

Le ministre a notamment affirmé : *« Le gouvernement continuera de refuser l'extradition des personnes bénéficiant de l'asile politique en France, dès lors qu'elle sera réclamée pour les faits à raison desquels cet asile a été accordé. Les demandes d'extradition seront appréciées au regard de quatre critères ; la nature du système politique et judiciaire de l'Etat demandeur ; le caractère politique de l'infraction poursuivie ; le mobile politique de la demande d'extradition ; le risque d'aggravation, en cas d'extradition, de la situation de la personne concernée, en raison notamment de son action ou de ses opinions politiques, de sa race ou de sa religion.*

» En second lieu, le gouvernement déclare qu'il n'appliquera la convention de Strasbourg et l'accord de Dublin qu'aux infractions commises postérieurement à la date de leur entrée en vigueur à l'égard de la France. »

Recel de mobilier et d'objets d'art : les peines sont accrues

L'Assemblée nationale a adopté, à l'unanimité, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 juin, le projet de loi destiné à lutter contre le recel. Tous les intervenants ont dénoncé le développement du recel, phénomène dont souffre le patrimoine national.

Le garde des sceaux, M. Albin Chalandon a présenté son projet de loi — qui reprend une idée socialiste — destiné à lutter contre la multiplication des vols de mobiliers et d'objets d'art. Les peines prévues pour recel ont été revues à la hausse : une peine d'emprisonnement de un à cinq ans (trois mois à trois ans actuellement) ; une amende de 10 000 F à 2 500 000 F (de 1 000 F à 20 000 F aujourd'hui). La peine d'emprisonnement pourra aller jusqu'à dix ans si le recel a été commis de manière habituelle ou dans le cadre d'une activité professionnelle.

D'autres mesures dissuasives ont été prévues. Ainsi la confiscation des objets recélés, des véhicules ayant servi au transport et des objets ayant été achetés avec de l'argent volé. Le juge pourra également ordonner la fermeture de l'établissement ayant servi à dissimuler ou à conserver les objets. Deux séries de dispositions concernant plus directement les brocanteurs et les organisateurs de « foires à la brocante ». Les premiers devront tenir un jour un registre sur lequel figurera le nom de la personne qui leurs aura vendu un objet. Quant aux organisateurs ils devront avoir un registre permettant d'identifier les personnes qui proposent des objets à la vente ou à l'échange. *« Nous savons*, a expliqué le garde des sceaux, *que les foires à la brocante sont l'occasion, pour certains d'écouler des objets de provenance douteuse. L'existence de ce registre aura un effet dissuasif. »*

Ce texte a fait l'unanimité, du Front national aux communistes. Le rapporteur du projet, M. Pierre Pasquini (RPR, Haut-de-Corse) s'en est félicité en défendant des amendements proposés par le député socialiste, M. Gilbert Bonnemaison (Seine-Saint-Denis) ou le député communiste M. François Asensi (Seine-Saint-Denis). C'est ainsi qu'un amendement de M. Bonnemaison tendant à maintenir une peine minimale de trois mois d'emprisonnement a été adopté à l'unanimité, tout comme celui de M. Asensi rétablissant une amende allant au-delà du plafond de 2 500 000 F, jusqu'à la moitié de la valeur des objets recélés. Cette disposition vise notamment les très grosses affaires de recel (tableaux par exemple) pour lesquelles le plafond de l'amende a été jugé un peu juste. Un amendement présenté par le rapporteur, M. Pasquini, prévoit que la fermeture pour une durée de dix ans.

Dans le désordre

Légiférer correctement demande calme et réflexion. La session ordinaire de printemps, qui s'achève ce mardi 30 juin à minuit, avant que ne s'ouvre une session extraordinaire que devrait convoquer le président de la République dans le courant de la journée, ne l'a pas permis. Pas plus que celle de l'automne dernier, qui avait pris fin dans un climat tel que le premier ministre avait dû renoncer à demander aux parlementaires de prolonger leur séjour parisien. Bousculades des ministres et de leurs administrations, agitation des députés et des sénateurs ont régné tout au long de ces trois mois de travail. Aucun ordre n'a été mis dans ce maelström législatif. A l'heure du bilan, il est bien difficile de tracer une ligne directrice : des réformes annoncées comme essentielles ont été abandonnées sur le bord du chemin ; des textes d'apparence plus mineurs sont venus prendre leur place. Le souci de chacun semblait être de pousser ses propres pions, sans véritable plan d'ensemble.

Des projets importants ont cependant été adoptés au cours de cette session : la loi de programmation militaire, qui a permis de dégager un consensus apparent ; les nouvelles facilités pour l'épargne, malgré les réticences des barristes ; l'aide aux handicapés et aux chômeurs de longue durée ; les nouvelles règles pour l'aménagement du temps de travail, après leurs mésaventures constitutionnelles. Pour ce seul texte, M. Jacques Chirac a dû se résoudre à engager la responsabilité du gouvernement. Mais si l'arme absolue du « 49-3 » n'a été utilisée qu'une fois au cours de cette session, les ministres ne se sont pas privés d'user d'autres procédures contraignantes prévues par la Constitution : le vote bloqué et le recours quasi systématique à la déclaration d'urgence. Ces procédures jointes à la volonté de la majorité de se mettre d'accord dès la première lecture dans les deux Chambres, ont réduit à néant les navettes entre le Sénat et l'Assemblée nationale. Le bi-camérisme n'a donc pu jouer, et cela au détriment de la qualité du travail législatif.

Certains membres du gouvernement devraient tourner sept fois leur langue dans leur bouche avant de s'exprimer. M. Alain Madelin avait promis une réforme de la législation sur les marques : il n'en est plus question. M. Charles Pasqua avait annoncé une législation sur les écoutes téléphoniques : elle n'est plus à l'ordre du jour. M. Jacques Chirac avait proclamé la nécessité d'une nouvelle forme d'aide au développement par la coopération : elle est restée au niveau du projet. Certains textes, pourtant adoptés par le conseil des ministres, comme le monopole pour la flotte française dans la desserte des territoires d'outre-mer, ou la privatisation de la Caisse nationale de crédit agricole, ont dû être arrêtés dans les commissions parlementaires, devant la levée de boucliers qu'ils entraînaient. Pendant ce temps, d'autres ministres ont imposé des projets à l'urgence non évidente (statuts des navires, saisies des aéronefs) ou purement politique, comme l'indemnisation des rapatriés ou l'amnistie pour des faits liés aux événements d'Algérie.

Des jours meilleurs

Faute d'être prêtes, des réformes importantes doivent attendre des jours meilleurs : le mécénat, l'apprentissage, la réforme des tribunaux de commerce, la protection civile, et donc le renforcement de la lutte contre les incendies de forêt, ne pourront être votés au mieux — qu'au cours d'une éventuelle session extraordinaire en juillet. Obsédé par la *« privatisation des prisons »*, M. Albin Chalandon a dû laisser tomber la réforme de l'instruction judiciaire, sans parler des difficultés qu'il a rencontrées pour ses projets sur la drogue et le code de la nationalité, pourtant adoptés par le conseil des ministres. De même, la réforme de la Bourse, du code des assurances, le développement de l'enseignement artistique, la réforme portant sur l'action juridique des consommateurs, la fusion des sociétés commerciales, la lutte contre le recel, etc., devront attendre l'automne.

Profitant des « trous » ainsi créés dans l'ordre du jour, les parlementaires ont multiplié les propositions. Certains ne pouvaient que recevoir un accueil favorable du gouvernement (protection de Canal Plus, législation des semi-conducteurs, pont de Honfleur, facilité pour l'ouverture de débits de boissons, législation des géomètres experts). Mais pourquoi les Polynésiens, amis de M. Gaston Flosse, ont-ils été si pressés de faire modifier quelques points de détail de leur législation ? Pourquoi M. Jacques Lafleur n'a-t-il pu attendre pour modifier le mode des élections municipales en Nouvelle-Calédonie ? Pourquoi M. Jean-Claude Gaudin a-t-il voulu obtenir dès maintenant un nouveau découpage municipal de sa ville de Marseille ? Tous ces élus n'ont-ils pas en commun de craindre des lendemains électoraux qui déchantent ?

L'absentéisme

La pression des parlementaires ne s'est pas limitée à des textes de circonstance. Contre le souhait du gouvernement, ils ont imposé des débats sur la publicité pour les alcools, sur les clips politiques, sur la limitation du droit de grève dans la fonction publique, sur la procédure d'appel du nouveau Conseil de la concurrence, sur la connaissance par le Parlement des comptes de la Sécurité sociale. Pris chaque fois à contre-pied, les ministres ont dû répondre avec précipitation, mettant au jour leurs divisions. M. Jacques Chirac, lui-même, a semblé plus réagir à l'événement que le maîtriser. Pourtant, par leurs absences chroniques, les députés du RPR et de l'UDF ont sérieusement compliqué la tâche de la majorité. Lassés par le travail parlementaire, plus intéressés par leurs occupations locales, soucieux de s'implanter dans des circonscriptions où nombre d'entre eux n'ont jamais été élus, les députés ont boudé le Parlement. Le retour, voté dès l'été et l'automne, au scrutin d'arrondissement a déjà porté ses fruits !

La tâche n'était certainement pas aisée, mais le gouvernement maîtrise fort mal sa technique législative : la réforme hospitalière est divisée en trois textes ; les modifications aux statuts des agents de la fonction publique se retrouvent dans trois projets. Celui portant diverses mesures d'ordre social s'enfle démesurément jusqu'à ramasser tout ce qui traîne en chemin, y compris lorsqu'un projet de loi distinct avait été prévu...

Résultat : l'incohérence dans le fonctionnement de l'ordre du jour. Il est perpétuellement modifié. Les parlementaires doivent jouer à saute-mouton avec la discussion des projets. Des textes sont commencés puis arrêtés avant d'être repris quelques jours plus tard, selon une logique bien difficile à déceler. Les travaux sont tassés pour faire un peu de place aux souhaits de quelques amis, même lorsque l'on sait que la discussion de leurs textes ne pourra pas être achevée au cours de la session. Mais le gouvernement refuse obstinément que la proposition de loi socialiste qui cherche à aider les familles qui ont emprunté pour se loger lorsque les taux d'intérêt étaient au plus haut soit débattue.

Le bilan n'est pas glorieux. Si, à la veille de la clôture de la session ordinaire, vingt textes (hors conventions internationales) avaient été définitivement approuvés, il en restait encore dix-huit dont le gouvernement souhaitait que la discussion soit achevée avant les vacances. Presque autant sont déjà renvoyés à la session d'automne, pourtant largement hypothéquée par le budget... et le climat préélectoral. Une dizaine d'autres paraissent proches de l'enterrement définitif.

Au cours de l'hiver, Matignon avait cru que les difficultés parlementaires rencontrées tenaient aux hommes qui, au cabinet du premier ministre, en avaient la charge. Il les a changés. Sans résultat. La difficulté est bien structurelle. Le gouvernement a voulu faire adopter en deux ans un programme législatif complet fait de destructions de l'œuvre de ses prédécesseurs, de modifications fondamentales et d'interventions pointillistes. Plus le temps passait, plus l'urgence devenait grande, car les lendemains devenaient de plus en plus aléatoires. Cette course de vitesse ne pourra que s'accélérer à l'automne. Le Parlement donne déjà l'impression de ranger ses bureaux avant la fin de la législature.

THIERRY BRÉHIER.

Politique

Au Sénat

Nouvelle version de la réforme des études médicales

Le Sénat a examiné puis approuvé, lundi 29 juin, les conclusions de la commission mixte paritaire chargée de préparer un texte de compromis sur le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. Il a approuvé définitivement la proposition de loi de M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, qui assure la protection du conjoint survivant bénéficiaire d'un usufruit lorsque la nue-propriété du bien grevé fait l'objet d'une indivision entre héritiers (*le Monde* du 17 juin).

Le Sénat a d'autre part modifié, avant de les approuver, deux propositions de lois dues, l'une à M. Toubon, l'autre à M. Jean Cluzel, sénateur centriste de l'Allier, dont l'objet est de sanctionner le captage frauduleux non seulement de Canal Plus mais aussi des retransmissions par câble ou par satellite.

L'examen des conclusions de la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée nationale a permis aux sénateurs de gauche de dénoncer une nouvelle fois la manière dont le Sénat a discuté « diverses mesures d'ordre social ». M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), a exprimé une nouvelle fois le scepticisme que lui inspirent l'abrogation de la loi Le Pors de 1982 et le rétablissement de la règle du trentième indivisible pour faits de grève. Le retour à l'ancienne législation ne limite pas le droit de grève dans la fonction publique. Il sera, dit-il, *« inefficace »*.

Les sénateurs ont ensuite approuvé les décisions de la CMP :

– la ratification de la partie législative du code de la Sécurité sociale que le Sénat avait supprimée afin de faire l'économie des 500 amendements communistes déposés sur cet article du projet ;

– la suppression, voulue par le Sénat, de l'autorisation accordée par les députés aux centres de transfusion sanguine de pratiquer l'autotransfusion ;

– l'augmentation de la représentation des pharmaciens biologistes au sein du conseil de l'ordre des pharmaciens, dont la CMP a souhaité une réforme *« dans les meilleurs délais »* ;

– une nouvelle rédaction de la réforme des études médicales, afin d'établir une passerelle entre résidanat et internat.

Les étudiants en médecine pourront se présenter au concours de l'internat à deux reprises : la première lors de la session organisée au cours de l'année civile où ils ont validé le deuxième cycle des études médicales ; la seconde, lors de la session organisée l'année suivante, ou lors de la session qui suit la validation de leur troisième cycle de médecine générale lorsque cette validation a lieu à la fin de la deuxième année de ce cycle – l'interdiction d'émissions de publicité politique tant que n'entrera pas en vigueur une loi dont l'objet était source de divergences entre députés et sénateurs. Le compromis approuvé en CMP prévoit que cette future loi devra *« garantir la transparence du financement des mouvements politiques en France »*.

A. Ch.

● ***Adoption définitive du projet sur les séquelles administratives de la guerre d'Algérie.*** – *Le Sénat a adopté, lundi 29 juin*, en seconde lecture, dans la version amendée par l'Assemblée nationale, le projet de loi *« relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord »* et complétant les dispositions de la loi du 3 décembre 1982. Le rapporteur de la commission des affaires sociales, M. Louis Souvet (ratt. adm. au RPR, Doubs) s'est réjoui que le gouvernement ait repris à son compte, lors de la discussion au Palais Bourbon, un amendement d'origine sénatoriale qui permettra d'attribuer le bénéfice d'une indemnité forfaitaire de 5 000 *francs à tous les conjoints survivants* des personnes ayant fait l'objet, à l'époque, d'une mesure *administrative d'expulsion ou* d'une procédure judiciaire n'ayant pas débouché sur une condamnation. Ce projet de loi est donc définitivement adopté.

Mouvement proche du RPR

L'UJP veut participer au débat politique

L'Union des jeunes pour le progrès (mouvement de jeunes gaullistes), a désigné ses nouveaux dirigeants au cours d'une assemblée générale réunie récemment. Le président élu est M. Georges Tron, qui est assisté de M. Pierre Girault, secrétaire général, d'un vice-président, M. Hervé Lucbereilh, de quatre secrétaires nationaux, MM. Jean-François Despesse, Gilles Daniel, Philippe Juvin et Bernard Hamelin, ainsi que de quatre délégués nationaux, MM. Bertrand Gauffryau, Cyril Kovarski, Michel Bui et Didier Quenehen.

Dans un communiqué, la nouvelle équipe *« se donne pour objectifs de remobiliser l'ensemble des jeunes gaullistes, de tout mettre en œuvre pour conduire une action active en faveur de la jeunesse et être présente dans le débat politique des prochaines années »*. Une solution est ainsi trouvée aux conflits internes qui traversaient l'UJP depuis plusieurs mois et qui avaient conduit au départ de M. Bernard Fournier, son dernier président. Les anciens membres de l'UJP avaient constitué une *« commission arbitrale »* pour régler la crise. Elle était composée de MM. Paul Aurelli et Patrice Salvandon, anciens vice-présidents nationaux, et de M. Gérard Léonard, ancien président de la commission des comptes et député RPR de Meurthe-et-Moselle depuis le 16 mars 1986.

Fondée en 1965 par M. Robert Grossmann comme le mouvement des jeunes gaullistes en marge de l'UNR, l'UJP s'était successivement rapprochée, après la mort de Georges Pompidou, de MM. Chaban-Delmas, Michel Jobert, Michel Debré et Raymond Barre, tandis que le nombre de ses adhérents diminuait sensiblement. L'initiative de relancer son activité revient à un groupe d'anciens de ses responsables, parmi lesquels figurent notamment MM. Alain Carignon, ministre de l'équipement, et Michel Hannoun, député RPR de l'Isère, qui avaient confié cette tâche à M. Paul Aurelli, fondateur il y a deux ans de « Club 20 » (par référence aux vingt ans de l'UJP) proche de la majorité et de M. Chirac. Le premier ministre a d'ailleurs assisté le 13 juin dernier à l'assemblée générale du « Club 20 » où il a prononcé un discours sur la participation. L'UJP semble ainsi retourner vers son giron d'origine.

A. P.

● **La candidature de M. Michel Rocard.** – M. Alain Richard, député *socialiste du Val-d'Oise, proche de* M. Michel Rocard, est *« convaincu »* que M. François Mitterrand ne sera pas candidat en 1988. En revanche, il n'imagine pas que M. Rocard renonce, sauf dans un cas de figure précis. *« S'il s'agit d'une crise nationale ou internationale majeure qui oblige à se rassembler derrière le président sortant, au-delà des clivages politiques, Michel Rocard ferait son choix en tenant compte de cette crise. S'il estime que l'intérêt national est de se rassembler derrière François Mitterrand, il participera à ce rassemblement »*, a-t-il déclaré lundi 29 juin à France-Inter. M. Richard a annoncé qu'une campagne nationale d'affichage en faveur de M. Rocard sera organisé à l'automne.

● **RECTIFICATIF.** – 1987-1907 = 80... Cette année marque donc le quatre-vingtième anniversaire de la mutinerie à Agde du 17e de ligne – et non le soixante-dixième comme nous l'avons écrit par erreur en tête de la page « Dates », dans *le Monde* daté des 28-29 juin. Il nous reste à exprimer à nos lecteurs notre confusion et à les prier d'accepter nos excuses.

La fête des socialistes européens

Douze étoiles qui dessinent la silhouette d'un petit bonhomme qui lutte, les bras levés. Ainsi se présente le nouveau « logo » du groupe socialiste du Parlement européen qui a été rendu public lors d'une fête sur la grand-place de Bruxelles, le dimanche 26 juin. L'introduction de ce nouveau logo devait être la première manifestation d'une campagne d'information que le groupe socialiste du Parlement européen veut lancer dans les douze pays membres de la Communauté, afin d'affirmer que *« l'Europe socialiste (...) est plus (ou autre chose) que la simple addition des socialismes nationaux »* et que *« les socialistes européens doivent imposer leur propre vision de l'Europe et des enjeux européens »*.

Les socialistes européens déclarent que *« l'Europe qu'ils veulent, c'est celle du combat pour l'homme »*. Cette raison d'être a été également symbolisée dimanche à Bruxelles par la remise du premier prix du *« combat pour l'homme »*, attribué par un jury de journalistes européens, à M. Raul Alfonsin, président de la République argentine, qui n'était pas présent dans la capitale belge, mais avait envoyé une cassette vidéo de remerciement.

La lutte pour les droits de l'homme était encore symbolisée par la personnalité même des artistes qui participaient à la fête de la grand-place : Urban Sax, Johnny Clegg et le groupe Savuka. Johnny Clegg est un chanteur sud-africain blanc qui utilise des rythmes africains, avec des musiciens noirs.

Côté français, une dizaine de parlementaires européens étaient présents à Bruxelles, dont M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS. M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, assistait également à la fête.

En Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou : des incidents sont « probables » avant le référendum

Le président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), M. Jean-Marie Tjibaou, qui était, le lundi 29 juin à Sydney, l'invité de l'Association australienne de la presse étrangère, a estimé que des incidents étaient *« probables »* à l'occasion des manifestations que le mouvement indépendantiste a l'intention d'organiser en Nouvelle-Calédonie avant le référendum du 13 septembre. *« Nous sommes contre la violence, mais nous ne resterons pas sans rien faire*, a-t-il notamment souligné. *Toutes les conditions de la violence sont aujourd'hui réunies à cause de toutes les forces militaires françaises dans nos villages. »* M. Tjibaou a précisé que le FLNKS a finalement décidé d'organiser, entre le 23 août et le 3 septembre, non pas une seule *« marche pour l'indépendance dans la paix »*, comme cela avait été envisagé lors du congrès tenu à GOA par le mouvement indépendantiste (*le Monde* daté 31 mai-1er juin), mais plusieurs défilés : *« Les gens défileront à partir de vingt-huit municipalités, de sorte que si les gendarmes français arrêtent un groupe il y en aura d'autres pour défiler. »* En fait, un cortège partira de Poum, à l'extrémité nord de la côte ouest, et un autre de Louebo, au nord de la côte est, pour se rejoindre à Bourail, fief caldoche du littoral ouest et descendre enfin vers Nouméa. Chacun de ces deux cortèges principaux sera au fur et à mesure renforcé par les militants des localités traversées. Interrogé sur les relations du FLNKS avec la Libye, M. Tjibaou a notamment répondu : *« Notre position est d'obtenir un soutien international d'où qu'il vienne, mais nous nous demandons aujourd'hui quel est le bénéfice de la filière libyenne, car nous n'avons jamais rien reçu de la Libye. »*

Contre le « péril blanc » en Guadeloupe

Trois indépendantistes en fuite forment un « conseil national de la résistance »

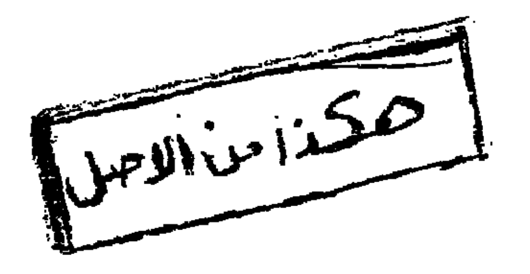
POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Trois indépendantistes en fuite, Luc Reinette, chef présumé de l'ex-Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), évadé de la prison de Basse-Terre en juin 1985, Henri Amedien, évadé le même jour de la même prison, et Henri Bernard, professeur d'université, en fuite depuis 1983, ont fait parvenir à plusieurs organes de presse locaux et métropolitains un communiqué annonçant la constitution d'un *« Conseil national de la résistance guadeloupéenne »* (CNRG), dont l'objectif sera, indiquent-ils, *« de susciter dans les mois à venir un gouvernement provisoire guadeloupéen, qui aura pour mission de jeter les bases de la future République de la Guadeloupe »*.

Au nom de cette nouvelle structure, ils dénoncent *« le péril blanc qui menace les Guadeloupéens dans leurs valeurs les plus essentielles »*, et *« décrètent que ceux-ci se trouvent désormais en état de légitime défense (...) Trois cent cinquante millions d'Européens vont bientôt déferler sur notre pays, et se lancer à l'assaut de nos terres, de nos logements, de nos emplois, cela sous couvert d'un acte unique européen décidé en dehors de nous*, ajoute ce communiqué de Luc Reinette. *Cet acte criminel autorise tous les habitants de l'Europe, dès 1992, à s'implanter chez nous durablement. Déjà, les premiers affairistes débarquent sans vergogne, venant prospecter pour leur installation prochaine et ouvrir la voie aux hordes européennes (...) Pendant que tout cela se trame, les colonialistes français prétendent annexer à jamais la Guadeloupe, déportant en France à tour de bras nos frères et nos sœurs qui les contestent. Ils tentent par là de briser toute velléité de rébellion de la part des militants et des sympathisants de la cause nationale. »*

Lançant un appel *« au ralliement de tous les résistants guadeloupéens »*, les fondateurs de CNRG précisent qu'ils s'adresseront bientôt aux Guadeloupéens *« sous forme de mots d'ordre, recommandations et conseils »*, qu'ils s'adresseront également *« aux étrangers, sous forme d'injonctions »*.

ANDRÉ LÉGER.



Le procès de Klaus Barbie

Pierre Truche, procureur général

Le magistrat-citoyen

LYON
de notre envoyé spécial

C'est le moment où le jury perd pied. Un à un, les jurés décrochent, gavés d'arguments juridiques, saoulés d'avoir entendu de multiples conclusions hachées de bas latin. C'est le moment donc où l'avocat général Pierre Truche lentement se lève et de sa voix grave abandonne le jargon aux jargonneurs pour puiser à pleines brassées des mots simples, clairs, directs dans le dictionnaire.

C'est sa spécialité. Pierre Truche, cinquante-sept ans, arrive comme Zorro pour dénouer les situations emberlificotées. Il snobe délibérément le parler pointu et abscons de certains de ses collègues. Il ne requiert pas, il parle. Et c'est toute une révolution !

Ce n'est pas un inconnu. Les chroniqueurs, voilà quinze ans, avaient observé ce talent rare. On jugeait alors, à Lyon, les responsables présumés de l'incendie du « 5-7 », un dancing dans lequel plus de cent quarante adolescent avaient touvé la mort. Pierre Truche, déjà au poste du ministère public, avait requis. *« Il a montré qu'il pouvait y avoir, non dans l'art, mais simplement dans la manière d'un réquisitoire, un style nouveau pour peu que le magistrat qui en a la charge consente à apparaître aussi en citoyen »,* notait Jean-Marc Théolleyre dans ces colonnes.

Citoyen, oui. Et maître d'école, avec la volonté d'expliquer, de convaincre, d'être compris. Une volonté qui déborde les limites du monde judiciaire. On le retrouve, à la fin des années 70, chargé de cours sur les libertés publiques à l'école de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Ce n'est pas une foucade. L'homme, auparavant, s'est plu à quitter les prétoires pour accepter des responsabilités dans cette usine à former de bons et moins bons magistrats : l'Ecole nationale de la magistrature. De 1974 à 1978, nommé directeur des études, il adoubera un millier de jeunes juges.

Cet avocat général aime les courants d'air, les discussions, les débats. C'est un battant. Lorsque, le 13 mai dernier, Klaus Barbie tire sa révérence à la justice française, désarçonnant tout un chacun, Pierre Truche trouve sur-le-champ les mots qu'il faut, les mots qui mordent et qui rassurent. *« Le nazi triomphant serait-il un nazi honteux qui n'ose pas regarder son passé ? »,* demande-t-il. Et quand l'accusé revient — contraint et forcé — une deuxième fois devant la cour pour être confronté à des témoins, il cherche habilement la faille pour le faire parler : *« Vos petits enfants qui pourront voir l'enregistrement intégral de notre débat se demanderont : mais comment se fait-il qu'il n'avait rien à dire à tout cela ? »*

S'il lui arrive d'aller trop loin, il n'aime pas le reconnaître. En voulant contredire la défense qui assure que quinze mille enfants mouraient chaque mois dans des camps de regroupement en Algérie, durant les événements, il s'aventure dans des comptes d'apothicaires inutiles. *« Mon problème n'est pas de convaincre la presse, mais les jurés »,* lance-t-il en pirouette.

« Le bien de la justice »

Chaleureux, cordial en privé, Pierre Truche fait partie de ces vrais lutteurs qui s'accrochent lorsqu'ils estiment avoir raison. Cela peut aller jusqu'à la fronde. Ne s'est-il pas opposé, ne s'oppose-t-il pas toujours à la Cour de cassation qui estime que des combattants comme les résistants peuvent être victimes de crimes contre l'humanité alors que cette notion, selon lui, ne peut viser que des populations civiles ? A M. Henri Dontenwille, avocat général à la Cour de cassation, qualifiant sa vision de « frileuse », il répliqua vivement : *« L'interprétation d'un texte de droit pénal n'a pas à être frileuse ou, à l'opposé, fiévreuse. »*



(Dessin de PLANTU paru dans le Monde *du 21 mai.)*

Mais Pierre Truche ne prend pas seulement à cœur ces grandes querelles qui embrasent une poignée de têtes bien faites sous de vénérables lambris. On l'a vu prendre partie pour les peines de substitution, ces fameux travaux d'intérêt général prévus pour désengorger les prisons et ne pas condamner systématiquement les petits délinquants à vivre en cellule.

On l'a vu aussi se passionner — avec d'autres jeunes magistrats du Syndicat de la magistrature comme lui — pour une gigantesque affaire de fausses factures. C'était au tout début des années 70, à la section financière du parquet de Lyon, et quelque cent soixante-dix prévenus eurent à rendre sérieusement des comptes. Une première.

De Lyon à Dijon, de Dijon à Arras, d'Arras à Grenoble, de Grenoble à Marseille, il a toujours parlé au nom du ministère public et s'est toujours senti libre. Il balaye les objections d'un sourire : *« Il existe une règle que je considère comme déontologique. Je n'ai le droit de dire que ce qui est conforme au bien de la justice. »* Un avocat lui a déjà rendu hommage, Me Vergès. Ce fut court, bref : *« Il est très fort. »*

LAURENT GREILSAMER.

« Plongée dans l'inhumanité »

(Suite de la première page.)

Voici maintenant comment M. Truche s'y prit, tout étant dit sur le ton posé et calme dont il ne se départit jamais. Retenons d'abord les premiers mots : *« Le crime contre l'humanité,* dit-il, *suppose d'abord une plongée dans l'inhumanité. Cette plongée, vous l'avez faite ici, comme moi, avec ces hommes et ces femmes venus nous dire ce qu'ils n'avaient jamais osé dire à leurs proches. Vous vous en souvenez et je n'en parlerai pas.*

» N'y voyez pas une froideur de juriste mais seulement l'émotion de quelqu'un qui ne saurait trouver les mots pour renouveler de tels témoignages. Mon silence n'est que l'expression de mon respect et de ma compassion. Mais cette justice qui leur fut refusée, il faut, aujourd'hui, que vous la leur rendiez amplement.

» Donc, je vous livrerai les éléments du dossier. Après moi il y aura la défense et vous l'écouterez attentivement. Sans elle il n'y aurait pas de justice et la contester serait revenir au temps où Goering refusait la défense à ceux qu'il considérait comme les ennemis du peuple allemand et parlait de chinoiseries d'avocats. »

Politiques d'hégémonie

Après quoi, le juriste devait longuement exposer son sentiment sur le crime contre l'humanité. N'avait-on pas dit et répété que ce procès était, en France, le premier du genre. Les jurés pouvaient donc de demander pourquoi. Pour M. Truche, le crime contre l'humanité est pourtant bel et bien entré dans notre droit le 8 août 1945 avec l'Acte de Londres portant statut du tribunal militaire international de Nuremberg où la France eut ses représentants. Ainsi, on aurait parfaitement pu poursuivre pour crime contre l'humanité non seulement Barbie, lorsqu'il fut jugé par contumace en 1952 et 1954, mais tout autant ses supérieurs Oberg et Knochen, condamnés l'un et l'autre à la même époque pour crimes de guerre par le tribunal militaire de Paris.

Que le crime contre l'humanité ait pu exister aux temps des colonisations les plus anciennes, M. Truche en convient. *« Mais,* dit-il, *depuis ces temps lointains notre monde avait continué. Il a fallu le deuxième quart du vingtième siècle pour que l'on retrouve avec l'Allemagne nazie, ces politiques d'hégémonie des siècles les plus lointains. »* Mais si le crime contre l'humanité fut défini à Nuremberg, avec le crime contre la paix et le crime de guerre, l'accord n'est pas fait sur la définition. M. Truche trouve l'illustration de ce désaccord dans les dépositions de deux témoins entendus par la cour d'assises. L'un est M. André Frossard, pour qui le crime contre l'humanité devrait être retenu seulement pour le génocide du peuple juif. L'autre est le professeur Laurent Schwartz qui, lui, regrette que n'aient pas été déclarés aussi crimes contre l'humanité les tortures pratiquées en Algérie, au Vietnam, en Amérique latine, tout comme les massacres du Cambodge.

« Il faut ici, dit M. Truche, *que vous ayez présentes à l'esprit deux choses. Imaginez d'abord ce que pouvait représenter, en 1942, pour une mère juive de porter un enfant ! Arrêtée, envoyée en déportation, ou bien on la faisait avorter si sa grossesse était récente, ou bien elle accouchait, mais le nouveau-né était aussitôt noyé. C'était donc la mort si, sur son chemin, elle rencontrait un nazi.*

» Rappelez-vous, maintenant, le témoignage de cette déportée résistante qui vous disait : « Je savais les risques encourus et il était normal que je sois arrêtée ». *Pour elle, l'inhumanité sera dans le traitement infligé en raison de son opposition au IIIe Reich. Ainsi, si la Résistance fut une épopée magnifique qui, pour certains, a tourné au drame, pour les juifs il n'y avait que le drame. »*

Après avoir analysé le jugement de Nuremberg, rappelé que deux seulement des accusés, Julius Streicher et Baldur von Schirach, furent condamnés pour crimes contre l'humanité, le premier pour avoir prôné l'extermination des juifs, le second pour avoir cautionné les massacres opérés en Russie par les Einsatz Gruppen, le procureur général se demande de nouveau pourquoi ni Barbie, ni Oberg, ni Knochen ne furent poursuivis pour crimes contre l'humanité. *« J'y vois,* dit-il, *les effets de la pauvreté de la réflexion juridique française à cette époque. Tout de suite après la Libération, alors que le tribunal de Nuremberg n'était pas encore en place, le général de Gaulle avait pris une ordonnance, le 28 août 1944, pour juger les crimes de guerre ou les faits de trahison et d'intelligence avec l'ennemi. Cette ordonnance instituait des juridictions particulières. On s'en est tenu là par la suite, sans vouloir s'interroger davantage. »*

Le scandale de l'impunité

M. Truche exposera alors qu'il fallut attendre le débat au Parlement qui aboutit à la loi du 26 décembre 1964 constatant que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles par leur nature. Mais c'est une loi, ajoute-t-il, qui ne décide rien. Le vrai débat juridique apparaît donc dans les années 70, d'abord avec le cas du milicien Paul Touvier, bénéficiaire d'une grâce présidentielle pour une peine accessoire qui souleva un tollé et, bien sûr, avec la découverte de l'existence, en Bolivie, à la même époque, de Klaus Barbie.

> **« Le temps n'a pas joué.
> Vous avez vu ces mères qui pleurent encore leurs enfants.
> La sanction demeure utile quand on sait
> tout ce qui se passe encore dans le monde
> et que le criminel, comme vous l'avez vu,
> n'a pas de remords (...)
> Pourrait-on accepter le scandale de son impunité ?**

Comme plus de dix ans s'étaient écoulés entre les crimes qui pouvaient être reprochés à cet homme et leur découverte, on songea immédiatement aux crimes contre l'humanité puisque seuls ces crimes étaient imprescriptibles. Ce fut donc l'occasion du débat juridique et, dira M. Truche, ce débat a finalement eu lieu entre Lyon et Paris à propos de l'affaire qui nous occupe.

Il en a ensuite rappelé loyalement les données : *« Nous n'étions pas d'accord. Les magistrats lyonnais, sur mes réquisitions conformes, avaient adopté la définition de M. Frossard limitant le crime contre l'humanité aux actes commis contre les juifs. Nous avions pensé que les résistants, étant des combattants volontaires, ne se trouvaient pas concernés. La Cour de cassation ne nous a pas suivis. Elle a estimé que l'inhumanité résultait du traitement infligé dans les camps nazis.*

» Il faut que je vous dise ici ma conviction d'homme et de citoyen. La Cour suprême ayant décidé que tout ce dont vous êtes aujourd'hui saisis est inhumain, le débat n'est pourtant pas à mon sens terminé. Je souhaite profondément que ce procès ne mette pas un terme à la réflexion sur l'inacceptable. S'il y avait quelque chose de choquant à distinguer entre les déportés du convoi du 11 août 1944 selon qu'ils étaient juifs ou résistants, des différences existent encore après l'arrêt de la Cour de cassation qui font que les tortures contre les résistants ne sont pas retenues, alors qu'exercées contre des juifs avant leur déportation elles constituent pour l'auteur une circonstance aggravante.

» Votre décision interviendra donc pour marquer une étape. Pour l'heure, j'estime que vous devez retenir comme crimes contre l'humanité tous les faits qui vous sont soumis, car vous ne pouvez dire qu'il y aurait, dans ce dossier, un acte qui ne soit pas inhumain. Le temps n'a pas joué. Vous avez vu ces mères qui pleurent encore leurs enfants. La sanction demeure utile quand on sait tout ce qui se passe encore dans le monde et que le criminel, comme vous l'avez vu, n'a pas de remords. Pourrait-on tolérer qu'il soit libre ? Pourrait-on accepter le scandale de son impunité ? »

La loi du vainqueur ?

La défense, puisqu'elle en a parlé, va-t-elle plaider que Barbie subit, aujourd'hui, la loi du vainqueur ? Pour M. Truche, ce serait oublier deux choses : la première, c'est que les crimes d'assassinat, de séquestration, étaient réprimés à l'époque où Barbie les a commis par les lois françaises et allemandes. La seconde, c'est que l'Allemagne d'aujourd'hui poursuit et réprime ces mêmes actes et a même institué des sections de magistrats spécialisés pour en connaître.

Dira-t-on aussi que l'intention criminelle n'existait pas puisqu'il y eut des rescapés ? Le procureur général répond que, comme pour le terroriste qui jette une bombe et ne tuera qu'une personne, alors qu'il aurait pu en tuer cent, le résultat est indépendant de la volonté de l'auteur.

Dès lors, le réquisitoire prend son cap. Il s'agit de montrer que Klaus Barbie a agi en connaissance de cause et que ce fut dans le cadre d'une politique d'hégémonie idéologique par laquelle un peuple entendait affirmer sa supériorité sur tous les autres. M. Truche relève au passage que Barbie, contrairement à un Eichmann ou à d'autres nazis de rang élevé, fut quotidiennement en face de ses victimes, qu'il les a vues souffrir sans que cela lui inspire jamais un geste de pitié ou un renoncement.

Pouvait-il ignorer la doctrine ? Pour le procureur général, c'était une doctrine publique et proclamée comme telle. C'était aussi une doctrine philosophique définie par Hitler dans *Mein Kampf* dès 1925. Il cite des phrases : *« Le progrès se fera par la sélection. »* Il rappelle les moyens de la doctrine : le principe du chef, la violence, l'éducation de cette violence dans un but d'endurcissement. Il cite encore : *« Les procédés les plus brutaux sont, pour nous, les plus humanitaires. »* Il rappelle l'union entre la police et le parti nazi, l'organisation de cette police, ses pouvoirs sans limite qui la placent au-dessus des lois de l'Etat.

« Le huis clos quotidien de l'horreur »

Et, dans cette spirale, il va maintenant s'appliquer à situer Barbie, le Barbie de 1933 catholique, visiteur de prisons, qui a lui-même écrit combien ses rencontres avec des détenus lui avaient fait éprouver les réalités de la misère humaine, qui fut profondément affecté par la mort de son père, mais pour qui tout cela devait être effacé d'un coup par l'avènement du Führer. C'est ainsi qu'il bascule sans hésitation et s'abandonne tout entier au nouveau dieu.

M. Truche le suit, pas à pas, aux Jeunesses hitlériennes, à la SS, à l'école de Bernau, près de Berlin, au SD de Düsseldorf où son premier chef est Knochen, à Amsterdam où il participe, dès 1940, à des opérations contre les juifs, à Lyon, bien sûr, où l'on reviendra d'une manière détaillée, et, pour finir, après son utilisation par les Américains, en Bolivie.

« Je ne retiens, dit-il, *de ces derniers chapitres que ce qui permet de compléter le portrait. »* Il parle alors *« de cette page peu glorieuse pour les Américains »* d'avoir fait de Barbie leur agent pendant quatre ans, de l'avoir soustrait à la police française pour lui permettre de mener des activités antisoviétiques à leur profit, et d'infiltrer aussi les services français dans leur zone d'occupation allemande.

« Ainsi, dit-il, *c'est la même voie qu'il suivra jusqu'au bout depuis 1933. »*

Mais cet homme est aussi celui qui s'émeut quand il évoque sa famille, à laquelle, car ses proches ont été entendus pendant l'instruction, il parlait peu de sa guerre si ce n'est pour évoquer le courage de Jean Moulin, *« comme si,* dit M. Truche, *il voulait de la sorte en acquérir lui-même les vertus ».*

Le procureur général va maintenant s'attarder à un essai de reconstitution de la vie quotidienne dans un SIPO-SD comme celui de Lyon.

Il y a là, dit-il, 73 SS et 49 employés, chauffeurs, dactylos, interprètes. Ils se retrouvent dans une ville étrangère, la plupart ne parlent pas la langue. Des Français les assistent. On en a dénombré 234. Voilà ce qui va semer la terreur et l'inspirer à l'évocation du seul mot de Gestapo. Ils sont tous d'un pays qui occupe encore l'Europe, de l'Atlantique jusqu'à Stalingrad. Cependant, petit à petit, viennent les revers, la capitulation à Stalingrad, les premières défaites en Afrique du Nord, les débarquements alliés en Sicile, en Normandie, en Provence. *« Mais dans cette collectivité, dans ce huis clos de l'horreur quotidienne, chacun surveille l'autre, et c'est ce qui explique ces comportements sans un seul acte d'humanité. Barbie, dans tout cela, reste ce qu'il est. »*

M. Truche n'entend rien escamoter. Barbie n'était pas seul. Il avait, d'abord, au-dessus de lui ce capitaine Knab arrivé en juin 1943. Celui-là venait du front de l'Est. Il avait participé personnellement à des exterminations de juifs. Ce n'était pas un personnage inexistant. Il se montra, d'ailleurs, d'une rare violence dans ses entreprises contre les maquis du Jura et du Vercors. A la fin de mars 1944, il opère lui-même au plateau des Glières et demande que tous les prisonniers soient passés par les armes. Il veut avoir la certitude que les cours martiales devant lesquelles on les traduira les condamneront à mort. Et comme des difficultés surgissent avec Vichy, avec Paris, il entend alors que les prisonniers qui échapperaient à la mort immédiate soient catalogués NN — Nacht und Nebel, (nuit et brouillard).

« Et cela, dira M. Truche, *Knab le fait savoir devant tous les autres. C'est donc une évidence que la responsabilité des activités du SIPO-SD de Lyon n'est pas celle de Barbie seul. C'est celle de tout un groupe dont il ne reste, aujourd'hui, que lui. Car Knab a été tué, Hollerd et Wenzel sont morts, Bartelmus est en Allemagne. »*

C'est donc de Barbie qu'il faut établir les responsabilités personnelles et rien d'autres. Pour cela, le portrait doit encore être affiné. Qu'on dit de lui ceux qui, à l'époque, travaillaient à ses côtés, qu'ils soient SS ou auxiliaire français de la Milice ou du PPF ? Les dépositions ne manquent pas, elles furent enregistrées tout de suite après la guerre. Les parties civiles les avaient déjà d'ailleurs utilisées. M. Truche complète : *« De Barbie, que dit-on ? Caractère très vif, personnage ambitieux, il accaparait les affaires importantes, peu scrupuleux sur les moyens, véritable chef dur et sanguinaire, l'âme du KDS de Lyon. Le plus salaud de la bande, dira même un des interprètes. »*

De son pouvoir de décision, M. Truche trouve la preuve dans une de ses déclarations à l'instruction : *« Les exactions, je ne pouvais pas les remettre en cause. Les arrestations, il fallait bien les maintenir. »*

Les 7 531 prisonniers de Montluc

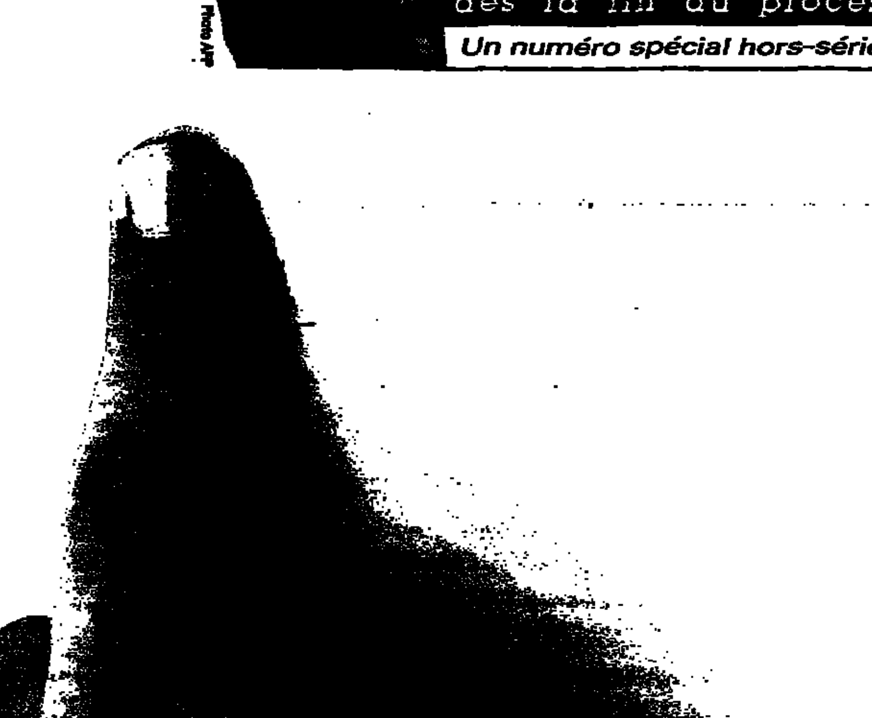
Le procureur général ajoute : *« Il ne s'agit pas de le voir omniprésent, mais il n'est pas non plus celui qui suit le mouvement. Sans en faire un surhomme, il convient de retenir seulement ce qu'il fut. Quand il arrive à Lyon, tout est prêt pour un durcissement. Les lois, les ordonnances prescrivant le recensement, l'isolement des juifs sont prises. Le principe de la solution finale a été décidé. Oberg est arrivé à Paris le 1er juin 1942. Les accords pour une remise des juifs étrangers sont intervenus avec René Bousquet, ministre de l'intérieur de Vichy.*

» Ce sera dans ces conditions, le terrible bilan que vous connaissez. Par quels moyens fut-il réalisé ? Par la délation, la torture, la mort et la déportation. Et c'est bien la section IV, celle de Barbie, qui décidait. Peut-il dire qu'il ignorait le sort réservé à ceux qu'il envoyait en déportation, alors que la radio de Londres dénonçait déjà les camps, que la presse clandestine de la Résistance les signalait aussi à l'attention ? Et que fait-on quand les déportations ne sont plus possibles ? On fusille parce que la mort était bien la solution normale, la solution ordinaire. »

M. Truche conclut cette journée sur des chiffres : 7 531 personnes ont été détenues à Montluc, la prison de Lyon que Barbie contrôlait ; 2 765 ont été déportées ; les autres ont été fusillées ou ont disparu. Les déportés revenus sont aujourd'hui 240.

Il reste au procureur général à examiner les faits eux-mêmes, c'est-à-dire la rafle de la rue Sainte-Catherine, l'enlèvement des enfants d'Izieu, la déportation des 650 personnes embarquées dans le convoi du 11 août 1944, la mort du professeur Gompel, la déportation de Mme Lise Lesèvre et celle des autres résistants parties civiles individuelles, avant de conclure ce réquisitoire que Me Vergès a déjà déclaré trouver finalement plutôt à son goût.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



Société

Les meurtres de deux fillettes

Strangulations et viol

Perrine, sept ans, et Sabine Dumont, neuf ans, dont les corps ont été retrouvés le week-end dernier en région parisienne ont été toutes les deux étranglées et l'une d'elles, Sabine, avait été violée avant *d'être tuée (le Monde du 30 juin).*

Perrine avait été retrouvée morte, samedi 27 juin, à 20 kilomètres de sa maison, près de Chelles (Seine-et-Marne), en bordure d'un chemin de campagne. L'autopsie pratiquée sur son corps, en état de décomposition avancée, a révélé que la mort de la fillette remonterait à plusieurs jours et peut-être à la période qui a suivi sa disparition, le 3 juin à Bouleurs (Seine-et-Marne).

Sabine Dumont avait été enlevée samedi après-midi à Bièvres (Essonne). Elle a été découverte dimanche, nue au bord d'une route des environs, la RN 18. L'autopsie, pratiquée lundi, a permis d'établir que l'enfant avait été violée et étranglée dans la soirée de samedi. Sa nuque portait la trace d'un léger hématome, et de petites brûlures ont été remarquées sur son visage, notamment autour de la bouche.

Les policiers de Versailles, chargés d'élucider les circonstances de la mort de Sabine, semblent ne disposer que de fort peu d'éléments pour ce crime, qu'ils considèrent comme le fait d'un « *détraqué sexuel* ».

D'autre part, une fillette âgée de dix ans, Virginie Delmas, n'a pas reparu à son domicile de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), depuis le 9 mai dernier.

28 773 disparitions en 1986

Derrière les deux morts dramatiques de Perrine et Sabine se profile le problème des disparitions d'enfants en France. Mais, si 28 773 mineurs ont été portés disparus en 1986, pour la très grande majorité d'entre eux, il s'agit de fugues, l'enfant ou l'adolescent étant retrouvé sain et sauf quelques jours ou quelques semaines plus tard.

Pour le chef de la brigade de protection des mineurs à Paris, M. Jacques Francques, les disparitions d'enfants qui connaissent une fin tragique « *sont rarissimes* ». Dans la capitale, selon le policier, sur les cinq dernières années, une ou deux disparitions se sont soldées par la mort de l'enfant. En général, à Paris, selon lui, les disparitions sont « *des fugues* » et sont résolues « *à presque 100 %* ».

A Paris, en 1986, indique M. Francques, 1 402 cas de disparition ont été résolus sur 1 403. « *L'affaire qui nous occupe encore aujourd'hui concerne un multirécidiviste de la fugue* », ajoute le policier. Dans 60 % des cas, les affaires ont été résolues en quarante-huit heures. Dans 25 % des cas, en quinze jours. Dans 10 %, en un mois, le reste en plus de trente jours.

« *En majorité, il s'agit de jeunes âgés de quinze à dix-sept ans qui rencontrent des problèmes familiaux ou scolaires. Les moins de treize ans entrent pour 5 % dans nos statistiques de l'an dernier.* »

Jacques Francques ne cache pourtant pas l'inquiétude que suscitent les disparitions des moins de treize ans. « *A Paris, on met tout le paquet. Pour la disparition du petit Albin, âgé d'une dizaine d'années, en 1984, il y avait 75 policiers sur l'affaire, sur un effectif de 100 personnes.* » L'enfant avait été finalement retrouvé sain et sauf par des policiers d'un commissariat local : un homme l'avait hébergé.

La faillite de la bijouterie de la place Vendôme

L'American Express porte plainte pour escroquerie contre les frères Jacques et Pierre Chaumet

Après une quinzaine d'autres clients, parisiens ou genevois, la société American Express Bank France a déposé plainte, lundi 29 juin, pour escroquerie, banqueroute et abus de confiance contre les frères Jacques et Pierre Chaumet, dirigeants de la bijouterie aujourd'hui en faillite. L'American Express Bank, que dirige M. François Giscard d'Estaing, cousin de l'ancien président de la République, réclame le remboursement de prêts, d'un montant de 35 millions de francs, accordés au frères Chaumet sur la foi de faux bilans.

L'American Express avait notamment participé au tour de table organisé en février dernier par M. Jean-Yves Haberer, ancien directeur du Trésor et président de Paribas en 1982 et 1986. Les frères Chaumet, dont les difficultés étaient déjà patentes, *avaient bénéficié à cette époque d'une* « rallonge » de 37 millions de francs. M. Haberer, chargé d'une mission de conciliation par le tribunal de commerce, assure aujourd'hui que cet ultime secours fut accordé sous la foi d'un bilan « *certifié par les experts comptables où le passif était inférieur aux éléments d'actifs* ».

Dans les milieux bancaires où d'autres établissements pourraient suivre l'exemple de l'American Express, l'affaire Chaumet a provoqué de vives aigreurs. Certains banquiers, en effet, estiment que leurs collègues déjà engagés auprès de la joaillerie ont plus cherché à se dégager discrètement en gardant le silence qu'à mettre en garde la profession lorsque les frères Chaumet ont, à nouveau, demandé des facilités de trésorerie.

La plainte de l'American Express intervient au moment où le tribunal de commerce doit se prononcer sur les candidatures des repreneurs de la bijouterie Chaumet. Trois candidats restent en piste pour cette reprise : la banque d'affaires Investcorp, le joaillier parisien Alexandre Reza – qui a porté plainte contre les Chaumet – et le personnel de la bijouterie. La décision du tribunal de commerce serait imminente.

G.M.

● **Le policier meurtrier d'Abdel Benyahia incarcéré.** – Patrick Sevray, trente et un ans, le policier qui, en état d'ivresse, avait tué, le 5 décembre 1986 à Pantin (Seine-Saint-Denis), un jeune beur, Abdel Benyahia, a été inculpé d'homicide volontaire et écroué à la prison de Fleury-Mérogis. Le 5 décembre, une bagarre avait éclaté peu après 23 heures dans le bar Tout va bien, 72, avenue Jean-Jaurès, à Pantin. Alors que deux hommes sortaient de l'établissement en continuant à se battre, Abdel Benyahia a voulu les séparer. Patrick Sevray a surgi, une arme à la main, a crié « *Police !* » et a ouvert le feu, tuant le jeune homme. Le policier avait un taux d'alcoolémie de 1,89 gramme dans le sang au moment des faits.

ENVIRONNEMENT

Pour la première fois

Un cratère de météorite découvert sous la mer

Pour la première fois, un cratère, creusé très probablement par l'impact d'une météorite géante, a été découvert sous l'océan Atlantique, à 200 kilomètres au sud-est des côtes canadiennes.

La surface des océans ayant toujours été beaucoup plus grande que la surface des masses continentales, on peut penser qu'il est tombé – et qu'il tombe encore – beaucoup plus de météorites dans les océans que sur les continents. Mais le cratère découvert sous les eaux de l'Atlantique nord-ouest, à la profondeur de 113 mètres par 42°53' de latitude nord et 64°13' de longitude ouest, est la première trace sous-marine d'impact de météorite géante connue à ce jour.

La structure a été repérée il y a plus de dix ans au cours de prospection pétrolière : forages d'exploration et profils sismiques. L'interprétation des informations bizarres ainsi obtenues vient seulement d'être publiée dans l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* par Lubomir F. Jansa (Geological Survey of Canada, Bedford Institute of Oceanography, Darmouth, Nouvelle-Ecosse) et Georgia Pe-Piper (Departement of Geology, Saint Mary's University, Halifax, Nouvelle-Ecosse).

Il s'agit d'un cratère de 45 kilomètres de diamètre au moins, dont le centre est soulevé en un bombement irrégulier de 11,5 kilomètres de diamètre et de 1,8 kilomètre de hauteur. L'ensemble de la structure est recouvert d'une épaisse brèche (un conglomérat dont les éléments sont anguleux) formée par des retombées de débris projetés en l'air par l'impact. La brèche est elle-même recouverte de sédiments marins tertiaires qui masquent le cratère et le bombement.

L'étude fine d'éléments de quartz venant du socle et de la brèche prouve que ces quartz ont subi un choc énorme. La chaleur induite par la transformation de l'énergie de l'impact a fondu de grandes quantités de roches qui, après refroidissement, se sont recristallisées de diverses façons.

Ces contrecoups ne sont pas surprenants : le cratère de 45 kilomètres de diamètre a dû être creusé par la chute d'une météorite de 2 ou 3 kilomètres de diamètre (15 ou 50 milliards de tonnes peut-être) tombant à des vitesses comprises entre 11 et 70 kilomètres par seconde.

D'après des datations encore très imprécises, la chute de cette énorme météorite aurait pu se produire au début de l'Eocène (le deuxième étage de l'ère tertiaire), soit aux alentours de – 55 ou – 50 millions d'années. Les roches qui ont subi le choc ne contiennent pas d'iridium en excédent.

On sait qu'une des hypothèses sur les extinctions massives d'espèces vivantes (dont les dinosaures) qui sont survenues vers moins 65 millions d'années, c'est-à-dire au moment où finissait l'ère secondaire et où commençait l'ère tertiaire, est fondée sur la chute d'une ou plusieurs météorites géantes. Certaines météorites contiennent beaucoup plus d'iridium que n'importe quelle roche terrestre, et on a trouvé, en divers endroits de la Terre, une mince couche géologique datant de – 65 millions d'années et riche en iridium.

Y.R.

REPÈRES

Animaux

Le cimetière d'Asnières est sauvé

Les deux mille sept cents tombes de chiens, chats, lapins, singes et chevaux *qui, depuis 1899,* reposent au bord de la Seine à la hauteur du pont de Clichy, sur la commune d'Asnières, ne seront pas livrées aux pelleteuses : le site est désormais classé. Ainsi en a décidé, lundi 29 juin, la commission départementale des sites des Hauts-de-Seine, à la demande du ministre de l'équipement, M. Pierre Méhaignerie, « *compte tenu de l'intérêt à la fois pittoresque, artistique, historique et légendaire du cimetière des chiens d'Asnières* ».

Le cimetière devait normalement fermer ses portes le 1er septembre prochain car la société anonyme propriétaire de l'établissement ne pouvait plus faire face à ses charges financières, accrues par un projet de réfection des berges de la Seine. La commission des sites va négocier un rachat du cimetière par une société concessionnaire et demandera l'aide du conseil général pour les travaux de réfection.

Attentats

Consultations psychologiques pour les victimes

Une consultation pour les victimes d'attentats souffrant de traumatismes psychologiques ouvrira le lundi 6 juillet à l'hôpital Saint-Antoine de Paris, dans le service du professeur Jean-Marc Alby.

Des expertises menées auprès des victimes ont révélé l'absence de prise en charge de ces personnes, qui souffrent souvent de troubles psychologiques spécifiques. « *Nous ne nous adressons pas seulement à ceux qui ont été blessés lors d'attentats,* précise le professeur Alby, *nous accueillerons aussi les personnes qui se trouvaient dans les parages et qui n'ont pas subi de dommages physiques. Souvent laissées sans soins, elles souffrent de névroses traumatiques qui se manifestent à travers des cauchemars ou une incapacité à reprendre leurs activités passées.* »

Cette consultation sera ouverte tous les lundis et vendredis après-midi. Elle sera assurée par les docteurs Louis Crocq et Denis Puech.

Pollution

Poussière colorante en Lombardie

Par suite d'un « *mauvais fonctionnement de l'installation d'aspiration et de filtrage* », une usine de colorants du groupe Sandoz située dans la banlieue de Milan, à Palazzolo Milanese, a laissé échapper, le 27 juin, quelque 80 kilos de poudre colorante (mélange de colorants « Scryl » et « Male »). Des habitants de la commune voisine de Paderno-Dugnano se sont d'abord affolés car ils constataient des taches de couleur sur leur peau et sur leurs vêtements, ainsi que sur les fruits et les légumes des jardins.

Les experts de chez Sandoz ont indiqué qu'il n'y avait aucun risque de toxicité avec ces colorants. Le maire de Paderno-Dugnano a donné à la population des instructions précises pour le lavage des taches et recommandé de ne pas manger les aliments tachés. – (*Reuter.*)

هكذا من الاصل

Culture

THÉATRE

« Monsieur chasse », de Feydeau à la Comédie-Française

La maman aussi est une femme mariée

Il y a un « cas » Feydeau. Et ses pantalonnades comiques ne sont pas si simples. Même si l'on n'est pas sensible à sa fameuse « mécanique ».

Soit un poète. Peu importe qu'il soit Baudelaire ou Tartempion, la question n'est pas là. Cet homme écrit des poèmes, les publie.

Quand le dernier de ses recueils sort des presses, son premier geste est de l'envoyer à ses amis. Et son premier espoir, d'attendre un geste d'eux. Notre poète, dans la pièce de Feydeau, *Monsieur chasse*, entre chez un ami qui n'a pas répondu, encore, à l'envoi du dernier livre. L'ami lui dit : *« Je te remercie de l'envoi de ton dernier volume. Je ne l'ai pas lu, mais je l'ai rangé »*.

Chapeau bas devant cette réplique. Tant elle noie le poisson, dans l'onde obscure.

La phrase tout confort, jésuite, eût été : *« Je ne l'ai pas encore lu, mais je l'emporte dimanche à la campagne »*. C'est poli, ça n'engage pas des masses.

La phrase sincère, sauvage, est : *« Je ne l'ai pas lu, toi je t'aime beaucoup, mais la poésie me dépasse »*, – phrase qui, à la longue, au sixième ou dixième recueil, peut aussi bien devenir : *« Je ne l'ai pas lu, mais je l'ai rangé. »*

Tout le talent de Feydeau est ici dans le « mais » : *« Je ne l'ai pas lu*, mais *je l'ai rangé »*, comme si l'acte de le ranger, c'est-à-dire de ne pas le lire, était « le contraire de la même chose », le contraire de ne pas le lire. Comme si ne pas le lire, c'était presque le lire, pourquoi pas ?

Ce n'est qu'un détail de la pièce, un détail de rien, à peine plus qu'une plaisanterie, de la part de Feydeau, mais qui suffit à marquer la présence d'un auteur assez singulier, attentif à la comédie des vies, aux espoirs des gens, à leurs désinvoltures, un tas de choses. Un auteur mi-ténébreux, mi-farceur.

Des goûts et des couleurs... Liberté, que de crimes... *Et caetera...* Tout un chacun a le droit de mourir de rire devant les vaudevilles de Feydeau, et même, comme tant d'exégètes, d'y voir des chefs-d'œuvre... Tout un chacun a aussi le droit de trouver cela canaille et rasoir.

Le mariage et ses accidents, et les aventures de la libido, ce n'est pas forcément vulgaire. Molière est chez nous l'ancêtre de ces choses-là. Et même un écrivain de la dimension spirituelle de Dostoïevski a risqué une nouvelle, d'un drôlerie foudroyante, *la Femme d'un autre*, qui est l'histoire d'une épouse, allongée dans son lit contre son mari rentré à l'improviste, cependant que sous le lit se serrent comme ils peuvent, et s'insultent à voix basse, deux autres messieurs, réfugiés là faute de mieux. Mais chez un Molière ou un Dostoïevski il y a cette qualité indéfinissable, mais évidente, que Maupassant nomme simplement l'« art », qui sauve tout.

En 1948, Jean-Louis Barrault eut l'envie de monter l'un des « chefs-d'œuvre » de Feydeau, *Occupe-toi d'Amélie*. Et il eut l'idée, quand même abracadabrante, de demander, pour le programme, un texte-préface à Paul Claudel. Claudel lut, renvoya *Occupe-toi d'Amélie* à Barrault, et se limita à écrire : « Chef-d'œuvre de grossièreté et de bêtise. » *« Il faut de tout pour faire un monde, il faut de tout pour faire un homme »*, écrit Claudel à propos d'autre chose. Oui, mais tout de même...

Ceci dit, il y a un « cas » Feydeau, et comment n'y pas être sensible ? La maman de Georges Feydeau, Lodzia Zelewska de son nom de jeune fille, était très belle, très charmante, et passant pour une femme « indépendante », comme l'on dit. Et, dès sa naissance, Feydeau fut tenu par la « rumeur » pour le fils de Napoléon III ou du duc de Morny.

Dans ses derniers mois, lorsqu'il était interné dans une clinique de Rueil, Feydeau se faisait une barbe et une moustache à la Napoléon III, pour mieux se convaincre de la ressemblance, mais il est permis de croire que la pensée de cette filiation, ou peut-être surtout la pensée des libertés de sa maman, le tança beaucoup plus tôt, pourquoi pas dès son enfance, car que ne surprennent pas les oreilles d'un enfant, d'une pièce à une autre de la maison ? Ou bien au lycée Chaptal, ne s'était-il pas trouvé des camarades pour lui lancer des vannes ? C'est si courant !

Corrida vaudevillesque

Dans son propre ménage, Feydeau ne fut pas heureux. Il divorça, et les dernières années de sa vie, avant le divorce, il les passa seul dans une chambre d'hôtel. Pourquoi Feydeau n'aurait-il pas passé sa vie à *refuser*, dans l'intime de sa conscience, les libertés de sa mère ? A en souffrir ? A aimer son père aussi ?

Remarquons que le propos de *Monsieur chasse*, véritable corrida vaudevillesque, est très singulier : Feydeau s'ingénie à nous montrer que toutes les apparences, vraiment toutes, sont contre l'épouse, mais qu'en vérité elle est fidèle.

Feydeau a des phrases très fermes, sur ce que nous appelons la « rumeur », témoin ce bout de dialogue :

« Sa femme l'a trompé !

– Ce n'est pas prouvé !

– C'est établi, ça revient au même ! »

Le mot « établi » est fort. Et il y a d'autre part un regard personnel sur la « confiance » ou la méfiance du mari :

« Tu dis : elle a un amant. Qu'est-ce que tu en sais ? Parce que le mari l'affirme ? Les maris sont toujours les derniers à voir clair dans ces choses-là ! »

Ou ceci, qui est comique parce que c'est pris dans le mouvement d'une pièce comique, mais qui est, aussi, émouvant : l'épouse et l'amant supposé redoutent que le mari découvre une lettre de la jeune femme, une lettre qui peut être prise pour une « preuve » supplémentaire, alors qu'ils sont « innocents ». Et, catastrophe, le mari en leur présence tombe sur la lettre. Il l'ouvre, il la lit : c'est l'écriture de sa femme. En termes très très brûlants, elle donne rendez-vous à un homme.

Le mari rougit, tout ému. Il dit à sa femme :

« A propos de quoi m'écrivais-tu donc ça ? »

Non, tout comptes faits, les pantalonnades comiques de Feydeau ne sont pas simples.

La création de *Monsieur chasse* à la Comédie-Française est bien menée. Cette maison sait jouer Feydeau. Elle l'a déjà prouvé. Pourquoi pas, tant qu'elle joue aussi Shakespeare ou Corneille ?

MICHEL COURNOT.

★ Porte Saint-Martin, 20 h 30. Mise en scène d'Yves Pignot. Avec Lise Delamarre, Paule Noëlle, Jacques Sereys, Roger Mirmont, George Montillier.

Costumes de scène

Louis Jouvet et sa chère Chiquita

Une artiste argentine, Anna-Inès Carcano, a signé les costumes de la tournée d'exil de Louis Jouvet en 1942. Ils sont pleins de charme et d'exubérance.

« Je souhaite que la neige fonde sous vos pas, que les montagnes s'abaissent et que les horizons s'aplatissent. » Voilà comment Louis Jouvet, exilé en Amérique du Sud, écrivait à Anna-Inès Carcano en 1942. Durant cette année, il confia à l'artiste argentine la conception des costumes et des décors du *Médecin malgré lui*, de Molière, de *l'Annonce faite à Marie*, de Claudel, et de *la Belle au bois dormant*, de Jules Supervielle.

Une soixantaine de planches, une dizaine de lettres et de photos, provenant des collections du Musée d'art moderne de Buenos-Aires ainsi que de l'armoire à souvenirs d'Anna-Inès Carcano, illustrent, à la Maison de l'Amérique latine, cette année de travail en commun.

Louis Jouvet quitte Paris quand la Propagandastaffel refuse d'accepter son programme (où figurait Giraudoux) et l'enjoint de remplacer ses auteurs favoris par des traductions de Goethe et de Schiller. *« On ne fait du théâtre que par plaisir et en liberté. Je suis parti en cherchant un sens à ma vie »*, déclare-t-il dans *Prestige et perspectives du théâtre en France.*

Louis Jouvet et sa troupe jouent et voyagent dans des conditions très difficiles : il faut transporter trente-quatre tonnes de matériel, déclamer à trois mille mètres d'altitude. Madeleine Ozeray quittera la troupe ; Romain Bouquet meurt à Santiago du Chili ; l'incendie du théâtre de Buenos-Aires ravagera bientôt une partie des décors.

Pourtant, Louis Jouvet – et on le remarque à travers ses annotations sur les gouaches d'Anna, les lettres très directives qu'il lui adresse – n'a pas renoncé à sa soif de perfection. Il critique le *« velours anti-théâtre de Géronte »*, rappelle à sa *« chère Chiquita »* qu'elle a oublié *« les éperons de Barbe-Bleue et la queue du chat »*. La liste des accessoires de *la Belle au bois dormant* est digne d'un inventaire à la Prévert : une table truquée, un rouet tournant, un plaid sur tabouret, face écossaise...

Anna-Inès Carcano, fille de l'ambassadeur d'Argentine en France, répond à ce souci du détail par des costumes fouillés et exubérants. Pour Jacqueline, la nourrice dans *le Médecin malgré lui*, elle prévoit une robe à paniers vert d'eau surmontée d'un col à la Marie Stuart, des volants jaunes et rouges, des jupes s'ouvrant comme un rideau de théâtre, moitié violet, moitié noir.

Les froufrous et les frisettes, le jeu des arabesques peintes, révèlent un pinceau adroit, tout empreint d'une fantaisie à la Schiaparelli. Parfois, le trait s'épaissit, les coiffes blanches et les redingotes de paysanne semblent inonder le papier pelure. Mais le résultat ne manque pas de charme : il suffit de regarder cette photo de Louis Jouvet dans *Barbe-Bleue*. Le voici, étreint par un Babygro en mailles cotelées, enchaîné par deux ailes prodigieuses, des manches pareilles à des cornets de glace italienne. Louis Jouvet trouvait les costumes d'Anna *« poétiques et ravissants »*.

De retour en France, il les réutilise. Elle épouse un lord et revoit Jouvet à Paris en 1949. *« Nous avions de nouveaux projets pour l'Angleterre »*, écrit-elle. Il meurt deux ans plus tard sur la scène de l'Athénée.

LAURENCE BENAIM.

★ Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7e. Tél. : 42-22-97-60. Ouvert de 10 h à 22 h. Jusqu'au 3 juillet.

ARTS

Chez Christie's à Londres

« Le Pont de Trinquetaille », de Van Gogh vendu 120 millions de francs



Le Pont de Trinquetaille, peint par Vincent Van Gogh, a-t-il bénéficié de la surprise créée par les 220 millions de francs qu'ont atteints en mars dernier les *Tournesols* du même peintre ? Ou bien Van Gogh est-il effectivement le peintre le plus cher du monde ? Toujours est-il que ce *Pont* a été adjugé 12,6 millions de livres (120 millions de francs) ce lundi 29 juin, chez Christie's, à Londres. Il devient ainsi le deuxième tableau le plus cher du monde, devant *l'Adoration des mages* de Mantegna (80 millions de francs) et *la Rue Mosnier aux paveurs*, de Manet (7,3 millions de francs). *Le Pont*, qui appartenait à la famille Kramarsky d'Amsterdam, mais était exposé depuis 1984 au Metropolitan Museum de New-York, a été acquis par un acheteur anonyme derrière lequel la rumeur a peut-être tôt fait de voir un baron allemand.

CINÉMA

Premiers films

Le Jupon rouge *et* Nanou *sont signés par deux jeunes femmes, Geneviève Lefebvre et Conny Templeman. C'est fragile, un premier film...*

« Le Jupon rouge » de Geneviève Lefebvre

Femmes entre elles

Geneviève Lefebvre aime les actrices, c'est évident. Elle les respecte, elle veut leur offrir de beaux rôles, elle pense, c'est évident, que le cinéma, trop souvent, les prend comme objets, pas comme sujet.

Voilà donc trois femmes, dans une histoire de femmes. Les hommes ? Absents. Absolument. Morts, partis, juste bons à sourire en photo, dans un cadre. Macha (Alida Valli) a été déportée à Ravensbruck. Le bonheur pour elle désormais est lettre morte, insulte à sa souffrance passée. Son bonheur, celui des autres, elle ne le supporte pas, elle le saccage.

Ainsi, lorsque son amie Manuela (Marie-Christine Barrault), qui l'assiste dans ses travaux pour Amnesty International, s'éprend d'une jeune fille, Macha va jusqu'au chantage ultime : tu la quittes ou je meurs...

Qu'a voulu dire exactement Geneviève Lefebvre ? Trop de choses sans doute pour ce premier film portée en elle depuis longtemps. Que le crime ultime des bourreaux, leur bombe à retardement est d'attirer les victimes dans leur camp ? Que l'amitié d'une femme pour une femme peut glisser vers l'amour sans crier gare ? Tout ceci n'est pas indifférent ni inintéressant, mais dit et montré avec une sentencieuse application qui alourdit le propos, et l'enlise.

L'action se limite à de nombreux coups de téléphone, à de courts trajets en voiture, à des lectures à haute voix. On ouvre aussi beaucoup de portes, et lorsqu'on les a ouvertes, on les enfonce.

Alida Valli en fait énormément dans la sobriété douloureuse, ses yeux sont inaltérés. La jeune Guillemette Grobon offre à la caméra un minois grognon. Seule Marie-Christine Barrault, épanouie, ravie de l'être, de le paraître, s'en sort avec les honneurs de la chair, qu'elle a plutôt gaie.

DANIÈLE HEYMANN.

« Nanou », de Conny Templeman

Brève rencontre

La première scène du premier film de Conny Templeman (1), jeune réalisatrice britannique née à Hambourg et ayant vécu au Pérou, est une merveille. Dans un train, Nanou, petite anglaise, fraîche comme un bonbon (anglais), se laisse draguer par deux ouvriers français. Pas de mots échangés, mais un œuf dur, un pot de moutarde, un bout de pain. Pique-nique délicieux, muet, sensuel, de quoi ouvrir l'appétit.

La dernière scène du premier film de Conny Templeman est épatante. Dans un train, Nanou abandonne la partie, elle rentre chez elle, elle crie par la portière à l'homme qu'elle quitte : *« Dis-moi que tu m'aimes »*. Lui ne dit rien, et quand enfin il dit : *« Oui »*, seulement « Oui », il est trop tard, le train est parti. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Anglais s'y connaissent en « brèves rencontres »...

Entre ces deux scènes, il y a d'autres scènes, mais pas vraiment de film. Les séquences se succèdent, sans véritables enchaînements, reliées par des « fondus au noir » expéditifs. Nanou a rejoint Luc dans ce bourg lorrain où il est sidérurgiste le jour et terroriste le soir. Au bistrot, il parle anglais comme un acteur de la Royal Shakespeare Company, mais ça n'étonne pas les buveurs de bière. Ou bien, il transporte des pains de plastic comme de vulgaires quarts de beurre, ou, encore, il fait sauter des trains, en Lorraine, c'est courant...

Peu importe, malgré tout, le charme persiste. Lorsque Nanou est fâchée, elle se dépouille de ses vêtements, de tous ses vêtements, sur la route, en marchant, en un strip-tease chaste et chagrin, à la Chaplin, et c'est exquis.

Comme est exquise Miss Imogen Stubbs, qui interprète Nanou, qui l'incarne plutôt, avec une spontanéité rare, une vérité touchante, drôle, adolescente. Jean-Philippe Ecoffey est Luc.

D. H.

(1) *Nanou* a obtenu le Prix de la critique aux dernières Journées internationales Georges-Brassens à Sète.

Culture

Communication

MUSIQUES

« Idoménée » et « Titus » à la salle Favart

Demi-déceptions

La Clémence de Titus, cent quatre-vingt-six ans après sa création entre au répertoire de l'Opéra de Paris. Un autre chef-d'œuvre de Mozart, Idoménée, est également monté salle Favart. On attendait mieux, même si les chanteurs sauvent le spectacle.

Réunir les deux chefs-d'œuvre mozartiens de l'*opera seria*, *Idoménée* et *la Clémence de Titus*, écrits à dix ans d'intervalle, en leur donnant les mêmes chef, metteur en scène, décorateur et interprètes, cette idée de Jean-Louis Martinoty avait séduit d'emblée, d'autant qu'il voulait confier les deux ouvrages à Pierre Strosser. On se souvenait des admirables spectacles que celui-ci en avait tirés à Lyon en 1983 et à Aix-en-Provence l'an passé.

Mais Strosser s'étant retiré, on se retrouve salle Favart avec deux productions jumelles assez pâles, réalisées sans grande imagination par le metteur en scène, Federik Mirdita, Autrichien d'origine albanaise, qui nous ramène vingt ans en arrière par son absence d'idée centrale et ses attitudes ultra-conventionnelles. Décors néo-classiques en coupole aux couleurs vives et mièvres de Rolf Rischer et costumes bric-à-brac de Gera Graf (telle la hideuse robe à panier de Vitellia).

Demi-déception également que la direction de Christopher Hogwood, qui ne manque certes ni de vigueur ni de dramatisme. Mais la musique de Mozart est pressée, raidie, étriquée, comme boudinée dans un vêtement trop étroit ; et cette interprétation sèche et coruscante, au souffle court, ne prête guère au lyrisme intérieur. C'est bien dommage, alors que la distribution réunit des chanteurs de qualité qui, mieux entourés, nous promettaient beaucoup de fraîcheur et d'émotion.

Du moins sauvent-ils le spectacle : Thomas Moser (Idoménée et Titus), au jeu très intériorisé, est la justesse même dans ces deux personnages de rois éprouvés, dignes, tendres et au fond débonnaires. Carol Vaness écrase le spectacle de sa voix puissante et superbe, un peu dure et pas très féminine, aussi bien en Electre qu'en Vitellia. Mais pourquoi a-t-on démesurément amplifié son personnage déjà imposant, qui fait paraître bien malingre la vibrante Trudeliese Schmidt, au timbre légèrement fatigué, en Idamante et surtout en Sextus, malheureux ver de terre amoureux d'une étoile, toujours dans ses jupes et lié à elle, dirait-on, par une passion masochiste ?

Les Françaises supportent fort bien la comparaison, Danielle Borst, charmante en Ilia et Servilia, et plus encore Martine Mahé, Annius à la voix jeune, veloutée, ardente et flexible, tandis que Robert Dumé (Arbace) et Jean-Jacques Cubaynes (Publius) campent de savoureux comparses.

Mais tout de même, après les réalisations de Lavelli, Martinoty lui-même, Ponnelle, Herrmann, Strosser, qui ont jalonné les quinze dernières années, on pouvait espérer mieux de l'Opéra de Paris, surtout pour l'entrée tardive (cent quatre-vingt-six ans après la création !) de *la Clémence de Titus* à son répertoire.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations (19 h 30) : *Idoménée*, les 1er, 5, 9, 13, 17 juillet ; *la Clémence de Titus*, les 3, 7, 11, 15 et 19 juillet. Pour apprécier toute la grandeur et la profondeur du dernier opéra de Mozart, on lira l'excellent numéro que *l'Avant-Scène Opéra* vient de consacrer à *la Clémence de Titus* (N° 99, 154 pages, 65 F).

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui a été indiqué dans *le Monde* du 20 juin, le budget de l'Académie de France à Rome a bien été voté le 27 février 1987 par le conseil d'administration. Il a été approuvé le 20 mai par le ministre de la culture.

Au Grand Rex

Les Lounge Lizards et Ben E. King

Lorsque les Lounge Lizards se forment en 1978 autour du saxophoniste John Lurie et de son frère Evan aux claviers, New-York est en train de vivre le contre-coup de l'explosion punk anglaise. C'est à la fois une aubaine qui leur permet de justifier la précarité de leur technique et un prétexte pour sortir du milieu du jazz, qu'ils estiment trop académique, en infiltrant les circuits rock. Au rock, le groupe emprunte en outre la manière de mettre en avant une image, même si, en l'occurrence, elle est taillée dans le jazz des années 50. Ce qui sera identifié à l'époque comme du punk-jazz correspond en réalité à une attitude irrévérencieuse, une forme de provocation qui passe par l'esprit du rock, selon John Lurie. Leur musique s'est structurée avec le temps. John Lurie a notamment développé un vrai talent de compositeur, éclectique et excentrique, en signant les bandes originales des films de Jim Jarmush (*Stranger Than Paradise* et *Down by Law*).

C'est le hasard qui les réunit sur la même affiche que Ben E. King au Grand Rex, chacun effectuant de son côté une tournée européenne. Pour Ben E. King, il s'agit d'un retour à la scène. Son nom restera éternellement associé à *Stand by me*, créé il y a vingt-six ans, de la chanson.

A. W.

★ Le mercredi 1er juillet, à 20 heures.

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

B, comme Blondin, par exemple !

1 *Encore un mot sur « le Matin »*

Quoi qu'il arrive du *Matin*, et l'on sait où vont mes vœux, ce journal a su faire parler de lui, malgré lui, d'une façon magistrale. Les professionnels les plus endurcis imaginent avec crainte et respect ce qu'il lui en aurait coûté en publicité toute simple pour que son titre soit aussi connu du grand public qu'il l'est aujourd'hui. Si j'étais encore du *Matin*, mes sentiments pour le présent quart d'heure seraient sans doute mitigés. J'éprouverais quelque exaspération à être devenu la bête curieuse de la presse parisienne, à susciter tant de commentaires : « Hypocrites confrères, merci, merci, et passez votre chemin ! » Après tant d'émotion, l'actualité au quotidien m'apparaîtrait bien pâle. Comme il est dur et décevant de reprendre le collier après avoir vécu dans l'exaltation des derniers moments : quand son propre journal était devenu l'événement, la une pour soi et pour les autres.

Nous regardions ce journal en retenant notre souffle comme s'il s'était agi d'un fait divers qui se serait passé en direct, là devant nos propres yeux. Nous vivions au jour le jour un beau suspense : *le Matin*, accroché d'une main à la rambarde d'un balcon au dixième étage, allait-il lâcher prise ou rétablir sa position d'un tour d'épaule ? La chute aurait été plus spectaculaire. En survivant contre toute attente, et même si ce n'est que d'une façon provisoire, je me demande si *le Matin* ne nous a pas déçus, s'il n'a pas abusé de notre curiosité, s'il peut encore compter sur l'indulgence des badauds sollicités par d'autres spectacles.

Il faudra du temps et beaucoup de courage, si *le Matin* persiste, pour qu'on oublie qu'il est autre chose qu'un cas de figure, un kriegspiel délectable pour tous les officiers brevetés du grand état-major de la presse ! Marguerite Duras, qui est devenue avec le temps la vaticinatrice en chef de notre littérature, n'avait pas tort qui dans les pages du *Matin* prédisait à ce journal un bel avenir si ceux qui le faisaient tiraient partie du précipice dans lequel leur quotidien était tombé. Quand on n'a plus rien à perdre, tout est permis, même le talent. On peut enfin tout dire. Si les journaux, les livres et ceux qui en parlent, pour rester dans un domaine que je connais un peu, sont ennuyeux, c'est que nous croyons que nous avons du temps, que la vérité, disons les petites vérités, ce sera pour demain. On répète que la presse va mal en France. Et ce n'est pas inexact. Mais elle ne va peut-être pas assez mal puisque ceux qui la dirigent, ceux qui la font, au moindre frémissement de mieux, ajournent tout projet, s'endorment de peur de rompre ce fragile équilibre, de peur que le lecteur à son tour réveillé par une dissonance ne sursaute et ne s'en aille ailleurs chercher sa provende.

Mille fois, j'ai entendu répéter par d'excellents confrères que les livres médiocres ne méritaient pas les lignes d'éreintage qu'on leur pourrait consacrer, que c'était de la place et du temps perdus. Cette place et ce temps qui seraient si rares et qui vaudraient si cher, au détriment des livres de qualité ; que le lecteur dans sa sagesse — vous l'avez remarqué, le lecteur est toujours sage et vertueux ! — voulait du positif, du constructif ; qu'il était plus difficile et donc plus honorable de faire aimer un bon ouvrage que d'en démolir un mauvais, etc. Comme aurait dit Gide, en détachant de sa voix inimitable les syllabes : *« Cher ami, j'a-cqui-es-ce to-ta-le-ment, des deux mains, à vos justes propos ! »*

Le résultat, on le connaît. Quatre-vingts pour cent, pour rester dans une fourchette modeste, des livres qui sont des « succès de la semaine » ne valent rien ou pas grand-chose, et la plupart des bons livres traînent la patte. Ce qui est plus troublant, c'est que la plupart des livres qui « marchent », et donc s'achètent, et peut-être sont lus, sont ennuyeux, alors que ceux qui ont des ventes rachitiques sont souvent d'une lecture agréable. Oui, vous qui en rentrant du travail ne voudriez pas vous casser la tête à lire du Mallarmé, du Joyce ou du Pound, si grands soient-ils, vous seriez surpris de voir à quel point le roman d'Alison Lurie, pour parler d'un écrivain étranger, est plus amusant que les 1, 2, 3, 4, etc. des succès de la semaine de tant d'hebdomadaires. Et si ça ne se sait pas, c'est que trop souvent la critique littéraire dans son ensemble ne fait pas son travail, embouteillée qu'elle est dans un réseau de politesses inextricable. La volonté de bien faire, de rendre compte d'un grand nombre de livres, louable en soi, plonge le lecteur dans un brouillard opaque. Alceste le disait en ces termes, il y a déjà trois siècles : *« L'ami de tous les livres n'aime pas la littérature ! »*

Ainsi, nous en venons à chipoter sur des points de détail des écrivains qui ont un vrai talent, si nous n'avons pas été les premiers à en parler, et nous ne disons pas assez nettement combien ce roman d'un écrivain fameux est médiocre, et cela sous l'unique prétexte qu'il a une position et que nous l'aimons bien !

Un mot encore sur *le Matin*. Ce serait passionnant si Max Théret et tous ceux qui ont pris sa suite nous racontaient leurs espoirs, leurs ambitions, ce qu'il comptaient faire de ce journal. Avec l'argent qu'ils ont englouti, il y avait de quoi faire vivre deux *Matin* ! En tout cas de quoi faire un bon *Matin*... Ces patrons de presse, new look, sont admirables, et l'on pourrait en dire autant de beaucoup d'éditeurs et de « repreneurs » de chaînes. Ces génies des affaires quand il s'agit de fabriquer des journaux sans vrais journalistes, des maisons d'édition épouillées de leurs écrivains qui irritent la peau, des télévisions qui ne soient plus que de la publicité entre deux séries, sont prêts à prendre tous les risques. Ces avares deviennent des prodigues quand ils peuvent se vautrer impunément dans la camelote.

2 *Encore une histoire*

Je ne sais si vous avez regardé vendredi dernier sur FR3 le « Portrait » de Blondin d'Antoine Roblot, Jean-François Giré et Christophe de Ponfilly que François Bott vous avait présenté dans le supplément télé du *Monde*. Si vous l'avez manqué, vous avez manqué un fier moment de cette télévision qui se garde bien d'en abuser. M. Han, avec ce sens exquis de l'opportunité des choses qui le caractérise, avait juste programmé ce portrait à 21 h 30, l'heure d'« Apostrophes ». C'est que son petit carnet de rendez-vous était plein toute l'année. Il ne lui restait qu'une heure de libre : ce mois-là, ce jour-là. Sans doute une chanteuse qui s'était décommandée au dernier moment. Ça tombait bien, remarquez. Depuis que nos chaînes ont retrouvé leurs libertés, un vent d'initiative, une noble émulation, le sens du « challenge » soufflent de nouveau sur elles. Alors que la télévision succombait sous les émissions culturelles, alors que nous n'en pouvions plus de tous ces écrivains qui encombraient le petit écran, il fallait bien la ruse de M. Han pour redonner du « pep » à la littérature !

Blondin contre Pivot, c'était Arsène Lupin contre Sherlock Holmes ! Pour l'« ancien » de Blondin que je suis, ce qu'il y avait de surprenant dans ce portrait, c'est que, bien que les histoires me fussent connues, je les écoutais comme si elle étaient neuves, comme si je les entendais pour la première fois, avec ce ravissement enfantin qui nous pousse à dire « encore une... encore une... ». Les premières questions donnaient le ton. Lorsque l'on demande à Antoine Blondin si l'état tout relatif de sa célébrité ne le surprend pas (ce n'est pas ainsi que les choses furent dites, mais je les résume de mémoire), Blondin joue sans mentir l'étonné : *« Je ne comprends absolument pas ce que vous voulez dire : si j'ai trop de lecteurs pour mon petit talent ou si, compte tenu de la grandeur de mon talent, je n'en ai pas assez ! »* Les dés roulent vite sur le tapis. Nous allons suivre à la trace la parole si précise, si articulée de cet ancien bègue guéri par l'alcool et qui n'abandonne jamais sa phrase d'un pouce. Mais, dans cette question, ce qui m'a surtout frappé, c'est que Blondin, qui fait face avec beaucoup d'aisance aux caméras comme il faisait face jadis aux voitures par des passes habiles de cape et de muleta, comme il a fait face à tout finalement — la langue française, qu'il possède comme personne, lui a permis d'esquiver les lourdeurs digestives de l'existence, — soit considéré par ses jeunes admirateurs comme un écrivain relativement peu lu.

Ce Blondin couvert de prix dont les tirages, à l'époque où je l'ai connu, du temps des *Enfants du Bon Dieu*, auraient fait rêver Gide à son âge, lui, un auteur confidentiel ? C'est fou ce que les médias ont pu changer la situation d'un écrivain ! Quelqu'un qui ne passe pas à la télévision tous les mois, son œuvre a beau être en « Folio », il devient le soldat inconnu de la littérature ! Aussitôt le film annoncé, *Match* lui a consacré trois pages, sous la haute autorité de Marcel Jullian, qui sert depuis longtemps de courrier entre les Muses et le grand public. L'ancien PDG d'Antenne 2, qui semble toujours sortir d'un film de Sacha Guitry où il aurait joué le rôle d'un Bourbon débonnaire, a chanté la geste d'Antoine. Les écrivains qui n'écrivent plus sont bien les seuls dont on a envie de parler. Blondin de son vivant est tombé dans le domaine public, c'est une aubaine à ne pas manquer !

3 *Livres B*

Au cinéma, il y a ou il y avait les films B. Une invention des Américains. Ou plutôt, les Américains ne savaient pas qu'ils fabriquaient des films B. Pour eux, c'était des films noirs à petit budget. C'est nous qui leur avons fait un sort parce que ces films nous montraient une Amérique comme nous la souhaitions. Nous n'en étions pas à notre coup d'essai. Après tout, c'est nous qui avons inventé Edgar Poe et Faulkner ! Dans ce qu'on appelle la mauvaise littérature, il faut distinguer la bonne de l'autre ! Je vous recommande deux livres B : *« Just a gigolo » Rubirosa, le dernier des playboys*, de Pierre Delannoy avec la collaboration de Pierre-François Moreau (chez Olivier Orban, 115 F), et surtout *Profumo, les dessous d'une affaire d'Etat*, de Philipp Knightley et Caroline Kennedy (Christian Bourgois, 100 F, traduit de l'anglais par Brice Matthieusent).

Le plan de fréquences de la FM parisienne publié au JO

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) a définitivement arrêté le plan de fréquences de la bande FM parisienne. Ce plan, qui reprend largement les dispositions préconisées par la Commission dans son document d'orientation du 19 juin dernier, devait être publié, le mardi 30 juin, au *Journal officiel*. Il propose à tous ceux qui souhaitent émettre en région parisienne (Oise comprise), 92 fréquences d'une puissance allant de 160 watts à 40 kilowatts : 39 dans un rayon de 20 kilomètres autour de Paris-Notre-Dame, 16 dans une zone située entre 30 et 40 kilomètres et 37 au-delà. Vingt fréquences de faible puissance (50 watts) sont également disponibles dans les deuxième et troisième zones, pour des radios à *« caractère local »*.

Les puissances sont délimitées en fonction de la hauteur d'antenne des émetteurs. Dix-neuf fréquences, nettement plus puissantes et situées dans la première zone, peuvent être utilisées avec une puissance de 10 à 40 kilowatts et si les émetteurs sont installés entre 200 et 370 mètres au-dessus du niveau de la mer. La plupart de ces fortes fréquences sont regroupées — comme le souhaitaient les grandes stations commerciales — entre 99.9 et 105.1 MHz.

Les 304 candidats à une fréquence en région parisienne ont jusqu'au 9 juillet au matin pour étudier le document publié au *JO* et proposer, par écrit, un site d'émission pour leur radio.

Neuf candidats pour TDF 1

Neuf candidats au total ont déposé, le lundi 29 juin, leur dossier de candidature pour l'exploitation d'un canal sur le satellite TDF 1 (*le Monde* du 30 juin). Les quatre chaînes privées françaises sont ainsi en compétition avec Visnews Ltd (Grande-Bretagne), Bravo TV (Etats-Unis), Olympia (Grande-Bretagne), la Deutsche Bundespost (RFA) et Mood Music, une société française distribuant de la musique d'ambiance aux grands magasins et grandes surfaces. Si la Cinq et M 6 proposent la reprise de leurs programmes sur satellite, TF 1 et Canal Plus sont, pour leur part, en concurrence pour des projets de chaînes cryptées : culturelle pour la Une, familiale pour Canal Plus.

Les candidats étrangers proposent quant à eux des chaînes thématiques. Visnews, la filiale de l'agence britannique Reuter, demande un canal pour un programme d'information vingt-quatre heures sur vingt-quatre, *« européen et multilingue »*. Bravo TV, chaîne diffusant par câble aux Etats-Unis des films de ciné-club (français et suédois notamment), ne demande que l'exploitation partielle d'un canal. Olympia (ex-Music Channel) défend un projet de musique avec la diffusion de concerts filmés.

Enfin, la Deutsche Bundespost, la poste fédérale allemande, réclame un canal pour diffuser des programmes radio. Rappelons que la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) attribuera trois des quatre canaux de TDF 1 vers la mi-juillet, le quatrième revenant à la SEPT, la future chaîne culturelle.

TF 1 attribue la bourse Jean-d'Arcy

La bourse Jean-d'Arcy, concours organisé par TF 1 et doté d'un engagement de trois mois dans cette chaîne, a été décerné à Paris, le lundi 29 juin, à M. Loïc Berrou, étudiant au Centre de formation des journalistes (CFJ). C'est la quatrième fois que cette récompense est attribuée à un élève-journaliste depuis la création, en 1984, des prix Jean-d'Arcy, en hommage à celui qui, disparu en 1983, a été le fondateur de l'Eurovision et l'un des pionniers de la télévision.

Seize candidats en fin de scolarité dans l'un des sept centres de formation reconnus par la convention collective de la profession, étaient en lice. Trois d'entre eux ont été retenus comme finalistes. A côté du lauréat, Sylvie Cenci de l'école de Marseille et Isabelle Marie de l'école de Bordeaux, ont reçu une mention spéciale du jury composé de professionnels de la presse et de l'audiovisuel.

Treizième jour de grève au « Midi libre »

Alors que *le Midi libre* affronte son treizième jour de grève, les négociations entre direction et Livre CGT sont toujours au point mort. En dépit de ce qui avait été annoncé, le lundi 29 juin dans la matinée, au siège du quotidien montpelliérain, aucune nouvelle rencontre entre direction et Livre CGT n'a eu lieu.

M. Maurice Bujon, PDG du *Midi libre* et ancien président de la Fédération nationale de la presse française, a convoqué le lundi 29 juin la hiérarchie du quotidien. Il a déclaré qu'il n'était pas question de céder à la CGT. M. Bujon n'a cependant fait aucune allusion à une éventuelle fermeture de l'entreprise. De bonne source, il aurait indiqué *« que le conflit se poursuivrait tant que les banques lui feraient confiance »*. Pour sa part, son fils, M. Claude Bujon, directeur général, envisagerait *« des mesures graves »* dans le cas où le travail ne reprendrait pas au *Midi libre*.

Comme la semaine dernière, une édition réduite à quatre pages du quotidien régional devrait être mise en vente.

M. Rupert Murdoch intéressé par « Today »

Coup de théâtre dans la presse britannique : après avoir conclu, vendredi dernier, un accord de principe visant au rachat du quotidien *Today* (330 000 exemplaires), fondé en mars 1986 par M. Eddie Shaw et racheté ensuite par le groupe Lonhro, qui édite notamment *The Observer*, M. Robert Maxwell a retiré son offre le lundi 29 juin. Le patron du groupe de communication multimédias Pergamon Press s'est refusé à toute explication complémentaire (*le Monde* du 30 juin).

Ce retrait laisse le champ libre à l'éternel rival de M. Maxwell, M. Rupert Murdoch. Le dirigeant du groupe News International (*Times*, *Sunday Times*, *Sun*, etc.) avait déjà manifesté son intérêt pour *Today*. Aucun accord n'a cependant été conclu entre le groupe Lonhro et M. Murdoch. Mais un membre de la direction du groupe News International a confié : *« Depuis le début, nous sommes un candidat sérieux à la reprise de* Today. *Notre intérêt demeure. »*

Liquidation de la société Afrique-Asie

Le tribunal de commerce de Paris a prononcé, le lundi 29 juin, la liquidation de la société d'édition Afrique-Asie-Amérique latine, qui avait déjà suspendu la parution de ses deux revues, le bimensuel de langue française *Afrique-Asie* et le mensuel anglophone *Africasia* (*le Monde* du 5 juin). La société Afrique-Asie avait enregistré en 1986 un déficit de 15 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 34 millions de francs. Le directeur de la société, M. Simon Malley, n'a pu fournir au tribunal les garanties de son plan de redressement.

Les trente-cinq collaborateurs d'*Afrique-Asie* — parmi lesquels vingt-trois journalistes issus de douze pays différents — qui ne recevaient plus leur salaire depuis le 30 mars seront pris en charge par le groupement des Assedic.

Plusieurs intellectuels et universitaires ont déploré la disparition des revues tiers-mondistes *Afrique-Asie* et *Africasia*.

La bataille des radios anglophones à Paris

Le BBC World Service, radio internationale en plusieurs langues, dont les émissions sont réalisées à Londres, est retransmise depuis le 24 juin, 24 heures sur 24 à Paris, sur 94.8 FM, la fréquence de Radio Klov. Fondée en 1981, cette dernière diffusait jusqu'à présent les programmes de *Voice of America*. Ce programme, diffusé également en ondes moyennes sur 648 khz, est réalisé principalement en anglais, mais aussi en français et en allemand.

Radio Klov est actuellement candidate à une fréquence à Paris, afin de lancer, explique son directeur, M. Claude Senouf, *« une véritable radio locale anglophone qui soit tout autant américaine qu'anglaise »*. Si son autorisation est renouvelée par la CNCL, il compte faire appel aux *« meilleurs programmes des grandes radios étrangères »* : la BBC, mais aussi la radio américaine BPC et ABC. En échange, certaines stations américaines diffuseraient une émission en anglais sur la France et sur la chanson française. Mais, la radio gouvernementale américaine Voice of America, relayée par l'ambassade américaine s'est retirée de Radio Klov pour solliciter une fréquence propre sur la bande FM à Paris, espérant y obtenir un monopole en langue anglaise et, selon M. Senouf, elle n'hésite pas à exercer d'*« énormes pressions politiques »*.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : « Raymonda », de R. Noureev, « la Pavane du Maure », de J. Limon, « Quatre derniers lieder », de R. Van Dantzig.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30, Monsieur Chasse ! de Feydeau.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), 20 h 30 : le Bourgeois Gentilhomme, de Molière. Mise en scène J.-L. Boutté.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 21 h : Suzanne Lenglen, la Diva du Tennis.

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 21 h : Susan Leughlen, la diva du tennis.

CARTOUCHERIE, Tempête (43-28-36-36), 21 h : Pas/Comédie.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : les Deux Timides.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit ; 11 h : Un + Un = 2 ; 16 h 30 : Etranges Strangers ; 18 h : Travelling arrière ; 20 h : Cinéma.

ESSAION (42-78-46-42) 18 h 30 : Récits aigres-doux ; 20 h 30 : la Passion de Job ; 21 h : Cochon qui s'en dédit.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours !, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) 21 h : le Perfectionniste.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I Do ! I Do !

GREVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : l'Inconnu ; 21 h : Méfie-toi Phèlès.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h : Moi zéro magnifique ; II : 20 h : Le Petit Prince ; 21 h 25 : Architruc.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

MICHEL (42-65-35-02) 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) 21 h : Vingt Ans de piano forcés.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : l'Amuse-Gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : l'Eprouvette.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles.

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20), 15 h : le Misanthrope ; 18 h 30 : Passagères ; 20 h 30 : Eléphant Man.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Femmes savantes.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? 22 h : Suivez c'qu'on fait.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 16 h : les Souffrances du jeune Werther ; 18 h : Polar de la dernière nuit ; 20 h : Lover Comment.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babes cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), mar., 20 h 30 : Antigone.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 22 h 30 : le Horla ; 18 h : le Journal intime de Sally Mara.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Autour de Mortin, 21 h : l'Eté africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et triste histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier service ; 18 h : Ce neveu de Rameau ; 21 h 30 : Derrière vous... il n'y en a qu'une.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Délire pour une femme presque seule ; 16 h : Le cri du crapaud buffle ; 18 h : Breakfast pour les cadavres ; 22 h : La conscience nationale des faisans d'élevage.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les cies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 16 h : L'orage ; 17 h : 95 Bonnet ; 18 h 30 : Le coup de gant ; 20 h 15 : Play it again ; 21 h 30 : La délaissée ; 22 h 30 : Meta mort phose.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

La danse

THÉATRE DE PARIS (48-74-10-75) 21 h : Tango Tango.

Comédies musicales

PALAIS DES GLACES (46-06-49-93) 19 h : Piano Panier.

Le music-hall

LA BRUYÈRE (48-74-88-21) 21 h : Marc Jolivet.

Mardi 30 juin

Les concerts

Centre culturel suédois, 20 h 30 : I. Södergren (Bach, Beethoven, Schubert).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : Orchestre les Musiciens du Louvre, dir. : M. Minkowski ; Ens. vocal Françoise Herr, Ens. vocal Contrepoint (Haendel, Israël en Egypte) ; à 20 h 45 : Ensemble E. Pleintel (Vivaldi, Schubert).

Lucernaire, 18 h 30 : F. Bettencourt, A. Tosler, E. Robert (Debussy, Brahms).

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, petit théâtre (47-48-18-71), 20 h 30 : Coiffeur messieurs.

LIVRY-GARGAN, parc du château (43-83-90-39), 22 h 30 : Livry chante la Marquise de Sévigné.

FESTIVAL DU MARAIS
(48-87-74-31)

Centre culturel suédois, 20 h 30 : I. SODERGREN (Bach, Beethoven, Schubert).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
MARDI 30 JUIN

15 h, Echec au porteur, de G. Grangier ; 19 h, Rude Journée pour la reine, de R. Allio ; 21 h, le Livre noir, de A. Mann (v.o.).

BEAUBOURG
(42-78-35-57)
MARDI 30 JUIN

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.
MARDI 30 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A., vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIA (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v it.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; VF : Bretagne 6e (42-22-57-97) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse 6e (43-26-58-00).

DOWN BY LAW (A., vo) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) V.F : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ;

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e, (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40)) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; (v.o. et v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

POULE ET FRITES (Fr.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Forum Horizon, 1er, (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) (H. sp.).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82.

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79.

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37.

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp.

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU LES ANGES. Film du Botswana, de Elmo de Witt, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46)) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06)) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BLUESY DREAM. Film américain de Billy Woodberry, v.o. : Racine, 6e (43-29-19-68).

LE JUPON ROUGE. Film français de Geneviève Lefebvre. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70)) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NANOU. Film franco-britannique de Conny Templeman. Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

POLICE ACADEMY 4. Film américain de Jim Drake, v.o : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STREET TRASH (*). Film américain de Jim Muro, v.o. : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

THE BIG EASY. Film américain de Jim McBride, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE EPINE DANS LE CŒUR. Film franco-italien d'Alberto Lattuada. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE GOUTTE D'AMOUR. Film turc d'Atif Yilmaz, v.o. : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 30 juin

TF 1

20.30 Variétés : Patrick Sébastien à l'Olympia. Spectacle enregistré en février 1987. **21.25 Variétés : Bowie-Mourousi.** Emission d'Yves Mourousi. David Bowie, des origines à nos jours : à l'occasion de ses concerts en France du 28 juin au 17 juillet. **22.20 Journal. 22.30 Document : Shoah.** Film de Claude Lanzmann (2e partie).

A 2

▶ **20.30 Cinéma : La Mafia fait la loi** ■■ Film italien de Damiano Damiani (1967). Avec Claudia Cardinale, Franco Nero, Lee J. Cobb, Serge Reggiani. *La lutte vaine d'un capitaine de gendarmerie contre le pouvoir de la Mafia. Damiani s'est surtout attaché à la description sociale, à la « loi du silence », à la conduite d'une intrigue fertile en événements. Et tous les acteurs sont des personnages typiques.* **22.10 Les enfants du rock.** Rock, c'est du beige (no 2) ; Prince Live (concert enregistré à Detroit le 7 juin 1985) ; Rock report, magazine hebdomadaire de l'actualité du rock ; clips inédits. **23.40 Journal.**

FR 3

20.35 Cinéma : Doux, dur et dingue ■ Film américain de James Fargo (1978). Avec Clint Eastwood. *En compagnie de son frère et d'un orang-outang apprivoisé, un chauffeur de poids lourd part sur les routes, à la recherche d'une chanteuse dont il est épris. Quelques gags, quelques bagarres et, surtout, Clint Eastwood.* **22.30 Journal. 22.55 Courts métrages. 23.25 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Les dents de la mer III □ Film américain de Joe Alves (1983). Avec Denis Quaid, Bess Armstrong. **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : l'Ile** ■ Film franco-canadien de François Leterrier (1986). Avec Bruno Cremer, Jean-Pierre Castaldi, Gérard Darrieu, Serge Dupire. **23.35 Magazine : Vidéo plaisir. 0.15 Cinéma : L'assassin connaît la musique** ■ Film français de Pierre Chenal (1963). Avec Paul Meurisse, Maria Schell, Sylvie Breal. **1.40 Documentaire : Lions dans la nuit africaine. 2.35 Série : Captain Nice.**

LA 5

20.30 Cinéma : Pair et impair □ Film italien de Sergio Corbucci (1978). Avec T. Hill, B. Spencer. *Un lieutenant de marine doit démanteler un réseau de jeux contrôlé par la Mafia, en Floride. Son demi-frère, un flambeur, l'aide. Encore un film dit « humoristique » de la série lourdingue.* **22.30 Série : Mission impossible. 23.25 Série : Les cinq dernières minutes. 1.05 Série : Kung-fu. 2.00 Série : Hôtel.**

M 6

20.30 Téléfilm : Dr Jekyll et Mr Hyde. D'après Robert Louis Stevenson. Avec Jack Palance, Billie Whitelaw. **22.45 Série : Maîtres et valets.** Premier pas d'une femme de chambre. **23.35 Journal. 23.50 Musique : Ciné clip. 0.00 Série : Les espions.** Salut patriote. **0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Revue d'actualité médicale. Dossier : Le sport et l'enfant. **21.30 Musique : Diagonales.** Ghedalia Tazartes chante « Le crabe ne joue jamais à la poupée ». **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Spécial Fernandino Camon ; Profession : témoin. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 mai à Monte-Carlo). Quatuor à cordes en sol majeur, op. 77, no 1, de Haydn ; trois Divertimenti de Britten ; Quintette pour clarinette et cordes en si mineur, op. 115, par le Quatuor Gabrieli ; à 22.00, Concerto pour piano no 2 en si bémol majeur, op. 83, et Danses hongroises no 1, 2, 7, 9, de Brahms. **22.25 Les soirées de France-Musique.** A 22.30, Concert de minuit (cycle Arturo Toscanini) : œuvres de Wagner par l'Orchestre symphonique de la NBC (Carnegie Hall, 4 avril 1954 et 7 mars 1953) ; à 24.00, Poissons d'or.

Mercredi 1er juillet

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. L'amour est aveugle. **14.45 Série : Croque-vacances.** Calimero ; Madame Pepperpot ; Croque-télé no 1 ; Alice au pays des merveilles ; Infos magazine ; Les tripodes ; Variétés : Jeanne Manson et Douchka. **16.30 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Jack Lantier et Nicole Rien. **16.55 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites** (3e épisode). **17.50 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.05 Série : Mannix.** Ambition. **18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Feuilleton : Dallas.** Enfin. **21.30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Le long sommeil (2e partie). **22.20 Journal. 22.30 Document : Shoah.** Film de Claude Lanzmann (3e partie).

A 2

13.45 Cyclisme : Tour de France. Prologue à Berlin : 6,8 km contre la montre. Le Tour de France se rend à Berlin pour fêter le 750e anniversaire de cette ville, comme il l'avait fait pour Bruxelles qui célébrait son millénaire. **15.00 Tennis : Tournoi de Wimbledon. 18.00 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2.** Devinettes d'Epinal ; Téléchat. **18.45 Flash d'informations. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour.** Résumé de l'étape du jour et commentaires du Tour de France féminin par Brigitte Simonetta. **20.00 Journal.** ▶ **20.30 L'heure de vérité.** Invité : Jack Lang. L'ancien ministre de la culture répondra aux questions de François-Henri de Virieu, d'Alain Duhamel, d'Albert du Roy, de Philippe Tesson et de Jean-Louis Lescène. **21.50 Série : Profession, comique.** D'André Halimi. La première émission de cette série qui en compte sept est consacrée à Jean Lefebvre. **22.50 Chefs-d'œuvre en péril.** Les châtelains d'aujourd'hui. **23.20 Journal.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les livres de l'été. 14.55 Fou rire, sourire. 15.00 Les papies, les mamies de la 3. 15.10 Pense-bête. 15.20 Documentaire : Splendeur sauvage. 15.55 Le tube de l'été. 16.00 Magazine : Le ciné de l'été. 17.00 Feuilleton : Vive la vie (rediff.) (1er épisode). **17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : Le bel été. 18.25 Dessin animé : Victor et Maria. 18.30 Série : Les aventures du capitaine Luckner. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Variétés : La nouvelle affiche.** En direct du Zénith à Paris. Emission spéciale présentée par Philippe Risoli, Jean-Luc Lahaye, Philippe Lavil, Patrick Bruel. Avec Desireless, Luna Parker, Dennis Twist, Kazero, Graziella de Michèle, Christine Roque, Louis Bertignac et Les Visiteurs, Carole Arnault. **21.55 *Magazine* : Thalassa.** Expédition La Pérouse. **22.45 Journal. 23.10 Ballet : Requiem, malédictions et lumières.** Evocation de la création du monde et de la faute originelle, par le Centre national chorégraphique de Toulouse.

CANAL PLUS

13.30 Série : Maleu. 14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : Les brigades de la mort. 16.00 Téléfilm : Un parfum de meurtre. 17.20 Cabou cadin. 17.45 Série : Captain Nice. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 30. 19.00 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu été. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.55 Cinéma : le Débutant ■ Film français de Daniel Janneau (1986). Avec Francis Perrin, Christiane Jean, Julien Guiomar, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy. *Un électricien de province suit une compagnie théâtrale à Paris. Il s'inscrit à l'Ecole nationale de théâtre et devient un acteur comique. Film un peu autobiographique, où Francis Perrin fait apparaître l'aspect romantique de sa personnalité.* **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : l'Inévitable catastrophe** ■ Film américain d'Irwin Allen (1978). Avec Michael Caine, Katharine Ross, Richard Widmark, Richard Chamberlain. **0.25 Cinéma : Justice de flic** ■ Film français de Michel Gérard (1985). Avec Maurice Risch, Clémentine Celarié, Jean-Marc Maurel, Franck Dubosc. **1.50 Série : Rawhide.**

LA 5

13.15 Série : Hôtel. 14.05 Série : Kung-fu. 14.55 Série : Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel. 17.00 Feuilleton : La cloche tibétaine. 18.00 Série : Laurel et Hardy. 18.20 Série : Arnold et Willy. 18.45 Série : Happy days. 19.15 Série : Riptide. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Téléfilm : Six mois pour tout apprendre. 22.15 Série : Mission impossible. 23.05 Série : Les cinq dernières minutes. 0.45 Série : Kung-fu. 1.35 Série : Hôtel. 2.25 Série : Riptide.

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (red.). Le retour du maître. **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.15 Hit hit hit hourra !** (suite). **15.30 Clip aventure.** Sélection hebdomadaire des clips réalisés dans les plus beaux décors. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Maîtres et valets** (red.). Premier pas d'une femme de chambre. **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Look back to yersterday (2e partie). **19.05 Série : Chacun chez soi.** Le sac. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** Les captifs. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Les routes du paradis.** Le B-A-Ba. **21.20 Série : Falcon crest.** Sombre voyage. **22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : La faute du destin. 0.00 Série : Les espions.** Méfie-toi de leur sourire. **0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 novembre 1986 à Vienne) : Des Teufels Lustschloss, de Schubert, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir. Bruno Weil. **23.00 Les soirées de France-Musique ;** à 23.10, Jazz-Club, en direct du Magnetic Terrace.

Audience TV du 29 juin 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	35.3	Santa Barbara 15.3	Actual. région. 12.6	Actual. région. 2.1	Vie de rêve 2.1	Riptide 2.6	Chez soi 0.5
19 h 45	40.0	Roue fortune 17.9	Journal Tour 11.1	Actual. région. 3.7	Jeu été 2.1	Riptide 3.7	Journal 1.6
20 h 16	54.7	Journal 23.2	Journal 18.9	La classe 5.3	Stalag 13 3.2	Robotech 2.6	Hulk 1.6
20 h 41	58.4	Jeune Marié 20.0	Gigi 12.6	Grand Chef 14.2	Les dieux 2.6	Les ailes 5.3	A la carte 3.7
22 h 06	54.7	Jeune marié 15.8	Gigi 15.8	Journal 5.3	Les dieux 3.2	Les ailes 8.4	Clair de lune 6.3
22 h 44	35.3	Shoah 13.2	Corps vivant 3.2	Histoires vraies 2.6	Corrida 1.6	Mission imp. 11.6	Clair de lune 2.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 30 juin à 0 h TU et le dimanche 5 juillet à 24 h TU.

Les vacanciers qui partiront mercredi auront toutes les chances de rencontrer pluies et orages. Mais ils retrouveront ensuite le beau temps, dès jeudi vers l'ouest, un peu plus tard vers le sud-est.

Mercredi : temps lourd et orageux sur la quasi-totalité du pays.

Des Pyrénées au Massif Central, aux Vosges et à Rhône-Alpes, des orages éclateront dès le matin dans un ciel très chargé.

Du Poitou-Charentes à l'Ile-de-France et aux Ardennes, la matinée s'annonce très nuageuse avec quelques orages. Mais les éclaircies reprendront le dessus en cours de journée.

De la Bretagne et des Pays de Loire à la Normandie et au Nord, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Quelques averses sont probables au nord de la Seine le matin.

En Provence-Côte d'Azur et en Corse, le soleil matinal laissera place à une après-midi de plus en plus nuageuse. On pourra même s'attendre à quelques foyers orageux isolés.

Côté températures, elles seront généralement comprises entre 17 et 21 degrés au petit matin, sauf près de la Manche avec 12 et 15 degrés.

En cours de journée, elles atteindront un maximum de 19 à 23 degrés près de la Manche, 24 à 29 degrés sur le reste de la moitié nord, 24 à 34 degrés sur la moitié sud.

Quant au vent, il soufflera modérément de secteur nord à nord-ouest.

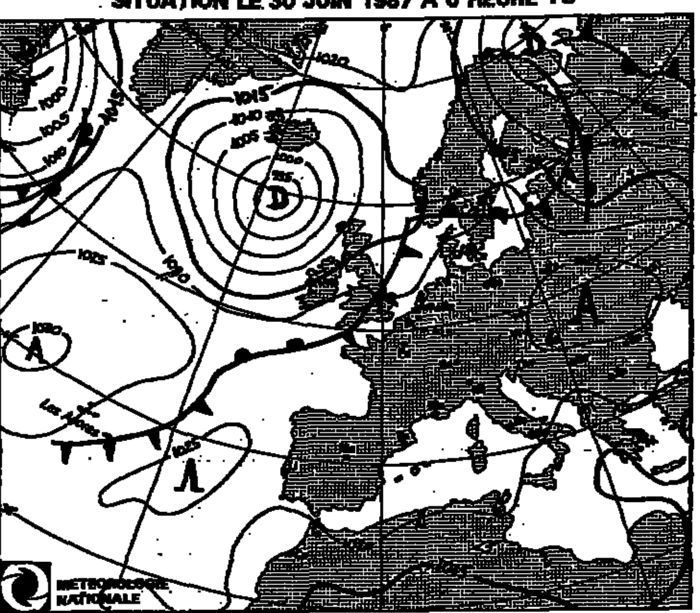
Jeudi 2 juillet : le beau temps ensoleillé et sec s'installera en toutes régions. Les températures seront agréables avec un petit vent faible de secteur est. Seule une tendance orageuse persistera encore des Alpes à la Côte d'Azur avec une chaleur un peu plus lourde et quelques orages le soir en montagne.

Températures minimales de 12 à 15 degrés sur la moitié nord du pays, 14 à 16 degrés sur le sud, 18 à 20 degrés sur le littoral méditerranéen et la Corse.

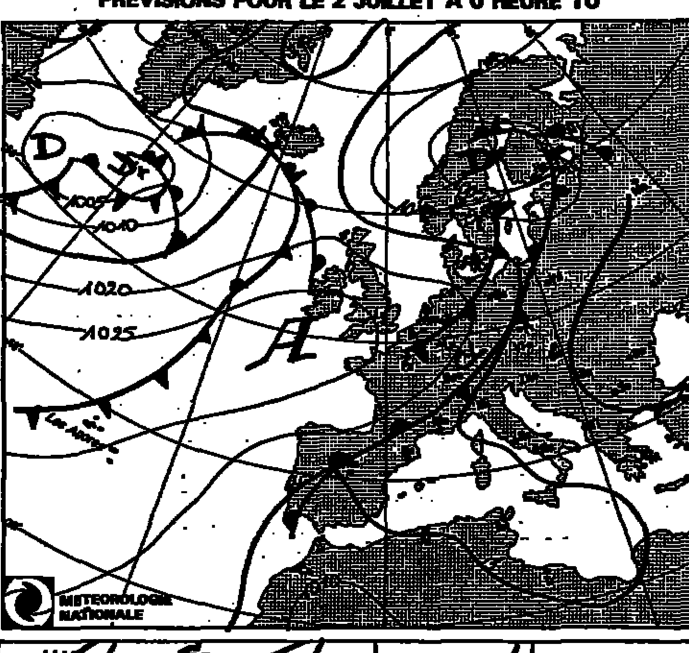
Températures maximales de 20 degrés sur les côtes de la Manche, 24 à 26 degrés dans la moitié nord, 28 à 32 degrés dans la moitié sud.

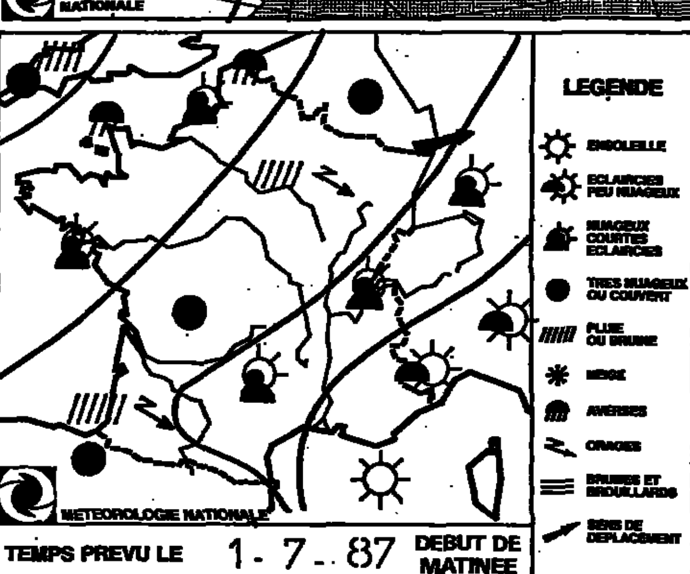
Du vendredi 3 au dimanche 5 juillet : le beau temps règnera toute la fin de semaine avec une hausse régulière des températures.

SITUATION LE 30 JUIN 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-6 à 6 heures TU et le 30-6-1987 à 6 heures TU — le 29-6-1987

FRANCE

Ville	Max	Min	Temps
AJACCIO	26	18	D
BIARRITZ	21	18	C
BORDEAUX	33	18	P
BOURGES	31	19	D
BREST	25	13	B
CAEN	31	16	B
CHERBOURG	26	13	B
CLERMONT-FERR.	31	19	D
DIJON	29	17	B
GRENOBLE St-M-H	32	17	D
LILLE	29	19	B
LIMOGES	30	19	D
LYON	31	17	D
MARSEILLE-MAR.	31	19	D
NANCY	30	18	D
NANTES	32	18	C
NICE	30	23	D
PARIS-MONTS.	32	22	D
PAU	29	17	P
PERPIGNAN	29	15	D
RENNES	32	15	C
ST-ÉTIENNE	32	19	D
STRASBOURG	31	19	D
TOURS	32	19	D
TOULOUSE	33	18	N
POINTE-À-P.	30	24	C

ÉTRANGER

Ville	Max	Min	Temps
ALGER	29	19	N
AMSTERDAM	29	19	N
ATHÈNES	31	25	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	24	16	D
BELGRADE	29	18	D
BERLIN	29	18	D
BRUXELLES	29	20	D
LE CAIRE	38	19	D
COPENHAGUE	21	15	P
DAKAR	25	25	D
DELHI	44	33	D
DJERBA	27	20	N
GENÈVE	31	16	D
HONGKONG	33	29	N
ISTANBUL	29	19	D
JÉRUSALEM	31	17	D
LISBONNE	34	19	N
LONDRES	29	18	C
LOS ANGELES	21	16	D
LUXEMBOURG	29	19	D
MADRID	36	17	N
MARRAKECH	34	19	D
MEXICO	27	13	B
MILAN	31	20	D
MONTRÉAL	23	15	O
MOSCOU	17	12	P
NAIROBI	25	15	C
NEW-YORK	31	19	D
OSLO	24	13	P
PALMA-DE-MAL.	31	14	D
PÉKIN	27	19	D
RIO-DE-JANEIRO	25	17	D
ROME	30	20	D
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	20	9	N
SYDNEY	14	7	D
TOKYO	20	17	N
TUNIS	28	18	D
VARSOVIE	24	19	N
VENISE	30	19	D
VIENNE	28	18	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

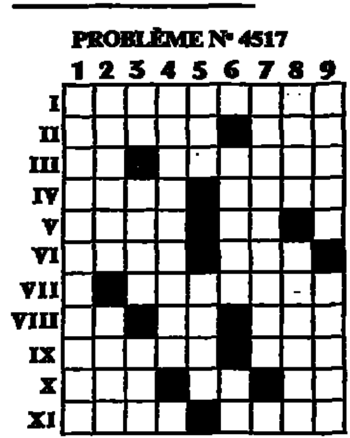
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4517



HORIZONTALEMENT

I. A le pic sur lui et l'à-pic sous lui. – II. Répand le grain. Avec lui, c'est à prendre ou à laisser. – III. Démontre. Les colporteurs la font aller de village en village. – IV. Sa présence oblige parfois à avoir affaire à un ringard. Sans os. – V. Font donc l'ouverture. Abréviation. – VI. Ont donc trop fait parler d'eux. Ne pouvait pas vivre sans eau. – VII. A finalement droit à la détente après avoir été sollicité. – VIII. On peut marcher à ses côtés. Note. Se termine en queue de poisson. – IX. Un excès de température lui coûta la vie. Donne lieu à des rapprochements. – X. C'est quand on a besoin d'eux qu'ils se font larguer. Ne fait les choses qu'à moitié. Ses environs ne lui ressemblent guère. – XI. Pigeon inapte au vol. Libre mais susceptible d'être interdite.

VERTICALEMENT

1. Sa richesse ne passe pas inaperçue. – 2. Morceaux de trompette. S'il lui arriva le pire, c'est parce qu'il n'était pas vu d'un très bon œil. – 3. Restait fort présent malgré l'éloignement. Donner à entendre. Est parvenu au pouvoir. – 4. Un homme qui est d'attaque. – 5. Pas de quoi en faire tout un plat. Bien connu de celui qui va de porte en porte. – 6. Font le ménage à moitié. A entendu plus d'une mouche voler. – 7. Atténue largement les effets de l'ivresse. – 8. N'hésitait pas à se remplir les poches. Se fait mal traiter. – 9. Eclatent sous l'action du sel. Opération survie.

Solution du problème no 4516

Horizontalement

I. Castrer. – II. Apurer. Ut. – III. Sabots. Se. – IV. S.R. Trépan. – V. Et. TO. – VI. Téléviser. – VII. Oui (Ouï). Spa. – VIII. Tours. Aa. – IX. Epi. Erdre. – X. Essuie. – XI. Us. Crasse.

Verticalement

1. Casse-tête. – 2. Aparté. Opes. – 3. Sub. Louis. – 4. Trotteur. SC. – 5. Rétroviseur. – 6. Erse. Ria. – 7. Passades. – 8. USA (usa). Epar. – 9. Etendra. Eté.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **La nouvelle édition du Who's who européen.** – La nouvelle édition en anglais du Who's who, *European business and industry 1987-1988,* vient de paraître. Elle offre dans un premier volume une présentation des personnalités du management économique européen par des notices biographiques détaillées. Le second tome contient une présentation institutionnelle des plus importantes firmes européennes classées par grands secteurs, comportant des informations sur leurs activités, leur développement, leurs produits, etc.

★ 2 742 pages, deux volumes, 1 300 F. Who's who Editions, 18, allée Henri-Becquerel, 77410 Claye-Souilly.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Christine GARIN, Francis GROSSMANN** et Jérémie ont la joie d'annoncer la naissance de

Nathan

le 18 juin 1987,

14, square des Peupliers,
75013 Paris.

Mariages

– **Laurence HERSZBERG
et Didier MORFOISSE**

ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui sera célébré le 4 juillet 1987.

18, rue Haute,
Dommartemont,
54130 Saint-Max.

– **M. et Mme Robert ALLES,
M. et Mme Robert TOULOUSE,**

sont heureux de faire connaître le mariage de leurs enfants,

Isabelle et Alain

célébré le samedi 27 juin 1987.

1, rue Victor-Cousin,
75005 Paris.
59, rue Raspail,
92270 Bois-Colombes.

Décès

– *« Je suis la Résurrection et la Vie : celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. »*
Jn. XI, 25.

Mme Georges d'Acremont,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part du décès de

M. Georges d'ACREMONT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur du Mérite militaire,

endormi dans la paix du seigneur, le 26 juin 1987, dans sa quatre-vingt-onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 2 juillet, à 10 h 30, en l'église de Saint-Pierre-de-Montrouge (Paris-14e), suivie de l'inhumation au cimetière de Sedan (Ardennes).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Philippe Bernert,
Ses enfants,
Ses amis et proches collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe BERNERT,
journaliste et écrivain,

survenu le samedi 27 juin 1987.

On se réunira au cimetière de Sèvres, le mardi 30 juin, à 16 h 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Brancas,
92310 Sèvres.

(Le Monde *du 30 juin.*)

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacques BOEKHOLT,

survenu à Vaison-la-Romaine, le 27 juin 1987, dans sa quatre-vingt-septième année. La cérémonie d'adieu aura lieu le jeudi 2 juillet 1987, à 14 heures, au temple de Marly-le-Roi.

Famille Boekholt,
29, rue du Docteur-Roux,
92330 Sceaux.

– Danièle Buquet-Devart,
sa compagne,
René et Frédérique Bon,
ses parents,
Raymond et Odette Devart,
ses frères et sœurs,
Ses parents, alliés et amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Frédéric BON,
directeur de recherche au CNRS,
directeur du troisième cycle de l'Institut d'études politiques de Grenoble.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la cérémonie religieuse qui aura lieu, le mercredi 1er juillet 1987, à 8 h 30, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, 75004 Paris.
Il sera inhumé le lendemain dans la sépulture familiale, à Romans (Drôme).

Paris,
18, rue de Lunain,
75014 Paris.
Chanos-Curson,
26600 Tain-l'Hermitage.

(Le Monde *du 30 juin.*)

– Mme Jean Cabet,
M. et Mme Alain Cabet,
ses enfants,
M. et Mme Bruno Rivière,
M. et Mme Serge Raicher,
Mlle Annie Cabet,
ses petits-enfants,
Mlle Colette Legrand,
sa nièce,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CABET,
directeur honoraire
de la banque Paribas,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 21 juin 1987, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu à Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire), le 25 juin 1987, dans l'intimité.

– **Marie-Solange CHAUMIE**

est morte le 26 juin 1987, laissant dans la peine
Raimond Moirot,
son époux depuis le 26 novembre 1943 :
Ses enfants et petits-enfants :
Emmanuel et Hélène Gerbault,
Marie, Pierre, Cécile ;
Henri-Dominique et Ferny Crouvisier,
Ludiwine, Sylvain, Gérôme, Fleur ;
Elisabeth et Jean-Claude Charrier,
Frédéric, Céline ;
Véronique et Jean-Claude Morvan,
Claude, Soizic, Yann ;
François et Sophie Ernoult, Caroline ;
Ses sœurs,
Marthe Chaumie et Elisabeth Flicoteaux ;
Et ses parents très proches des familles Flicoteaux, Bourgeois, Bernet-Rollande, Laure, Prada, Chaumie-Rouast, Boy, Morin, Ritz, Héritier, Desbordes, Roure, M'Phande-Ritz, Perrot, Gendron, Moirot, Arbogast, Taty, Beau de Lomenie, Massonaud, Molliard, Pettre.
Au nom de tous, Claude Godin, prêtre, ami et témoin des jours heureux, lui donnera l'Adieu selon sa foi, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris (5e), le 1er juillet 1987, à 14 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

– M. Jean Clark
a la douleur de faire part du décès de son père,

M. Alfred CLARK.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 30 juin 1987.

– Rennes. Paris.

Mme Bernard Coudray,
Ses enfants et la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Bernard COUDRAY,

survenu mardi 23 juin 1987.

– Mme Michel Couraud,
Mme Marcel Couraud,
Dominique et Noël Soulié,
Antoine, Marion et Charlotte,
Mme André Mouzet,
Les familles Couraud, Jacob et Lelong,
font part de la mort de

Michel COURAUD,

décédé le 27 juin 1987, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le 29 juin en l'église de Saint-Junien-la-Bregère, Creuse.

Arfeuilles,
23400 Bourganeuf.

– Lyon.

Mme Raymond Gabolde,
M. et Mme Jean-Noël Gabolde,
et leurs enfants,
Mme Sabine Mosko,
son mari et leurs enfants,
M. Jean-François Gabolde,
M. Bertrand Vicaire,
M. et Mme Luc Gabolde,
M. Marc Gabolde,
M. Michel Gabolde,

ont la tristesse de faire part du décès de

Raymond GABOLDE,
capitaine de frégate (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 juin dans sa quatre-vingt-unième année.

Il a rejoint dans la paix du Seigneur

Maryvonne GABOLDE,
née Painvin,

et Louis VICAIRE.

– Christian,
son neveu,
Françoise, Annie, Nicole, Gabriel, Claude et Alain,
ses petits-neveux,
font part du décès de

Paul GALICE.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Il est rappelé à votre souvenir son frère,

Gabriel GALICE,

résistant déporté, décédé au camp de Bergen-Belsen.

1, rue Denfert-Rochereau,
73000 Chambéry.

– Jean Keller,
pasteur missionnaire, son mari,
Ses enfants, Paul et Simone Keller,
Etienne et Josette Keller,
Jean et Arlette Pons,
André et Danielle Duchêne,
Jacqueline Peloux,
Georges et Jacqueline Keller,
Michel Keller et Elizabeth Juliot,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa sœur Alice Weber
et Denise Richard,
Son beau-frère René Gros,
Ses neveux et nièces, cousins et cousins des familles Weber, Bost Koening, Mathiot, Keller, Bruston, Exchaguet et Schloesing,
Tous ses amis Blancs et Noirs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jeannette KELLER,
née Weber,

survenu le 25 juin 1987, à la veille de ses quatre-vingt-cinq ans.

Un service d'action de grâce a eu lieu, le dimanche 28 juin, à 17 h 30, au temple de la rue Villars, à Aix-en-Provence.

– Mme Charles Luquet,
Le lieutenant-colonel et Mme Michel Luquet
et leurs enfants,
M. et Mme François Luquet
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Luquet
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Luquet
et leurs enfants,
Mme Christine Vincent-Luquet
et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

**général de brigade (CR)
Charles LUQUET,**
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre TOE,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
ordre du Dragon d'Annam,
officier des Palmes académiques,

survenu le 28 juin 1987, à Cambo, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ses obsèques seront célébrées, le mercredi 1er juillet 1987, à 10 heures, en la cathédrale de Tarbes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

10, avenue des Vallons,
64100 Bayonne.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Didier MANHEIMER,
ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'ENA,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 22 juin 1987 à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

De la part de son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et de toute la famille.

59, rue Saint-Denis,
92100 Boulogne-sur-Seine.

– Anne-Marie Fiée,
sa compagne,
M. et Mme Gremillé,
ses parents,
M. et Mme Gruot,
ses enfants,
Ses frères, sœurs, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel,

survenu accidentellement, dans sa trente-neuvième année.

Son corps a été incinéré dans l'intimité selon sa volonté.

– Sa famille,
M. et Mme Henri Roche,
Leurs enfants, Florence et Laurent,
M. et Mme Jean Roche,
Mme Simone Roche,
Mme Joëlle Parfenov, née Roche,
M. Michel Parfenov,
Ses proches et fidèles amis,
M. et Mme Hugues Bertrand,
Mme Françoise Bourkelo,
Mme Michèle Cros,
M. A. Godinot,
M. Robert Linhart,
Mme Sylvia Perez-Vitoria,
Mme Madeleine Ramaholimihaso,
M. et Mme François de Ravignan,
M. Gordian Troeller,
M. Jacques Verrier,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

François ROCHE,
nom d'auteur **François Partant,**

survenu le 25 juin 1987, à Montpeyroux (Hérault).
L'inhumation a eu lieu à Montpeyroux, le 27 juin, dans la plus stricte intimité, conformément à ses vœux.

4, rue d'Orgivaux,
95760 Valmondois.

[Economiste de formation, banquier de profession, François Partant est, de 1956 à 1962, directeur de la Banque Ottomane en Iran, puis représentant de la Caisse centrale de la coopération économique à Madagascar et en Haute-Volta (Burkina-Faso). En 1968, il abandonne toute carrière professionnelle et se met au service des révolutionnaires du tiers-monde à Aden (Yemen du Sud) puis au Congo et à Madagascar.

François Partant est l'auteur de plusieurs ouvrages : *la Guérilla économique* (Le Seuil, 1976), *Que la crise s'aggrave* (1978), *le Pédalo ivre* (1980), aux éditions Solin, *la Fin du développement* (1984), aux éditions Maspero/la Découverte.]

– M. et Mme Marc Stym-Popper,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Stym-Popper
et leurs enfants,
M. et Mme J-Ch. Jubault
et leurs enfants,
M. et Mme J.-M. Chadronnier
et leurs enfants,
M. et Mme André Leleu,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Leleu et Dufetel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Sylvain STYM-POPPER,
née Paulette Leleu,

survenu à Paris, le 28 juin 1987, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 1er juillet, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides, Paris (7e).

Ceux qui le souhaiteraient peuvent adresser leur don à M. le directeur de l'hôpital Saint-Joseph, 7, rue Pierre-Larousse, Paris (14e), en précisant « pour la recherche ».

– Mme Jacques Toutain,
son épouse,
Olivier et Sandrine Toutain,
Anne et Valérie Toutain,
ses enfants,
Mme Robert Toutain,
sa mère,
M. et Mme Jean-Michel Toutain,
son frère et sa belle-sœur,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques TOUTAIN,
docteur en droit,
avocat à la Cour,
ancien membre du conseil de l'ordre,

survenu le 28 juin 1987, dans sa soixante et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 juillet 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris (16e). L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Livarot (Calvados), vers 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

118, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.
39, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

– M. Joseph Zelmanowicz,
son mari,
Agnès,
sa fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Hélène ZELMANOWICZ,
née Sabatowsky,

survenu à Paris le 29 juin 1987, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques auront lieu à Lyon, dans l'intimité, le mercredi 1er juillet 1987.

Remerciements

– (73) Cruet – « Beauséjour ».

Franceline et Esther Tricaud,
sa mère et sa belle-sœur,
Norbert et Lionel Tricaud,
son frère et son neveu,
Et leur famille,

très sensibles aux nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

Thierry TRICAUD,
ancien élève de l'ENA,

prient tous ceux qui se sont associés à leur douleur d'accepter leurs sincères remerciements.

Une messe sera dite à Paris, à l'automne prochain, à sa mémoire.

Anniversaires

– **Le baron
J. BENOIST-MECHIN,**
Premier ministre-historien,

L'association des amis et la famille invitent ceux qui l'ont connu de près ou de loin à avoir, ce 1er juillet 1987, une pensée pour celui qui reste présent dans nos mémoires.

– Il y a un an, le 1er juillet 1986, décédait,

Denys CRUSE,

à l'âge de trente ans.

*« Sois sage, ô ma douleur,
[et tiens-toi plus tranquille...
Le soir descend,
[entends la grande nuit... »*
Charles Baudelaire.

– Le 29 juin 1986, décédait

Le professeur Pierre DUBOIS,
Docteur ès sciences,

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Services religieux

– Le président et la commission administrative de Neuilly-sur-Seine rappellent qu'un service sera célébré à la mémoire de

**M. le grand rabbin
Jérôme CAHEN,**

pour la prière des sept jours (shiva), le jeudi 2 juillet, à 19 heures, en la synagogue de Neuilly, 12, rue Ancelle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Soutenances de thèses

– Université de Bordeaux-III. – Le mardi 30 juin à 15 heures, salle 311, bibliothèque de l'UER. Lettres et arts, 2e étage. M. Mustapha Chelbi : « Le Maghreb entre la tradition et la modernité. Pour un dialogue culturel entre la France et le Maghreb ».

– Université René-Descartes (Paris-V). – Le mardi 30 juin à 16 heures, salle 123, centre Henri-Pieron. Mme Clarisse Baruch, née Amar : « Étude d'une interaction binaurale : l'adaptation induite de la sonie ».

– Université Paris-III. – Le mercredi 1er juillet, à 10 heures, salle Bourjac. Mlle Maya Ghosn : « Les problèmes de communication dans *la Prisonnière*, de Marcel Proust ».

– RECTIFICATIF. – Université Paris-II. – M. Khattar Abou-Diab a soutenu, le 15 juin, une thèse de doctorat de droit, d'économie et de sciences sociales sur le thème : « Une politique libanaise des Etats arabes ».

– Faculté de droit et de science politique. – 6, boulevard Gabriel, 21000 Dijon. Le 1er juillet à 15 heures. M. Michel Verpeaux : « La naissance du pouvoir réglementaire 1789-1799 ».

– Université Paris-III. – Le mercredi 1er juillet, à 9 heures, salle Liard. Mlle Pham Dinh Rose-May : « Les lectures des enfants en Grande-Bretagne (1981-1983) ».

– Université de Paris-X–Nanterre. – Le mercredi 1er juillet à 10 heures, salle des Actes (bât. F). Mme Alice Al-Anm, née Chabtini : « Le droit de rétention et l'exception non *adimpleti contractus* en droit libanais ».

– Université de Paris-X-Nanterre. – Le mercredi 1er juillet à 14 heures, salle C 24. M. Marcel Roupsard : « Nord-Cameroun : ouverture et développement d'une région enclavée ».

– Université Paris-I- Panthéon-Sorbonne. – Le jeudi 2 juillet, à 14 h 30, amphithéâtre Lefebvre. Mlle Wafas Chaaban : « L'apparition de la terminologie socialiste dans les textes arabes au Liban et en Syrie. 1871-1939 ».

– Université Paris-III. – Le jeudi 2 juillet, à 14 heures, salle Liard. Mme Jeanne Blanchenay, épouse Houghton : « La création poétique dans l'œuvre de H. D. (Hilda Doolittle) (1886-1961) ».

– Université de Paris-III. – Le jeudi 2 juillet, à 13 h 30, salle Bourjac. Mlle Gloria Saravaya : « L'expression de l'oralité dans l'écriture de la négritude ».

– Université de Paris-I. – Le jeudi 2 juillet, à 9 h 30, salle C 22.04 au centre P. Mendès-France. M. de Boyer des Roches Jérôme : « Théories de la monnaie et politique monétaire ».

– Université Paris-II. – Le jeudi 2 juillet à 14 h 30, salle des conseils. M. Thierry Bonneau : « La Cour de cassation et l'application de la loi dans le temps ».

– Université Paris-II. – Le jeudi 2 juillet, à 15 heures, salle 4, escalier M, 1er étage. M. Antonios Paparizos : « Contribution à une appréhension entre politique et religion ».

Médecine

Remis à Mme Barzach

Un rapport souligne le mauvais état des hôpitaux publics

Un rapport qui vient d'être remis à Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, dénonce la tutelle exercée par les pouvoirs publics sur les établissements hospitaliers publics. Ce rapport avait été demandé en novembre 1986 à trois directeurs d'hôpitaux, MM. Jean-Xavier Trazzini, Alain Grenon et Michel Le Guennec.

Au terme d'un constat critique de la situation actuelle du parc hospitalier français (vétusté croissante, dégradation des locaux, retards dans l'humanisation, pesanteurs administratives, etc.), les auteurs formulent une série de propositions visant à moderniser la gestion des hôpitaux publics. Ils plaident en particulier en faveur de l'« *hôpital-entreprise* », tout en soulignant que l'hôpital « *doit rester un service public capable d'accueillir en permanence toutes les personnes qui s'y présentent sans aucune distinction, notamment de revenus* ». Selon les auteurs, l'hôpital public devrait pouvoir consacrer 10 % à 12 % de ses dépenses d'exploitation en investissements au lieu de 4 % à 5 % comme c'est le cas actuellement.

Les auteurs plaident aussi pour la « *simplification des relations entre les hôpitaux et la Sécurité sociale* ». Ils abordent en outre la « *gestion des ressources humaines* », estimant notamment que de véritables « *gisements de productivité* » existent dans le parc hospitalier français. Ils formulent enfin diverses propositions concernant une modification des passations de marchés et l'allégement des tutelles. L'hôpital devrait, selon eux, parvenir à « *s'ouvrir sur le monde* » en s'appuyant notamment sur une « *politique de communication* ».

Ce rapport est actuellement étudié par les services du ministère de la santé. Aucune décision ne sera prise par Mme Barzach avant la rentrée.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

« Avis de recherche » génétique

Une méthode de génétique moléculaire pour identifier les personnes et les ficher d'après leurs « signes particuliers » les plus secrets.

UN *matin de septembre* 1976, des soldats argentins envahirent brutalement une maison d'Isidro, l'un des faubourgs élégants de Buenos-Aires. *Les voisins* entendirent dans l'aube à peine naissante de ce quartier tranquille des coups de *feu et* de bazookas. Puis, plus rien, si ce n'est le moteur d'un camion et, dirent-ils, les pleurs d'un bébé. Le journal local annonça le lendemain – brièvement – que cinq « extrémistes » avaient été tués dans un combat, lequel se serait déroulé dans la maison dont *la photographie était* publiée. Or cette maison n'abritait qu'un couple, les Lanuscou, et ses *trois enfants* âgés de six ans, quatre ans, et six mois. Le jour suivant le drame, un médecin attaché au cimetière de San-Isidro délivrait cinq certificats de décès anonymes correspondant aux cinq membres de la famille Lanuscou, enterrés dans une fosse commune contenant cinq cercueils.

Huit ans plus tard, le changement politique aidant, les proches des Lanuscou obtiennent d'un juge argentin un ordre d'exhumation et l'autorisation de faire procéder à une étude des corps par un spécialiste américain renommé de *l'anthropologie physique*, le docteur Snow.

Membre avec quatre autres savants américains de la délégation désignée en juin 1984 par l'Association américaine pour l'avancement des sciences aux fins d'assister les travaux de la Commission nationale argentine d'enquête sur les disparus, le docteur Snow a pour tâche de contribuer à la recherche (s'ils sont vivants) et à l'identification des quelque dix mille personnes disparues durant les sept années de *la* dictature militaire et ce jusqu'à l'élection du président Alfonsin.

Après avoir étudié un par un les restes des squelettes trouvés dans quatre des cercueils exhumés (le *cinquième était vide*), après avoir également comparé le revêtement intérieur des cercueils aux caractéristiques du bébé, le docteur Snow conclut que l'enfant, Mathilde, n'avait jamais été enterrée à San-Isidro... Ses grands-parents pensent qu'elle a dû être « adoptée » par une famille qui la détiendrait toujours, et ils adhèrent au groupe dit des « grands-mères de la place de Mai », dont les membres recherchent comme eux et désespérément l'un des 195 enfants enlevés à leurs parents, ou nés durant la détention de leur mère et avant son assassinat.

Pour arriver à ses conclusions, le docteur Snow avait examiné huit cents os (chaque squelette en contient quelque deux cents) déterminant l'âge approximatif et le sexe de leurs propriétaires. Il pouvait donc affirmer formellement que Mathilde... avait disparu.

D'autres méthodes, plus sophistiquées encore, autorisent l'identi*fication formelle d'un individu et* permettent même d'établir les liens de parenté qu'il pourrait y avoir (ou ne pas avoir) avec ceux qui se disent ses proches.

La solitude biologique

La cour d'appel de Buenos-Aires vient ainsi de rendre définitivement à ses grands-parents paternels une petite-fille de huit ans, Paula Logares, qui avait été *enlevée* à l'âge *de deux ans* avec ses parents et que nul ne revit jamais. Paula vivait avec un couple dont l'époux était militaire, lequel prétendait qu'elle était leur propre petite-fille. Ce qu'une enquête de voisinage semblait mettre en doute, nul n'ayant vu enceinte celle qui se présentait comme la mère biologique de l'enfant.

Une généticienne de l'université de Californie, le docteur Marie-Claire King, et une équipe d'immunologistes de l'hôpital de Buenos-Aires entreprirent alors de comparer les caractéristiques bio*logiques de l'enfant à celles de ses* proches.

Les méthodes actuelles de *l'immunogénétique*, de la chimie des protéines et de la génétique moléculaire permettent de dresser avec une incroyable précision la carte d'identité biologique d'un individu quelconque, carte commandée par son patrimoine génétique, par le jeu des chromosomes *hérités*, pour chacune de ses cellules, de ses parents, qui, eux-mêmes les tenaient des leurs.

Chacun connaît les groupes sanguins qui correspondent à des antigènes accrochés à la membrane des globules rouges. Ces antigènes sont synthétisés sur l'ordre d'un gène situé en un point précis de la région du patrimoine génétique (du chromosome) qui commande cette singularité si importante pour les transfusions. Outre des A, B, AB ou O si classiques, on connaît à présent un nombre considérable de sous-groupes (à commencer par le système rhésus) qui obéissent aux mêmes *lois de la transmission* héréditaire et caractérisent un individu donné.

Les groupes tissulaires (ou système HLA) que portent toutes les *cellules de l'organisme*, et notamment les globules blancs, connaissent une diversité plus vaste *encore, si vaste qu'ils confèrent* à chaque être humain un caractère quasi unique, une « solitude biologique » bien connue de tous ceux qui tentent par des transplanta*tions de rompre* cette singularité. Les chances que deux individus disposent de la même carte tissulaire sont inexistantes, sauf s'il s'agit de jumeaux vrais.

En revanche, la transmission de ces groupes tissulaires obéissant, comme pour les groupes sanguins, *aux lois de l'hérédité, certaines de* leurs caractéristiques sont communes aux parents et enfants, aux grands-parents et aux frères et sœurs.

C'est pourquoi les greffes de rein étaient prélevées sur un *parent le plus analogue* sur ce plan lorsqu'on s'adressait à des donneurs volontaires. C'est pourquoi également les greffes de moelle osseuse, de cœur ou de rein *se font selon un registre* d'approximation qui permet d'apparier au mieux donneur et receveur.

Toutes ces découvertes ont permis, sur *le plan juridique*, d'exclure avec une précision qui atteint 99,9 % une présomption éventuelle de paternité. En France, la loi du 3 janvier 1972, reconnaissant la paternité *biologique*, a aboli la définition séculaire, romaine, de la famille française.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 17.)


A Buenos-Aires en 1982, celles que le pouvoir appelait les « folles de mai » lors d'une manifestation pacifique pour avoir des nouvelles de leurs parents disparus.

SALGADO JR./MAGNUM

SIDA : MACHINE POLITIQUE

LA *récente présentation* à l'Assemblée nationale, par le député et docteur en médecine François Bachelot, du plan de lutte anti-SIDA du Front national (*le Monde* du 26 juin) correspond, de toute évidence, à la volonté de cette frange *extrême de la droite française* de se servir du SIDA comme d'un instrument politique. Un instrument dangereux mais qui, si l'on n'y prend garde, pourrait vite se révéler dramatiquement efficace. Les récentes outrances terminologiques de Jean-Marie Le Pen *sur ce thème ne doivent pas* masquer l'essentiel. En réclamant des mesures spectaculaires, comme le dépistage systématique et anonyme de la population française, le *suivi* médical obligatoire des personnes séropositives ou encore *l'instauration d'un référendum* sur le SIDA, le Front national ne fait que prendre date.

Dans le même temps, les porte-parole de ce parti commencent à utiliser avec un art consommé *la rigueur scientifique* (*« Nous ne pouvons, en l'état actuel des connaissances, apporter la preuve irréfutable que la salive ou le moustique n'ont jamais été et ne seront jamais un moyen de contamination et de maladie »*) comme un artifice *supplémentaire leur permettant* de dramatiser un peu plus le débat (*« Deux précautions valant mieux qu'une, il faut, jusqu'à preuve du contraire, considérer la salive et les moustiques comme des agents potentiels de contamination »*).

Développant la même stratégie, le docteur François Bachelot peut soutenir que le fait de n'avoir pas instauré un dépistage systématique et obligatoire de la population est une action *« criminelle »* puisqu'elle ne manquera *pas d'être à l'origine de certains* cas de contamination accidentelle que l'on aurait peut-être pu prévenir.

Faut-il, une fois encore, rappeler (comme viennent de le faire les organisations médicales américaines, s'opposant en cela à la volonté de l'administration Rea*gan) que le dépistage systémati*que des personnes séropositives pour le SIDA serait à la fois inefficace et financièrement insupportable, y compris pour les pays *industrialisés ? Faut-il* redire qu'aucun argument rationnel ne justifie le contrôle sérologique aux *frontières* ou l'exclusion sociale et le confinement des malades atteints du SIDA ? Tout laisse penser que, dans les prochains mois et les prochaines années, le nombre des malades va aller croissant alors même qu'aucune proposition thérapeu*tique (médicamenteuse et sur*tout vaccinale) ne pourra être proposée à la population. Toute tentative de dramatisation pourra donc trouver un large écho dans une opinion publique mondiale informée et cédant trop vite à la panique collective. Jean-*Marie Le Pen et François Bache*lot revendiquent déjà la paternité de certaines mesures prises par le gouvernement, tout en critiquant de la manière la plus *sévère qui soit l'action* menée par Mme Michèle Barzach. Tout se passe donc comme si le Front *national avait sciemment* fait du SIDA une machine de guerre politique. Une machine de guerre face à laquelle les principaux partis de l'échiquier politique *français devront, qu'ils le veuil*lent ou non, s'associer faute d'en subir avec le pays tout entier les effets véritablement dévastateurs.

JEAN-YVES NAU.

L'éclair à la trace

Un réseau de capteurs pour localiser les coups de foudre et mieux connaître ce phénomène capricieux

OU est « tombée » la foudre ? Tel accident de surtension qui a détérioré l'électronique de nombreux appareils a-t-il été causé par la foudre ? Existe-t-il des régions plus souvent frappées par la foudre ? Les fronts d'orage ont-ils des trajets préférés ? Autant de questions auxquelles il serait fort utile de pouvoir répondre.

Le réseau de seize capteurs que la société Météorage-Franklin a installé sur le territoire français et qui fonctionne *depuis un* mois devrait aider à trouver des réponses à certaines de ces questions dans des *délais* plus ou moins longs. Ces capteurs, américains, sont les mêmes que ceux qui sont *installés* aux Etats-Unis dans le cadre du système Lightning Location Protection (LLP) : ils enregistrent les ondes électromagnétiques longues qui sont émises chaque fois qu'un coup de foudre *se produit* entre un nuage et le sol et mesurent la polarité et l'intensité du champ électrique induit par l'éclair (ils ne peuvent enregistrer les coups de foudre qui se *produisent en altitude entre* deux nuages). Ils sont capables, grâce à des logiciels américains, de localiser le point du sol touché par la foudre avec une précision de 1 à 3 kilomètres dans un rayon de 300 kilomètres.

Météorage-Franklin (1) vend les données qu'il *recueille ainsi* sur la foudre. Grâce à des logiciels français, grâce aussi au réseau Transpac, la société est en liaison constante avec son centre de calcul et peut envoyer à chaque client, en temps réel ou en temps différé, les informations *que celui-ci a achetées et* qui le concernent directement.

La foudre intranuages

Les forestiers et les pompiers, par exemple, comme cela se passe déjà aux Etats-Unis, peuvent ainsi être immédiatement informés avec une bonne précision de la zone de forêt sur laquelle est tombée la foudre et *qui est donc susceptible* d'avoir pris feu.

Dans quelques années, les séries statistiques sur la localisation de la foudre commenceront à être assez *longues pour que l'on* puisse savoir si la foudre est plus fréquente dans telle ou telle région et donc aider à la prise de décision sur l'implantation de nouvelles installations sensibles à ce phénomène.

Météorage-Franklin affirme aussi pouvoir *suivre la marche* et l'évolution des cellules orageuses et prévenir ses clients de risques de foudre. Certains spécialistes de la physique de l'atmosphère font toutefois remarquer, d'une part que des orages peuvent être confinés en altitude entre des *nuages* sans *que la foudre* descende jusqu'au sol, d'autre part que les cellules orageuses sont très capricieuses dans leur progression et leur intensité. Météorage-*Franklin affirme aussi que dans* six mois la société disposera de nouveaux capteurs, faits en collaboration avec LLP, qui pourront détecter la foudre intranuages.

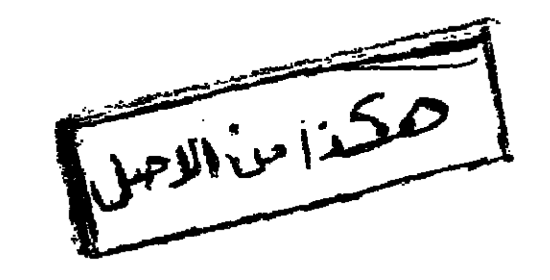
Notons que l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) achève de mettre au point le système SAFIR (surveillance et alerte foudre par interférométrie radioélectrique) capable de détecter les ondes courtes émises par les éclairs intranuages en altitude. Un système SAFIR est en cours de mise au point à Kourou (Guyane) pour connaître les risques de foudre au moment du lancement des fusées. Un autre est en cours de montage *pour les mêmes raisons* au *centre* d'essais des Landes.

Météorage-Franklin vend des services en *temps réel ou en temps* différé à des abonnés. Pour le moment, ceux-ci sont des administra*tions ou des entreprises, mais* les particuliers peuvent acheter une information précise sans être abonnés.

La surveillance et l'observation permanentes de la foudre sur tout le *territoire français* (*et aussi sur* les régions des pays voisins proches de nos frontières) sont tout à fait nouvelles en France et apporteront sûrement des connaissances utiles aux *météorologistes*, aux spécialistes de la physique de l'atmosphère, etc. La Météorolo*gie nationale signera* prochainement une convention avec Météorage-Franklin. Elle aura *ainsi* l'accès *gratuit* à certaines données collectées par Météorage-Franklin, et cette société *pourra utiliser* le *réseau* Météotel grâce auquel la Météorologie nationale transmet à ses abonnés *aussi bien des informations* « vues » par des satellites et des radars que des observations *météorologiques* et des prévisions.

YVONNE REBEYROL.

(1) 45-49, rue de Patay, 75013 Paris. Tél. : 45-86-01-92.



Pour l'honneur des mathématiques

Jean Dieudonné ou la fulgurante et déraisonnable efficacité des mathématiques

MEMBRE de l'Institut, cofondateur du groupe qui, de génération en génération, écrit depuis cinquante ans « les Eléments de mathématiques de Nicolas Bourbaki » – la version moderne des *Eléments* d'Euclide – Jean Dieudonné est, à quatre-vingt-un ans, l'un des plus grands mathématiciens de notre temps. Il appartient, il appartenait au cercle très fermé des créateurs, quelques centaines dans le monde, qui se parlent d'un continent à l'autre, inscrivant au tableau noir des initiés, sans recherches triviales, les formules des mathématiques nouvelles. Des incompris de l'intérieur, car la plupart des scientifiques eux-mêmes ne peuvent déchiffrer leurs travaux. *« A l'Institut, quand nous proposons de recevoir un mathématicien, nos collègues nous font confiance, mais ils ne sont pas capables de juger sa valeur. »* Jean Dieudonné souffre sans doute de cette incompréhension puisqu'il vient de publier un livre qui tente de la dissiper. S'en étonne-t-il vraiment ?

« Au risque de passer pour élitiste il faut reconnaître que nous ne venons pas tous au monde avec le même cerveau. » Sans parler des grands novateurs, il naît en France chaque année quatre ou cinq mathématiciens créateurs et pas plus. On admet que l'environnement joue un rôle, favorise ou retarde les aptitudes, mais celles-ci apparaissent en général vers l'âge de quinze ans, et la bonne fée ne choisit pas son monde : *« Le père de Gauss était rouller et Elie Cartan, un génie du vingtième siècle, fils de forgeron. Moi, j'étais d'un famille d'industriels... J'avais treize ans quand j'ai lu un manuel d'algèbre. Les équations, cela m'a paru merveilleux et j'ai tout de suite su ce que serait ma vocation. Auparavant, je n'étais pas du tout passionné par les problèmes de vases communicants qui ont dégoûté des mathématiques des générations d'écoliers. C'était faire de l'algèbre sans algèbre comme au temps des Babyloniens. »*

« Objets de la pensée »

D'emblée, le jeune Dieudonné comprend ce que les Grecs savaient déjà et que les classiques n'admettaient plus que du bout des lèvres : les mathématiques ne sont que des « objets de la pensée ». Plaisir et science purs. *« Platon l'écrit d'ailleurs dans le dialogue de Ménon ; le carré que je dessine n'est pas un carré idéal. »*

Des notions qui revenaient de loin, car les mathématiciens qui, au cours des siècles passés, avaient tellement étonné les physiciens avec la mécanique céleste, les prévisions sur les passages de la comète de Halley et d'autres merveilles, étaient tentés de confondre hypothèses et vérité. Ils voulaient croire à une réalité dans l'empyrée des idées. *« Dans la ligne classique et aujourd'hui encore à l'école, on expliquait le nombre douze en montrant douze pommes, le plan par référence à un mur, mais il n'y avait pas de représentation possible de la notion de déplacement par exemple, l'idée d'un déplacement ne peut être qu'entièrement dans l'esprit. »*

Les novateurs du dix-neuvième siècle comme Gauss ou Galois définissent alors des objets nouveaux. Les mathématiciens ne rêvent plus d'efficacité immédiate et leurs théories ne sont que des bouées lancées vers le futur où elles auront ou non des applications. La seule vérité admise est qu'*« un résultat est vrai en ce sens qu'il a été démontré »*. Aux autres de passer le pont et de faire coïncider la théorie et le concret. Les mathématiciens, sur leur rive, ne peuvent que constater avec Wigner *« la déraisonnable efficacité »* de leur science. Cette *« déraisonnable efficacité »*, ce hasard objectif et constant qui donne aux mathématiques une autorité incontestable, fondant aux yeux du monde leur évidente utilité.

Pour expliquer le mouvement des planètes, Kepler reprend la théorie des côniques développée mille huit cents ans avant lui par Apollonius. Einstein trouve le modèle de la relativité générale dans la géométrie de Riemann, inventée soixante années auparavant. Ce constat d'antériorité, Jean Dieudonné ne cherche pas à l'expliquer. Mais cette arche jetée par-dessus le temps, cette puissance de l'esprit qui finit un jour par soulever des montagnes, rassurent et encouragent les mathématiciens créateurs : ils ne sont pas des conquérants de l'inutile.

Et comment, avec leur arme hypothétique et redoutable, seraient-ils des hommes de pouvoir, recherchant les honneurs, séduits par les remous du marigot ? Au cinéma ? *« J'y suis allé étant jeune*, dit Jean Dieudonné. *Et, vous voyez, je relis toujours les mêmes cinq ou six classiques pour me changer les idées. »* Il ajoute avec beaucoup de courtoisie et un louable effort d'égalité : *« Voyez Galois, c'était un révolutionnaire. Cauchy un bigot et le jeune Allemand O. Teichmüller, qui avait peut-être un génie comparable à celui de Galois, s'est engagé comme SS sur le front de l'Est d'où il ne revint jamais. Non, je vous assure, il n'y a guère de différence, pour tout ce qui n'est pas leur science, entre les mathématiciens et le reste de la population. »*

Faut-il là-dessus croire Jean Dieudonné sur parole et admettre que la rare cohorte des surdoués de l'abstraction ne se distingue pas du lot, que de si grandes aptitudes à la spéculation pure ne leur donnent pas un air de famille et ne leur taillent pas un même modèle de vie quotidienne, sociale ou affective ? *« C'est vrai qu'ils sont souvent distraits, ils manquent de sens pratique*, reconnaît Jean Dieudonné. *C'est que pour trouver, comme disait Poincaré, il faut y penser souvent. »* Aussi mènent-ils pour la plupart, en tout cas pendant leurs années de création, une existence de pères tranquilles à l'écart des turbulences du monde sans nécessité pour l'exercice de leur art. *« Contrairement à celles de beaucoup d'artistes, leurs vies sont rarement bouleversées par des orages sentimentaux »*, convient Jean Dieudonné. C'est qu'ils n'ont pas à démontrer la complexité de l'âme ou à décrire, en les ressentant, les mauvais tours de la passion. Ce que résume fort bien le philosophe Canguilhem : *« Pour être mathématicien, il suffit d'être un ange* [mais dans les autres arts], *même avec l'aide de l'intelligence, nous avons besoin parfois de nous sentir bêtes. »* Et, comme les mathématiciens peuvent se rendre utiles en évitant ces « bassesses » ils ne sortent pas volontiers de la tour d'ivoire où les ont placés leurs dons singuliers.

Fragilité de l'esprit créateur

De cette solitude de gardien de phare, de ces bizarreries du comportement, de ces absences au monde qui les caractérisent en société, ils savent se consoler dans les délices d'une curiosité insatiable et le fulgurant plaisir de l'invention. *« C'est ce que j'ai connu de plus extraordinaire dans ma vie »*, dit Dieudonné. (Jean Dieudonné a découvert une partie de la théorie des groupes. *« Une partie seulement, vous savez, pour les derniers théorèmes de cette branche des mathématiques, il a fallu dix mille démonstrations. »*)

Souvenir du moment où l'éclair jaillit, l'instant où Poincaré monte dans un omnibus et que les fonctions fuchsiennes, pourrait-on dire, lui « tombent dessus », celui où Hamilton se rendant à l'académie d'Irlande trouve sa théorie des quaternions qu'il grave aussitôt à l'aide d'un canif sur le parapet d'un pont. La pointe de diamant, l'esprit soudain en expansion, la grande aventure humaine qui met à l'abri des regrets.

Car, hélas ! les théories sont périssables et l'activité créatrice s'éteint. *« Nous avons une règle dans le groupe Bourbaki. Nous prenons notre retraite à cinquante ans. Après cet âge, l'imagination s'émousse. De temps en temps, les jeunes nous invitent aux séances du groupe. J'y suis allé deux ou trois fois il y a plus de vingt ans. Aujourd'hui, je n'oserais plus m'y aventurer, à quatre-vingt-un ans, je ne leur serais d'aucune utilité. »*

Il faut donc admettre que les fonctions créatrices se perdent et que, dans la vieillesse, il n'y aura plus d'illumination. *« Moi, je m'en accommode, mais certains l'acceptent mal. Hardy, par exemple, n'a pas supporté de constater que sa création était tarie. »* Jean Dieudonné écrit aujourd'hui une histoire des mathématiques modernes – *« mais à l'usage des meilleurs mathématiciens »*. Du plaisir grappillé sur les rêvers de l'invention.

Les jours d'aridité, rencontrez donc un mathématicien. Ecoutez le mystère des nombres et des figures, admirez ce témoignage vivant des hautes abstractions où l'homme peut atteindre, et rafraîchissez-vous dans cette évidence masquée : le but ultime de la science n'est ni l'utilité publique ni l'explication des phénomènes naturels. C'est l'honneur de l'esprit humain (1).

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Selon l'expression de Jacobi dans une lettre à Legendre en 1830.



La première réunion du groupe Bourbaki, en 1935 à Besse-en-Chandesse (Puy-de-Dôme). Debout : H. Cartan, De Possel, Dieudonné, Weil. Assis : Mirlès, Chevalley, Mandelbrojt.

D'EUCLIDE A BOURBAKI

IL faut saluer la tentative faite par Jean Dieudonné, dans son livre *Pour l'honneur de l'esprit humain*, de renouveler l'histoire des mathématiques. Cofondateur du groupe Bourbaki, il fut conduit à s'intéresser à de nombreuses branches des mathématiques ; peut-être est-il le mathématicien dont la connaissance est la plus encyclopédique. Cela ne le rend pas plus capable que les autres d'utiliser des images simples là où il n'en existe pas. Comme il le fait remarquer dans son ouvrage, alors que la *« cosmologie des faisceaux »* est comparable en âge et en fécondité à la célèbre *« double hélice »* de la biologie moléculaire, il se sent *« incapable d'expliquer en quoi cela consiste »* à qui n'a pas fait au moins deux années de mathématiques à l'université. *« C'est qu'avant d'arriver à la théorie dont il s'agit, il a fallu assimiler une dizaine d'autres notions tout aussi abstraites : topologies, anneaux, modules, homomorphismes... dont aucune ne peut être rendue visuelle. »*

Son approche est donc autre. Montrer pourquoi ce recours à l'abstrait fut nécessaire. Montrer que ce sont les problèmes « classiques » qui l'ont engendré. C'est une donnée constante des mathématiques que le transport d'instruments d'une branche à une autre est la clef qui ouvre les serrures résistantes. Un exemple ancien et bien connu est le *« théorème fondamental de l'algèbre »*. On ne peut le démontrer qu'avec des outils tirés de l'analyse.

Jean Dieudonné construit ainsi une histoire à rebours. Il donne en exemple quelques problèmes « stériles », qui résistent depuis des siècles ou ont été résolus de manière accidentelle, sans avoir engendré ni théorie générale ni méthodes nouvelles. Mais c'est pour montrer *a contrario* que d'autres questions, qui n'étaient au départ ni plus importantes ni plus difficiles, ont donné naissance, par généralisations successives, aux branches actuelles des mathématiques. Le chapitre clef du livre est le cinquième, « Nouveaux objets et nouvelles méthodes ». Après avoir montré comment les principales structures ont été dégagées au siècle dernier, Jean Dieudonné peut décrire un *« panorama des mathématiques »* actuelles où l'unité profonde transparaît derrière la variété des méthodes et des problèmes.

MAURICE ARVONNY.

★ POUR L'HONNEUR DE L'ESPRIT HUMAIN, par Jean Dieudonné, Hachette, 298 p., 178 F.

Les bactéries gardes-barrières

La flore intestinale contre la faune des microbes

CENT mille milliards, au bas mot ! Ce sont autant de micro-organismes qu'abrite notre tube digestif, soit deux fois plus que l'organisme ne compte de cellules. Loin d'être toutes des fauteurs de trouble, ces bactéries forment avec leur hôte un véritable système écologique dont il est nécessaire de préserver l'équilibre. Encore faut-il pouvoir repérer les « amies » et les « ennemies », et savoir *« qui fait quoi, à quel moment et à quoi cela sert-il ? »* comme le dit M. Robert Ducluzeau, chef du département de nutrition à l'Institut national de la recherches agronomiques (INRA). Autant de questions sur lequelles se penchent les spécialistes de l'écologie microbienne et que suivent de près tant les toxicologues et les éleveurs que les industriels de la pharmacie ou de l'agro-alimentaire. En témoignent le nombre et la diversité des participants au symposium international de gnotobiologie (biologie des hôtes connus) qui a eu lieu pour la première fois en France, à Versailles, du 21 au 26 juin.

Si l'existence de la flore intestinale a été découverte par Pasteur, il a fallu attendre la fin des années 50 pour que les chercheurs y prêtent une véritable attention. Les bactériologistes, on les comprend, préféraient concentrer leurs efforts sur la lutte contre les maladies infectieuses. Surtout, ils manquaient de techniques adaptées à l'étude de cette flore complexe et riche de plusieurs centaines d'espèces, et leur tâche était d'autant plus difficile que la plupart d'entre elles sont anaérobies et meurent au contact de la moindre trace d'oxygène de l'air.

La situation s'est toutefois débloquée à mesure que l'on apprenait à manipuler de tels micro-organismes et que l'on parvenait à élever des animaux dépourvus de tout microbe (axéniques), ou à flore microbienne connue et contrôlée (gnotoxéniques). C'est maintenant pratique courante. Les animaux – tout comme d'ailleurs les humains – naissant axéniques, on parvient à les conserver en cet état en opérant par césarienne et en mettant aussitôt le nouveau-né dans un isolateur. Ou encore, après mise bas naturelle, en décontaminant la peau et l'intestin du jeune animal et en le plaçant en ambiance stérile. Cette dernière technique, mise au point au laboratoire d'écologie microbienne de l'INRA à Jouy-en-Josas, est d'ailleurs maintenant utilisée en milieu hospitalier pour protéger les enfants immunodéficients.

Au laboratoire, elle permet d'obtenir des rats, des souris, mais aussi des porcelets, des poulets ou des cailles axéniques ou gnotoxéniques. C'est grâce à ces modèles que l'on a pu constater que s'il est possible d'installer à peu près n'importe quel micro-organisme dans le tube digestif d'un animal axénique, cela est pratiquement impossible chez un animal porteur d'une flore « normale ». Cette dernière s'oppose à toute colonisation par des bactéries exogènes, jouant là un véritable « effet de barrière ». La flore intestinale reste *« la première protection contre les micro-organismes de l'environnement, dont certains sont potentiellement dangereux »*, dit M. Ducluzeau.

Comment fonctionne cet effet de barrière ? On n'en sait trop rien. Tout au plus a-t-on récemment découvert que trois espèces de bactéries s'associaient pour lutter contre la pénétration du *Clostridium perfringens*, dont certaines souches sont redoutables et peuvent provoquer de graves intoxications.

Mais il est en revanche certain que l'élimination de ces barrières protectrices peut être fort dangereuse. Des chercheurs britanniques en ont fait la preuve, il y a quelques années, lorsqu'ils ont constaté que le tube digestif de patients traités par un antibiotique (la clindamycine) renfermait des *Clostridium difficile*, lesquels peuvent provoquer des colites pseudomembranaires parfois mortelles. L'explication du phénomène a été vite trouvée.

L'antibiotique détruit les bactéries de barrière qui habituellement répriment, chez les « porteurs sains », le développement du *Clostridium*. Ce dernier – qui pour sa part résiste à la clindamycine – peut alors croître en toute liberté et produire ses toxines. Cette découverte fut le point de départ de recherches visant à détecter les antibiotiques les moins aptes à détruire la flore-barrière. Peut-être pourra-t-on aussi lutter contre ce type de problèmes s'il se confirme que certaines levures ou bactéries ingérées en grandes quantités parviennent – bien qu'elles ne restent qu'en transit dans l'intestin – à moduler suffisamment la production de toxines par des *Clostridium* pour éviter l'apparition de troubles graves. Ce pourrait même être là un moyen d'éviter l'emploi de certains antibiotiques.

Génie génétique

Si les médecins et les toxicologues ont beaucoup à gagner d'une meilleure détermination des *« bactéries qu'il serait utile de favoriser pour maintenir l'intégralité des barrières »*, selon les termes du chercheur de l'INRA, les vétérinaires – et avec eux les éleveurs – ont aussi beaucoup à en attendre. Tant pour faire en sorte que les animaux utilisent au mieux la nourriture qui leur est donnée – et augmentent de poids à moindre coût – que pour préserver les élevages contre divers troubles d'origine bactérienne.

A terme se profile aussi l'espoir de pouvoir lutter, avec des moyens purement biologiques, contre les micro-organismes pathogènes qui affectent la santé des troupeaux. Il n'est plus utopique d'imaginer que l'on pourra prévenir certaines maladies infectieuses en traitant les animaux dès leur naissance avec une seule inoculation de micro-organismes utiles. L'expérience a été tentée – et réussie – au laboratoire d'écologie microbienne sur des levrauts, lesquels sont sujets à des diarrhées souvent mortelles pour peu que des *Clostridium difficile* s'installent dans leur tube digestif.

En écologie microbienne, comme dans bien d'autres domaines, le parcours sera sans doute facilité par le génie génétique. A défaut de parvenir à installer de nouvelles bactéries dans un tube digestif, on peut tenter d'ôter aux micro-organismes nuisibles leur caractère toxinogène. C'est déjà chose – relativement – aisée lorsqu'il s'agit de manipuler *Escherichia coli*, outil de prédilection des généticiens, mais tout se complique lorsque l'on s'attaque à d'autres espèces bactériennes, beaucoup moins bien connues.

Il n'empêche. Malgré les nombreuses questions encore en suspens, M. Ducluzeau se montre confiant : *« L'écologie microbienne est condamnée à réussir »*, écrivait-il il y a quelques années (1). Aujourd'hui, il persiste et il signe. Cette science *« est sur la bonne voie*, dit-il : *la mise en place d'une flore choisie chez les nouveaux-nés est pour demain »*. On a aussi tout lieu de penser que l'on connaîtra bientôt les substances que fabriquent les bactéries de barrière pour éliminer ou réprimer leurs souches-cibles. Alors, *« nous disposerons d'une nouvelle génération de médicaments, engendrés par des bactéries intestinales pour lutter contre des pathogènes intestinaux »*. De telles substances, précise M. Ducluzeau, devraient être disponibles dans moins de dix ans, c'est-à-dire *« après-demain »*.

ÉLISABETH GORDON.

(1) Dans la revue *la Recherche*, en janvier 1984.

MÉDECINE

« Avis de recherche » génétique

(Suite de la page 15.)

Et c'est en 1977 qu'un tribunal de grande instance a pour la première fois demandé à des experts de chiffrer la probabilité qu'avait un homme d'être le père d'un enfant dont il refusait la paternité...

De même et pour la première fois également un tribunal de New-York a ordonné en 1981 qu'un groupage tissulaire (conduit par prélèvement du liquide amniotique à la dix-septième semaine de grossesse) indique si un enfant à naître était celui du mari ou de l'homme qui avait violé la jeune mère au moment de la conception...

L'arbre généalogique de Paula

La situation était beaucoup plus compliquée dans le cas de la petite Paula Logares : en effet ses propres parents avaient disparu, et ceux qui se prétendaient tels refusaient catégoriquement les tests proposés.

Ils restaient aux généticiens l'étude possible de trois grands-parents, et de deux oncles et tantes présumés de la petite fille. Ainsi fut fait, et l'arbre généalogique tissulaire ainsi dressé montra avec une probabilité frisant la certitude (99,9 %) que l'enfant que le militaire argentin revendiquait comme le sien était bien Paula Logares, disparue avec ses parents six ans auparavant. L'étude des groupes sanguins confirma pleinement ces indications, et la cour d'appel ordonna la remise de l'enfant aux grands-parents — *« Paula se rendit tout droit à son ancienne chambre,* disent-ils, et *réclama une poupée qu'elle n'avait plus vue depuis l'âge de deux ans... »*

Les parents « adoptifs » ou plutôt les « voleurs d'enfants » comme les appellent les grands-mères de la place de Mai, connaissent certes et à leur tour un déchirement. Ceux de Paula ont un droit de visite... auquel répugne, semble-t-il, la petite fille. Ceux de Mathilde n'ont pas encore été retrouvés, mais le patient travail de fourmi de l'équipe d'immunogénéticiens se poursuit. Ils ont déjà appliqué leurs méthodes au cas de trente-neuf de ces enfants disparus, et ils constituent une banque informatisée des empreintes tissulaires génétiques de tous les grands-parents en détresse, afin de pouvoir, même après leur mort, identifier la filiation réelle des enfants de disparus.

Ainsi et pour la première fois, il devient possible de tracer les fils ténus mais imparables de la filiation et de l'identification par delà les générations et par delà la mort...

Sonde nucléique et libertés individuelles

L'équipe américano-argentine développe à présent une autre méthode génétique d'identification découverte en Grande-Bretagne il y a deux ans et qui fut appliquée pour la première fois à l'automne de 1985 sur un candidat à l'immigration originaire du Ghana.

Il s'agit de repérer, par des techniques recourant à la haute voltige de la biologie moléculaire, la configuration exacte des *courtes séquences, dites* « satellites », qui ponctuent, sur les chromosomes, l'assemblage des gènes. Le prélèvement d'une goutte de sang *suffit* avant d'entreprendre cette étude qui conduit à une véritable photographie (hybridation des fragments d'acides nucléiques avec des *sondes radioactives*) des particularités génétiques d'un individu donné, lesquelles sont transmises à la descendance selon les lois de Mendel et sont totalement spécifiques. Les groupes sanguins donnent déjà une photographie extrêmement précise d'un sujet et de son appartenance familiale. Le polymorphisme du système HLA, des groupes tissulaires, est tel avec ses 50 000 combinaisons de matériel génétique (haplotypes) et plusieurs *dizaines de millions* de leurs combinaisons (antigène cellulaire) qu'il confère à chaque être humain un caractère quasi unique.

L'empreinte génétique établie par la sonde nucléique qui donne l'image de l'acide nucléique lui-même *dans tous les plus infimes* détails de sa structure, gène actifs et satellites silencieux y compris, est cette fois imparable. A tel *point qu'elle vient supplanter peu* à peu tous les autres moyens d'identification existants et qu'il ne paraît pas douteux qu'elle fera sans tarder son entrée dans les prétoires tant en Argentine que dans les cours d'assises mondiales...

Un « fichier génétique » devrait être peu à peu constitué, sur ordinateur par les autorités de police britanniques, et l'armée américaine envisage de faire de même aux fins d'identification en cas de guerre.

Ce qui n'est pas sans poser de très difficiles problèmes d'ordre éthique, problèmes dont se préoccupe actuellement le ministère britannique de l'intérieur.

Le fichier secret dont peuvent disposer ainsi dictateurs, armée, police et gouvernements constitue, en effet, l'ultime et définitive violation de ce qu'a de plus spécifique, de plus intime et de plus personnel l'être humain.

L'identification d'un enfant perdu, d'un criminel, d'une victime d'incendie ou d'accident aérien est certes à ce prix. Encore faut-il que *la collectivité* tout entière ne doive pas le payer d'une atteinte cette fois intolérable aux droits individuels et à la dignité.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

CRIMINELS ET CADAVRES INCONNUS

LA technique de l'empreinte *génétique permet d'attribuer* à leur propriétaire, sans contestation possible, des taches de sang, de tout autre fluide biologique (comme le sperme, les cellules de la racine des cheveux ou des dents) et cela même après plusieurs semaines. C'est dire si elle intéressa les médecins légistes et les laboratoires de criminologie du monde entier. En Grande-Bretagne, deux mille suspects sont actuellement soumis à ce test par la police qui cherche à identifier un dangereux violeur meurtrier et pervers sexuel dont *ils possèdent* (cheveux et sperme) l'empreinte génétique trouvée sur le cadavre d'une *jeune fille victime* de sa folie.

L'Imperial Chemical Industries (ICI) ouvre le 1er juillet à Abingdon en *Grande-Bretagne le premier laboratoire spécialisé dans cette technique des empreintes génétiques*. Le test est facturé 1 050 francs, et l'équipe de vingt-deux *biologistes* peut en *faire deux* cent cinquante par semaine. Il suffit de 5 ml de sang, ou de liquide biologique (*voire une tache sur un fragment* de tissu ou de peau), pour le conduire ; les résultats sont obtenus au bout de trois *semaines*, et ICI opère sous un brevet appartenant à l'inventeur (le docteur A. Jeffries) et à son *Institut de recherches* (Université de Leicester, Institut Lister). Les perspectives ouvertes sont importantes non seulement pour la justice, mais pour l'agronomie (pedigrees animaux) et pour la médecine (*détection des maladies héréditaires*).

Les novices de la contraception

Les jeunes filles sont mal informées sur les moyens contraceptifs

LA pilule ? On connaît ! A première vue, les jeunes filles interrogées par la SOFRES (1) ne semblent ni ignorantes ni désorientées. A la question : *« Avez-vous le sentiment d'être bien informées sur les moyens contraceptifs ? »*, 82 % d'entre elles répondent *« oui »* sans hésiter. Parmi ces méthodes, la pilule se taille la part du lion : 96 % des adolescentes — dont la moitié ont reçu des cours d'éducation sexuelle — disent en avoir entendu parler. Elles la jugent *« sûre »* (52 %), *« simple et pratique »* (53 %), et *« fiable »* (20 %).

Tableau idyllique d'une jeunesse informée et responsable ? Apparemment. Et pourtant... Lorsque les questions se font plus précises, les intéressées hésitent, se taisent, se reprennent, sans pouvoir apporter de réponses justes et précises. Plus de 30 % d'entre elles ignorent le rythme de prise de la pilule et le moment où il faut entamer la plaquette. Plus grave encore : 42 % des jeunes filles n'avaient aucun contraceptif lors de leur premier rapport sexuel. Près d'une adolescente sur deux court donc un risque d'être enceinte. Quand elles pensent à se protéger, la pilule est mal prise, et donc inefficace dans quatre cas sur dix. Quant aux idées fausses, elles ont la vie dure : la pilule garde la réputation de favoriser le cancer (20 %) et la stérilité (22 %), alors que ces affirmations sont systématiquement démenties par les études régulièrement entreprises sur ce point.

Ces idées fausses sont apparues il y a une vingtaine d'années. Leur persistance chez les jeunes filles de moins de dix-neuf ans s'explique en partie par le fait que 53 % des personnes interrogées disent s'informer auprès de leur mère. Les gynécologues, eux, sont pratiquement absents : 63 % des jeunes filles interrogées n'en ont jamais consulté. Y compris lorsqu'elles prennent la pilule régulièrement.

Le médecin de famille demeure donc l'interlocuteur privilégié de toutes celles qui cherchent à se procurer un moyen contraceptif. *« Cela pose un problème,* explique M. David Serfaty, directeur du centre de régulation des naissances de l'hôpital Saint-Louis, *la plupart des généralistes sont mal informés sur la contraception. Ils jouent sur deux ou trois pilules, ce qui est bien peu, lorsque l'on sait qu'il faut l'adapter à la physiologie de chacune de ces adolescentes. Dans ce domaine, le gynécologue est beaucoup mieux placé pour la conseiller. »*

Idées fausses, renseignements partiels, quasi-absence des gynécologues : cette génération, qui se dit persuadée que la contraception *« permet aux femmes d'être plus libres »*, semble avoir besoin d'être guidée dans l'univers de la contraception. Par qui ? *« Elles ne fréquentent ni les centres de planning familial ni les cabinets de spécialistes,* poursuit M. David Serfaty ; *il faudrait donc informer les informateurs, c'est-à-dire le plus souvent les mères. »*

ANNE CHEMIN.

(1) Enquête ORGANON-SOFRES sondage réalisé du 18 au 27 mars 1987 auprès d'un échantillon représentatif de 589 jeunes filles âgées de 15 à 19 ans selon la méthode des quotas.

SECTEUR DE POINTE

Les réfrigérateurs du désert

Un système qui utilise l'énergie solaire pour produire du froid

FAIRE du froid à partir de la chaleur du soleil, c'est l'intéressante innovation technologique *réalisée par les ingénieurs* de Brissonneau et Lotz Marine, vieille entreprise nantaise devenue filiale de Jeumont-Schneider en 1975. En s'appuyant sur la recherche fondamentale du CNRS, des ingénieurs nantais ont *mis au point une application* industrielle du froid solaire, ouvrant des débouchés vers les pays chauds... où le froid coûte cher. C'est aussi une diversification industrielle importante pour Brissonneau, qui cherche depuis *dix ans à échapper à la crise du* pétrole et à celle de la construction navale.

Mille cinquante salariés en 1979, quatre cent cinquante en 1987. Brissonneau résiste dans la tempête, grâce à une implantation ancienne en Extrême-Orient. *Témoin : une commande en 1986* de soixante grues de bord pour un armement indien, en coopération avec un chantier coréen. Entreprise *tournée vers le grand large* (65 % du chiffre d'affaires sont réalisés à l'exportation), Brissonneau vient également d'enlever en Italie un marché de cinquante millions de francs, le sixième de son chiffre d'affaires annuel moyen.

La conservation des vaccins

Mais les produits traditionnels — appareils de bord pour la marine marchande, équipements *pour les plates-formes pétrolières off shore* — ne suffisent plus à assurer un plan de charges régulier. D'où les efforts de diversification dans le secteur du transport hectométrique (à courte distance) pour être exploités dans des parcs tels que Disneyland à Marne-la-Vallée.

Dans le domaine inédit du froid solaire, un immense marché, intéressant les pays situés entre le 40e parallèle nord et le 40e parallèle sud, *soit* près de la moitié des terres émergées.

Le froid par adsorption : c'est la technologie nouvelle mise en *œuvre par l'industriel nantais, l'un* des premiers au monde capable de convertir directement (sans l'intermédiaire de l'électricité) la *chaleur solaire en froid*, à des conditions économiques acceptables. Les produits présentés à Nantes par le directeur général André Laborde ont la forme de réfrigérateurs, de machines à glace ou même d'entrepôts frigorifiques. Ils utilisent tous le même principe : le froid est produit selon le vieux procédé de l'évaporation d'un liquide (en l'occurrence le méthanol), *pompé pendant* la nuit par le charbon actif contenu dans un capteur solaire. Le jour, l'énergie solaire captée chauffe le charbon, qui expulse le méthanol, et celui-ci se condense dans un réservoir installé dans un caisson isotherme. La nuit, c'est l'opération inverse et la production de glace.

Ces « réfrigérateurs du désert » ont plusieurs avantages : ils fonctionnent à 100 % en énergie *solaire et ne nécessitent, une fois* posés, aucun entretien. Ils sont adaptés aux besoins des pays tropicaux, considérables. Ils permettent la continuité d'approvisionnement des usines de traitement des produits agricoles. Enfin, ils peuvent apporter un plus pour la conservation des vaccins conditionnant l'existence des populations.

Le problème pour Brissonneau est maintenant de proposer un produit à un prix convenable pour ces pays en voie de développe*ment et donc de passer* du prototype au stade industriel. Selon les dirigeants de l'entreprise, le seuil nécessaire pour lancer une nouvelle ligne de produits est situé autour de 5 000 mètres carrés de capteurs solaires, un objectif qui *pourrait être atteint à court* terme.

YVES ROCHCONGAR.

Demain

UN CENTRE DES IMAGES DE SYNTHÈSE

L'Europe est dotée depuis le 22 *mai dernier d'un Centre européen de recherche d'images de synthèse* (CERISE). Fruit de la coopération de deux Etats, le grand-duché du Luxembourg et la France, qui investiront en tout 50 millions de francs sur cinq ans, CERISE, a reçu le *label* Eurêka et vise à devenir *« un carrefour de compétences de l'image tridimentionnelle générée par ordinateur graphique ».* Ce centre, implanté à Bertrange, au Luxembourg, est destiné à promouvoir une technologie et des produits européens *dans un secteur massivement dominé par les* Etats-Unis, et où le Japon montre une agressivité certaine. Deux sociétés ont uni leur savoir-faire pour réaliser CERISE : une société luxembourgeoise, RTL-Productions, spécialisée dans l'audiovisuel, et une société française en services informatiques, la SESA.

Les ambitions de ce centre *sont de réunir les compétences* techniques et artistiques les plus réputées, à en faire le centre *de production d'images de* synthèse le plus moderne d'Europe, et à offrir une filière de formation de haut niveau.

★ CERISE, 177, rue de Luxembourg, L-8077 Ber*trange. Luxembourg.*

L'ASCENSEUR SANS RISQUE

Parce qu'il était lui-même resté « coincé » pendant plusieurs heures voici trois ans, un ingénieur stéphanois, M. Michel Rey, a mis au point un système automatique de secours pour ascenseur. Le prototype de ce *dispositif* fonctionne depuis le 20 janvier dernier, dans des conditions ordinaires d'exploitation, *à la faculté de médecine* de Saint-Etienne, où la municipalité a autorisé son installation.

Le système — qui s'adapte sur le volant d'inertie de la machinerie de l'ascenseur — intervient lorsque la cabine est stoppée entre deux étages en raison *d'une interruption de son* énergie motrice, telle la coupure de courant surprise. *Alimenté par une batterie de* 12 volts, qui maintient l'éclairage dans la cabine, le disposi*tif ramène automatiquement* celui-ci au palier le plus proche et ouvre les portes, permettant *aux personnes retenues* prisonnières de sortir.

Autour de M. Rey, plusieurs *sociétés stéphanoises se sont* associées pour créer, au début de juillet, une entreprise (1) qui *fera travailler en* sous-traitance des entreprises locales de mécanique et d'électricité. Le produit sera distribué sous licence par les ascensoristes ou techniciens d'entretien. *Le dispositif coûte environ* 25 000 francs hors taxes, *installation non comprise. (Corresp.).*

(1) RMA Système NASDA. 9, rue Arthur-Lamandin, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 77-37-90-62.

L'ALLIANCE DES ENZYMES ET DES ANTICORPS

Les enzymes accélèrent de manière prodigieuse les réactions chimiques du monde vivant. Les anticorps sont les gardiens de la défense de l'organisme contre les agents étrangers et ont donc la capacité de reconnaître des molécules très différentes.

Il était tentant d'associer la prodigieuse capacité de recon*naissance des anticorps à* l'activité catalytique des enzymes. Ce qui a été fait, *séparément, par deux équipes* de chercheurs californiens, aux États-Unis. L'une installée à l'institut de recherches de la Scripps Clinic à La Jolla, et l'autre à l'université de Berke*ley*. Ils viennent de démontrer la possibilité de produire des anticorps à activité catalytique. Et *l'équipe de Berkeley a même* montré qu'un anticorps anti-phosphonate pouvait accélérer *une réaction chimique* (hydrolyse) quinze mille fois.

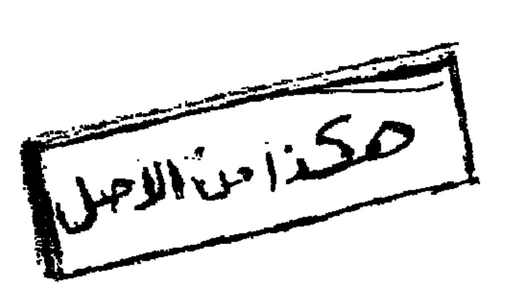
Ces nouveaux outils moléculaires ouvrent d'importantes perpectives en recherche fondamentale, en chimie et en médecine. Ils pourraient servir *à mieux comprendre les mécanismes* de la catalyse enzymatique. Ils rendraient possible la *réalisation de catalyseurs spécifiques* capables de couper les protéines — ces briques de la *matière vivante — à des sites* précis, permettant ainsi certaines applications médicales, *telles la dissolution de caillots* sanguins, la fragmentation de l'enveloppe d'un virus, ou l'éli*mination de cellules cancéreuses.*

DU CŒUR POUR DES EAUX PURES

Pour analyser les eaux polluées, des chercheurs américains du centre de toxicologie environnementale de l'université de Madison ont utilisé... *des cellules de cœur de bœuf*. Dans ces dernières, ils ont prélevé des mitochondries (orga*nelles servant de « centrale* énergétique » à la cellule) qu'ils ont débarrassées de leur membrane externe.

But de l'opération : dégager les petites vésicules de leur membrane *interne, porteurs* des systèmes transporteurs d'électrons de la chaîne respiratoire. *C'est en effet l'un des* produits intervenant dans le processus de la respiration (le NADH) qui est *ici visé. Il* absorbe fortement la lumière ultraviolette dans un milieu dépourvu de substances toxiques alors que le signal lumineux faiblit ou disparaît en leur présence.

Selon *Biofutur Flash* (juin 1987), ce test — qui utilise des préparations mitochondriales pouvant être congelées — ne sera pleinement opérationnel que dans deux ans environ. Mais il devrait alors apporter une réponse en quelques minutes et ne devrait coûter que 2 dollars.





SECTEURS DE POINTE

Jeunes analystes affirmez vos compétences chez Gervais Danone



GERVAIS DANONE

24 usines en France et à l'étranger. C'est en construisant une entreprise de qualité que l'on devient leader et qu'on le reste : chaque jour un million de consommateurs à satisfaire.

Notre croissance exige une adaptation constante de nos moyens informatiques et un renforcement de notre équipe.
Nous souhaitons intégrer 2 analystes diplômés d'études supérieures (Bac + 4 ou 5 ans) vous êtes débutant.
• L'un sera chargé du développement dans l'environnement IBM avec utilisation de logiciels L4G et de bases de données relationnelles.
• L'autre participera à l'extension de systèmes de gestion de production et à la mise en place d'outils opérationnels et de gestion de la chaine logistique des produits finis sur matériel DEC.

L'ouverture de ce poste vous garantit de nombreuses opportunités au sein du groupe qui sait valoriser les talents.

BSN GROUPE

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Merci d'adresser votre candidature sous réf. CH 5 M en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

Nous sommes une importante Société française dont la DIVISION MILITAIRE, implantée en PROCHE BANLIEUE SUD PARIS, réalise des applications embarquées toutes armes. Nous recherchons

Ingénieur très haut niveau
AUTOMATIQUE
ASSERVISSEMENTS NUMERIQUES

• **Sa mission** : créer et animer la section automatique et asservissements qui va regrouper les compétences spécifiques, dans le cadre de la nouvelle organisation des Etudes de la Division ; mais aussi être la référence en matière d'automatique (en particulier d'asservissements numériques à hautes performances) tout en faisant progresser la compétence théorique, technique, application et outils.
• **Lui-même** : titulaire d'une formation Grande Ecole ou équivalent (ESE, ENSAE, ENSTA..., thésard en automatique) avec au minimum 7 ans d'expérience, il a le goût à la fois des études théoriques et de l'application ; il est familier des systèmes de CAO en automatique et possède de solides connaissances en traitement du signal temps réel et en programmation dynamique ; il parle anglais ; véritable animateur, il sait résoudre et faire aboutir.
• **Carrière** : cette fonction, qui prend en charge une des techniques clefs de la société, ouvrira de réelles possibilités d'évolution.
Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions) à Carré Turenne, 129 rue de Turenne, 75003 Paris, qui vous garantit toute discrétion, sous référence M 6 CSA.

Carré Turenne



INGENIEURS GRANDES ECOLES

DEBUTANTS OU CONFIRMES

En concevant CATIA, DASSAULT SYSTEMES, est devenu la première force de développement de logiciels de CFAO en Europe. Succès exceptionnel qui repose avant tout sur nos capacités à innover et à concevoir des produits d'avant-garde technologique.
Avec 92 % de notre CA réalisé à l'exportation, nous relevons le défi de la compétition mondiale.
Pour répondre avec efficacité aux besoins des petites et grandes entreprises, nous comptons sur de nouvelles compétences, les vôtres.
Jeune ingénieur, en rejoignant notre société et après une formation adaptée, vous intégrerez des équipes autonomes, responsables où vous pourrez mettre en valeur votre potentiel et élargir vos connaissances.
Ingénieur confirmé, votre goût des responsabilités, votre solide expérience, vos talents d'encadrement et d'animation vous assureront une évolution rapide dans une structure dynamique.
Car l'univers DASSAULT SYSTEMES, c'est des moyens considérables, un environnement technique de pointe, la créativité et l'ambition d'une équipe jeune en plus ! En un mot, la réussite.
Alors, n'attendez pas la rentrée pour préparer votre avenir, adressez votre dossier de candidature à Dassault Systèmes, 40 bd Henri Sellier -92150 SURESNES.



dassault systemes

media system



LE 1er GROUPE FRANÇAIS D'ASSURANCES MUTUELLES
recherche pour son siège (1h30 de Paris), des

JEUNES DIPLOME(E)S en MATHEMATIQUES et en INFORMATIQUE

Nous sommes un puissant groupe du secteur tertiaire, largement implanté en métropole (1.300 agences) et à l'étranger (filiales ou participations).
Notre département informatique (deux IBM 30/81, un IBM 30/90 en liaison avec plus de 2.000 terminaux) développe ses applications avec des outils de quatrième génération et souhaite recruter plusieurs

JEUNES ANALYSTES-PROGRAMMEURS.

Intégrés au sein de petites équipes projets (applications gestion, environnement temps réel et bases de données), leurs missions couvriront à moyen terme l'ensemble des étapes liées à la rédaction des dossiers d'analyses fonctionnelle et organique. En fonction de leur réussite, ils pourront évoluer ultérieurement vers des responsabilités de chef de groupe ou de responsable d'études à caractère statistique et économique.

Cette offre s'adresse à de jeunes diplômé(e)s en mathématiques (Maîtrise informatique, maîtrise maths ou MASS, ou diplôme de l'IMA), débutants ou possédant une première expérience.
La rémunération sera discutée en fonction des compétences offertes.
Leur intégration sera facilitée par une formation à notre domaine d'activité et à nos techniques. Ils auront la garantie d'exercer avec des spécialistes motivés, tournés vers l'innovation, disposant d'outils évolués.

Merci d'envoyer un CV détaillé et vos prétentions en précisant la réf. LM/DC6 à
D. CUGNET - GROUPE DES MUTUELLES DU MANS - 19/21, rue Chanzy 72030 LE MANS CEDEX.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Deux ingénieurs en organisation

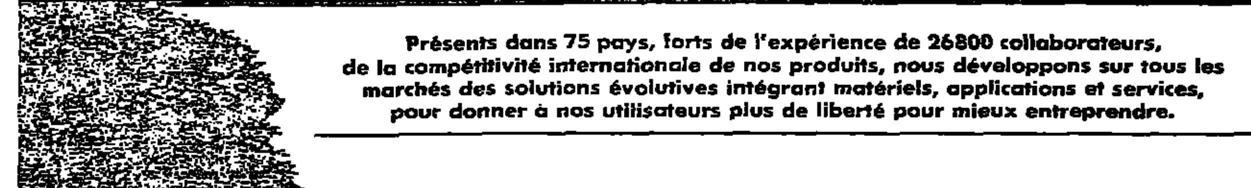
Etablissement financier situé en région parisienne ayant des agences en province recherche deux Ingénieurs en organisation.

Dans un milieu très informatisé, vous prendrez en charge un projet d'organisation et de qualité concernant siège et directions régionales. Après une phase d'analyse, vous mènerez le projet jusqu'à sa réception définitive.

De formation école d'ingénieurs ou spécialiste en organisation (IESTO...), vous avez la pratique des méthodes de conduite de projets (MERISE, AXIAL...). Votre intérêt pour l'informatique constitue un atout supplémentaire.

A la charnière des différents métiers de l'entreprise, la réussite dans ce poste vous permettra d'évoluer au sein de notre groupe.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo, prétentions à Média-System, (réf. 13279), 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26800 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.



DANS LE SECTEUR CIRCUITS IMPRIMES, BULL ENGAGE UN JEUNE INGENIEUR PROCEDES

Dans le cadre du développement de son unité de fabrication de circuits imprimés, l'Etablissement d'Angers recherche un ingénieur procédés de soudure.

Ingénieur grande école, option métallurgie/materiaux ou docteur-ingenieur, vous justifiez si possible de quelques années d'expérience dans ce domaine d'activité.

Vous participerez à la mise en fabrication de nouveaux procédés de soudure et à l'optimisation des productions actuelles.

Si vous êtes débutant et motivé par une intégration rapide en milieu industriel, votre candidature sera la bienvenue.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 306 M a Anne Truc - Bull - Service Recrutement - 331 Av Patton - 49005 ANGERS Cedex



SOURCES



ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

ROHM AND HAAS COMPANY est un des plus importants groupes chimiques américains dans le domaine des spécialités pour l'agriculture et l'industrie (C.A. mondial de plus de 2 milliards de dollars, résultat net 140 millions de dollars en 1986).

Notre centre de recherche appliquée, à vocation européenne, développe nos produits et recherche de nouvelles applications. Il est situé à Sophia-Antipolis (Alpes Maritimes).

Le succès de notre gamme de produits biocides nous conduit à recruter un :

INGENIEUR DE RECHERCHE EN MYCOLOGIE APPLIQUEE

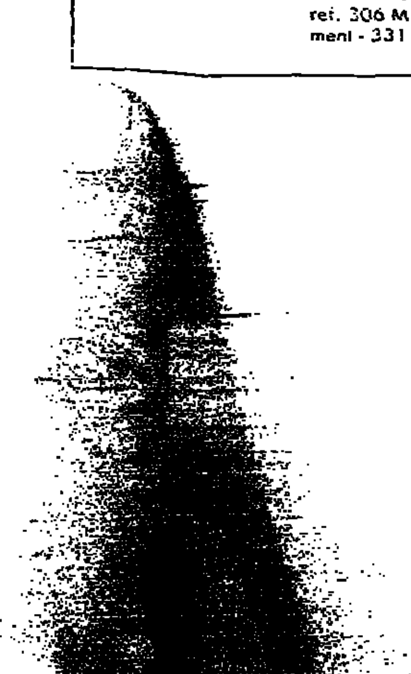


Vous avez complété votre formation de base, de type ENSI, par un doctorat en mycologie appliquée. Une première expérience dans la biologie des matériaux ou dans les fongicides industriels serait un atout supplémentaire.

Compte tenu de la dimension européenne de ce poste, il est important que vous parliez effectivement anglais. De bonnes notions d'allemand seraient utiles.
Vos qualités de contact vous permettent de communiquer à tous les niveaux, tant à l'intérieur de la Société que chez nos clients.

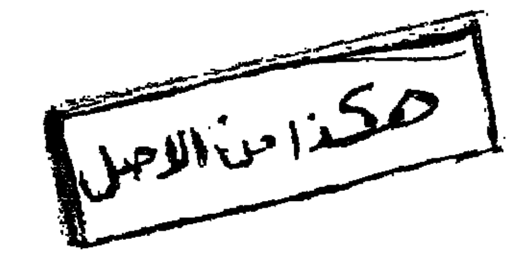
Nous vous remercions d'envoyer : C.V., photo, lettre manuscrite, en indiquant votre salaire actuel, au Directeur du Personnel Adjoint Société ROHM AND HAAS FRANCE S.A. - Référence BIO 1
La Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75579 PARIS Cedex 12





SECTEURS DE POINTE







SECTEURS DE POINTE

Express Europe

Filiale de INFORMATION RESOURCES, Inc. (USA) leader dans le domaine du Support de Décision propose à un

Jeune diplômé grande école

SCIENTIFIQUE OU GESTION
le poste de

ingénieur consultant

Après une première période de formation à nos techniques informatiques de pointe, vous évoluez rapidement vers la responsabilité de plusieurs grandes entreprises. Vous assurez auprès d'elles le conseil, l'assistance et le développement d'applications spécifiques financières, marketing et industrielles. Tirant ainsi profit de votre acquis, vous étendez vos compétences aux domaines de la gestion décisionnelle tout en évoluant dans une équipe jeune et dynamique.

Ce poste requiert :

- le goût des contacts,
- un penchant pour les outils informatiques évolués,
- la connaissance de l'anglais.

Le lieu de travail est Paris avec des déplacements de courte durée.

Merci d'envoyer C.V. et photo sous réf. 787 à :
EXPRESS EUROPE — Le Courcellor 2, rue Curnonsky 75854 PARIS Cedex 17

PUBLIVAL

deux chefs de projets informatiques, immédiatement opérationnels

Groupe chimique en plein développement, filiale d'un des premiers groupes industriels français, nous avons arrêté notre nouveau plan informatique et attaquons la refonte de nos deux applications-clés :

la gestion de production, à Lyon (réf. 5064 LM)
la gestion commerciale, à Paris (réf. 5065 LM)

Venez jouer un rôle d'ensemblier et rendre un meilleur service à nos utilisateurs en recourant, quand c'est possible, aux progiciels du marché et en faisant la part belle aux techniques nouvelles.

INGENIEUR Grande Ecole, vous avez acquis en cinq ans environ, votre expérience en conduite de projets en milieu industriel et possédez sens relationnel et bonne faculté d'adaptation. Enfin, vous vous montrez entreprenant.

Notre consultante, Mlle S. BLAIN, vous remercie de lui écrire ss réf. cor. à "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC



Dans le cadre de nouveaux projets, le Département AERODYNAMIQUE THEORIQUE recherche (H/F)

Ingénieur Grande Ecole

pour participer à l'élaboration de modèles numériques en aérodynamique théorique.

Déplacements ponctuels en France et à l'étranger.

Nous confierons ce poste à un ingénieur plus formation universitaire en mécanique des fluides et analyse numérique, possédant une première expérience.

Cependant, nous examinerons attentivement les candidatures de débutants.

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature, rémunération souhaitée, photo, en indiquant la référence SM 1417 à Solange MONTEIL Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres S.A. MATRA - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

MATRA

Vendre des technologies de pointe...

... systèmes et packages en Informatique des Communications, Temps Réel et Transactionnelle.

- Avoir un vaste champ d'investigation :

géographique (des marchés régionaux, nationaux et internationaux) et professionnel (de la vente au suivi d'affaires).

- Vivre dans une région attrayante :

AIX EN PROVENCE
JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL

Après une première expérience, vous voulez élargir votre horizon, au sein d'une petite équipe de vente vous participerez à toutes les actions de développement commercial.

GRENOBLE
INGENIEUR COMMERCIAL SENIOR

Possédant pleinement la maîtrise de votre métier, vous assurerez croissance et rentabilité par vos capacités d'initiative, organisation et goût du travail en équipe.

Importante société d'Ingénierie Informatique, nous souhaitons recevoir rapidement votre candidature à :

TITN TITN - Ariane CHARTIER
1, rue Galvani - 91300 MASSY - Tél. : 16.1 69.30.04.14

JEUNE DIPLÔMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEUR, UNIVERSITAIRE 3e CYCLE SCIENTIFIQUE

DÉBUTEZ DANS L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE

Nous vous donnerons pour cela les meilleures armes, grâce à un "training" intensif, reconnu comme l'un des meilleurs dans notre domaine.

UNILOG, un groupe indépendant de plus de 600 ingénieurs répartis dans 12 sociétés.

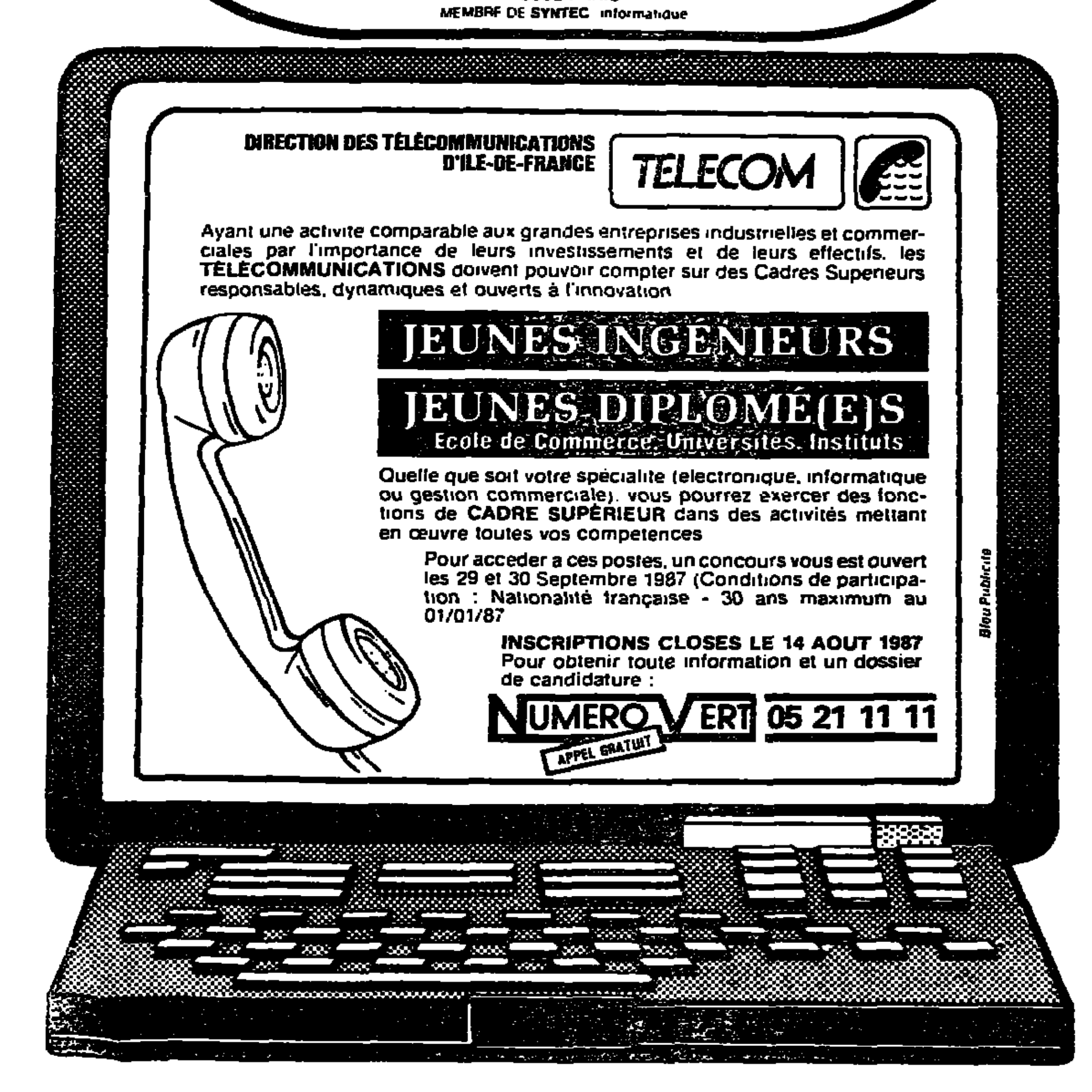
UNILOG Multisystemes spécialisé dans l'informatique de gestion représente une force d'intervention de 100 spécialistes. Jeunes, passionnés, ils sauront vous communiquer le meilleur de leur expérience. Plus qu'un métier de conseil, un partenariat. Proches de leurs clients, ils participent à chaque phase de leur organisation ou de leur automatisation administrative ou industrielle, leur ingénierie système, gestion de production, bureautique, depuis l'étude des besoins jusqu'à la mise en route (mini ordinateurs IBM 36-38 et WANG). Peu à peu, les responsabilités de conduite de projets, d'audit, de conseil... vous deviendront accessibles.

Nous nous y engageons. C'est aussi cela, l'esprit UNILOG.
Prêt pour le challenge ? Les prochaines sessions de formation s'ouvrent le 28 Septembre 87.

Adressez vite votre candidature (lettre man., CV et photo), sous réf. DMTS, à

UNILOG
9, rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC informatique

AD'COM.





Laboratoires de Marcoussis

- TELECOMMUNICATIONS
- INFORMATIQUE AVANCEE
- OPTRONIQUE
- PHOTONIQUE
- ENERGETIQUE
- MATERIAUX

CENTRE DE RECHERCHES DE LA COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE

recherchent

INGENIEUR DEBUTANT

Formation grande école (SUPELEC, INSA, ISEP, ISEN, ENSI, Option automatique...).

Connaissant automatismes continus et échantillonnés pour étude de servomécanismes et d'asservissements numériques temps réel à partir de matériel micro-informatique de la famille 68000 de MOTOROLA.

Application au transport et à la mise en forme des faisceaux lasers.

Pratique de l'anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions au Service du Personnel des LABORATOIRES DE MARCOUSSIS - route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS.



CONTESSE

Rejoignez une entreprise de santé

BECTON DICKINSON
Leader en France de matériel médico-chirurgical

recherche pour son unité de fabrication située à GRENOBLE

Un ingénieur procédés

Il a la responsabilité de rendre opérationnelles des améliorations de procédés, il industrialise les modifications de produits. Il doit s'assurer que les départements de production sont munis des équipements nécessaires pour produire les volumes souhaités dans les meilleures conditions.
Vous êtes un ingénieur mécanique + de bonnes notions d'informatique industrielle.
Vous pouvez être débutant. (Réf. 3008 M)

Un ingénieur méthodes

Il participe activement à l'évolution des méthodes de fabrication, il agit comme conseil et propose des solutions. Il définit les besoins avec les utilisateurs et rédige le cahier des charges : études de temps - interface avec les prix de revient - informatique, participe à la mise en place de la GPAO.
Ingénieur INSA, vous avez une trentaine d'années et votre expérience des méthodes est de 2 à 3 ans. (Réf. 4008 M).

Pour ces deux postes, vous lisez et écrivez l'anglais ; vous avez le sens du contact et des relations ; vous savez écouter, proposer et faire adhérer.
Nous vous remercions de nous écrire en mentionnant la référence choisie.

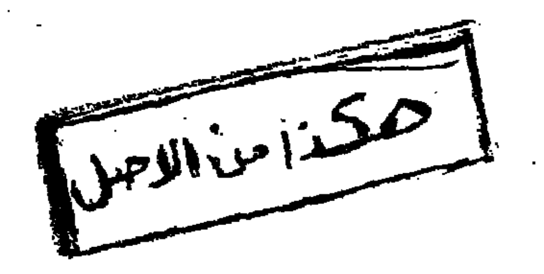
DB S.A. - Les 4M - Chemin du Petit Bois-BP 18 - 69131 Ecully Cedex.

DOMINIQUE BARRÉ S.A.
CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES

média-system



SECTEURS DE POINTE





RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES HF

dans un organisme financier

qui comporte près de 160 agences reliées en temps réel. Notre centre informatique comprend 90 personnes à Paris et il est équipé d'un IBM 3084-Q.

Membre du Comité de Direction de ce centre et à la tête d'une équipe d'études qui pourra compter jusqu'à 60 informaticiens, y compris les intervenants extérieurs, vous concourez à l'essor de notre informatique dans un contexte technique marqué par des changements majeurs : IMS/DL1 et DB2, MERISE, PAC BASE... Dans le cadre de la refonte du système d'information et des grands choix fonctionnels définis au niveau du siège social, vous coordonnez le développement et la mise en place sur le site central des nouveaux projets ainsi que l'évolution des applications existantes.

Vous êtes âgé de 32 ans minimum et, de préférence, diplômé d'une grande Ecole. Vous bénéficiez de solides compétences en matière de direction de projets dans l'environnement de grands systèmes IBM. Vous avez, si possible, acquis cette expérience dans le secteur bancaire ou financier.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/4065, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION 66, rue de Ponthieu 75008 PARIS.

SERTI SELECTION

UNANIME

DES RESPONSABILITES ELARGIES, UN CONTEXTE INTERNATIONAL.

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son C.A. à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur très porteur, nous créons, realisons et développons des équipements médicaux de haute technologie. Notre ambition de renforcer notre position internationale repose sur la maîtrise technologique et la compétence de nos équipes.

Dans ce contexte, nous offrons à un ingénieur électronicien à fort potentiel l'opportunité de valoriser son expérience au sein de notre Direction TUBES ET DETECTEURS.

INGENIEUR ELECTRONICIEN METHODES CONTROLE

Directement rattache au Responsable du Service Contrôle de la Direction Tubes et Détecteurs, vous serez chargé de la définition, du suivi et de la mise en place de l'automatisation des postes de contrôle des tubes et gaines à rayon X. Vous assurerez la rédaction des cahiers des charges, le suivi des coûts et des délais correspondants ainsi que la formation des opérateurs à ces postes de travail.

Diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs option Electronique ou Automatisme (du type A & M, ENSI...), vous justifiez d'une expérience de 3 a 5 ans acquise en méthodes contrôle ou methodes production.

Des connaissances en micro-informatique seraient souhaitées.





Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf.GPB/GFA/LM à Pierre GROISY - THOMSON-CGR - 52, boulevard Gallieni - 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT

Des responsabilités à prendre à Strasbourg.

Filiale industrielle performante (3000 personnes) d'un important groupe international, nous avons pris le parti de constamment optimiser et faire évoluer nos systèmes d'information.

Notre service informatique compte aujourd'hui 40 personnes qui évoluent dans un environnement d'informatique répartie IBM, DEC et Micros.

La Direction Informatique comporte un service Etudes et Développement couvrant les 3 domaines : industriel, commercial, administratif. Nous recherchons notre responsable du domaine industriel et notre responsable du domaine commercial.

Directement rattaché au Directeur Informatique, chacun d'entre eux aura, pour son secteur, à élaborer, proposer des plans d'évolution du système d'information ainsi qu'à assurer leur mise en œuvre.

Responsable domaine industriel. Réf. DI 778

Il supervise l'ensemble des projets industriels (logistique, gestion des appros, GPAO, maintenance industrielle, lancement et suivi de la fabrication...), ainsi que les multiples applications spécifiques à son activité dont il assure la coordination de la maintenance. Il encadre une équipe d'une dizaine de personnes pour mener à bien sa mission et le pilotage de la sous-traitance.

Ce poste s'adresse à un Informaticien H/F, Ingénieur Grande Ecole, ayant une bonne connaissance du domaine de la production. Une expérience de 10 ans en informatique est nécessaire pour assumer cette responsabilité de haut niveau.

Responsable domaine commercial. Réf. DC 780

En liaison avec nos Directions Commerciales et Marketing, il organise, coordonne la maintenance et l'optimisation des applications existantes, et en assure le succès : facturation, commandes, statistiques de ventes, publi-promo... Il est de plus responsable du développement du système d'information de la distribution, de la force de vente, du Marketing et des études commerciales.

De formation supérieure, Ecole de Commerce (HEC, ESCP) ou équivalent, cet Informaticien H/F a au moins 5 à 6 ans d'expérience dans la conduite de projets de gestion et si possible de gestion commerciale.

Analyste (domaine industriel). Réf. AD 782

Pour le Domaine Industriel, il étudie, conçoit, réalise et met en place de nouvelles applications, et assure l'évolution d'applications existantes dans l'environnement IBM avec MVS et DEC avec VMS.

*De formation supérieure (BAC + 4), il a une première expérience de la réalisation de projets dans le domaine industriel. Ce poste s'adresse à un Analyste de Réalisation H/F qui a un **réel potentiel de Chef de Projet**.*



La gestion des carrières au sein de notre grand groupe offre à notre personnel les perspectives d'évolution très diversifiées qu'il attend.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant bien la référence du poste choisi à notre Conseil DATAID SELECTION 48, avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS.



Très bien implantés dans un secteur porteur lié au voyage, notre très forte croissance nous conduit à mettre en place un Service Informatique sur Paris R.P.

Rattaché à la Direction Générale, vous participerez à l'élaboration du schéma directeur de notre société, implantée en unités décentralisées sur le plan national et international, vous rechercherez et choisirez nos outils, matériel et logiciel, suivrez leur mise en place et formerez les utilisateurs. Différentes possibilités d'évolution vous seront proposées, compte tenu du dynamisme exceptionnel de l'entreprise.

Vous êtes diplômé d'une Ecole d'Ingénieur ou équivalent et vous avez eu une formation à la gestion. Après une expérience de 5 ans dans la conception, la réalisation et le démarrage d'applications de gestion, vous souhaitez donner une nouvelle dimension à votre carrière.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (C.V., détaillé et rémunération actuelle) sous la réf. 74064/M à P. JOUAN Sélé-CEGOS INFORMATIQUE - Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS INFORMATIQUE

CURRICULUM



Professionnels de haut niveau en informatique et en électronique

Nos clients recherchent vos compétences :

- une PMI innovatrice du secteur électronique qui cherche à associer un Cadre technique à son équipe de Direction. Réf. S 706
- une grande Entreprise du secteur informatique, intégrateur et fournisseur de systèmes complexes dans des secteurs stratégiques où elle veut approfondir ses marchés. Réf. S 707

Ingénieurs de Grandes Ecoles, vous avez acquis cinq ans d'expérience au moins en réalisations matérielles ou logicielles, que ce soit en PMI ou dans de grands groupes.

Vous avez débuté dans des fonctions techniques et vous êtes devenus des hommes d'Entreprise sensibles aux différents aspects de la gestion, de la production et des marchés.

Pour vous, un élargissement de carrière passe désormais par un changement professionnel. Vous envisagez des postes de direction.
Venez nous en parler. Discrétion assurée.

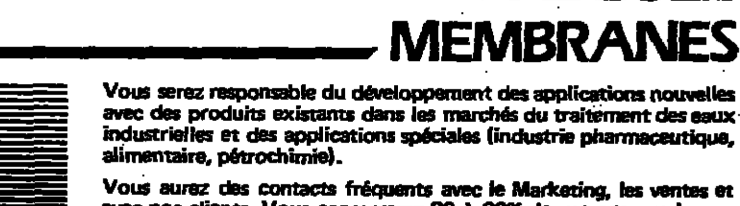
Merci d'adresser votre candidature à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex.

SYSECA SELECTION



ROHM AND HAAS COMPANY est un des plus importants groupes chimiques américains dans le domaine des spécialités pour l'agriculture et l'industrie. (C.A. mondial de plus de 2 milliards de dollars, résultat net 140 millions de dollars en 1986).

Notre Centre de Recherche appliquée pour l'Europe est situé à Sophia Antipolis, dans le Sud de la France (Alpes Maritimes). Dans ce centre, le laboratoire Technologies de Séparation recrute un



Vous serez responsable du développement des applications nouvelles avec des produits existants dans les marchés du traitement des eaux industrielles et des applications spéciales (industrie pharmaceutique, alimentaire, pétrochimie).

Vous aurez des contacts fréquents avec le Marketing, les ventes et avec nos clients. Vous consacrerez 20 à 30% de votre temps à vous déplacer.

Vous avez une formation de base technique solide (systèmes mécaniques, chimie), de bonnes connaissances en chimie organique et en technologie d'utilisation de membranes d'osmose ou d'ultra filtration.

Une expérience de l'utilisation des membranes à des fins de séparation serait un atout mais n'est pas indispensable.

En plus du français, il est essentiel que votre anglais soit opérationnel et si possible, que vos notions d'allemand soient bonnes.

Nous vous remercions d'envoyer votre curriculum vitae et photo, accompagnés d'une lettre manuscrite (référence TS1) au
Directeur du Personnel Adjoint
ROHM AND HAAS FRANCE S.A. - La Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75579 PARIS CEDEX 12



SYSECA (350 MF de CA, 900 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes d'

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience.
Vous désirez exercer votre action dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel,
- informatique industrielle,
- logiciel de base,
- génie logiciel,
- systèmes de gestion,
- systèmes de communication,
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 268 à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex

SYSECA SELECTION

SECTEURS DE POINTE

ingénieurs méthodes logicielles

Entreprise Française concevant et réalisant des Systèmes et Equipements hautement complexes en Electronique de pointe, filiale d'un Groupe très important au niveau international, souhaite s'attacher les services d'**INGENIEURS METHODES LOGICIELLES.**

- Ils veilleront pour tous les projets à la bonne application des procédures du Service Méthodes Logicielles et notamment dans les aspects de :
  - — spécifications de logiciels et de plans de développement, de validité et de vérification,
  - — de gestion des configurations logicielles,
  - — de l'Assurance Qualité.
- Ils étudieront et mettront en place de nouvelles méthodes relatives à la conception et aux spécifications.
- *Ils participeront à la mise en place de l'Assurance Qualité Logicielle.*

Profil :

- avoir déjà eu des responsabilités étendues dans un projet technique important,
- avoir des connaissances approfondies et récentes en Génie Logiciel,
- connaissance de l'Anglais,
- nationalité française.

Société située en très proche banlieue Ouest de Paris.

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous référence 5820-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Si le lait n'a pas de secret pour vous... Venez nous inventer de nouvelles formules !



24 usines en France et à l'étranger. C'est en construisant une entreprise de qualité que l'on devient leader et qu'on le reste : chaque jour un million de consommateurs à satisfaire.

Ingénieur de formulation fromage frais, au sein de notre Centre de recherche et développement, vous contribuerez à l'amélioration de nos produits et à la création de produits nouveaux.

Gervais Danone, c'est 400 000 tonnes de produits par an, dont 120 000 tonnes de fromage frais.

Grâce à une grande diversité des techniques et technologies employées, nous travaillons dès maintenant pour l'alimentation de demain.

Si vous avez la passion du lait, une formation de type agro et une expérience dans le domaine du lait ou des fromages frais, venez évoluer chez Gervais Danone en passant par notre Centre de Recherche. Vous développerez des contacts avec nos services Marketing et assurerez des déplacements nombreux dans nos usines de Normandie.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous ref. R 53 M, en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS



MATRA TRANSPORT *conçoit et réalise des systèmes de transports automatiques (VAL) et des automatismes ferroviaires.*

Son développement rapide l'amène à rechercher (H/F)

Ingénieur Méthodes Composants

Généraliste ou électronicien, vous connaissez très bien les composants électroniques et avez éventuellement acquis une première expérience professionnelle dans ce domaine (Labo Etudes, BE Electronique, Méthodes).

Au sein d'une équipe dynamique, votre mission comme technologue sera de participer pleinement à la réalisation de notre « plan composants » (définition, aide à la conception, établissement de listes préférentielles, analyse économique et technique du marché, testabilité ...).

Merci d'adresser lettre, photo, CV, prétentions à MATRA TRANSPORT Service du Personnel, 53 rue du Commandant Rolland 93350 LE BOURGET

MATRA TRANSPORT

PARFRANCE ANNONCES

EXXON CHEMICALS

La Société Française Exxon Chemical (5 Mds de F de CA dont 50 % à l'export, 1250 personnes - 350 ingénieurs et Cadres), figure parmi les leaders dans son domaine d'activité : la fabrication et commercialisation de produits chimiques de base et de spécialités pétrochimiques. *Pour son service informatique situé au siège social à Paris-La Défense elle recherche deux :*

Jeunes ingénieurs

Analyste d'Application

Il conçoit et réalise de nouvelles applications de gestion avec un souci constant de qualité dans un environnement de pointe : atelier de génie logiciel, langage de 4e génération (NOMAD) **Réf : 519 B**

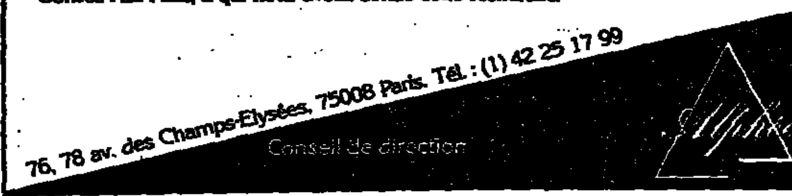
Analyste d'Exploitation

Il assure la coordination entre les différents projets d'application et leur mise en exploitation, optimise la production informatique, est garant de la fiabilité des systèmes et de la sécurité des données, assure la formation des utilisateurs. **Réf : 519 C**

Nous souhaitons confier ces missions à de jeunes ingénieurs généralistes ou MIAGE, débutants ou bénéficiant d'une première expérience en informatique de gestion.

Notre société offre de réelles perspectives d'évolution à des candidats motivés et désireux de s'investir dans un environnement évolutif et performant.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous référence citée, à notre Conseil ALPHEE, à qui nous avons confié cette recherche.



JOURNALISTES H/F
soyez à la pointe des nouvelles technologies

dans un grand groupe de presse à Paris. Vous vous joignez à l'équipe de rédaction d'une revue destinée aux utilisateurs de micro-ordinateurs à des fins professionnelles. Vous contribuez à accroître l'influence que nous exerçons auprès de nos lecteurs *en les informant sur les évolutions technologiques et, en particulier, en faisant le point sur* l'avancement des recherches liées à l'informatique. Vous lancez et supervisez des études, élaborez des synthèses, réalisez enquêtes et reportages, en France et à l'étranger. Vous trouvez aussi les spécialistes susceptibles de vous apporter leur concours et assistez, bien sûr, à la plupart des grandes manifestations professionnelles. Vous évoluez rapidement vers des fonctions de Chef de rubrique.

Vous êtes âgés de 26 ans minimum et titulaires d'un diplôme d'Ingénieur ou équivalent. Vous pouvez vous prévaloir d'une première expérience rédactionnelle dans un domaine scientifique et vous maîtrisez l'anglais.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/4070, à notre conseil, Nicole DOGNIN, qui étudiera votre canditure à titre confidentiel.

SERTI SELECTION 66, rue de Ponthieu 75008 PARIS.

SERTI SELECTION

Division Electronique de Technologie et d'Instrumentation du **CENTRE D'ETUDES NUCLEAIRES DE GRENOBLE** recherche dans le cadre de **L'ACTIVITE SYSTEMES SON**

RESPONSABLE DU PROGRAMME ARCHITECTURES ET INTEGRATION

Cet ingénieur Grande Ecole ou universitaire titulaire d'un doctorat devra disposer de solides connaissances en traitement du signal et des images *ainsi qu'une expérience en conception et réalisation* d'architectures spécialisées en vue de leur intégration.

Merci d'adresser lettre, CV et photo s/réf. 46805 à CONTESSE PUBLICITE - 3, rue Pierre Robin *69363 Lyon Cedex 07.*



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26800 collaborateurs, **de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.** ***Au sein du Groupe,*** **BULL SYSTEMES** ***conçoit, développe et industrialise nos grands et moyens systèmes.*** **5000 personnes dont 1500 ingénieurs y participent.**

INGENIEURS LOGICIEL, BULL ENGAGE DES ENTHOUSIASTES

Ingénieur ou Universitaire avec option informatique, confirmé de préférence, venez vivre aux Etudes Logiciel DPS6 l'expérience du développement d'un système dont 16 000 unités ont déjà été mises en place.

Vous accéderez à un haut niveau d'expertise dans les technologies avancées telles que : réseaux de communication (ISO, ETHERNET, DSA...), *télématique, bureautique, moniteurs transactionnels...*

Venez exercer vos compétences dans l'une de ces fonctions :

DEVELOPPEMENT :
pour concevoir et réaliser des logiciels adaptés aux besoins actuels et futurs du marché,

QUALIFICATION :
pour garantir la fiabilité et la qualité de nos produits.

Nous saurons développer vos compétences par des formations originales et stimulantes. Si, comme nous, méthode, rigueur, volonté d'innovation et d'anticipation vous caractérisent, vous évoluerez *dans ces fonctions ainsi que vers les nombreux autres* métiers du Groupe.

Si vous êtes enthousiaste, animé par l'esprit d'équipe, adressez dès *maintenant votre candidature* (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 31.500 à Bertrand Simon, BULL SYSTEMES, PC 3C17, 68 Route de Versailles, 78430 LOUVECIENNES



SOURCES

Rosemount

ROSEMOUNT SYSTEM 3 : CROISSANCE + 100 %

Pour faire face à son développement, recherchons un

INGÉNIEUR D'AFFAIRE CONFIRMÉ

ayant au moins 10 ans d'expérience en contrôle de processus industriels. Le candidat idéal a un diplôme d'études supérieures, parle anglais. *C'est un bon* technicien qui a l'habitude de gérer des projets importants de systèmes numériques. *Le poste, à pourvoir très rapidement,* est basé près d'Orly.

Si vous voulez travailler avec le futur no 1 mondial de l'instrumentation, envoyez CV + *lettre manuscrite* à M. Lamoureux, Directeur Général, ROSEMOUNT, Immeuble Liège, Silic 265 - 94578 RUNGIS Cedex

PLURIAL



SECTEURS DE POINTE

Responsable département production

300 000 F **Région Parisienne**

Nos produits participent **au système de freinage des véhicules industriels.** Division d'un grand Groupe, leader sur notre marché, nous créons ce poste.

Rendant compte au Directeur Industriel, et en liaison avec les filiales étrangères, vous :
• assurez l'animation et la coordination des services Méthodes, Ordonnancement, Fabrication (80 personnes).
Vos priorités : les Méthodes, afin d'améliorer la productivité et d'optimiser la rationalisation entre les unités de production.
• Intervenez dans le choix des investissements.
• Assurez le suivi du système GPAO.

Agé d'au moins 35 ans, diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs (ENSAM ou équivalent), vous avez de solides connaissances en métallurgie. Vous justifiez d'une expérience d'environ dix ans en Méthodes et Fabrication, acquise en entreprise électromécanique ou mécanique de moyennes séries (usinage et assemblage). Diplomate, organisateur et excellent animateur, vous parlez couramment l'anglais, et si possible l'allemand.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'il traite confidentiellement, ainsi que vos dates de vacances afin de pouvoir vous rencontrer, référence **8718 M.** 7 rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : (1) 42.89.10.25.

GRP& Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

média-system

Homme de prospective
ingénieur responsable du département recherche-études

300-400 000 F **Région Parisienne**

Equipementier de renom international en **connectique et câblage automobile,** pour optimiser notre potentiel d'innovation, projeter et mieux répondre aux perspectives du marché, nous recherchons le responsable du Département Recherches-Etudes.

Directement rattaché à la Direction Générale, en liaison avec les Bureaux d'Etudes et Méthodes des usines, vous animez et dirigez une équipe d'une trentaine de personnes.
Doté d'un esprit **prospectif,** en interface permanent avec les constructeurs, vous définissez les axes de recherche, participez à l'orientation de la stratégie et la faites appliquer dans les domaines **électroniques** et électriques automobile.
A l'affût de l'évènement, présent dans toutes les manifestations de la profession, vous discernez quelles seront les produits techniques commercialisables de demain.
Ingénieur Grande Ecole, option **Electronique,** vous avez plus de 30 ans et déjà exercé vos talents de recherche et développement en milieu automobile équipementier ou électroménager. Innovateur et pragmatique, vous parlez couramment l'anglais et si possible l'allemand, et savez animer une équipe.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'elle traite confidentiellement, ainsi que vos dates de vacances afin de pouvoir vous rencontrer, référence **8719 M.** 7, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : (1) 42.89.10.25.

GRP& Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

média-system

SOPRA, UNE NOUVELLE RACE D'INGÉNIEURS

«LES CHALLENGERS»

(800 collaborateurs 323 MF fin 86)

RHONE ALPES
LA DIVISION BANQUE ET FINANCE
continue en 1987 sa percée fulgurante et recherche des

Experts en systèmes bancaires



maîtrisant parfaitement la banque et la conception de systèmes d'information (méthodes de pointe). Autonomes, mobiles, entreprenants, ils interviendront en conseil et piloteront des projets importants.

Adresser CV, photo et prétentions à SOPRA - Catherine CHIRON - BP 979 - 74019 Annecy. téléphone : 50.23.15.26.

SOPRA.
Ingénierie informatique

Ingénieur de recherche
développement électrotechnique

180-200 000 F **Région Parisienne**

Pour une **nouvelle génération d'équipements électrotechniques,** un fabricant français de sous-ensembles destinés aux véhicules industriels, s'adjoint un jeune **Ingénieur de Recherches électroniques.**

Au sein du département Etudes et Essais, il participe à la création et au développement de nouveaux produits, utilise pour ce faire des méthodes semi-empiriques et les **codes de calcul par éléments finis.**

En liaison avec les laboratoires de recherche scientifique des Universités, il développe les programmes de calcul, les fait évoluer.

Il suit les essais de prototypes et se tient au fait des avances technologiques dans son domaine.
Ingénieur ENSIEG, ENSEEIHT, ESME, EEMI, ENSEM, âgé d'au moins 27 ans, votre première expérience dans un Bureau d'Etudes «machines tournantes», vous a rodé à l'utilisation de codes de calcul par éléments finis, aux essais de prototypes et à l'informatique. Vous parlez couramment l'anglais.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'il traite confidentiellement, ainsi que vos dates de vacances afin de pouvoir vous rencontrer, référence **8720 M.** 7, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : (1) 42.89.10.25.

GRP& Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

média-system

Jeune ingénieur «globe-trotter»
études - recherche - développement de produits

150 - 180 000 F

Division d'un grand Groupe, leader sur le marché français nous concevons, fabriquons et commercialisons des équipements essentiellement destinés à l'industrie automobile. Désireux de développer notre présence auprès des constructeurs européens, nous créons ce poste.

Sur l'Europe entière, après avoir contacté les constructeurs, vous :
• définissez avec eux les produits en fonction des exigences techniques et des normes spécifiques en vigueur dans chaque pays ;
• établissez la faisabilité des produits par nos unités de production ;
• rédigez le cahier des charges, suivez la réalisation des protos, effectuez les essais ;
• discernez et répertoriez les tendances futures et l'évolution du marché.

Jeune ingénieur de formation mécanique, vous débutez dans la vie professionnelle ou justifiez d'une première expérience d'essais dans l'industrie, se rapportant à la mécanique des fluides. Vos connaissances dans ce domaine ou en moteur thermique sont d'excellent niveau. Disponible, aimant les voyages et les contacts vous parlez **couramment l'allemand,** et si possible **l'anglais.** Des origines allemandes pourraient être un atout dans le poste.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'elle traite confidentiellement, ainsi que vos dates de vacances afin de pouvoir vous rencontrer, référence **8717 M.** 7, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : (1) 42.89.10.25.

GRP& Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

média-system

Une société française, leader MONDIAL dans sa spécialité, filiale d'un grand groupe industriel recherche 2 :

Ingénieurs Commerciaux
1 Responsable de zone en Europe de l'Est
1 Responsable de zone en France

Leur mission :
assurer la vente de biens d'équipement (gros tonnage et haute technicité) : en développant les contacts avec les industries utilisatrices dans le respect des objectifs décidés avec le Directeur des Ventes.

Leur profil :
• environ 35/45 ans
• Ingénieur (Arts et Métiers, ECP, Mines...)
• 5 ans minimum d'expérience dans la vente de biens d'équipement sur les marchés concernés
• mobiles (base RP + 70% déplacement)
• parlant anglais, français, et impérativement allemand pour le poste Europe de l'Est.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions, sous référence PSG 07/9 à **CNPG Ressources Humaines,** 61 rue des Belles Feuilles 75116 PARIS.

CNPG CONSEIL



ingénieur grande école
expérience très confirmée en électronique



ALCATEL ESPACE

Spécialiste des TELECOMMUNICATIONS SPATIALES recherche le **RESPONSABLE du SERVICE PROPOSITIONS et DEVIS EQUIPEMENTS.**

Rattaché à la Direction EQUIPEMENT, assisté d'une équipe de 12 Ingénieurs et Techniciens, **ses missions :**
• évaluer les Consultations pour les différents Equipements constituant les charges utiles des Satellites, et donner les directives de réponses
• étudier, et faire réaliser les Propositions Techniques par les Ingénieurs des Divisions concernées et les Sous-Traitants,
• déterminer le type de DEVIS et en faire assurer la MISE en FORME définitive dans les délais demandés, pour les transmettre aux Directions Commerciales,
• gérer le budget du Service Propositions et Devis.

Ce poste basé à TOULOUSE, convient à un INGENIEUR Electronicien diplômé Grande Ecole très expérimenté. Agé de 35 - 40 ans, il a assuré des **fonctions techniques de haut niveau dans l'Industrie Electronique.**
Expérience MARKETING appréciée. Pratique aisée de l'ANGLAIS indispensable.

Merci de faire parvenir un courrier manuscrit avec **un CV bien détaillé,** photo + salaire souhaité, sous réf. M7055, à Marie-Françoise LAUTREC LEPY, " Division Recrutement ", 35 rue des Couteliers, 31000 Toulouse.
Discrétion absolue et réponse assurées.

marie-francoise lautrec lepy
Conseiller d'entreprise . Toulouse

PRODAIR

La valeur de nos Hommes et le Savoir-Faire technologique : notre gage de performance !

● **Nous faisons partie d'un groupe international qui emploie plus de 17 000 personnes à travers le monde entier.**
Notre métier, c'est la fabrication et la commercialisation de gaz destinés aux industries à haute technologie (aéronautique, électronique...).

● **Notre développement se poursuit et nous recherchons plusieurs**

Jeunes ingénieurs d'affaires
(diplômés ENSI)

PARIS et LYON

pour assurer la commercialisation et la gestion de gros contrats d'approvisionnements de gaz industriels.

● **Débutant ou avec une première expérience dans la vente industrielle, vous êtes fortement motivé par la négociation et la vente de produits industriels haut de gamme nécessitant de solides bases techniques.**
Vous maîtrisez bien l'anglais et souhaitez évoluer dans un environnement qui privilégie le dynamisme et les responsabilités.

● **Nous vous proposons de rejoindre une société à taille humaine, au sein d'un groupe puissant. Nous assurons une rémunération fixe attractive et une voiture de fonction.**

Pour un premier contact, adressez votre dossier à MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75008 Paris, sous la réf. 51.915 portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Plusieurs réunions d'informations suivies d'entretiens individuels seront organisées en Juillet et en Août.

Mercuri Urval



INGENIEURS INFORMATICIENS FORT POTENTIEL

Pour renforcer ses équipes de développement la SNVB, banque du groupe CIC, recrute des informaticiens à fort potentiel attirés par les métiers de la banque et de la finance.
Ils auront à concevoir et à réaliser des systèmes d'information de gestion faisant appel aux techniques les plus avancées : bases de données, applications transactionnelles, L4G, réseaux.

Les postes à pourvoir s'adressent à des diplômés de l'université ou de grandes écoles, débutants ou ayant quelques années d'expérience, qui bénéficient, le cas échéant, d'une formation complémentaire. Une évolution ultérieure vers des responsabilités opérationnelles au sein de la Banque est envisageable.
Le lieu de travail est Nancy.

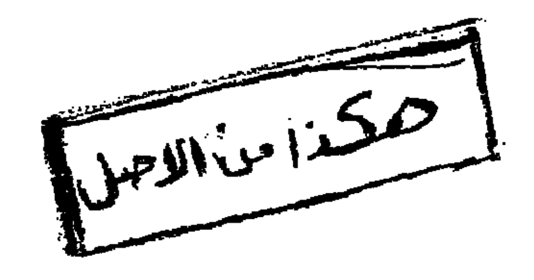


Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 87610 a notre Conseil qui vous garantit réponse et confidentialité.

Madame Claude FAVEREAU
56, avenue de Suffren - 75015 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.


SECTEURS
DE POINTE





Le Monde
CADRES



Le Département des Investissements recherche pour son Secteur des Placements Immobiliers

UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES

Vous serez chargé d'opérations de réhabilitation ou de restructuration d'immeubles faisant partie du patrimoine de l'UAP.
De formation supérieure avec de préférence une première expérience chez un promoteur, vous assurerez la coordination administrative, juridique, financière et technique des programmes qui vous seront confiés.
Les services commerciaux et techniques du Groupe vous assisteront dans votre mission. (réf. RP).

UN CHARGE D'ANALYSE IMMOBILIERE

Au sein d'une unité de placements, vous participerez au montage et à l'analyse d'opérations immobilières locatives.
En relation avec les promoteurs, les différents intermédiaires et nos services internes (commercial, technique), vous aurez en charge le suivi des acquisitions et la gestion des dossiers jusqu'à la livraison des immeubles.
Pour proposer votre offre de collaboration, nous vous demandons : une expérience dans le domaine des activités immobilières, une formation supérieure, de solides capacités à négocier (réf. CA).

POSTES SITUES PLACE VENDOME
Si la perspective d'évoluer au sein de notre Groupe vous intéresse, adressez lettre, CV et prétentions à Christophe RUSTON, sous réf. choisie, Service Recrutement Cadres - UAP TOUR ASSUR - 34 E, 92083 PARIS-LA DEFENSE.

Importante **banque française privée,**
regroupant un effectif de 7500 personnes, nous souhaitons renforcer l'un de nos départements par l'intégration d'un

Conseiller juridique et fiscal de haut niveau (clientèle Particuliers)

Sa **formation supérieure en Droit et en Fiscalité** (Particuliers) alliée à une solide expérience professionnelle, notamment en matière de gestion de Patrimoine, lui permettront :
- d'apporter un conseil juridique et fiscal à notre clientèle de particuliers
- d'assister les responsables de guichets
- de former et d'animer, dans ce domaine, le réseau commercial.

Agé de 40 ans minimum, il justifiera bien sûr d'une **excellente présentation** et d'un **réel sens des contacts.**

Ce poste aux activités diversifiées, est basé à **Paris.** Il implique des déplacements en Province.

Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3962 à RSCG CARRIERES
48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

Firme internat. de musique cherche pr bureau à Paris directeur de vente. Ecrire à LAM SA, 17, rue de la Sagne, CH-1450 Ste-Croix, Suisse.

CONSEIL GÉNÉRAL DU SUD DE LA FRANCE
recrute

UN CONSEILLER EN GESTION

Mission proposée : Assister le responsable du contrôle de gestion dans l'utilisation du système d'information en cours de mise en place au niveau des services gestionnaires. (2.200 millions de francs) et de la Direction Générale d'une administration de 700 agents (tableaux de bord, comptabilité analytique, budgets de programme etc...)

Formation requise : dipl. de gestion (ESC, maîtrise etc.) ou équivalent.
Bonne connaissance des éléments du contrôle de gestion. (organisation, budget, comptabilité, gestion des ressources humaines etc.) et entreprise (privée ou publique).

Adr. candid. avt 20 juillet 87. Conseil Général de l'Hérault. DPAG
Bureau du Personnel
Pl. des Martyrs de la Résistance, 34062 Montpellier cédex.
T. (16) 67-52-88-88, poste 44-09.

Production : une évolution à la hauteur de vos ambitions.

Une P.M.E. (100 millions de C.A.), filiale d'un grand groupe industriel, spécialisée dans la fabrication de matériel de haute technologie, recherche son :

DIRECTEUR D'USINE

A la tête d'un effectif de 160 personnes, secondé par des ingénieurs très qualifiés, il sera responsable d'un outil de fabrication moderne, d'un bureau d'études, des achats et de la qualité.

Le poste, situé dans une belle ville de la Vallée de la Loire, s'adresse à un ingénieur-mécanicien Grande Ecole, ayant une expérience significative de la production mais aussi de la gestion de la production.
L'appartenance de l'entreprise à un groupe en pleine croissance permet d'envisager d'excellentes perspectives.

Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 706 228/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac 75007 Paris.
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

Hay Management Consultants

300 personnes - 150 MF CA. Nous sommes transformateurs de polymères et fabriquons des feuilles PVC, des complexes et adhésifs à usage industriel. Dans le cadre du développement de nouveaux produits & marchés, le Responsable du Laboratoire composé de 7 personnes souhaite intégrer un

Ingénieur Recherche et Développement Plasturgie

Il prend en charge les projets concernant les nouveaux produits depuis l'étude de faisabilité jusqu'à l'industrialisation. Il participe à l'élaboration des cahiers des charges, en liaison avec les clients et les services marketing, commercial et production de la Société. Il se rend chez les clients pour résoudre les problèmes qualité et conduire les négociations techniques nécessaires.

Ce poste s'adresse à un **Ingénieur Chimie, option plastique,** qui idéalement a acquis une formation complémentaire type **EAHP Strasbourg** ou **Mastère en plasturgie.** Il présente impérativement 3 à 5 ans d'expérience chez un transformateur de polymères. Une connaissance approfondie de l'extrusion, allant de la conception des produits jusqu'aux techniques de mise en oeuvre, sera un atout déterminant. Il maîtrise l'anglais, si possible l'allemand.

Le poste est basé à Lyon.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + rémunération), à notre Conseil Jöelle Khuat Duy, sous réf. 898 M.

HAY RHÔNE-ALPES
Le Rhodanien - 5 place de la Gare de la Part-Dieu, 69428 Lyon Cedex 03.



Importante société d'Éditions
Rech. pour le Service Documentation de son quotidien

DOCUMENTALISTE
100.000 +

Capable de s'intégrer dans une équipe de 6 personnes. Rigueur, méthode, esprit d'analyse et de synthèse, sont des qualités indispensables.

Une formation documentaire de niveau supérieur est exigée, ainsi qu'une expérience en informatique.

Le poste est à pourvoir rapidement, dans une métropole régionale.

Envoyer C.V. + photo à Havas Rennes,
16, avenue de Crimée,
nº 686 M 35200 RENNES, qui transmettra.

Société d'informatique, filiale d'un grand groupe français recherche :

INGENIEURS INFORMATICIENS

Grande Ecole. Débutants à 2 ans d'expérience
pour conforter sa position déjà maîtresse sur le marché des

Applications sous UNIX®

Des connaissances de base sur UNIX et langage C, seront appréciées. Une formation sera assurée.
En 3 ans, nos collaborateurs deviendront des professionnels du service de haut niveau dans des domaines de technologie de pointe.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Mademoiselle Catherine LOTTE, 19 Villa Mequillet, 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

®UNIX Marque déposée Bell Labs

Directeur de projet de grande envergure

Nous sommes une Société de Services en pleine expansion et nous recherchons un vrai professionnel de l'informatique, pour assurer la conception et la mise en place d'un projet de grande envergure en collaboration avec une équipe de 20 à 30 personnes.
Dans un environnement IBM ou grands systèmes dans le secteur bancaire, ce directeur de projet sera en relation avec l'ensemble des structures d'organisation et informatiques.
Le profil : diplômé de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles de Commerce, ou Ecoles d'Ingénieurs), le candidat idéal pourra justifier d'une expérience de la conduite de grands projets et encadrement des hommes.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV + photo) sous référence 2485 à

SOURCES - 108, rue Saint-Honoré
75001 PARIS, qui transmettra.

Organisme Social LYON recherche

CADRE AGENT DE METHODE D'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

expérimenté. Formation supérieure. Connaissance informatique.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo (retournés) à
PIERRE LICHAU S.A. s/réf. 4877
- 12 rue Président Carnot 69002 LYON
qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'INFORMATIQUE
en pleine expansion, recrute

10 INGENIEURS INFORMATICIENS

- Expérience 2 ans minimum micro-processeurs gamme INTEL 80/86, 80/186, 80/286.

10 ANALYSTES_PROGRAMMEURS

- Connaissant IDMS + IBM 43 XX, IBM 30 XX, VMS et CICS.

15 ANALYSTES_PROGRAMMEURS

- Titulaires du MIAGE.
- Débutants acceptés.

Se présenter avec C.V. INF 5, 23, rue de la Pépinière
75008 Paris - Métro Saint Lazare
Tél.: 42.93.22.11

F.R.

TECHNIP, premier Groupe Français d'ingénierie pluridisciplinaire, recherche pour son siège situé à La Défense

Ingénieur électricien confirmé

De formation Grandes Ecoles (IEG, SUDRIA, ENSAM, ...), avec une expérience de 5 à 10 ans en bureau d'études, vous maîtrisez les domaines suivants :
- Gestion technique, évaluation des coûts, planning.
- Gestion des sous-traitants.
- Cahier des charges des installations électriques.
- Calculs scientifiques des réseaux.

Vos qualités de communication, de polyvalence dans la spécialité et d'encadrement (ingénieurs et techniciens) seront vos atouts pour assurer la conduite de nos contrats et réussir dans la fonction.
Des missions de courte durée en France et à l'étranger sont à prévoir. Anglais impératif.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence EL, à TECHNIP - Division du Personnel - Cedex 23 - 92090 Paris-La Défense.

TECHNIP

média-system

Le département de la Vendée
recrute son

CHEF DE CENTRE INFORMATIQUE

Matériel DPS 7 617 Bull. 60 terminaux.

Ce centre de 12 personnes a d'importants projets en gestation et son chef devra posséder un solide esprit d'équipe, être dynamique, avoir une expérience d'un poste similaire et une bonne connaissance des problèmes organisationnels.

Prière d'adresser C.V., photo et prétentions salariales à :

Département de la Vendée
Service du personnel, 29, rue Delille
85021 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 51-34-48-48 (poste 48-34)
AVANT LE 31 JUILLET 1987.

Demande professeur informatique pour BTS, lycée rég. parisienne. Tél : 43-74-79-62.

Groupe de presse 7 mensuels. Secteur informatique et sport. En expansion recherche
DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ
RESPONSABLE DE LA DIFFUSION (Ventes + Abonnements)
RÉDACTEUR EN CHEF

EXPÉRIENCE INDISPENSABLE
Postes à pourvoir rapidement (Au plus tard le 1-9-1987)
Env. lettre manuscrite + cv sous le nº 7063
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Sté secteur alimentaire recherche son GÉRANT DE COLLECTIVITÉ pour centre d'exploitation Strasbourg.
Profil : 32 ans, filière hôtellière ou commerce/gestion, expérimenté, actif, dispo.
Adressez CV s/réf. 8735 à P. LICHAU SA 16, rue J.-Sueber, 67100 STRASBOURG.

Le Monde CADRES

Convictions libérales et goût de l'action :

UN JEUNE DELEGUE GENERAL

Puissamment implantée dans le SUD-OUEST, notre organisation fédère des Syndicats professionnels et apporte à ses adhérents des conseils efficaces : Droit du travail, législation économique...

Principal collaborateur du Président, vous aurez en charge l'animation (4 juristes), le développement (1000 adhérents), les relations avec nos partenaires (locaux et nationaux...), comme l'organisation de manifestations...

A 30 ans environ, diplômé de l'enseignement Supérieur, Sciences PO, Droit, Sup de CO... votre première expérience professionnelle s'est déroulée en PME, dans une fonction proche de la Direction Générale.
Plus encore que vos antécédents, nous privilégierons chez vous vos capacités d'implication, de négociateur et de décideur.

La rémunération proposée est de nature à intéresser un candidat de valeur.

Merci d'envoyer lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous la référence M 33/2278 à :

EGOR AQUITAINE
29 Cours Georges Clémenceau
33000 BORDEAUX



PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Une de nos activités devient un département : développez-le

• Fabricant français d'outillage de presse, pour répondre aux besoins de nos clients (automobile, électro-ménager), nous avons créé un système breveté de contre-pression (ressort à gaz).
• La gamme actuelle est de 6 produits allant de 250 à 5000 kg. Vous devez la rationnaliser, la développer techniquement, l'implanter dans de nouvelles industries en liaison avec leur BE, le commercialiser.
• Environ 35 ans, de formation ingénieur ou équivalent, vous êtes attiré par le commercial et avez une bonne connaissance de l'industrie, si possible concrétisée par une expérience en BE.
• Ce poste, basé à St-Dizier (Hte-Marne) implique des déplacements en Europe.
Ecrivez, sous réf. C/277, à notre conseil en recrutement Concordances, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris ou 129 rue Servient, 69003 Lyon. Tél. 78.63.85.60.

Concordances

SOCIETE INDUSTRIELLE
LEADER EUROPEEN DANS SA SPECIALITE

(CA 550 MF - export 75 %)
recherche un

futur patron d'usine

Dans cette unité de 150 personnes (située à 2 heures de Paris), sous la responsabilité directe du Directeur actuel, il prendra notamment en charge :
- l'optimisation de la gestion de production,
- l'étude et le lancement des investissements,
- la fabrication des produits en développement.

Le candidat est un ingénieur (AM, ECP, Mines, INPG...) ayant quelques années d'expérience en production, une autorité naturelle, une aptitude à la créativité, le goût du travail au sein d'une équipe très jeune et très motivée.

Les perspectives d'évolution sont motivantes pour un candidat de valeur.

Merci de nous adresser CV avec photo et prétentions sous réf. 27128 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

Les Editions
Flammarion

recherchent

assistant(e)

de la Responsable du Département "Art de Vivre"

Il (elle) devra posséder :
• une bonne culture générale • une parfaite maîtrise de la langue anglaise • des qualités de rigueur et d'organisation • l'habitude de la rédaction • une expérience de quelques années dans l'édition de livres pratiques serait appréciée.

Il (elle) lui sera confié :
• le suivi sur le plan éditorial de tous les ouvrages en cours juqu'au B.A.T. • la mise au point des manuscrits avec les auteurs ou les traducteurs.

Les candidats devront envoyer leur dossier de candidature (lettre manuscr., C.V., photo), au Service du Personnel, **Éditions Flammarion,** 26 rue Racine, 75006 PARIS.

P.R.Illery

CABINET FRANÇAIS D'AUDIT INTERNATIONAL

recrute
pour ses équipes
de révision
et d'organisation
IEP, ENA,
Grandes Écoles Commerciales.
MSTCF
Env. : candidatures à
J.-P. SEGURET
CABINET CONSTANTIN
66, rue de Caumartin
75009 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille au pair allemande cherche offre d'emploi en France, lieu indifférent. Placement et heures de travail à la convention. Contacter : Fa. Service-Ring GmbH, 5000 KOLN (COLOGNE) 60. Grafenmühlenweg 49. Tél. : RFA 19-49-221-681310/681339 S.V.P.

CADRE
25 ans expérience promotion immobilière.
très sérieuses références.
Grande expérience gestion administrative,
technique et financière des réalisations immobilières, secteur collectif ou pavillonnaire. Rech. poste de responsable de programmes immobiliers ou gestion technique de patrimoine immobilier.
Région parisienne.
Grande disponibilité.
Ecrire sous le n° 1382
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. 49 ans, AGRÉGÉE histoire-géo, étudie ttes proposit. emploi temps partiel dans édition libraire, formation pour adultes, Paris et banlieue Sud. G. GADBOIS, 24, av. de Bures, 91440 BURES. 69-28-65-59.

Quelle entreprise à développement international serait intéressée par femme résident en Australie (Melbourne) (du 1-1988 au 1-1990), chimiste (doctorat, 28 ans).
Tél. : (16) 83-30-22-54.

X INFORMATIQUE 44 ans Conseil, IBM, télématique, bureaut. Etud. ttes propos. Ecrire sous le n° 8714 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. 29 ans, maîtr. de gest., market., rel. internat., DEUG de droit, bil. espagn., angl., ital., russes courants. Exp. secrétar.-assistan. Not. informat. Ch. poste à resp. Ecrire sous le n° 8713 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 22 ans, format. attachée de presse, ch. emploi dans relat. publiques/presse ou tout secteur communication. Ecrire sous le n° 8715
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE SUPÉRIEUR DE BANQUE, docteur en droit, IEP, 43 a., spécialiste AGRO-ALIMENTAIRE, IMMOBILIER, crédit, contacts haut niveau et internationaux.
Ecrire sous le n° 8.702
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.-F. 32 a., quadrilingue plus année exp. vente de service et export, recherche poste chez organisat. de Congrès internat. ou Séminaires. Tél. : 40-16-00-90.

J. Fille 19 ans, cherche emploi pour le mois de juillet comme secrétaire-dactylo, aide comptable. Diplôme : BEPC, CAP et BEP comptable 1er degré de comptabilité.

Bilingue ital., conférencière, 8 a. d'exp., art monument, histor., organisat. et voyages, cher. empl. sect. communicat. artistique (de préf.) (16) 67-45-09-21.

J.-F. 32 a., exp. ens., 4 a. maîtrise de lettres modernes. DUT communication, étud. ttes propos. Téléphone : (16) 98-46-45-51.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à tous les Français, hommes et femmes, avec ou sans diplômes. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D16), B.P. 402-09
PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

J.F. exc. dactylo frappe tous documents littéraires ou scientifiques. Travail impeccable. Délais rapides.
Tél. : 43-58-77-73.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

PORCHE CARRERA 86
60.000 km et except. 280.000 F.
TÉL. : 46-70-33-02.



Un des leaders de la transformation des matières plastiques représentant avec son groupe un C.A. consolidé de 1.800 MF en 1987, 3.000 personnes et une croissance annuelle du C.A. de 20% depuis 20 ans, recherche pour son siège administratif proche banlieue ouest

directeur des achats

rattaché au Président Directeur Général,
• Il supervisera les achats du groupe qui représentent un budget de 860 MF,
• Il sera responsable de la politique d'achats : quantité-prix,
• Il supervisera la recherche et la sélection des fournisseurs,
• Il veillera à ce que les capacités des fournisseurs soient compatibles avec les plannings de fabrication.

De formation supérieure (chimie + polymères) le candidat aura une expérience de plusieurs années dans un poste similaire.
La pratique de l'anglais est indispensable.

Prière adresser lettre, CV, photo, rémunération sous réf. M 242 à M. VANEGUE,
PLASTIC OMNIUM, 64, rue du 8 Mai 1945, 92000 Nanterre



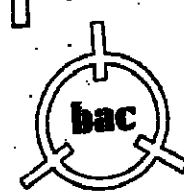
• assurance-qualité des produits des industries alimentaires
• hygiène de la restauration des collectivités et de la distribution alimentaire

Nous recherchons un

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

Vous serez le conseiller scientifique auprès de la Direction Générale et auprès de la clientèle (vous répondrez à la demande clients formulée soit directement, soit par l'intermédiaire du réseau commercial).
Vous assurerez les relations scientifiques (publications, congrès...).
Vous prendrez en charge le contrôle qualité du plateau technique.
Vous participerez au développement de l'activité du Laboratoire.
VETERINAIRE, âgé d'environ 35 ans, vous avez acquis une expérience au sein d'une Direction des Services Vétérinaires ou d'un Département Contrôle.
Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais.
Poste basé à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 06.723 M, à :



Personnel conseil
86, rue de Lille 75007 PARIS

L'AGENDA

Cuisine

1000 CUISINES
Le spécialiste de la Cuisine Aménagée

MOBALPA cuisines

LES PLUS GRANDES MARQUES EN ÉLECTO-MÉNAGER

REMISE EXCEPTIONNELLE

Centre commercial Carrefour :
77420 CHAMPS-SUR-MARNE - Tél. : 60-06.05.25

Centre commercial Carrefour :
77340 PONTAULT-COMBAULT - Tél. : 60-28-15-59

Centre commercial Continent :
77200 TORCY - Tél. : 60-05-36-66

Stages

ENGLISH 'ROUND THE CLOCK pour de vrais progrès en anglais. Séjours en Touraine juillet, août. ENGLISH ONLY ! Cours, repas, toutes activités en anglais. Classe de 3e jusqu'en classe préparatoire. 8, rue des Liserons, 75013 Paris. Tél. : 45-88-01-87.

Vacances
Tourisme
Loisirs

Part. loue AOUT T3 CN-La Ciotat (13), vue panor. s/mer. Tél. : 42-04-81-74.

ST-RÉMY-DE-PROVENCE. MINI-VILLAS, tennis, piscine. Location sem. (1) 46-38-38-14.

Mont Blanc, 15 km de Chamonix, gd chalet avec 5 ch., 3 bns, gd living avec chemin., ch. centr. A louer juillet 5.500 F/sem. Tél. Antoniotti, Servoz : (16) 50-47-21-00/47-24-18.

Proximité VENCE (06) Juil. 8.000. Maison 4 pers., calme, charme, tt confort. Tél. : 93-59-31-42.

Bretagne Sud Finistère, loue 2 stud. tt cft, 2-4 pers., campagne et 10 km de la mer, juil./août/sept. Px : 700 et 900 F/sem. T. : 98-71-31-61.

Sur les collines de Vallauris VUE MER
à louer vacances au mois. Au r.-de-c., grand 2 pièces, cuisine. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants. Libre à partir du 15 juillet. Prix abordables. Renseignements :
Tél. : (16) 93-64-10-29). M. CARON.

ASSOCIATIONS

Appel

LOI MEHAIGNERIE
Guide pratique — Crédits logement 1987, financement, refinancement à ASSODIAP — 9, rue de Hanovre 75002 Paris. Tél. : 42-65-22-17.

SCIENCES PO
AIX PARIS
Association du Mérite offre deux bourses 6 500 F à candidats pour prépa été Juan-les-Pins 93-67-15-35.

Sessions et stages

COURS D'ARABE
Stage intensifs en juillet, août et sept. A.F.A.C. 67, rue de Dunkerque Paris 9e.
Tél. : 42-82-92-82.

RANDONNÉES en ZIG-ZAG
15 jours pas de portage.
CRETE : 5 600 F, KARPATHOS (île Grecque) : 6 300 F, ATLAS MAROCAIN : 5 700 F, ISLANDE (avec 4x4) : 9 300 F. NÉPAL 21 j. : 12 600 F. Catal. s/simple dem. Asso.
ZIG-ZAG BP. 342 54006 Nancy Cedex.
Tél. : 83-30-37-79.

IEP 80 %
réuss. ou vente documents sur thèmes clefs (1) 42-61-93-83. Juan-les-Pins 93-67-15-35 possibilités jobs été (enquête presse).

Pour enseignants et étudiants des stages de géologie et de sciences de l'environnement, (été 87) sont organisé par LA MAISON DES VOLCANS CPIE, 15000 aurillac - 78-48-49-09

● Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
● Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre « Agenda », dans les pages annonces classées.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

VUE CLOITRE SAINT-SÉVERIN
« Comme une petite Maison »
SUPERBE TRIPLEX 132 m²
Séj. + 3/4 chbres, SOLEIL.
Poutres apparentes, cheminée
CHARME PROVINCIAL
État parfait. 3 unités, 6 justifié.
Serge KAYSER (1) 43-29-60-60.

PLACE MAUBERT (PRÈS)
LIV. + CHBRE. ALCOVE
45 m². CALME. IMM. 17e.
2e ét., cheminée. 1.000.000 F.
SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60.

R. DE LA GLACIÈRE. Récent STUDIO tt cft, bains, asc. IDÉAL PLACEM. ou ÉTUDIANT. 385.000. 43-22-61-35.

6e arrdt

Rue Dauphine, beau stud. caract., mezzanine, cft, calme, 5e ét. cour + pte chbre indép. 720.000 F. T. : 43-25-43-57.

7e arrdt

ST-DOMINIQUE 53 m²
2 PCES., IMM. RÉCENT. CALME, SOLEIL. 1.160.000. EMBASSY - 45-62-16-40.

UNIVERSITÉ 58 m²
Imm. XVIIIe siècle, 2 PCES R.-de-ch. Possib. LIBÉRALE. EMBASSY - 45-62-16-40.

10e arrdt

Gd 2 p., tt cft. 50 m², 4e asc., imm. moderne, 290.000 cpt + 3.000 F/mois. Visites mardi 14/16 h. 246 Fg-St-Martin. Me Louis-Blanc. 42-66-19-00.

15e arrdt

Me PASTEUR beau 2 p., cuis., bns, w.c., prof. lib. poss. Tél. : 46-34-13-18.

16e arrdt

MUETTE
superbe liv., 3 chbres, 2 bns, 100 m², rénovation de qualité. GARBI — 45-67-22-88.

Maison de la radio, ds imm. moderne, stand, 4e ét., 4 p., balc., soleil, park., ch. serv. 2.500.000 F. MATIMO. Tél. : 42-72-33-25.

MAIRIE XVIe 2e ét. asc., élégant 5 p. standing, sud. 3.150.000. (16) 37-31-17-71.

17e arrdt

POUCHET pierre de taille 2 p. rénovées : 380.000 F. 1er ét., cuis., s. de b., w.c., chf central au gaz. 46-27-44-16 le soir.

19e arrdt

PLACE DES FÊTES
4 pces tt cft, 87 m² + terrasse, jardin 50 m² + park., 1.260.000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67 même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris, rech. à l'achat ou en location BEAUX APPARTS DANS QUARTIERS RÉSIDENTIELS Tél. : 45-62-16-40.

IMMO MARCADET
rech. appts ttes surfaces, même à rénover.
42-52-01-82/42-23-73-73.

hôtels particuliers

VERSAILLES

HOTEL PARTIC. DIRECTOIRE, 400 m² habit. Bon état, jard. d'agrément. 6.300.000 F. SOVIA - 39-54-68-00.

locations non meublées offres

Paris

BEAUGRENELLE, 4 P., 2 P., 3 P., divers appts Paris. Prix raisonnables. 47-08-32-13.

Région parisienne

CHARENTON, face égl., me à 2 mn, jam. occup., stud. 27 m² 2 900 F + ch., park. comp., 2 p. 58 m² 4 000 F + ch. + box 300 F, libres de suite. POP : 43-20-12-07.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Locat., vente, gestion.
5, rue Berryer, 75008 PARIS. rech. APPTS vides ou meublés, pour sa clientèle, loyer garanti.
42-89-12-52.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et sociétés s'adr. SERVICE ACCUEIL Tél. : 42-56-28-16.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES Studios, 2-3-4-5 pces et plus. Tél. : ISI, 42-85-13-05.

maisons de campagne

MONTARGIS (45)
1 h Paris, direct. aut. sud.
LA BELLE AU BOIS DORMANT
VDS CAUSE DIVORCE
Splend. mais. camp., orée forêt, entier. aménagée s/terre. 2 ha. Gd séj. cathédrale, cheminée monumentale, cuis., 3 chbres, bns, w.c., chf cent., gar., cave. Px tot. sacrifié 495.000 D. Créd. 100 %. TURPIN RELAIS MIEL MONTARGIS. 16-38-85-22-92 et ap. 20 h 16-38-98-22-29. 24/24 h.

propriétés

10 KM de PARIS
Limite BRY-sur-MARNE
S/1300 m². Jard. clos murs.
MAISON : 460 m² HABIT.
STYLE contemporain 1981. S/ss-sol tot. avec 2 gar. et compren. : séj. 58 m², 7 chbres, 5 s. bns, 4 w.c., cuis. équip., 1 salle pour réception 70 m² (aménagée avec bar). Pos. court de tennis, dépend. LUXUEUSES PRESTATIONS (Usage privé ou professionnel). Pour seulement : 3.300.000 F. CHEREL 43-04-04-04.

ALLIER, gde maison de maître sur 2 niv., 8 pces très bon état, poutres, cheminées anciennes, cft, gdes dépendances, domine les environs, parc 8 000 m². T. poss. Px : 540 000 F. Doc.-photo, M. Pazet, mandataire. 03500 Saulcet. Tél. 70-45-35-70.

Haute-Provence, 1000 m d'alt., part. vd sup. mais. anc., pierr., 230 m² hab., séj. 79 m², 6 chbres, gd cft, ter. 960 m². Px 1650000 F. T. (16) 92-54-12-16.

LA CELLE-ST-CLOUD Maison de famille 163 m² 8 P. dont salon 29 m², salle à manger 19 m², jardin 400 m². Px 1 680 000 F. 47-41-79-79.

LA GARENNE-COLOMBES 5' NEUILLY, maison de charme cft feutré boiseries, dble fenêtre. 8 P. dont récept. 60 m² + pav. gardiens. IMPECCABLE 60 m², gar. 2 voitures, jardin 1 000 m², prox. piscine, tennis. PX 4 600 000 F. 47-41-79-79.

RAMBOUILLET (10 km sud), cuis., séj. 2 chem., 3 chbres, s. bains, w.-c., chf. cent. fuel, 800 m² clos : 530 000 F.

EPERNON
PROPRIÉTÉ XVIIe
Cuis., séj., pout., chem., 4 chbres, s. de bains, w.-c., cave, chf. cent. fuel, 500 m² clos av. puits, gar., gren. amén. en at. d'artiste. BEAUCOUP DE CACHET : 842 000 F
IMMO 106, 37-83-73-73.
ENTRÉE D'EPERNON 28320
33, RUE DE LA MADELEINE.

MOUX. 10 km SAULIEU s/1 ha vaste demeure rebâtie fin 19e, parfait état, s/2 étages, 2 dble récept., 10 p., 3 s. de bns, dches, chf cent., 2 maisons de gardien, 1 000 000 F.
VESTA : 47-30-30-65.

fermettes

Vend, sud Deux-Sèvres (15 mn autoroute, A 10, 60 km de la côte) fermette partiellement rénovée, 300 m² à restaurer, terrain possible jusqu'à 6 ha d'un seul tenant, proximité forêt. Prix à débattre.
Ecrire : Goyer Eric, Carville-le-Vert, 79170 Broiux/Boutonne.

viagers

LIBRE DE SUITE
Gd 2 pces, tt cft 50 m², 4e ét. imm. moderne, pr. rue Lafayette 290 000 cpt + 3 000 — 72 — 78 ans Cruz — 42-66-19-00.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domicil. depuis 80 F/mois. Av. des Ch.-Elysées (Étoile). Rue St-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt Paris-15e. 21 bis, rue de Toul, Paris-12e. CONSTITUTION SARL 1.500 F HT INTER DOM. Tél. : 43-40-68-50.

ÉTOILE-GEORGE-V
Loue directement 1 bureau ou + dans immeuble standing. Tél. : 45-63-17-27.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles — Bureaux.
Constitution de sociétés.
Telex — Secrétariat.
ACCESS : 40-28-15-12.

CLÔTURE DE LA SOUSCRIPTION MERCREDI 8 JUILLET 1987



La Société des Lecteurs du **Monde**

vous invite à participer au développement du Monde

LE secteur de la communication est en profonde mutation. Le Monde se doit donc de saisir toutes les chances nouvelles de développement. Dès la fin de l'année prochaine, il mettra en service une nouvelle imprimerie — l'une des plus modernes d'Europe, — ce qui lui permettra de diversifier sa production et d'accroître ses possibilités tant rédactionnelles que publicitaires. Il trouvera aussi sa place dans le paysage audiovisuel français et européen en créant un département audiovisuel.

Constituée il y a deux ans, la Société des Lecteurs du Monde s'est donné pour mission d'accompagner Le Monde dans son développement en consolidant son indépendance, et notamment son indépendance financière. Elle entend l'aider aujourd'hui à relever le défi de la modernisation.

Elle procède actuellement à une augmentation de capital pour fournir au Monde une partie des ressources nécessaires à cette entreprise et l'aider à bâtir un grand groupe de communication moderne.

AVERTISSEMENT DE LA COB

1. – L'attention du souscripteur est attirée sur l'absence de marché organisé des titres.
2. – Tout actionnaire nouveau doit être agréé par le conseil d'administration.
3. – L'exercice du droit de vote en assemblée générale est limité à 10 voix.

La note d'information parue dans *le Monde* daté du 5 juin a reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse nº 87-181 du 26 mai 1987. La notice légale a été publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 1er juin 1987.



AUGMENTATION DE CAPITAL

Si vous êtes déjà actionnaire, utilisez le mandat que vous avez reçu par courrier séparé.

DEMANDE D'INFORMATION

Veuillez me faire parvenir par retour de courrier et sans engagement de ma part le dossier complet sur l'augmentation de capital de la Société des Lecteurs du Monde.

Nom ______________________ *Prénom* ______________

Adresse ______________________________________

____

Code postal __________ *Localité* __________________

Bulletin à renvoyer à : Société des Lecteurs du Monde, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

POUR SOUSCRIRE IMMÉDIATEMENT REMPLISSEZ LE MANDAT CI-CONTRE

Vous avez rempli votre mandat de souscription et établi votre chèque.

● *Il reste à préciser* LA FORME DES TITRES.

Les actions de la Société des Lecteurs du « Monde » sont en effet obligatoirement nominatives ; elles sont représentées par des inscriptions en comptes dont la gestion est assurée :

● *soit par la Société des Lecteurs du « Monde » seulement, c'est la forme dite « titre nominatif pur » ;*

● *soit par l'intermédiaire financier de votre choix qui peut gérer également d'autres titres de votre portefeuille, c'est la forme dite « titre nominatif administré ».*

Dans ce cas, le coût de la gestion est à votre charge.

● *Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société des Lecteurs du « Monde ».*

● *N'omettez pas de dater et de signer vos documents.*

● *Pour faciliter la gestion des droits de souscription nous vous demandons d'adresser votre courrier directement à la Société des Lecteurs du « Monde », 5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Pour en savoir plus :

● Sur MINITEL : 36-15 tapez LEMONDE puis SLM.

● Sur place : 24, rue Chauchat, Paris 9e (2e étage dans les locaux du *Monde des philatélistes*).

POUR SOUSCRIRE REMPLISSEZ CES MANDATS

(Si vous êtes déjà actionnaire, utilisez le mandat que vous avez reçu par courrier séparé pour souscrire à l'augmentation ou vendre vos droits)

Société des lecteurs **Le Monde**

Société anonyme au capital de 16 500 000 F
Siège social : 5, rue des Italiens - 75009 Paris
RCS : Paris B 333 749 786

OBJET SOCIAL

La Société a pour objet :

- de souscrire ou d'acquérir des droits sociaux représentatifs d'une fraction du capital de la Société *LE MONDE* ;
- de participer à toutes entreprises sous contrôle de la Société *LE MONDE*, dont l'objet est la diffusion de l'information par tous moyens et sur tous supports, et par extension à toutes entreprises de communication où la Société *LE MONDE* serait intéressée ;

et, généralement, toutes opérations, quelles qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la Société.

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE 16 500 000 F A 33 000 000 F
par l'émission, au prix de 750 F, soit avec une prime de 250 F,
de 33 000 actions nouvelles
de 500 F nominal créées jouissance du 1er janvier 1987

Décisions du conseil d'administration du 6 mai 1987 prises en vertu de l'autorisation et des pouvoirs conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 mars 1987.

La notice exigée par la loi a été publiés au « Bulletin des annonces légales obligatoires » du 1er juin 1987.

Une note d'information, qui a obtenu le visa nº 87-181 en date du 26 mai 1987 de la Commission des opérations de Bourse, est tenue à la disposition du public.

Les fonds versés en libération des 33 000 actions émises seront déposés chez la Banque nationale de Paris, 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

La souscription des actions nouvelles est réservée, par préférence, aux actionnaires actuels (ou aux cessionnaires de leurs droits) qui peuvent souscrire à titre irréductible à raison de

1 ACTION NOUVELLE DE 500 F NOMINAL
POUR 1 ACTION ANCIENNE DE MÊME NOMINAL.

Les actionnaires peuvent en outre souscrire à titre réductible.

Un avis publié dans un journal d'annonces légales fera connaître, le cas échéant, le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.

Les sommes versées sur les souscriptions à titre réductible et se trouvant disponibles après la répartition seront remboursées, sans intérêt.

PRIX D'ÉMISSION : 750 F PAR ACTION
Souscription ouverte du 9 juin au 8 juillet 1987

Conformément aux dispositions statutaires, les souscriptions devront être agréées par le conseil d'Administration.

Cette formule déposée chez un intermédiaire financier sera utilisée comme justificatif du mandat de souscription (art. 3-1 de la loi du 3 janvier 1983).

Société des lecteurs **Le Monde**

Cette formule fait office de bulletin de souscription lorsque ne sont pas applicables les dispositions de l'article 3-1 de la loi 83/1 du 3 janvier 1983. Dans ce cas, elle est soumise au timbre payé sur état. (Autorisation générale du 19 juillet 1966 nº 567 du registre spécial tenu par la BANQUE NATIONALE DE PARIS.

MANDAT DE SOUSCRIPTION

à l'augmentation de capital de 16 500 000 F à 33 000 000 F dont les modalités sont indiquées au verso

Ne rien inscrire dans ce cadre réservé au contrôleur	
ATTRIBUTION	
Irréductibles	
Réductibles	
TOTAL	

Je soussigné(e)

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Succ. ☐ Sté ☐ Cie ☐

Nom

Prénoms

Pour les femmes mariées, nom de jeune fille

Adresse

Code postal   Localité

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'émission des actions nouvelles énoncées aux notices et avis aux actionnaires mentionnés au verso,

Je souhaite acheter, dans la mesure des possibilités .... droits de souscription, au prix de 175 F l'un.

et déclare souscrire

1° ______ (en chiffres) actions nouvelles à TITRE IRRÉDUCTIBLE,

et verser { 750 F par action, soit .... F
175 F par droit (1 par action) .... F

2° ______ (en chiffres) actions nouvelles à TITRE RÉDUCTIBLE,

et verser 750 F par action, soit .... F

VERSEMENT TOTAL .... F

Que je règle par chèque ci-joint établi à l'ordre de la SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU *MONDE*.

Je demande l'inscription en compte à mon nom de ce(s) titre(s) sous la forme (1)
— nominative « pure » compte ordinaire (1)
compte CEA (1)
— nominative « administrée » chez (2) ______

Il est bien entendu, que s'il ne m'était pas possible d'acquérir la quantité de droits de souscription demandée, les sommes versées en trop à l'appui de ma demande de souscription me seraient remboursées sans intérêt.

Fait à ______ *le* ______ 1987
(en deux exemplaires, dont un est resté en ma possession)

Signature :

(1) Rayer la mention inutile.
(2) *Indiquer le nom de la banque ou de l'agent de change choisi par le souscripteur* et joindre le RIB (relevé d'identité bancaire).

Société des lecteurs **Le Monde**

Société anonyme au capital de 16 500 000 F
Siège social : 5, rue des Italiens - 75009 Paris
RCS : Paris B 333 749 786

OBJET SOCIAL

La Société a pour objet :

- de souscrire ou d'acquérir des droits sociaux représentatifs d'une fraction du capital de la Société *LE MONDE* ;
- de participer à toutes entreprises sous contrôle de la Société *LE MONDE*, dont l'objet est la diffusion de l'information par tous moyens et sur tous supports, et par extension à toutes entreprises de communication où la Société *LE MONDE* serait intéressée ;

et, généralement, toutes opérations, quelles qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la Société.

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE 16 500 000 F A 33 000 000 F
par l'émission, au prix de 750 F, soit avec une prime de 250 F,
de 33 000 actions nouvelles
de 500 F nominal créées jouissance du 1er janvier 1987

Décisions du conseil d'administration du 6 mai 1987 prises en vertu de l'autorisation et des pouvoirs conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 mars 1987.

La notice exigée par la loi a été publiée au « Bulletin des annonces légales obligatoires » du 1er juin 1987.

Une note d'information, qui a obtenu le visa nº 87-181 en date du 26 mai 1987 de la Commission des opérations de Bourse, est tenue à la disposition du public.

Les fonds versés en libération des 33 000 actions émises seront déposés chez la Banque nationale de Paris, 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

La souscription des actions nouvelles est réservée, par préférence, aux actionnaires actuels (ou aux cessionnaires de leurs droits) qui peuvent souscrire à titre irréductible à raison de

1 ACTION NOUVELLE DE 500 F NOMINAL
POUR 1 ACTION ANCIENNE DE MÊME NOMINAL.

Les actionnaires peuvent en outre souscrire à titre réductible.

Un avis publié dans un journal d'annonces légales fera connaître, le cas échéant, le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.

Les sommes versées sur les souscriptions à titre réductible et se trouvant disponibles après la répartition seront remboursées, sans intérêt.

PRIX D'ÉMISSION : 750 F PAR ACTION
Souscription ouverte du 9 juin au 8 juillet 1987

Conformément aux dispositions statutaires, les souscriptions devront être agréées par le conseil d'Administration.

Cette formule déposée chez un intermédiaire financier sera utilisée comme justificatif du mandat de souscription (art. 3-1 de la loi du 3 janvier 1983).

Société des lecteurs **Le Monde**

Cette formule fait office de bulletin de souscription lorsque ne sont pas applicables les dispositions de l'article 3-1 de la loi 83/1 du 3 janvier 1983. Dans ce cas, elle est soumise au timbre payé sur état. (Autorisation générale du 19 juillet 1966 nº 567 du registre spécial tenu par la BANQUE NATIONALE DE PARIS.

MANDAT DE SOUSCRIPTION

à l'augmentation de capital de 16 500 000 F à 33 000 000 F dont les modalités sont indiquées au verso

Ne rien inscrire dans ce cadre réservé au contrôleur
ATTRIBUTION
Irréductibles
Réductibles
TOTAL

Je soussigné(e)

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Succ. ☐ Sté ☐ Cie ☐

Nom

Prénoms

Pour les femmes mariées, nom de jeune fille

Adresse

Code postal   Localité

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'émission des actions nouvelles énoncées aux notices et avis aux actionnaires mentionnés au verso,

Je souhaite acheter, dans la mesure des possibilités .... droits de souscription, au prix de 175 F l'un.

et déclare souscrire

1° ______ (en chiffres) actions nouvelles à TITRE IRRÉDUCTIBLE,

et verser { 750 F par action, soit .... F
175 F par droit (1 par action) .... F

2° ______ (en chiffres) actions nouvelles à TITRE RÉDUCTIBLE,

et verser 750 F par action, soit .... F

VERSEMENT TOTAL .... F

Que je règle par chèque ci-joint établi à l'ordre de la SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU *MONDE*.

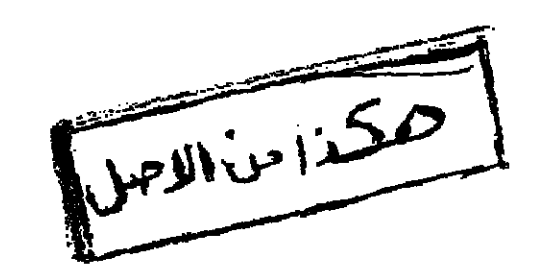
Je demande l'inscription en compte à mon nom de ce(s) titre(s) sous la forme (1)
— nominative « pure » compte ordinaire (1)
compte CEA (1)
— nominative « administrée » chez (2) ______

Il est bien entendu, que s'il ne m'était pas possible d'acquérir la quantité de droits de souscription demandée, les sommes versées en trop à l'appui de ma demande de souscription me seraient remboursées sans intérêt.

Fait à ______ le ______ 1987
(en deux exemplaires, dont un est resté en ma possession)

Signature :

(1) Rayer la mention inutile.
(2) *Indiquer le nom de la banque ou de l'agent de change choisi par le souscripteur* et joindre le RIB (relevé d'identité bancaire).

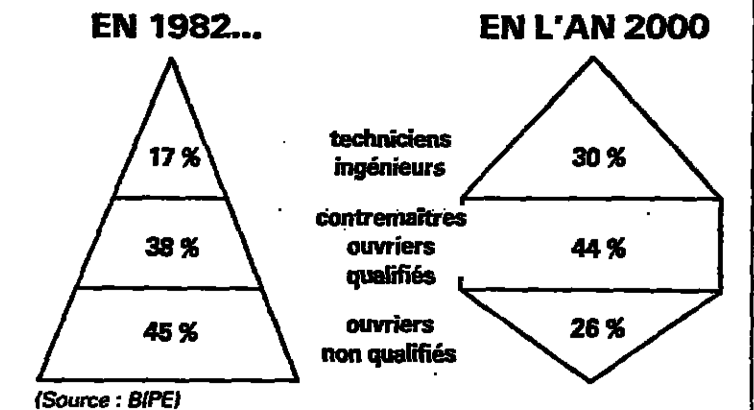


Education

Une étude du Haut Comité éducation-économie

L'industrie aura aussi besoin de non-bacheliers...

Au moment où l'actualité attire à nouveau l'attention sur le baccalauréat, et où le mot d'ordre de « 80 % de jeunes au niveau du bac » semble faire l'unanimité, il n'est pas inutile de rappeler que cent trente mille jeunes se présentent chaque année sur le marché du travail sans aucune formation et que près de la moitié des salariés de l'industrie sont des ouvriers non qualifiés. C'est ce qu'a tenu à faire le Haut Comité éducation-économie (1), en présentant, à M. Monory l'étude qu'il a commandée au Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) sur les besoins en formation dans l'industrie à l'horizon 2000. Celle-ci conduit à envisager une forte croissance du nombre des ingénieurs et techniciens (passant de 17 % à 30 % de l'ensemble des emplois) et une forte diminution des ouvriers non qualifiés (de 45 % à 26 %), mais aussi une légère croissance des contremaîtres et des ouvriers qualifiés (de 38 % à 44 %), c'est-à-dire des personnes recrutées avec un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou un BEP (brevet d'études professionnelles). C'est pourquoi le Haut Comité considère que, si le baccalauréat est bien appelé à devenir le « *pivot* » du système éducatif, un effort prioritaire doit être accordé aux formations techniques et professionnelles situées en amont.



(Source : BIPE)

Cette priorité s'explique par l'évolution des techniques et des conditions de la production. De plus en plus, l'industrie aura besoin d'un personnel ouvrier et de maîtrise capable d'assurer des tâches de maintenance, de réglage et d'entretien des machines informatisées, de contrôle de la qualité, de gestion, d'animation d'équipes. Ces fonctions demandent des capacités d'abstraction, de polyvalence, d'expression exigeant un minimum de formation générale. Il est nécessaire d'autre part, pour l'efficacité de l'équilibre social des entreprises, que le personnel recruté à ce niveau ait des possibilités de perfectionnement et de promotion interne, ce qui exige certaines connaissances de base.

Or, un nombre considérable de jeunes quittent le système scolaire dans une situation d'échec qui tend à les marginaliser et à les « démotiver », ou pourvus de formations techniques trop étroitement spécialisées pour leur permettre de s'adapter à des tâches nouvelles.

La solution, estime le Haut Comité dans ses recommandations au ministre (*le Monde* des 19-20 avril), passe à la fois par une amélioration de l'efficacité de l'enseignement à l'école et au collège, et par une meilleure adaptation de l'enseignement technique. Celle-ci suppose un renforcement de la formation générale (notamment en introduisant des notions d'économie et l'apprentissage d'une langue vivante) et un rapprochement avec l'entreprise, grâce au développement de l'enseignement en alternance.

Le Haut Comité était favorable à la création des baccalauréats professionnels, qui conduit à la mise en place d'une véritable filière professionnelle, et à la loi sur l'apprentissage, qui permet de préparer des BEP et des bacs professionnels en s'appuyant sur le milieu professionnel.

Il préconise également le développement des classes de « quatrième et troisième technologiques », où les élèves peuvent acquérir une formation générale et professionnelle plus solide, leur permettant d'accéder à un BEP et, pour les meilleurs d'entre eux, d'entrer en seconde. La progression de ces classes a été rapide : créées en 1984, les quatrièmes technologiques accueillent, cette année, 33 000 jeunes, essentiellement dans les lycées professionnels.

Le Haut Comité souhaiterait que soit expérimentée à la rentrée prochaine une formule parallèle : les quatrièmes et troisièmes préprofessionnelles, débouchant elles aussi sur les CAP et les BEP, et qui se substitueraient peu à peu aux actuelles CPPN (classes préprofessionnelles de niveau) et aux CPA (classes préparatoires à l'apprentissage), considérées comme sans débouchés.

Pour le Haut Comité, la revitalisation de ce niveau de formation est une nécessité afin d'éviter une cassure catastrophique entre des techniciens – et aussi des ouvriers – recrutés au niveau bac et une masse de jeunes sans qualification, incapables de s'adapter aux techniques nouvelles. En donnant aux élèves qui ne feront pas d'études générales longues des possibilités réelles d'insertion et de promotion professionnelles, elle rendrait l'enseignement technique plus crédible et l'orientation dans cette voie plus positive.

Une telle politique, a souligné M. Daniel Bloch, président du Haut Comité, ne résoudra pas, à elle seule, le problème de fond, qui est le déséquilibre persistant, en période de faible croissance,entre le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail et celui des emplois créés. Mais elle peut contribuer à améliorer l'efficacité et la compétitivité des entreprises – et donc favoriser le redressement de l'économie.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Créé par M. Chevènement et confirmé par M. Monory le 6 juin 1986, le Haut comité comprend vingt-quatre membres représentant l'éducation nationale, les principales organisations professionnelles et syndicales et des personnalités qualifiées.

M. Firmin Tuffin président de l'université de Brest

M. Firmin Tuffin, professeur de physique, a été élu président de l'université de Brest (Université de Bretagne occidentale), par 74 voix contre 39, après six tours de scrutin. Il succède à M. Claude Babin qui arrivait au terme de son mandat.

[Né le 21 décembre 1940, dans le Morbihan, M. Firmin Tuffin est titulaire d'une licence de mathématiques et d'un DEA de physique moléculaire. C'est dans cette dernière discipline qu'il soutient son doctorat d'Etat en 1968. Assistant, puis maître-assistant de physique à l'université de Brest depuis 1963, il est professeur depuis 1980. Vice-président de son université, chargé de la recherche, entre 1982 et 1986, M. Tuffin est membre du SNES-Sup.]

● **Epreuves du bac annulées à la Martinique.** – Trois épreuves du baccalauréat des séries G1, G2 et G3, (économie générale, économie des entreprises et droit) subies par quelque 900 candidats dans trois centres d'examen de Martinique ont été annulées. Plusieurs candidats ayant disposé avant les épreuves de photocopies des sujets. L'examen sera repassé les 2 et 3 juillet. – *(Corresp.)*

Huit nouveaux départements d'IUT

M. Jacques Valade, ministre de la recherche et l'enseignement supérieur, vient d'annoncer la création pour la rentrée 1988 de huit nouveaux départements d'institut universitaire de technologie (IUT).

Il s'agit de départements de génie mécanique à Alençon, de transports et logistique à Bordeaux, de génie électrique à Cherbourg et à Melun-Sénart, de génie thermique à Dunkerque, de technique de commercialisation à Laval, d'organisation et gestion de la production à Nice (Sophia-Antipolis), de biologie appliquée à Toulon.

Le ministre annonce par ailleurs que le DEUG de science et technologie implanté à Belfort sera transformé en département d'IUT « organisation et gestion de la production » à partir de la rentrée 1987.

Pour cette rentrée, huit départements nouveaux d'IUT seront également ouverts à Périgueux, Châtellerault, Valenciennes, Cergy-Pontoise, Mulhouse, Annecy, Amiens et Tarbes (*voir* le Monde *daté 1er-2 mars 1987*).

Sports

CYCLISME : Le 74e Tour de France

Prologue à Berlin-Ouest

Après Amsterdam en 1954 puis d'autres villes européennes, le Tour de France a choisi cette année Berlin comme rampe de lancement de l'épreuve cycliste reine. Les festivités du 750e anniversaire de la ville et les sommes versées par les autorités locales (environ 1 milliard de francs) ne sont pas étrangères à ce choix. Sans Bernard Hinault et Greg Lemond, les deux derniers vainqueurs de la grande boucle, les deux cent sept participants du Tour 1987 s'élancent, mercredi 1er juillet, pour un prologue contre la montre dans les rues de Berlin-Ouest.

Copyright : Société du Tour de France

Ce Tour non conformiste s'adresse aux routiers de la nouvelle génération, ainsi qu'aux outsiders. Parmi les candidats au maillot jaune, Sean Kelly et Stephen Roche, les deux Irlandais du peloton, qui sont actuellement les deux meilleurs routiers du monde ainsi, que Jean-François Mottet, Bernard Criquielion et le Colombien Herrera.

Laurent Fignon, le lauréat des Tours de France 1983 et 1984, en condition physique précaire, traverse par ailleurs une crise morale consécutive à un contrôle anti dopage positif. Les actions d'Andrew Hampten, en revanche, sont en hausse. Quatrième la saison passée sur les Champs-Elysées, le vainqueur du Tour de Suisse pour la seconde fois, le numéro deux du cyclisme aux Etats-Unis, bénéficie, semble-t-il, de sa meilleure forme, au moment de prendre le relais de Lemond. Il n'est pas interdit de penser qu'un Américain puisse succéder à un autre Américain.

Quoi qu'il en soit, le Tour de France 1987, 74e de l'histoire, s'achèvera par le succès d'un routier complet, ajoutant au talent de grimpeur des qualités de rouleur exceptionnelles. Les concurrents entreront dans la montagne le lundi 13 juillet, à Bayonne, pour n'en sortir que dix jours plus tard à Morzine. Dans l'intervalle, ils franchiront une trentaine de cols, dont le Soudet, un nouvel obstacle pyrénéen découvert par Jean Bobet, l'Aubisque, Marie-Blanque, l'Aigoual, le Galibier, la Madeleine, le Cormet de Roseland, les Aravis, la Colombière et Joux-Plane. Il y aura quatre arrivées en altitude, à Luz-Ardiden (1 720 mètres), au mont Ventoux (1 912 mètres), à L'Alpe-d'Huez (1 860 mètres) et à La Plagne (1 970 mètres). A noter que le Ventoux sera escaladé contre la montre.

Un tel exercice n'avait pas eu lieu depuis 1958, et, cette année-là, le meilleur temps avait été réalisé par Charly Gaul. Mais les rouleurs spécifiques disposeront de 132 kilomètres contre la montre en plaine, dont une étape de 87 kilomètres entre Saumur et Jaunay-Clan, pour rétablir l'équilibre.

Le match s'annonce très ouvert. Il débutera mercredi 1er juillet par un prologue de 6 kilomètres dans les rues de Berlin-Ouest, puis, par une course collective, le lendemain, de 40 kilomètres dans les faubourgs de l'ancienne capitale allemande. Ensuite, les coureurs gagneront, en avion, Karlruhe près du Rhin, pour le véritable départ.

Les femmes s'élanceront de Sablé-sur-Sarthe le 8 juillet. Elles grimperont également au sommet de Luz-Ardiden et de La Plagne. Ce quatrième Tour féminin sera à nouveau marqué par le duel opposant Maria Canins à Jeanie Longo. Si l'Italienne s'est quelque peu fait oublier après avoir gagné le Tour de l'Aude, la Grenobloise vient d'obtenir une neuvième victoire consécutive dans le championnat de France sur route et semble en excellente forme. Elle a fait du Tour de France son objectif principal, avant de s'attaquer, en septembre, à son propre record de l'heure.

JACQUES AUGENDRE.

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Le taureau espagnol

Après la pluie le bain de vapeur ! La deuxième semaine des championnats de Wimbledon a commencé, lundi 29 juin, dans une moiteur tropicale qui a été fatale à deux nouvelles têtes de série, Tim Mayotte et Miloslav Mecir. En revanche, deux spécialistes de la terre battue, Mikael Pernfors et Emilio Sanchez, restaient en lice, alors que Guy Forget se qualifiait pour les huitième de finale aux dépens d'Annacone.

WIMBLEDON
de notre envoyé spécial

On a coutume de dire que pour atteindre les huitièmes de finale à Wimbledon il faut avoir « *le pied jardinier* », qualité qu'avait par excellence John McEnroe. Eh bien ! Si un joueur parmi les seize encore qualifiés au soir du 29 juin, dans le tableau masculin, n'avait pas ce don du ciel, c'était bien Emilio Sanchez.

De toutes les têtes de série, l'Espagnol, auquel on avait attribué le numéro 12 en raison de son classement mondial, semblait le moins apte à prolonger son séjour sur le gazon centenaire de Church Road. Lors de ses deux précédents passages en 1984 et 1986, il avait disputé dix sets, mais il n'avait pas dépassé le premier tour. Cette année, il a aligné trois victoires, pour se retrouver mardi 30 juin face à Mats Wilander.

L'issue de ce match contre le Suédois, qui a réussi face à son compatriote Svensson une impressionnante série de 17 points, puis de 8 jeux, importe peu. En fait, il est intéressant de voir comment un pur marathonien de la terre battue ne s'est pas étalé de tout son long sur la pelouse. Au moment où de nombreux spécialistes de la brique pilée n'ont pas jugé utile de poser leur sac à Londres, l'événement n'est pas ordinaire.

Emilio a fait des débuts professionnels décevants sur surface rapide aux Etats-Unis. C'est sur la brique pilée européenne qu'il a donné, en 1986, la vraie mesure de son savoir-faire : il s'est imposé successivement à Nice et à Munich. Mais il brûlait d'envie de briller dans les championnats du All England Club.

Depuis deux ans, Emilio a fait des progrès considérables dans l'exercice du double avec son camarade Sergio Casals. Or il n'y a pas meilleur entraînement pour la volée. Celle-ci ne lui est certes pas naturelle, mais elle est devenue efficace derrière un gros service. Car, depuis qu'il est à Londres, Sanchez a appliqué les consignes données par Pato Rodriguez, son entraîneur colombien, qui a une très forte emprise sur lui : cogner et monter au filet sans plus réfléchir.

Dire qu'il a fait cela avec naturel serait abusif. Il a peiné, le bougre, pour venir à bout de l'Américain Bauer (quatre sets) et de l'Allemand Jelen (cinq sets). Mais lundi, Van Rensburg, qui avait atteint ici les huitièmes de finale l'an passé, n'a résisté que trois manches. Etait-il encore mal remis de l'accident survenu au cours d'un double à Roland-Garros ? Sanchez a été assez lucide pour convenir que le Sud-Africain, très bon joueur d'herbe, n'était pas à son meilleur niveau. Reste que la combativité dont l'Espagnol a fait preuve *était la* meilleure manière d'atteindre un stade de championnat où aucun de ses compatriotes n'était arrivé depuis Orantes en 1974.

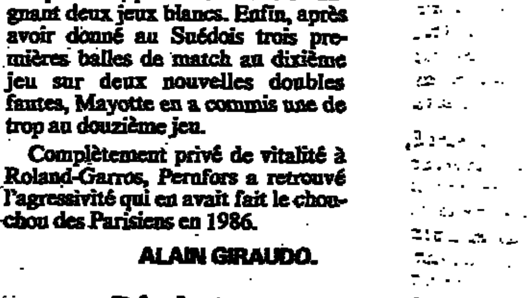
La maîtrise du Suédois

Hélas ! Emilio a parfois du mal à contenir son agressivité sur le court. Et cette manière de foncer comme un taureau de combat sur la muleta l'a amené à commettre hors du court quelques erreurs de jugement. Il est vrai qu'il est d'abord payé pour jouer au tennis. Ce qu'il a fait jusqu'à présent avec autant de bonheur que Mikael Pernfors. Le Suédois, qui n'est pourtant pas réputé pour être un foudre de guerre sur herbe, a en effet manœuvré comme un grand maître d'échecs, pour mettre mat Tim Mayotte en cinq manches. L'Américain, qui avait été finaliste en 1982 et était encore quart de finaliste l'an passé, s'est mis à douter, à force d'avoir sa défense crevée par les passings ou contournée par les lobs du Suédois, alors qu'il avait facilement gagné les deux premiers sets. Au point de concéder la quatrième manche sur une double faute.

Enrayé par cette peur sournoise, le service de l'Américain devait définitivement se détraquer au sixième et au huitième jeu du dernier set, permettant à Pernfors d'égaliser à 3-3 puis 4-4, pour mener 5-4 en alignant deux jeux blancs. Enfin, après avoir donné au Suédois trois premières balles de match au dixième jeu sur deux nouvelles doubles fautes, Mayotte en a commis une de trop au douzième jeu.

Complètement privé de vitalité à Roland-Garros, Pernfors a retrouvé l'agressivité qui en avait fait le chouchou des Parisiens en 1986.

ALAIN GIRAUDO.



Résultats

MESSIEURS
Seizièmes de finale

● **Premier quart.** – Zivojinovic (Youg., 21) b. Bates (GB, 239) 7-6, 7-5, 7-6 ; CONNORS (EU, 7) b. Evernden (NZ, 66) 6-1, 6-2, 6-7, 6-3 ; Doohan (Austr., 70) b. Shiras (EU, 166) 6-7, 4-6, 6-3, 6-4, 12-10 ; Pernfors (Suède, 20) b. MAYOTTE (EU, 13) 2-6, 4-6, 6-4, 6-3, 7-5.

● **Deuxième quart.** – E. SANCHEZ (Esp., 17) b. Van Rensburg (Afr. Sud, 39) 7-5, 6-4, 7-6 ; WILANDER (Suède, 3) b. J.-B. Svensson (Suède, 24) 7-6, 6-1, 6-3 ; CASH (Austr., 11) b. Schapers (PB, 64) 7-6, 6-2, 2-6, 6-4 ; FORGET (Fr., 52) b. Annacone (EU, 48) 4-6, 6-4, 4-6, 6-2, 6-4.

● **Troisième quart.** – JARRYD (Suède, 22) b. Mecir (Tch., 5) 6-3, 6-3, 6-3.

DAMES
Seizièmes de finale

● **Premier quart.** – M. NAVRATILOVA (EU, 1) b. P. Harper (EU, 135) 6-2, 6-2 ; M.-J. Fernandez (EU, 26) b. A. Moulton (EU, 41) 7-6, 6-2 ; D. Balestrat (Austr., 30) b. B. Fulco (Arg., 58) 7-6, 6-0 ; G. Fernandez (EU, 39) b. B. Cordwell (NZ, 101) 7-6, 6-1.

● **Deuxième quart.** – R. FAIRBANK (Afr. Sud, 31) b. B. Bunge (RFA, 11) 7-6, 8-6, 6-4 ; C. LINDQVIST (Suède, 13) b. E. Burgin (EU, 54) 6-4, 6-1 ; C. KOHDE-KILSH (RFA, 10) b. E. Smylie (Austr., 25) 6-2, 6-1 ; C. EVERT (EU, 3) b. K. Okamoto (Japon, 131) 7-5, 6-0.

● **Troisième quart.** – P. SHRIVER (EU, 6) b. B. Herr (EU, 74) 6-2, 6-2.

Religions

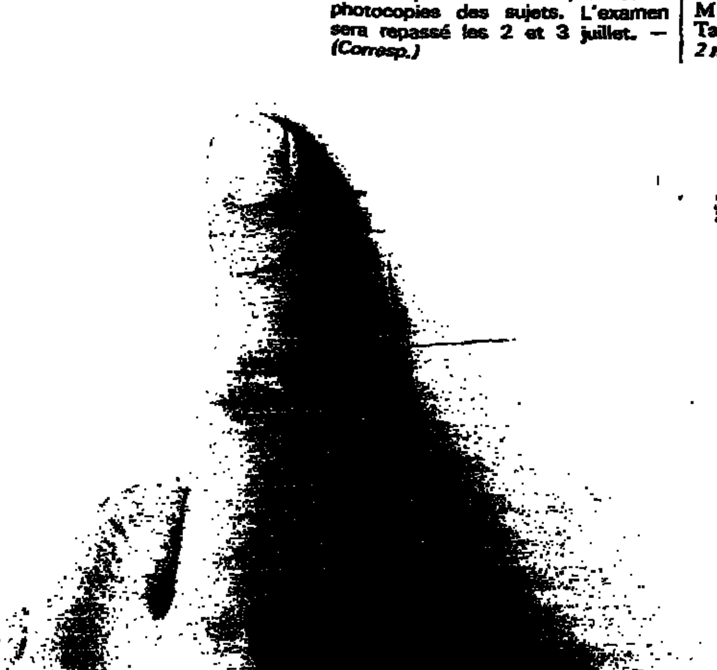
Mgr Lefebvre n'exclut pas d'ordonner des évêques

Ecône (AP.) – Mgr Marcel Lefebvre a clairement laissé entendre, lundi 29 juin, qu'il pourrait ordonner un ou plusieurs évêques afin de permettre à son œuvre de *lui* survivre. C'est la première fois que le fondateur de la fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, qui est âgé de quatre-vingt-deux ans, évoque un tel acte qui le conduirait à une rupture totale avec Rome.

Plusieurs milliers de personnes, venues surtout de France et d'Allemagne, étaient rassemblées lundi à Ecône (Suisse), sur la rive gauche du Rhône, pour assister à l'ordination de vingt et un nouveaux prêtres par l'évêque dissident, qui est suspendu « *a divinis* » depuis 1976.

Parlant de « *Rome qui est dans les ténèbres de l'erreur* », le prélat a affirmé que « *les intégristes ont des devoirs imprescriptibles pour assurer la continuité de l'Eglise* ». « *J'attendais,* a-t-il dit, *des signes de la Providence pour accomplir des actes qui me semblent nécessaires pour la continuation de l'Eglise. J'ai la conviction que ces signes sont venus.* » Ces signes sont, pour lui, la réunion interreligieuse organisée à Assise, à l'automne 1986, et une prise de position de Rome en faveur de la liberté religieuse.

« *Il est vraisemblable que je me donnerai des successeurs pour continuer cette œuvre, car Rome n'écoute plus la voix de la vérité* », a ajouté Mgr Lefebvre, qui a déjà ordonné plus de deux cents prêtres à travers le monde.



Economie

Le piratage des circuits intégrés

Une loi pour protéger les « puces »

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, mardi 30 juin, une proposition de loi de M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire), visant à mieux protéger du piratage les semi-conducteurs, ces « puces » chargées d'information que l'on retrouve au cœur de toutes les technologies de pointe.

M. Foyer a estimé qu'il fallait aujourd'hui se protéger contre la *« piraterie »* et la *« copie brutale des puces »*, notamment par les pays d'Asie du Sud-Est. *« Nous sommes entrés dans une ère différente (...), les innovations exigent des investissements considérables. Et ce que nous voulons protéger, c'est l'investissement plus que la création »*, a-t-il ajouté.

La semaine dernière, encore, un des principaux fabricants américains de composants, National Semiconductor, a accusé le Japonais Toshiba d'avoir copié une de ses puces les plus vendues. Le danger est si grand et les enjeux économiques si énormes (le marché mondial devrait passer de 31 milliards de dollars en 1986 à 70 milliards de dollars en 1992) que les Etats-Unis ont adopté, le 8 novembre 1984, une législation spécifique pour protéger leurs industriels. Ils allaient même plus loin en incitant les autres Etats à les imiter : les producteurs étrangers ne seront, en effet, protégés outre-Atlantique que si leur pays d'origine se dote avant le 8 novembre prochain d'une protection aussi efficace sur leur territoire. Le 31 mai 1985, les Japonais – premiers producteurs mondiaux en 1986 – leur ont emboîté le pas, suivis, en décembre 1986, par le Conseil des Communautés européennes qui invitait, dans une directive, les Douze à légiférer en la matière.

La France est le premier pays à faire aboutir un texte, mais des initiatives analogues sont en cours dans plusieurs autres pays européens ou non. Dans l'Hexagone, les semi-conducteurs étaient mal protégés, la législation sur les droits d'auteurs (applicable aux logiciels, par exemple) ou celle sur les brevets apparaissant inadéquates. Ils relèveront donc d'un droit spécifique : pour être protégés, les fabricants devront effectuer auprès de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) une formalité de dépôt de la « topographie » de leurs semi-conducteurs (le dessin des microcircuits) dans un délai de deux ans à compter de la première mise sur le marché à des fins commerciales. Moyennant une redevance – moins élevée que celle des brevets – le fabricant sera protégé pour dix ans.

Le texte de loi adopté par les députés porte également sur l'organisation de l'INPI. Le rapporteur, M. Michel Gonelle (RPR, Lot-et-Garonne), a relevé que, *« de façon générale, l'INPI avait acquis un rôle de conception »* qu'il fallait traduire dans la loi. L'Institut sera donc doté de pouvoirs semblables à ceux des établissements publics nationaux d'importance analogue. La tutelle du ministère de l'industrie disparaîtra pour les décisions du directeur de l'Institut touchant à la délivrance, au rejet ou au maintien des titres de propriété industrielle. Une évolution dont le ministre, M. Madelin, s'est félicité.

F. V. et P. S.

En lançant une société de téléinformatique « à valeur ajoutée »

IBM veut forcer une décision sur la déréglementation des PTT

Sans attendre la clarification que doit apporter M. Gérard Longuet, ministre délégué aux P et T, sur la déréglementation des télécommunications, IBM se lance. La multinationale américaine a décidé de créer une société de services de téléinformatique « à valeur ajoutée » avec Paribas (qui détiendra 30 % du capital dont 4 % au travers du Crédit du nord), Sema-Metra (société de logiciels informatiques, 5 %) et le Crédit agricole (20 %).

IBM est encore discret sur les services que la nouvelle société offrira dès la fin de cette année ou au début de 1988. Mais, *grosso modo*, deux types de services sont possibles. Les « verticaux » d'abord, qui concernent une profession tout entière comme les assurances, les garagistes ou les banques. Toutes les liaisons entre leurs ordinateurs – transmissions d'informations mais avec « au passage » certains traitements – peuvent ainsi transiter par ce service, qui s'appuie sur des lignes louées aux PTT. Le second type est dit « horizontal » : il mélange les professions et apporte une aide (puissance de calcul, traitement, consultation de banques de données et surtout transfert d'informations entre des ordinateurs « incompatibles ») aux grandes entreprises.

Les problèmes posés au gouvernement par ces services sont doubles. Il faut d'abord que les PTT louent leurs lignes à un tarif adapté afin que le service offert ne se résume pas à un simple transport ; à défaut, IBM fera une concurrence directe aux PTT. Il faut ensuite que l'administration impose des normes de conversation qui n'excluent aucun ordinateur du réseau (ceux du français Bull en particulier). Bref l'initiative d'IBM, dont le projet avait été annoncé dès février 1986, impose de fixer des règles qui préservent les intérêts des PTT et ceux des fabricants français d'informatique.

Une loi préparée par M. Longuet devait fixer ces règles. Mais le ministre n'en a toujours pas présenté le texte, car l'introduction d'une concurrence dans le domaine des télécommunications (et l'éventuel changement de statut de l'administration, nécessaire justement pour mieux résister à cette concurrence) est rejetée par les syndicats. Voilà donc des mois que M. Longuet hésite à libéraliser le secteur. IBM veut sans doute forcer une décision.

E. L. B.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Continental rachète General Tire pour 4 milliards de francs

General Tire, le fabricant américain de pneumatiques pour la rechange, va passer dans l'orbite du groupe allemand *Continental Gummi Werke*. Gen Corp., *maison mère de* General Tire, a en effet accepté de lui céder sa filiale (*le Monde* du 11 juin) pour 650 millions de dollars (3,96 milliards de francs), payables « cash ».

La transaction comprend tous les actifs de *General Tire*, y compris ses *réseaux à l'étranger*. L'opération sera terminée le 1er novembre prochain. Continental, premier fabricant de pneus en RFA (13 milliards de deutschemarks de chiffres d'affaires dans cette activité), réalise ainsi son ambition aux *Etats-Unis au détriment* de Pirelli écarté de la course.

Allis-Chalmers demande la protection de la loi sur les faillites

L'américain Allis-Chalmers, qui fut l'un des grands du matériel agricole et des biens d'équipement industriels, a demandé à bénéficier de la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites, pour échapper à ses créanciers. Cette procédure (qui ne concerne pas les filiales étrangères) était le seul moyen pour la firme de poursuivre une restructuration que les banquiers, les actionnaires et les syndicats, n'approuvaient pas assez rapidement. Malgré l'amélioration de sa situation financière depuis deux ans, Allis-Chalmers a perdu près de 9 millions de dollars en 1986 pour un chiffre d'affaires de 771 millions.

Vallourec prévoit d'importantes suppressions d'emplois à Anzin

Vallourec prévoit de supprimer 856 de ses 1 029 emplois dans son usine d'Anzin (Nord), selon des informations syndicales. Dans un document préparatoire au comité central d'entreprise du 7 juillet, transmis aux syndicats, la direction annonce la fermeture du laminoir de l'usine le 12 septembre. 41 emplois seulement seront maintenus dans l'aciérie et 132 autres dans les ateliers de parachèvement.

260 départs pourraient s'effectuer dans le cadre d'une convention. En outre, des stages de conversion et des primes (de 30 000 F) aux départs volontaires seraient proposés.

La réunion du Conseil européen de Bruxelles

Le rapprochement Paris-Bonn sur l'agriculture ouvre la voie à un accord sur le budget de la CEE

(Suite de la première page.)

Le premier ministre a déclaré que les Douze devaient maintenant donner l'exemple en rendant possible l'adoption du « paquet prix » (lequel prévoit des réductions de prix, et par voie de conséquence, des économies). *« J'ai précisé que nous subordonnerions notre accord sur l'ensemble à un accord sur les problèmes immédiats »*, a alors indiqué le premier ministre.

C'était là un discours offensif qui s'adressait surtout aux Allemands. Le premier ministre n'était peut-être pas mécontent de montrer que c'était lui qui montait en première ligne pour défendre les intérêts des agriculteurs, mais il ne cherchait pas pour autant à se démarquer de l'approche retenue par le président de la République ; au reste, celui-ci en séance se livrait à une défense de la politique agricole commune (PAC) et de la réforme entreprise depuis 1984 qui viendrait à point nommé pour appuyer les efforts du premier ministre : *« Ces réformes étant appliquées, il n'est pas acceptable que les ressources nécessaires au financement de la PAC ne soient pas assurées. La PAC est, avec les politiques structurelles et la recherche, à la base du traité de Rome. Mais la PAC était dans le du traité, dès l'origine. Je considère donc toute remise en cause de la PAC comme une remise en cause traité »*, déclarait ainsi le président de la République.

Le rapprochement franco-allemand sur le financement futur de la Communauté, c'est-à-dire sur le plan Delors, avait été engrangé durant la réunion des ministres des affaires étrangères du week-end (*le Monde* du 30 juin). Sur ce thème, sauf de confirmer l'avancée ainsi obtenue, il ne reste pas grand-chose d'opérationnel à attendre de cette session du Conseil européen. Il devenait donc logique de déplacer les projecteurs vers les problèmes agricoles et d'expliquer aux Allemands que la cohésion avec la France, qu'ils semblent rechercher, exige qu'ils consentent un minimum d'efforts sur ce plan agricole.

Palabres sans grands résultats

Une rencontre franco-allemande, pour ouvrir la voie à un compromis, eut lieu en fin de journée, avant le traditionnel dîner des chefs d'Etat et de gouvernement. Elle réunit MM. Mitterrand, Chirac, Raimond et Guillaume côté français, Helmut Kohl, Hans-Dietrich Genscher et Ignaz Kiechle (ministre de l'agriculture) du côté allemand. Une heure de palabres sans grands résultats. Ce mini-sommet franco-allemand fut suivi d'un long tête-à-tête entre MM. Guillaume et Kiechle. Ces mêmes problèmes agricoles étaient également traités pendant le dîner des chefs d'Etat et de gouvernement. *« Je pense que nous devrions arriver, j'espère que nous arriverons à un accord franco-allemand qui serait alors adopté par l'ensemble des pays membres. Cet accord ne peut être que celui que nous avons proposé à Bonn il y a une quinzaine de jours. J'ai dit clairement au chancelier qu'il n'était pas question d'aller plus loin »*, notait M. Chirac vers minuit. Mme Michèle Gendreau-Massalou, le porte-parole de l'Elysée, faisait preuve quant à elle d'un optimisme prudent. Les discussions franco-allemandes sur le démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM) – la principale pomme de discorde – n'auraient pas été infructueuses. *« Sur cette affaire des MCM, la journée de demain pourrait être utile ; tout n'est pas fermé »*, a-t-elle commenté, ajoutant que les conversations entre MM. Guillaume et Kiechle, signe effectif de progrès, avaient porté aussi sur la nature des compensations qui pourraient être accordées aux agriculteurs allemands en cas de suppression de ces MCM.

Ces conversations franco-allemandes telles qu'elles sont décrites du côté français ont un côté étonnant. Les fonctionnaires ainsi que le premier ministre lui-même font référence à un projet de compromis sur les prix, les MCM et l'instauration d'une taxe sur les huiles qui aurait été approuvé le 12 juin par MM. Chirac et Kohl, mais que ce dernier n'aurait pas confirmé le lendemain devant l'opposition de son ministre de l'agriculture. Tout se passe comme si la principale difficulté, presque autant pour le chancelier que pour les Français, était de convaincre M. Kiechle (mais aussi M. Stoltenberg, le ministre des finances resté à Bonn) de quelque peu bouger... *« La délégation allemande était sur la longueur d'ondes de Kohl et de Genscher »*, confiait lundi soir un diplomate français avec un pessimisme calme, comme si c'était une situation particulièrement digne d'être remarquée. *« Le compromis, s'il se fait, se rapproche du projet élaboré il y a quinze jours à Bonn. Il comportera la suppression des MCM allemands existants, un programme de démantèlement des MCM qui seraient créés en cas de nouvelle modification des parités monétaires, mais sans baisse de prix en Allemagne. Tout porte à croire que l'instauration d'une taxe sur les huiles végétales sera reportée aux calendes grecques. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

Quand M. François Guillaume essaie de piéger M. François Mitterrand...

SELON M. Jacques Chirac, M. François Mitterrand se comporte donc parfois en porte-parole de l'opposition. A Bruxelles, devant le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe, le premier ministre français aurait du mal à formuler un tel reproche à l'égard de « son » président.

Celui-ci soutient, certes, l'idée d'une réforme de la politique agricole commune, terrain sur lequel *M. Chirac n'est guère réformiste*, mais le président épouse aussi les thèses de la majorité selon lesquelles les aides directes prônées par la Commission européenne doivent permettre de corriger les inégalités sociales et ne doivent pas servir de prétexte à un abandon des systèmes de soutien de prix que la France juge indispensables, et certains partenaires trop dispendieux. Surtout, lorqu'il avance l'idée que, avec ou sans taxe sur les productions oléagineuses, les ressources communautaires doivent être augmentées ou lorqu'il esquisse un projet sur la suppression des montant compensatoires monétaires, le président fait son métier : il recherche un compromis qui sauvagarde l'essentiel, à savoir une entente franco-allemande pour que l'Europe aille de l'avant.

Ce faisant, s'il ne roule pas précisément pour M. Chirac, il est monté du moins dans le même wagon, puisque le RPR a fait de la réalisation du grand marché de 1992 l'alpha et *l'oméga de sa campagne électorale.*

Cet objectif suppose à tout le *moins qu'on ne se fâche pas avec* Bonn. Il a aussi pour avantage de satisfaire les centristes, toujours plus *européens que les gaullistes.*

Comment dès lors interpréter l'attitude du ministre de l'agriculture, M. François Guillaume ? Par son intransigeance, saluée parfois *comme de la fermeté, il a fait monter* les enchères à un tel niveau qu'un compromis sur les questions agricoles et monétaires avec la RFA s'est révélé impossible. A l'inverse des centristes, nombreux dans les sphères dirigeantes de l'agriculture, *M. Guillaume n'a jamais été* un chaud partisan de l'Europe. Le nationaliste sommeille toujours sous le Lorrain. Il est vrai que l'enjeu est de taille. peu familier de l'art difficile de la négociation internationale, M. Guillaume devait gérer une contradiction totale entre la France et la RFA. La première souhaite une agriculture européenne compétitive, c'est-à-dire *exportatrice, ce qui veut dire encore* aidée. La seconde, qui se satisfait de ses exportations industrielles, se contente *d'une agriculture réduite* aux acquêts, permettant de nourrir l'Europe.

Si l'opposition est totale, le compromis est obligatoire. D'où l'importance du sommet de Bruxelles. *« S'il échouait*, a déclaré, le lundi 29 juin, M. Jean François-Poncet, sénateur UDF de Lot-et-Garonne, *la Communauté irait d'une part à la cessation de paiement probablement immédiate et aussi à la renationalisation des politiques agricoles. »* Eventualité à laquelle la RFA est prête puisqu'elle vient d'adopter une ligne de crédits de 2 milliards de deutschemarks pour soutenir les prix agricoles chez elle, si les caisses européennes venaient à être vides.

L'importance du sommet n'a, bien sûr, pas échappé à M. Guillaume, qui, après avoir fait monter la pression, a cru bon de rappeler le chef de l'Etat à ses « devoirs ». Rappelant *« les précédents fâcheux »* – selon lui – des sommets de Fontainebleau et de Dublin, le ministre de l'agriculture déclarait le 25 juin : *« Je ne suis pas tellement partisan de faire monter les problèmes agricoles au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. »* Le lendemain, il déclarait à Bourg-en-Bresse : *« Je ne doute pas que le chef de l'Etat témoigne de la fermeté indispensable, comparable à celle dont fait preuve le premier ministre. »* Conscient, selon lui *« d'avoir donné à la France des cartes très fortes »*, le ministre souhaite que le sommet tranche ou donne des orientations très précises au conseil des ministres de l'agriculture qui doit le suivre dès mardi soir.

M. Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture et toujours fidèle gardien de la pensée agricole présidentielle, a immédiatement réagi, jugeant que les déclarations de M. Guillaume *« n'étaient pas convenables »*. Et il l'a comparé à un joueur qui s'aperçoit d'une mauvaise donne et s'efforce de se défausser.

Ce faisant, quel est l'objectif du ministre de l'agriculture ? Si le sommet des Douze se conclut par un compromis acceptable, il pourrait s'en prévaloir. Mais si les conclusions font hurler les campagnes, M. Guillaume pourrait alors prendre ses distances. D'où les allusions aux sommets précédents, Fontainebleau et Dublin, aux conséquences sévèrement critiquées par le président de la FNSEA d'alors, M. Guillaume lui-même.

Tomber à... terre

En fait, un tel scénario pourrait le servir pour se défaire d'une charge qui le piège chaque jour un peu plus. Le monde agricole est d'autant plus déçu qu'il attendait beaucoup de son ministre paysan. Or, à Bruxelles, il est contraint d'entériner une politique de réduction des productions qu'il combattait autrefois. A Paris, il prépare une loi d'orientation agricole dont ses anciens amis syndicalistes eux-mêmes parlent avec ironie. Il veut, à tout prix, *désétatiser* la Caisse nationale de Crédit agricole, projet qui suscite, tant dans la majorité que dans l'opposition, plus d'interrogations que d'enthousiasme.

On se souvient comment M. Michel Debatisse, lui aussi ancien président de la FNSEA, et ancien secrétaire d'Etat sous M. Raymond Barre, eut quelque peine à exister à nouveau dans les instances professionnelles. M. Guillaume a besoin, pour la suite de sa carrière, de tomber quelque part, à droite, bien sûr, *mais surtout à... terre*, parmi les siens. Un coup d'éclat, une protestation qui serait, par exemple, en harmonie de ton avec celle de la FNSEA au lendemain du sommet de Bruxelles, lui serait bien utile. Il retrouverait ainsi l'appui des organisations syndicales classiques, sans lequel il est, pour la majorité, politiquement inutile.

JACQUES GRALL.

REPÈRES

SMIC

Hausse de 1 % au 1er juillet

Conformément à la loi du 2 janvier 1970, la SMIC va être revalorisé, comme chaque année, au 1er juillet. M. Philippe Séguin va proposer au conseil des ministres du 1er juillet d'adopter un décret portant le SMIC à cette date à 27,84 F de l'heure, contre 27,57 F depuis le 1er mars dernier. Sur la base de 169 heures par mois, le SMIC brut s'élèvera à 4 704,96 F contre 4 659,33 F. La revalorisation du SMIC est donc de 1 % au 1er juillet, sans que le gouvernement ait accordé le moindre coup de pouce supplémentaire.

Cette hausse a été annoncée le 29 juin lors de la réunion de la commission nationale de la négociation collective, au cours de laquelle la CGT a fait parvenir des *« milliers de signatures »* en faveur d'un SMIC mensuel brut de 5 900 F. M. Séguin a fixé deux objectifs pour 1987 : la *généralisation de la couverture* conventionnelle et la relance de la négociation de branches, en ajoutant aux discussions prévues sur la formation et les nouvelles technologies, l'*« actualisation des classifications »* et l'aménagement du temps de travail.

Prix

+ 0,2 % en mai

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,2 % en mai, l'indice s'inscrivant à 166,9 sur la base 100 en 1980 après 166,6 en avril. En un an (mai 1987 comparé à mai 1986) la hausse des prix est de 3,4 %.

En mai, les prix alimentaires sont restés stables (+ 2,8 % en un an), les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,1 % (+ 2 % en un an), ceux des services de 0,4 % (+ 5,8 % en un an).

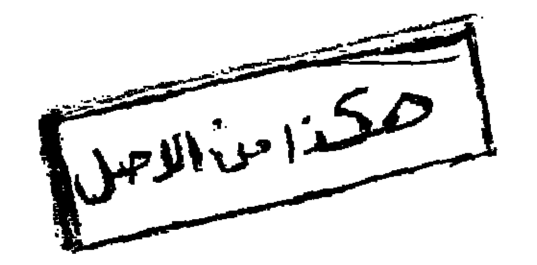
Les prix de l'énergie ont légèrement baissé en mai : – 0,1 % (– 5,2 % par rapport à mai 1986). Les tarifs publics (hausse SNCF fin avril) ont augmenté de 0,3 % en un mois mais baissé de 1,6 % en un an. Les prix des services du seul secteur privé ont à nouveau fortement augmenté (+ 0,5 % en un mois) portant à 7,9 % la hausse en un an.

Le résultat de mai place la France dans la moyenne des pays de la CEE, selon les statistiques communautaires : la hausse des prix à la consommation y a atteint + 0,2 % le mois dernier et 3,2 % en un an.

Inflation

0,2 % en mai au Japon

Les prix à la consommation ont progressé au Japon de 0,2 % en mai. Par rapport à mai 1986, ils font apparaître une belle stabilité, indiquent les autorités japonaises. La petite hausse mensuelle est attribuée au renchérissement de 12,3 % des fruits. Le coût du logement a également progressé de 2,3 % et celui des vêtements de 2,4 %. Mais ces hausses ont été largement compensées par la baisse de 11,1 % des dépenses de fuel et d'électricité comme par celle, de 2,3 % des légumes.



Etranger

Les estimations du Comité d'aide au développement

Faible amélioration des crédits privilégiés au tiers-monde

Les contraintes, notamment budgétaires, des pays donateurs auront finalement pesé plus lourd dans l'esprit des fournisseurs d'aide que les craintes nées de la détérioration de la situation de nombre de pays en développement. La lente progression des ressources attribuées en 1986 par les pays du Comité d'aide au développement (CAD) (1) n'a pu empêcher, selon les premières estimations de l'organisation publiées le lundi 29 juin, une baisse évaluée à 4 % en termes réels du flux total de crédits dont le tiers-monde a bénéficié.

La part de l'aide attribuée à des conditions préférentielles, dite aide publique au développement, fait moins mauvaise figure. Les versements nets réalisés à ce titre par les pays industriels, 37 milliards de dollars, sont certes moins impressionnants qu'il n'y paraît. Leur progression, de 26 % par rapport à 1985, se réduit à une hausse modeste de 2,5 % si l'on tient compte de la forte dépréciation du dollar et d'une inflation estimée à 3,4 %. Mais au total, les membres du CAD peuvent se prévaloir d'un soutien équivalent à 0,36 % de leur produit national brut, en moyenne. On est encore loin de l'objectif de 0,7 % du PNB que s'étaient fixé les nations industrialisées. Au moins, le niveau moyen de 1984 est-il retrouvé.

Cette tendance, au sein du CAD, recouvre des évolutions très diverses. L'aide publique de l'Italie s'est ainsi accrue de manière spectaculaire pour représenter 0,40 % du PNB. Par contre, celle de la France a marqué le pas pour retomber à 0,49 % du PNB (hors crédits aux territoires et départements d'outre-mer) contre 0,54 % en 1985. Les promesses de forte hausse du soutien japonais restent à concrétiser, et l'amélioration enregistrée l'an dernier a tout juste permis à l'empire du Soleil levant de stabiliser à 0,29 % de son PNB l'aide publique au développement. Quant aux Etats-Unis, ils conservent leur place de lanterne rouge avec 0,23 % du PNB, ce qui, en valeur, représente malgré tout une enveloppe record de 9,78 milliards de dollars.

Ce panorama pour le moins morose masque des réalités préoccupantes. C'est ainsi que l'Afrique subsaharienne, la région qui aurait sans doute le plus urgent besoin de prêts à taux privilégiés, a vu fléchir légèrement, en termes réels, les apports d'aide publique au développement. Le fait que cette région absorbe désormais près de 30 % du total attribué au tiers-monde, contre 25 % au début des années 80, ne constituera qu'une mince consolation.

Les premières estimations des experts du CAD soulignent par ailleurs deux tendances : les pays de l'Est ont accru de 20 % en dollars courants un soutien désormais concentré à 70 % sur Cuba, le Vietnam et la Mongolie. Quant aux pays de l'OPEP, leurs versements ont augmenté de 1 milliard de dollars après des années de baisse. Cette reprise est essentiellement le fait de l'Arabie saoudite et porte la part du PNB consacrée à l'aide publique au développement à près de 1 %, contre 0,65 % en 1985.

(1) Les dix-huit pays de l'OCDE membres du Comité d'aide au développement assurent près de 75 % des taux des prêts publics à taux privilégiés accordés au tiers-monde.

Social

Une enquête du CERC sur les revenus de 1983 à 1986

Les fonctionnaires ont fait les frais de la politique de rigueur

Le pouvoir d'achat s'est globalement redressé en 1986, mais avec des disparités selon les secteurs, indique le cinquième constat dressé par le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) sur *« l'évolution récente des revenus en France (1983-1986) »* (1). S'il apporte peu d'éléments nouveaux par rapport à la période 1983-1985, ce document met bien en valeur le « décrochage » opéré en 1986.

La rémunération totale du travail salarié (salaires et cotisations sociales) est restée *« pratiquement stable »* entre 1983 et 1986, mais la rémunération du capital a fortement augmenté (2). Au total, en francs constants, elle est *« revenue*, souligne le CERC, *à peu près à son niveau d'avant le premier choc pétrolier »*. Avec des gains de productivité égaux ou inférieurs à ceux de ses principaux concurrents, l'économie française a encaissé le double choc du freinage des hausses nominales de salaires et du redressement des marges des entreprises.

Dans le secteur privé et semi-public, l'étude du CERC montre que *« toutes les catégories socio-professionnelles ont vu leur pouvoir d'achat augmenter entre 1985 et 1986 »*, ces augmentations permettant à la plupart d'entre elles de compenser les pertes de pouvoir d'achat enregistrées en 1984. Si l'on raisonne en salaires nets, et en tenant compte des modifications qui sont intervenues dans la structure des qualifications, les hausses sont fortes en 1986 pour les cadres supérieurs (2,1 %), mais faibles pour les contremaîtres et les ouvriers qualifiés (0,7 %).

Sur la période de trois ans prise en compte par le CERC, les salaires nets n'ont pas vu leur pouvoir d'achat augmenter en raison des hausses de cotisations sociales, les progressions en francs constants résultant des salaires bruts (0,70 % par an). Pour 1986, cependant, du fait du ralentissement de l'inflation, les salaires nets ont enregistré un gain de pouvoir d'achat de 1,2 %. Mais le CERC souligne que *« l'amélioration du pouvoir d'achat a, en fait, commencé au deuxième semestre de 1985, et ne s'est pas poursuivie au-delà du milieu de l'année 1986 »*.

Les fonctionnaires ont davantage fait les frais de la rigueur salariale. Pour les traitements nets, ils ont perdu du pouvoir d'achat, en glissement, en 1986, mais, en moyenne annuelle, ils ont enregistré un léger gain de 0,7 % (de 0 % pour la catégorie A, en haut de l'échelle, à 1,6 % pour la catégorie D, en bas). Si l'on réaffecte certains versements aux périodes qu'ils concernaient (par exemple, un rappel en 1986 au titre de 1985), la baisse de pouvoir d'achat pour les traitements nets a été *« voisine de – 1 % par an »*, de 1983 à 1986. Sur ces trois ans, seuls les instituteurs et les agents de la catégorie D ont tiré leur épingle du jeu en maintenant leur pouvoir d'achat. Dans les grandes entreprises publiques, la situation n'est guère plus enviable puisque *« le pouvoir d'achat des rémunérations nettes a baissé en moyenne de – 1,4 % l'an de 1983 à 1986 »*.

Si la croissance du pouvoir d'achat du revenu agricole n'a été en moyenne que de 0,3 % l'an entre 1983 et 1986, une nette amélioration a été observée en 1986, année qui a vu le pouvoir d'achat par exploitation progresser de 2,4 %. Dans une large mesure, ce redressement est dû à l'envolée des subventions versées (près de 30 % de plus qu'en 1985). Le CERC indique que globalement, de 1983 à 1986, *« le revenu des professions non salariées non agricoles progresse en moyenne de 1 % à 2 % par an en francs constants ; de 1985 à 1986, le niveau moyen des revenus de la plupart de ces professions s'est accru plus fortement que de 1983 à 1985 »*.

Les médecins généralistes mal lotis

Si la tendance est à la hausse pour les professions indépendantes en 1986, les disparités ne sont pas insignifiantes. Après paiement des cotisations sociales personnelles, les variations du bénéfice moyen en francs constants ont été de 1983 à 1986 de 2,5 % à 4,5 % en moyenne par an pour les commerces de détail de l'alimentation générale, de 0 % à 2 % pour les bouchers-charcutiers, de 2,5 % à 5 % pour les boulangers et les pâtissiers, de 4,5 % à 7,5 % pour les pharmaciens, de 2,5 % à 5,5 % pour les hôtels-cafés-restaurants, de – 1,5 % à 2,5 % pour les réparateurs automobiles, de – 1 % à 2 % pour les coiffeurs et de – 2,5 % à – 0,5 % pour les chauffeurs de taxi.

Les professions artisanales du bâtiment ont profité en 1986 de la reprise dans ce secteur, en particulier les plombiers-couvreurs et les électriciens qui ont enregistré les plus fortes hausses de bénéfices moyens. Parmi les professions de santé, les médecins généralistes sont les plus mal lotis (– 2 % à – 3 % de pouvoir d'achat en moyenne), alors que les spécialistes bénéficiaient d'une progression, assez modeste (+ 1 % à + 2 %), que les chirurgiens dentistes stagnaient et que les professions para-médicales (infirmiers et masseurs) voyaient croître modérément leurs bénéfices nets.

L'étude du CERC montre également que de 1983 à 1986, toutes les formes d'épargne liquide – y compris les livrets d'épargne – ont réalisé des *« performances positives »*. La progression est particulièrement nette pour les valeurs mobilières (+ 11,5 % par an). Par ailleurs, *« la masse des prestations sociales, en francs constants, a progressé, en moyenne, à un rythme voisin de + 3 % l'an de 1983 à 1986 »*. La progression la plus faible concerne les dépenses liées à la famille (+ 0,3 % l'an en moyenne), les prestations familiales ne retrouvant pas en 1986 leur pouvoir d'achat de 1983. L'augmentation la plus forte résulte du chômage : d'une année sur l'autre, les dépenses d'indemnisation du chômage se sont accrues de 6,3 % en francs constants.

Le redressement du pouvoir d'achat semble également laisser à l'écart les retraités. Certes, en moyenne annuelle, les revalorisations ont permis de maintenir le pouvoir d'achat des retraites de base du régime général, mais sans donner les moyens de rattraper la diminution du pouvoir d'achat de ces prestations en 1984 par rapport à 1983. Sur trois ans, la perte de pouvoir d'achat est de 0,7 % par an...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *Documents du CERC* n° 86. Diffusé par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, Paris Cedex 07. 50 F.

(2) De 1983 à 1986, la rémunération globale du travail salarié a progressé, en francs courants, de 20 % et la rémunération globale du capital (hors entrepreneurs individuels) de 85 %...

● **Revalorisation des retraites des cadres au 1er juillet.** – Le conseil d'administration de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) a décidé, lors de sa réunion du 26 juin, d'augmenter de 0,73 % la valeur du point de retraite à compter du 1er juillet, contrairement à ce qu'il avait prévu lors de sa réunion précédente en décembre 1986, la hausse des prix étant supérieure aux prévisions. Sur l'année 1987, la hausse du point sera en moyenne de 2,4 % par rapport à 1986.

● **Réforme de l'ANPE : le décret d'application est publié au *Journal officiel*.** – La réforme de l'ANPE, rendue possible par l'ordonnance du 10 décembre 1986, fait l'objet d'un décret d'application publié au *Journal officiel* du 25 juin. L'Agence perd le monopole du placement des demandeurs d'emploi, lequel pourra être effectué par des établissements publics, des organismes ou des associations dès lors qu'ils auront signé des conventions. Les communes pourront se faire communiquer les listes de demandeurs d'emplois domiciliés sur leur territoire, recevoir des offres et réaliser des placements si elles signent également des conventions avec l'État et l'ANPE. A cette occasion, la procédure de radiation d'un demandeur d'emploi est précisée. Il est notamment institué un délai de carence de trois mois avant une nouvelle inscription.

Energie

Après l'accord de l'OPEP

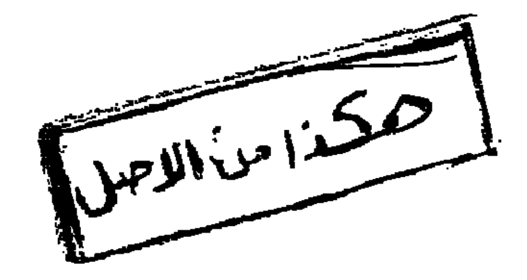
Léger raffermissement des cours du pétrole

Comme on pouvait s'y attendre (*le Monde* du 30 juin), les cours du pétrole sur les marchés libres ont augmenté après l'accord conclu, à Vienne, entre les pays de l'OPEP. A New-York, le baril de West Texas Intermediate (la qualité de référence) a gagné 11 cents, cotant 20,35 dollars pour une livraison en août et 27 cents cotant 20,12 dollars pour une livraison en octobre.

A Londres, le pétrole brut de la mer du Nord a progressé également pour atteindre 19,25 dollars (livraison en juillet).

La hausse est toutefois limitée, les opérateurs ayant anticipé l'accord de l'OPEP les semaines passées. Les milieux pétroliers font preuve de calme, estimant que la décision prise par les pays producteurs de réduire leur quota global de production au second semestre à 16,6 millions de barils par jour, et de maintenir le prix officiel de 18 dollars a de bonnes chances de stabiliser les cours dans les mois à venir. L'hypothèque de l'Irak, qui n'a pas signé l'accord et qui devrait dépasser son plafond, provoque toutefois des interrogations pour la fin de l'année et surtout pour le début de 1988.

● **ERRATUM.** – Une erreur de transmission a rendu incompréhensible un passage de l'article « Déclin ou retard » publié dans *le Monde* daté 28-29 juin. L'appel de note (1) devait être lu ainsi en page une : *« L'indice trimestriel de la production industrielle sur la base 100 en 1980 se retrouve à 100 au quatrième trimestre 1986 »*. De même, il fallait lire ainsi le début du cinquième paragraphe de cet article : *« A partir de 1980, les chiffres font apparaître un certain retard, non pas tant vis-à-vis de l'Europe, mais par rapport aux Etats-Unis et au Japon. »*



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COFIMEG

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 24 juin 1987 sous la présidence de M. Jean Weil, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Ceux-ci font ressortir une nette diminution des charges d'exploitation, en raison notamment des arbitrages patrimoniaux, une stabilité des recettes nonobstant la perte des loyers des immeubles vendus et, par conséquent, une progression sensible du résultat locatif.

Il s'y ajoute les produits financiers, en augmentation du fait de la trésorerie additionnelle provenant de l'augmentation du capital social et les plus-values exceptionnelles, en diminution, pour former un bénéfice net comptable de 120 millions de francs contre 108 millions de francs en 1985.

L'assemblée générale a arrêté le montant du dividende à 17,50 F par action ancienne et à 8,75 F par action nouvelle. Celui de l'exercice antérieur avait été de 17,20 F. Selon la décision du conseil d'administration, ce dividende sera mis en paiement le 20 juillet 1987.

La société poursuit au demeurant la mise de place de ses nouveaux investissements en locaux commerciaux qui, choisis avec attention, doivent conforter la valeur et la rentabilité de son patrimoine.

SOCIETE DE BANQUE THOMSON

34-36, AVENUE DE FRIEDLAND - 75008 PARIS - FRANCE

Titres participatifs : rémunération 1986

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 26 mai 1987, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Le bénéfice net après impôts s'élève à 144 432 998,68 F contre 106 098 042,62 F en 1985, soit une augmentation de 36 %.

Le résultat courant avant impôts (base de calcul de la rémunération des titres participatifs) a été de 141 121 milliers de francs contre 162 135 milliers de francs en 1985.

Le taux de rentabilité courant avant impôts s'établissant à 13,22 %, la rémunération globale des titres participatifs sera de 10,308 % dont 8,132 % pour la partie fixe (TAM) et 2,176 % pour la partie variable (rentabilité des fonds propres moyens).

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Société immobilière d'investissement conventionnée (S.I.I.)

Mise en paiement du dividende

L'assemblée a fixé le dividende de l'exercice 1986 à 19,50 F par action et offert à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour un paiement soit en espèces soit en actions nouvelles dont le prix unitaire d'émission est de 471 F comme indiqué par erreur à la *Cote officielle* du 11 juin.

Les actionnaires ont jusqu'au 16 juillet 1987 pour faire connaître leur option auprès de leur banquier ou agent de change.

CICOBAIL-ASSURBAIL

CICOBAIL, dont l'actionnaire principal est la Caisse des dépôts, et ASSURBAIL, filiale de la Caisse nationale de prévoyance, SICOMI gérées par la Caisse des dépôts et consignations, ont enregistré au 31 décembre 1986 372,5 millions de francs d'engagements nouveaux, dont, 157,5 millions de francs en crédit-bail et 215 millions de francs en location simple.

L'assemblée générale ordinaire de CICOBAIL, réunie le 14 mai 1987 sous la présidence de M. Philippe DUMAS, a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1986. L'assemblée a fixé le dividende unitaire à 35,97 F par action contre 30,24 F par action au titre de l'exercice 1985.

Le résultat de l'exercice 1986 est en progression de 29 % par rapport à l'exercice précédent.

Le 14 mai 1987, l'assemblée générale ordinaire d'ASSURBAIL, réunie sous la présidence de M. Gérard Le Grand, a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1986.

L'assemblée a fixé le dividende unitaire à 12,29 F par action pour les six mois du premier exercice de la société qui a été créée en juillet 1986.



EPARGNE PLACEMENT OBLIGATAIRE-EPAROBLIG — INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE — INVESTISSEMENT NET

Le conseil d'administration de ces trois SICAV a décidé le 18 juin 1987 qu'à compter du 13 juillet 1987, toute demande de souscription reçue avant 11 heures sera exécutée sur la base de la valeur liquidative calculée le jour même.

GROUPE SAINT LOUIS

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui s'est réunie le 23 juin 1987 sous la présidence de M. Bernard Dumon, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1986, qui avaient été arrêtés par le Conseil dans sa séance du 24 mars 1987.

Le dividende de l'exercice 1986 a été fixé à F. 14 net par action qui, majoré de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), représente un revenu global de F. 21 par action. Il sera mis en paiement le 1er juillet 1987.

L'Assemblée générale extraordinaire, qui a suivi l'Assemblée générale ordinaire, a approuvé définitivement l'absorption par voie de fusion de la Société anonyme des entrepôts de Nassandres sur la base d'une parité d'échange de 3 actions Saint Louis pour 2 actions Société anonyme des entrepôts de Nassandres. De ce fait, le capital de Saint Louis est fixé à F. 501 139 100 divisé en 5 011 391 actions.

L'Assemblée a également décidé d'adopter « Saint Louis » comme dénomination sociale et « SLB » comme sigle.

Marchés financiers

PARIS, 29 juin ↑

Nouvelle éclaircie : + 0,87 %

La Bourse de Paris a confirmé ses meilleures dispositions des jours précédents en regagnant 0,87 % à la séance de lundi. Dans les travées du palais, les opérateurs hésitaient cependant à afficher un réel optimisme. Bien sûr, l'horizon s'est quelque peu éclairci. Le dollar a momentanément interrompu sa course folle. Les taux ont baissé de quelques fractions dans le sillage de l'abaissement à 7,5 % du taux d'intervention de la Banque de France. L'activité est redevenue soutenue, et la perspective de la vente au public de TF 1 allèche déjà les inconditionnels de la privatisation. Mais l'opinion dominante est que le marché arrive au bout d'un cycle haussier. La perspective de l'élection présidentielle est ressentie comme l'annonce d'un inévitable retour de Satan rue Vivienne. Nombre de professionnels, y compris dans les rangs des étrangers, allègent, en conséquence, leurs positions à Paris, profitant de chaque hausse pour écouler un peu de papier. C'est pourquoi nul ne veut parier sur une reprise d'été. Le marché est virtuellement coiffé, et les prises de bénéfices suivent les mouvements de raffermissement.

Lundi, l'humeur était toutefois sereine. Casino prioritaire gagnait 7,3 %, suivi par Auxiliaire d'entreprise, GTM Entrepose, Legrand, Guyenne-Gascogne et Source Perrier. Locindus était réservé à la hausse. En repli figuraient Dassault (– 5,7 %), Jean Lefebvre et Cofimeg. On relevait encore la hausse de Roussel Uclaf CNI, immeubles Monceau et OPFI Paribas. On apprenait en séance que la Société Cambe avait cédé les 10,75 % qu'elle détenait dans le capital de Duffour et Igor. La compagnie financière de Suez a par ailleurs informé la Chambre syndicale qu'à la suite de l'augmentation de capital de la Société Accad elle détenait 10,33 % de son capital.

Le marché obligataire et le MATIF réagissaient aux anticipations de hausse de taux. Le contrat à échéance mars 88 gagnait 0,44 %, à 102,45.

Lingot : 87 600 F (+ 800 F).
Napoléon : 514 F (– 1 F).

NEW-YORK, 29 juin ↑

Reprise en fin de séance

Après avoir évolué de façon très irrégulière durant la majeure partie de la séance de lundi, les cours ont eu tendance à se redresser peu avant la clôture. Tombé un instant à 2 423,79, l'indice des industrielles s'établissait finalement à 2 446,91, soit à 10,05 points au-dessus de son niveau de vendredi. Le bilan de la journée est toutefois resté négatif. Sur 1 971 valeurs traitées, 823 ont fléchi, 710 ont progressé et 438 n'ont pas varié.

De l'avis général, cette reprise tardive a été essentiellement due au lancement de quelques programmes d'achats. Quelques-uns faisaient état du facteur « dollar ». La fermeté de la devise américaine peut, en effet, avoir encouragé quelques investisseurs à prendre des positions.

Mais d'une façon générale, à l'approche du premier long week-end de juillet (fête de l'indépendance), nombre d'opérateurs ont déjà déserté la place, et l'activité risque, au cours des prochaines séances, de se réduire comme une peau de chagrin.

En début de semaine, elle a porté sur 142,5 millions de titres, contre 150,5 millions vendredi.

VALEURS	Cours de 26 juin	Cours du 29 juin
Alcoa	52 3/4	53 1/8
Allegis (ex-UAL)	89 1/2	89 1/8
A.T.T.	28 1/2	28 1/8
Boeing	47 3/8	47 1/4
Chase Manhattan Bank	42 1/8	41 3/8
Du Pont de Nemours	120 3/4	122 3/8
Eastman Kodak	87 7/8	87 1/8
Exxon	91 1/2	93 1/2
Ford	102	100 5/8
General Electric	55 1/2	56 1/8
General Motors	83 1/2	83 7/8
Goodyear	69 5/8	69 1/8
I.B.M.	166 1/8	165 1/2
I.T.T.	58 3/4	59 3/8
Mobil Oil	50 1/4	51 3/4
Pfizer	73 1/4	73 1/4
Schlumberger	44 5/8	46 1/2
Texaco	38	39 1/2
Union Carbide	30 5/8	30 7/8
U.S.X.	31 3/8	32
Westinghouse	64 7/8	64 5/8
Xerox Corp.	78 7/8	78 3/8

CHANGES

Dollar : 6,1050 F ↑

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar se maintient aux alentours de ses cours précédents. A Paris, les taux d'intérêt ont fléchi après l'abaissement du taux directeur de la Banque de France.

FRANCFORT	29 juin	30 juin
Dollar (en DM) ..	1,8250	1,8290

TOKYO	29 juin	30 juin
Dollar (en yens) ..	146,60	146,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 juin) ..... 7 3/4-7 7/8 %
New-York (29 juin) ..... 6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	26 juin	29 juin
Valeurs françaises ..	100,30	100,7
Valeurs étrangères .	121,20	121,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	401,4	–

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	26 juin	29 juin
Industrielles	2 436,86	2 446,91

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	26 juin	29 juin
Industrielles	1 790,7	1 784,6
Mines d'or	376,2	380,7
Fonds d'Etat	90,68	90,41

TOKYO

	29 juin	30 juin
Nikkei Dow Jones	24 580,51	24 143,12
Indice général ...	2 076,91	2 030,39

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 juin
Nombre de contrats : 52 706

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	103,55	103,45	103,45	103,30
Précédent	102,60	102,55	102,45	–

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA COB FIXE DE NOUVELLES RÈGLES POUR LES PRISES DE PARTICIPATION. – La COB (Commission des opérations de Bourses) vient de présenter les nouvelles règles qui s'imposent désormais aux investisseurs souhaitant prendre une participation dans le capital à une société. Toute prise de participation excédant 5 %, 10 %, 20 %, 33 % et 50 % du capital social doit faire l'objet d'une déclaration de la société concernée dans un délai de quinze jours. Jusqu'à présent, une telle déclaration était nécessaire lorsque les seuils de 10 %, 33 % et 50 % étaient franchis.

DUMEZ DIVISE PAR DEUX LA VALEUR NOMINALE DE SES ACTIONS. – Au cours d'une assemblée générale extraordinaire, la société Dumez vient de décider la modification de la valeur nominale de ses actions. Le capital social sera prochainement divisé en 6 millions d'actions de 50 F, au lieu de 3 millions de 100 F. Un dividende net de 26 F par action (soit 39 F, avoir fiscal compris), en hausse de 6 % sur celui de l'exercice précédent, sera distribué.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 29 JUIN

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1905	4,5 % 1973	1889	1883	1884	− 0 27
4270	C.N.E. 3%	4210	4215	4221	+ 0 26
535	B.N.P. C.I.	545	550	551	+ 1 10
1272	B.N.P. T.P.	1272	1279	1279	+ 0 55
1114	C.C.F. T.P.	1115	1115	1115	....
1257	Créd. Lyon. T.P.	1259	1259	1259	....
....	Elec. T.P.	2798	2798	2798	+ 0 07
1856	Renault T.P.	1915	1910	1910	− 0 25
2260	Rhone-Poul. T.P.	2260	2259	2259	− 0 03
1355	St-Gobain T.P.	1335	1330	1330	− 0 36
1350	Thomson T.P.	1330	1340	1340	+ 0 75
455	Accor	460	478 50	480	+ 4 35
520	Agence Havas	515	515	515	....
480	Ag. Havas C. I.	468	470	470	+ 0 43
680	Air Liquide	665	670	670	+ 0 75
2450	Alcatel	2401	2400	2390	− 0 46
2020	Als. Superm.	2000	2050	2050	+ 2 50
445	A.L.S.P.I.	460	450 10	455	− 1 09
410	Alsthom ★	401	399	399 50	− 0 37
2410	Arjom. Prioux	2420	2450	2480	+ 2 48
535	Avions-Rey	560	558	550	− 1 79
1180	Ass. Entrepr. ★	1176	1170	1225	+ 4 16
1190	Avions Dassault	1231	1160	1160	− 5 77
645	BAFIP	650	651	651	....
390	Bail-Equipem. ★	387	390	385	− 0 51
940	Bail-Investiss.	935	940	911	− 2 56
700	Cie Bancaire	654	650	649	− 0 76
510	Bazar H.-V.	481	484	487	+ 1 24
520	Béghin-Say ★	515	526	518	+ 0 58
815	Berger (Ma)	850	835	875	+ 2 94
726	Bic ★	734	737	730	− 0 54
1350	B.I.S.	1376	1381	1379	+ 0 21
2680	Bongrain S.A.	2770	2800	2800	+ 1 08
1040	Bouygues	1091	1068	1070	− 1 92
94	B.P. France	95 80	98 20	98 20	+ 2 51
4990	B.S.N.	4705	4680	4690	− 0 32
....	Cap Gemini Sog.	2625	2505	2610	− 0 57
1280	Carnaud	1321	1329	1329	+ 0 61
3100	Carrefour ★	3080	3250	3120	+ 1 29
1940	Casino	2120	210	194	+ 1 19
1500	Casino A.D.P.	1475	147	139	+ 4 70
1200	C.C.M.C.	1155	1191	1191	+ 3 11
850	Cetelem	866	860	885	+ 2 19
860	Cerus	838	838	839	+ 0 12
1890	C.F.A.O.	1945	1944	1944	− 0 05
1420	C.G.I.P.	1378	1380	1380	+ 0 15
1290	Chargeurs S.A.	1280	1346	1352	+ 5 63
80	Chiers-Châtill.	81 95	81 85	81 80	− 0 18
1040	Ciments franç. ★	1041	1040	1053	+ 1 15
575	Club Méditerr.	589	597	595	+ 1 03
172	Codetel ★	172 10	177	172	− 0 05
385	Cofimeg	373 40	361	363	− 2 78
1980	Coles	2085	2150	2125	+ 1 92
235	Compt. Entrepr.	238	237	237	− 0 42
675	Compt. Mod.	670	678	675	+ 0 75
1180	Créd. Foncier	1165	1159	1165	+ 0 87
595	Crédit F. Imm.	551	555	558	+ 1 27
139	C.C.F.	129 70	129 90	130	+ 0 23

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			Chaus-Siam	875	[illegible]
Emp. 7 % 1973	8759	..	Cicam (B)	695	[illegible]
Emp. 8,80 % 77	128 75	0 914	Clause	551	[illegible]

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 29/6

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	....	....

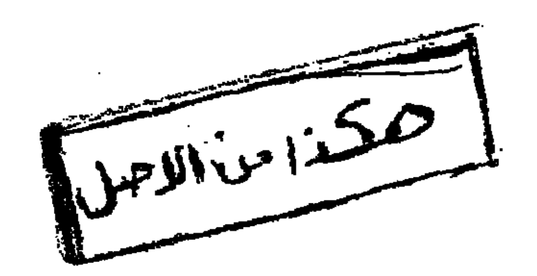
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 080	6 098	5 800	6 300
ECU	6 916	6 909	....	....
Allemagne (100 DM)	333 650	333 730	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 098	16 092	15 760	16 600
Pays Bas (100 fl.)	296 480	296 480	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 310	87 880	86	93
Norvège (100 k)	91 060	90 990	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 840	9 789	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	4 452	4 460	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 603	4 603	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	402 500	401 830	389 500	409 500
Suède (100 krs)	95 670	95 500	93	98 500
Autriche (100 sch)	47 490	47 490	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 827	4 824	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 259	4 260	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 675	4 674	4 420	4 820
Japon (100 yens)	4 166	4 163	4 020	4 200

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/6
Or fin (kilo en barre)	86500	87200
Or fin (en lingot)	86900	87600
Pièce française (20 fr)	515	514
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	606	608
Pièce latine (20 fr)	503	503
Souverain	628	631
Pièce de 20 dollars	3000	2970
Pièce de 10 dollars	1445	1446
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3275	3260
Pièce de 10 florins	515	515
Or Londres	441 40	346
Or Zurich	444	339 70
Or Hongkong	441 25	446 15
Argent Londres	6 81	6 95

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.



Le Monde

Baisse des taux directeurs, hausse du taux des réserves obligatoires

Les signaux de la nouvelle politique monétaire

L'annonce, le lundi 29 juin, d'une baisse d'un quart de point des taux d'intervention de la Banque de France a été bien accueillie par la Bourse, où les valeurs françaises ont gagné 1 % environ. Le ralentissement des émissions d'obligations par le Trésor français pour 1987, officiellement annoncé par le ministre de l'économie à l'occasion de la réunion du Conseil national du crédit, devrait aussi contribuer à une baisse du prix de l'argent, et de ce fait à un soutien à la reprise de l'investissement.

Les décisions annoncées par la Banque de France et la Rue de Rivoli sont caractéristiques de la nouvelle politique monétaire instaurée en France depuis le 1er janvier dernier, la régulation de la liquidité de l'économie par les taux d'intérêt. A ce sujet, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a estimé, devant les membres du Conseil national du crédit, que *« l'étape historique de la suppression du contrôle quantitatif du crédit avait été franchie avec succès »*, et il a souligné que *« la France a été, en 1986, le seul grand pays industrialisé à tenir son objectif de la croissance de la masse monétaire »*.

Première mesure donc, la Banque de France a décidé de diminuer d'un quart de point ses taux directeurs sur le marché monétaire. Le taux des appels d'offre est passé de 7,75 % à 7,50 % (c'est le taux-plancher), le taux des pensions à sept jours est abaissé de 8,25 % à 8 % (c'est le taux-plafond). Cette baisse des taux d'intervention de la banque centrale a été rendue possible, a indiqué le gouverneur de la Banque, M. Jacques de Larosière, par *« la décrue des taux à l'étranger, la stabilité du franc sur le marché des changes, l'absence de tensions inflationnistes et la réduction de la différence d'inflation avec nos grands partenaires »*. Elle est aussi permise par la faible progression de l'agrégat monétaire M2 (pièces de monnaie, billets de banque, dépôts et placements à vue). Cet agrégat augmentait, à la fin avril, à un rythme annuel de 2,7 %, bien en dessous de la fourchette d'objectifs fixée par le gouvernement, entre 4 % et 6 %.

Mais ce ralentissement de l'agrégat M2 s'est accompagné, au cours des derniers mois, d'un fort développement d'autres formes de placements, comme les certificats de dépôts négociables. On en trouve le reflet dans la progression de l'agrégat M3, qui comprend outre les éléments de M2, les placements à terme et les titres du marché monétaire. L'agrégat M3 progressait, toujours fin avril, à un rythme annuel de 5,1 %, soit *« légèrement au-dessus de l'objectif pour 1987 (fourchette de 3 % à 5 %) »*. Pour freiner le développement de ces placements, la Banque de France a donc décidé de relever le taux des réserves obligatoires que doivent constituer les banques sur les comptes à terme, les bons de caisse et les titres de créances négociables, taux qui sera porté de 1 % à 2 % à compter du 21 juillet prochain.

Baisse des taux d'intervention, d'un côté, légère augmentation du taux des réserves obligatoires pour les banques, de l'autre : ce sont là, selon la Rue de Rivoli, des signaux traditionnels donnés au marché dans le cadre d'une politique de régulation par les taux d'intérêt.

M. Edouard Balladur a en outre annoncé que *« le désendettement de l'Etat, autorisé par le produit des opérations de privatisation et aussi par la rigueur de l'exécution du budget 1987 »*, permettrait un moindre appel du Trésor au marché obligataire (les emprunts publics n'atteindront que 100 à 120 milliards de francs en 1987, contre 120 à 140 milliards initialement prévu). Il espère ainsi que sera déclenché un mouvement de diffusion de la baisse des taux d'intérêt. Une réduction du prix de l'argent devrait alors venir soutenir la reprise de l'investissement. Il n'en reste pas moins vrai que, malgré cette dernière baisse, les taux d'intérêt réels – c'est-à-dire hors inflation – restent encore, en France comme dans la plupart des pays étrangers, à des niveaux exceptionnellement élevés.

ÉRIK IZRAELEWICZ.

Les grèves dans les transports aériens

Trafic toujours très perturbé

Malgré la suspension de la grève jusqu'à la fin de la semaine par les contrôleurs aériens CFDT, le trafic aérien demeure très perturbé. En effet, la CFDT, qui a fait ce geste de bonne volonté à l'intention des vacanciers du mois de juillet, représente seulement 16,23 % des suffrages exprimés aux élections professionnelles. Le SNCTA (autonome et majoritaire), la CGT et la CFTC poursuivent leurs débrayages tous les matins de 6 h 30 à 9 heures pour obtenir l'intégration des primes (30 % des revenus) dans le calcul de la retraite.

Air Inter a été plus particulièrement affectée, les 29 et 30 juin, par un arrêt de travail de ses pilotes et de ses mécaniciens afin d'obtenir une période d'essai de pilotage à trois hommes du futur Airbus A-320, conçu pour être conduit par deux pilotes seulement. La compagnie intérieure estime avoir pu réaliser 60 % de son trafic normal grâce au personnel non gréviste qui, selon la direction, a *« compris la démarche suicidaire des pilotes et mécaniciens navigants »*.

★ Renseignements téléphoniques : Air Inter (1) 45-39-25-25, Air France (1) 43-20-13-55 (départs) et 43-20-12-55 (arrivées), autres compagnies 48-84-32-10 (Orly) et 48-62-22-80 (Roissy).

Sur le vif

Chaud lapin

Dites donc, les filles, vous avez vu ce qui se passe ? La peur du SIDA aidant, l'image séculaire du séducteur, du tombeur de ces dames, du chaud lapin... Bonjour madame ! Merci madame ! Bonjour madame ! Une par jour, trente par mois, c'est moi Don Juan, c'est moi Casanova, cette image-là est en train de s'effacer à l'écran. Le grand écran.

Hollywood vient de sortir, dans mille trois cents salles, un film pour l'été, un film policier. Les aventures d'un super-flic, super-sexy. Là, on le surprend au réveil dans les bras d'une somptueuse nana. Il va pour... Et puis, brusquement, il se ravise, il tend la main vers une boîte de préservatifs posée sur sa table de nuit. Tiens, il n'y en a plus. Il la secoue, rien. Il la jette et, bon, tant pis, il se lève et il va prendre une douche. Les effusions, ce sera pour ce soir. Parce qu'il faut vous dire. L'amour ne se décline plus au féminin pluriel. On se tape une fille. Pas deux. Et on se la garde. Même topo dans le nouveau James Bond. Fini le défilé des girls triées sur le volet, les brunes, les rousses, les platinées, qui rebondissent sur l'oreiller. L'amour toujours, bien sûr, mais toujours avec la même. Monogame, 007 ! Qu'est-ce que vous dites de ça ?

Maintenant, voilà autre chose. Grande campagne aux Etats-Unis pour introduire des distributeurs de capotes dans les prisons. Dan Rather en parlait l'autre jour sur CBS. Envoyer un mec en tôle, c'est le condamner à mort. Je vous épargne les détails de la vie sexuelle derrière les barreaux. Faire passer le test à six cent mille détenus, ça coûterait la peau des fesses et ça empêcherait quoi ? D'abord on ne peut jamais être sûr des résultats. Ensuite on ne voit pas où et comment isoler ceux qu'il faudrait isoler des autres isolés, si vous voyez ce que je veux dire. Alors, le plus simple, c'est encore d'introduire des barrières de latex. Seulement là-bas, comme ici, sous prétexte que l'amour il y a des maisons pour ça et que c'est pas des maisons de correction, on préfère jouer les Tartuffes : cachez ce sexe que je ne saurais voir.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 juin

Nouvelle avance

Le mouvement de hausse s'est poursuivi mardi matin à la Bourse de Paris. Mais, à la suite d'erreurs dans la fourniture de données à l'ordinateur, la progression de l'indicateur instantané (+ 2,94 %) n'était pas représentative de la réalité.

Avance de Géophysique (+ 7,6 %), GTM-Entrepose (+ 3,8 %), Opfi et Skis Rossignol (+ 2,5 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	
Accor	480	....	....	
Agence Havas	515	509	510	
Air Liquide (L')	670	670	670	
Bancaire (Cie)	649	647	657	
Bongrain	2800	2790	2783	c
Bouygues	1070	1070	1083	
B.S.N.	4690	4690	4700	
Carrefour	....	....	....	
Chargeurs S.A.	1352	1358	1363	
Club Méditerranée	586	584	594	
Eaux (Gén.)	....	....	....	
ELF-Aquitaine	....	....	....	
Essilor	3535	3636	3535	
Lafarge-Coppée	....	....	....	
Lyonn. des Eaux	1464	1450	1460	
Michelin	3130	3136	3128	
Midi (Cie)	....	....	....	
Moët-Hennessy	2580	2585	2582	
Navig. Mixtes	855	855	858	
Oréal (L')	....	....	....	
Pernod-Ricard	970	970	970	
Peugeot S.A.	....	....	....	
Saint-Gobain	430	432	436 50	
Sanofi	707	705	706	
Source Perrier	783	786	789	
Télémécanique	2950	2960	2850	
Thomson-C.S.F.	....	....	....	
Total-C.F.P.	....	....	....	
T.R.T.	2064	2035	2036	c
Valéo	565	572	573	

L'enquête sur le réseau terroriste pro-iranien

M. Wahid Gordji à Paris ?

M. Wahid Gordji, important quoique officieux responsable de l'ambassade d'Iran à Paris, serait-il encore dans la capitale française ? Sur commission rogatoire de M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé de plusieurs dossiers de terrorisme, les policiers s'étaient présenté le 3 juin à son domicile afin qu'il puisse être entendu. M. Gordji était, en effet, en relations avec Mohamed Mouhadjer, détenu pour sa participation à un réseau terroriste pro-iranien.

Le fonctionnaire iranien était absent, prévenu, disaient certains, de sa prochaine interpellation, ce qui permettait d'éviter des complications diplomatiques. On le disait à Genève ; d'autres affirmaient qu'il était déjà à Téhéran. En fait, les enquêteurs qui cherchent toujours à lui poser quelques questions ne sont pas sûrs qu'il ait jamais quitté la France. Et, avec des moyens renforcés, ils attendent devant l'ambassade qu'il se manifeste.

Certains y verront la preuve de la détermination de la justice et de la police à l'interpeller. D'autres, à l'inverse, diront qu'une fuite opportune permet, une fois de plus, à un dignitaire iranien de s'éloigner d'une ambassade qu'il cherchait peut-être à rejoindre...

[M. Gaéguinou, le chef des services de presse et d'information du Quai d'Orsay, a déclaré ne pouvoir *« ni confirmer ni infirmer la présence de M. Gordji dans un local diplomatique bénéficiant au titre de la Convention de Vienne de l'extraterritorialité »*. M. Gaéguinou a confirmé, d'autre part, que le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a bien reçu, le 25 juin, M. Haladi, chargé d'affaires d'Iran, pour lui rappeler que M. Gordji faisait toujours l'objet d'une commission rogatoire de la part du juge Boulouque. La commission rogatoire avait été présentée auparavant à l'ambassade d'Iran où l'on avait refusé de donner tout renseignement sur M. Gordji.]

CHINE

Avertissement au Japon

Le numéro un chinois Deng Xiaoping a exprimé, en termes vifs, son mécontentement devant l'état actuel des relations entre la Chine et le Japon, et averti que des *« ennuis pourraient surgir »*.

« Les contacts entre nos deux pays se sont développés, mais franchement ils ne nous satisfont pas », a déclaré M. Deng à une délégation japonaise incluant le ministre des affaires étrangères japonais M. Tadashi Kuranari (*le Monde* daté 28-29 juin), a rapporté le dimanche 28 juin l'agence Chine nouvelle. Des frictions entre les deux pays ont été provoquées par une récente décision d'un tribunal japonais accordant à Taiwan la propriété à Kyoto (ouest du Japon) d'un dortoir d'étudiants revendiqué par Pékin. M. Deng a demandé à ses interlocuteurs de résoudre *« sans retard »* ce problème, qualifiant d'*« erronée »* la décision du tribunal.

Il a également rappelé un autre incident qui a récemment embarrassé les autorités japonaises. Il s'est ironiquement décrit comme un *« vieillard gâteux »*, pour faire allusion à une remarque d'un fonctionnaire du ministère japonais des affaires étrangères, qui avait déclaré que M. Deng Xiaoping *« avait la tête dans les nuages »* lorsqu'il était question des relations entre les deux pays. – *(AFP.)*

● **NOUVELLE-ZÉLANDE : élections le 15 août.** – Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a annoncé, le mardi 30 juin, la tenue d'élections législatives le 15 août prochain, un mois avant l'expiration du mandat de trois ans de son gouvernement travailliste. Les sondages d'opinion donnent aux travaillistes un net avantage sur le Parti national (conservateur), au pouvoir pendant dix ans jusqu'en 1984. – *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 30 juin 1987 a été tiré à 473 318 exemplaires

La situation en Corse

M. Edmond Simeoni adjure ses compatriotes de promouvoir « le dialogue et la paix »

BASTIA
de notre envoyée spéciale

M. Edmond Simeoni, fondateur du Mouvement autonomiste corse UPC (Union du peuple corse), aujourd'hui dirigé par son frère Max, retiré de la vie publique depuis 1984, s'est présenté, lundi 29 juin, à Bastia comme *« un homme de paix et de dialogue »*. Sans fard et sans emphase, devant un public nombreux – plusieurs centaines de personnes, – à l'émotion retenue, M. Edmond Simeoni a commencé par sa propre autocritique : *« J'ai eu tort à Aléria »*. En 1975, il avait occupé une cave viticole appartenant à un pied-noir pour dénoncer le *« colonialisme »*. Deux gendarmes avaient été tués dans l'affrontement qui avait suivi. *« J'aurais toujours dû garder le sens de la mesure »*, dit aujourd'hui M. Simeoni. L'heure est venue *« d'agir s'il le faut par les innombrables moyens de l'action non violente »*. L'orateur a également invité à l'autocritique *« sans polémique, tous ceux qui depuis cinquante ans ont exercé des responsabilités en Corse à tous les échelons de la vie publique »*.

Le docteur, habile et sincère, poignant et tribun, a ensuite évoqué *« le peuple corse, fruit de sédimentations successives et depuis toujours société de brassage »*. Il s'est dit *« bouleversé »* par ces refus, dans de nombreux cafés, de servir les Arabes. La salle a applaudi à tout rompre.

Après avoir analysé *« les plaies »* de l'île – une économie en difficulté, une société *« où la démocratie est rouillée, la culture aliénée, où la société civile manque par trop de volonté et de savoir-faire, et souffre de nombreux blocages »* – M. Simeoni a souligné que la France a, en Corse, *« des intérêts légitimes »*. Mais aujourd'hui la situation est grave : *« Le débat institutionnel ne présente aucun intérêt car l'urgence appelle d'autres priorités : promouvoir et enraciner la paix, perfectionner la démocratie, amorcer le développement économique et social et ouvrir la culture corse sur toutes les cultures et en particulier sur la Méditerranée »*. Aussi a-t-il appelé de ses vœux une trêve, *« suppliant »* le FLNC, *« pour voir si le dialogue est possible »*. Il a conclu :

« Le face-à-face est redoutable, car l'Etat et les élus refusent d'admettre la mouvance nationaliste, et surtout le FLNC, et vice versa. Chaque camp fourbit ses armes, valorise ses seules victimes. L'atmosphère de la Corse devient irrespirable : suspicion, prime à la délation, provocations, intolérance, manipulations sont notre lot quotidiens ; et nous avons tous la hantise de l'étincelle – elle pourrait être fortuite ou délibérément provoquée – qui déclencherait l'affrontement interne suicidaire. »

D. R.

● **LIBYE : l'attentat de Rome.** – Le Front national pour le salut de la Libye (opposition) a confirmé que l'opposant libyen Youssef Kherbish assassiné, le vendredi 26 juin, à Rome, était un de ses militants. Cette formation indique que Youssef Kherbish, qui résidait à Alexandrie depuis plusieurs années, avait quitté l'Egypte, il y a une semaine, à destination de Rome *« pour une mission patriotique »*, mais que *« les agents de Kadhafi l'ont repéré et assassiné »*. – *(AFP.)*

● **L'économe de l'hôpital d'Ajaccio placé en garde à vue.** – L'économe de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Miséricorde d'Ajaccio, M. Joseph Lapina, a été placé, le lundi 29 juin, en garde à vue. Cette mesure fait suite à une affaire de facturations douteuses et d'imitation de signatures qui avait entraîné le 4 mai dernier une enquête de l'IGASS (*le Monde* du 12 mai). Pour sa part, le trésorier-payeur de la Corse avait déposé plainte auprès du parquet.

A B C D E F G

